LITTÉRATURE ORIENTALE.

ÉPOPÉE PERSANE.

LE SCHAH-NAMEH,

TRADUIT PAR M. MOHL.

L'ouvrage dont je vais parler est un des six grands monumens épiques formés spontanément par la tradition nationale des peuples. L'Inde a le *Mahabharat* et le *Ramayana*, la Grèce a l'*Iliade* et l'*Odyssée*, le moyen-âge a les *Niebelungen*, la Perse a le *Livre des Rois* (*Schah-Nameh*). Ces compositions, si diverses à certains égards, ont cela de commun, qu'on ne peut les considérer comme l'œuvre du caprice individuel; elles sont évidemment le produit de l'imagination des masses et le résultat de la tradition des siècles. Je reviendrai sur les différences qui séparent ces grands monumens épiques. Disons dès à présent que celui de Firdousi se distingue de tous les autres en ce qu'au lieu d'offrir le tableau d'un grand évènement, il comprend un certain nombre de récits formant une série qui commence avec les temps les plus obscurs et les plus fabuleux de la civilisation persane, et qui se prolonge jusqu'au jour où cette civilisation expire sous l'islamisme. L'unité de tous ces récits, c'est l'unité de cette civilisation elle-même, représentée de siècle en siècle par des rois de même

race, civilisation fondée dans les temps mythiques par Djemschid, régénérée par Zoroastre, vaincue et respectée par Alexandre, opprimée par les Arsacides, relevée par les Sassanides, tuée par les Arabes.

Ces récits ne sont point de l'histoire; ils contiennent la tradition telle que le temps l'a faite et telle que l'a recueillie Firdousi vers l'an 980 de notre ère; mais une tradition nationale n'est jamais entièrement dénuée de vérité : elle n'invente pas les faits, elle les altère et les transforme. La manière dont ces altérations et ces transformations s'accomplissent est elle-même un fait historique; en outre, la tradition supplée au silence de l'histoire ou la complète, car souvent le génie des peuples se révèle mieux dans ce qu'ils croient que dans ce qu'ils savent.

Un livre qui renferme les traditions de la Perse, recueillies et chantées par son grand poète, est donc un des livres les plus importans que puisse offrir la littérature du genre humain. Ce livre, qui contient soixante mille distiques, n'avait jamais été traduit dans aucune langue de l'Europe. Ce qu'on avait de mieux était un abrégé écrit en allemand avec un vrai talent par Gœrres. Jusqu'à ce jour, quelques vers seulement de Firdousi avaient passé dans notre langue. M. Mohl a entrepris la tâche immense de publier le texte persan du poème et de le traduire en français. Le premier volume qui a paru et qui fait partie de la collection des monumens de littérature orientale, imprimés par ordre du gouvernement, montre assez que M. Mohl est capable de mener glorieusement à bout cette vaste entreprise.

La préface est un morceau capital de critique historique et littéraire sur lequel je reviendrai. Mais le monument lui-même étant peu connu, je crois qu'il faut, avant tout, donner une idée de son ensemble. Je le ferai d'autant plus volontiers que le *Livre des Rois*, imprimé avec un grand luxe aux frais de l'état et coûtant 90 fr. le volume, est malheureusement peu accessible à la généralité des lecteurs.

Le premier qui ait institué le trône et la couronne est Kaioumors. Il fut le fondateur de la civilisation persane et habitait les montagnes d'où elle est descendue. Kaioumors, selon la croyance religieuse contenue dans le *Zend-Avesta*, était un personnage mythologique : la tradition épique l'a rabaissé à un rôle humain. C'est la marche ordinaire des choses.

On a dit que les dieux étaient des hommes divinisés, bien plus souvent les héros des temps primitifs sont des personnages divins dont on a fait des hommes. Dans ces temps, on descend du ciel sur la terre

plutôt qu'on ne monte de la terre au ciel, on est plus enclin à l'anthropomorphisme qu'à l'apothéose.

Siamek, fils de Kaioumors, et Houscheng, son petit-fils, combattent les divs, c'est le nom des mauvaises puissances. La lutte du bon et du mauvais principe, qui est le fond de la théologie de Zoroastre, est l'ame du poème de Firdousi. La tradition dont il est l'organe identifie sans cesse les rois de l'Iran avec le principe de lumière et de pureté, les Touraniens leurs ennemis avec le principe de corruption et de ténèbres.

On suit pas à pas les progrès de la civilisation naissante. Houscheng découvrit l'art d'extraire et de forger le fer. Comme l'empereur Yao à la Chine, il prend soin de faire écouler les eaux. On savait déjà semer, planter et moissonner, on connaissait la propriété, on possédait l'art de faire le pain; mais, selon la tradition, on n'avait cependant encore que des feuilles pour se couvrir.

La découverte du feu amène l'établissement de son culte, qui remonte ainsi à l'origine de la société persane. L'art de faire des habits avec les peaux et les fourrures des animaux est attribué également à Houscheng. Sous son fils Tahmouras, on apprend à tondre la laine sur le dos des brebis et à la filer, à dompter, à apprivoiser les bêtes sauvages, à dresser le faucon pour la chasse; mais celui des premiers rois de la Perse dont le nom résume, pour ainsi dire, toute cette antique civilisation, c'est Djemschid. Non-seulement Djemschid perfectionne l'art de fabriquer les armes et de tisser les vêtemens, mais il organise la société, il fonde les castes. Les anciennes castes de la Perse correspondent aux quatre castes de l'Inde; la première est celle des prêtres, la seconde est celle des guerriers, la troisième renferme les agriculteurs, la quatrième les artisans et les marchands. Djemschid est le consommateur du perfectionnement social dont il représente une période assez avancée. Il découvre les métaux précieux, les pierreries, les parfums; il invente l'art de guérir les maladies; il représente aussi la science; il est le grand investigateur, il monte sur un vaisseau rapide; durant cinquante années, il parcourt toute la terre, *et nulle qualité des êtres ne reste cachée devant son esprit.*

Le monde était soumis à Djemschid; Dieu protégeait sa puissance et sa gloire. Parvenu au comble des grandeurs et de la prospérité, il fut atteint par l'orgueil, et il ne vit plus dans le monde que lui-même; « il se délia de Dieu et ne l'adora plus, il s'écria : « C'est moi qui ai fait naître l'intelligence dans l'univers, et la terre n'est devenue ce

qu'elle est que par ma volonté. Il faut reconnaître en moi le créateur du monde; » et quand les grands de l'empire, et les sages mobeds, entendirent ces paroles, ils baissèrent tristement la tête; Dieu retira sa protection à Djemschid, et Zohak parut. »

Telle est donc la nature et la condition de l'humanité. Les renseignemens des plus antiques traditions s'accordent ici avec les leçons de l'expérience la plus récente. Si l'homme est heureux et triomphe, qu'il s'appelle Nembrod ou Djemschid, Masaniel ou Napoléon, bientôt il se perd par le succès et se brise par l'orgueil. L'histoire si profondément vraie d'Adam dans le paradis terrestre est l'histoire de toute sa misérable postérité.

Zohak est le fils d'un chef arabe; Iblis, l'esprit du mal, vient le trouver au désert, et lui persuade de tuer son père; puis le parricide est entièrement livré à Iblis. Iblis imprime sur les épaules de Zohak deux baisers, et de chacun sort un serpent hideux. On nourrit ces deux monstres avec de la cervelle humaine.

Alors commence la punition de Djemschid, tombé dans la tyrannie et la démence. L'unité de l'empire est brisée; de tous côtés, des rois nouveaux s'élèvent, une portion de l'armée va se soumettre à Zohak. L'impie Arabe vient lui-même dans l'Iran. Djemschid s'enfuit, et reste caché durant cent années. Au bout de ce temps, il est trouvé sur les bords de la mer de Chine, et Zohak le fait scier par le milieu du corps. Telle fut la triste fin du grand Djemschid.

A quel évènement historique fait allusion cette singulière histoire. On ne le saurait dire avec précision; mais il est difficile de n'y pas voir un souvenir confus d'une invasion étrangère dans l'Iran, et l'occupation du trône national par une dynastie d'origine sémitique.

Le règne de Zohak, qui dura mille ans, est une période d'oppression et de crimes. Les prophètes lui annoncent que le vengeur de tant de maux va venir, et Feridoun naît pour changer le sort de la terre.

L'impur Zohak avait fait mourir le père de Feridoun. La mère du futur libérateur de la Perse le cache au sommet du mont Alborz, dans une forêt où il est nourri par une vache merveilleuse. Quand l'heure est venue, Feridoun descend de sa montagne, il apprend de sa mère les crimes de Zohak et jure de mettre en poudre le palais du tyran. Mais voici ce qui advint alors. Zohak, pour faire taire sa conscience, imagine de faire attester, par tous les sages et tous les grands de son empire, « que, comme roi, il n'a semé que la semence du bien, n'a prononcé que les paroles de la vérité, n'a jamais enfreint la justice. » Les grands signèrent par peur cette déclaration mensongère.

Tout à coup se fit entendre à la porte du roi le cri de quelqu'un qui demandait justice. C'était un forgeron nommé Kaweh, auquel on avait pris dix-sept fils pour nourrir de leur cervelle les serpens qui sortaient des épaules du roi. Ce malheureux père venait demander qu'on lui laissât le seul fils qui lui restait. En voyant la singulière attestation que Zohak avait arrachée à la faiblesse des grands, « Kaweh se leva, criant et tremblant de colère ; il déchira la déclaration et la jeta sous ses pieds; puis, suivi de son noble fils, il sortit de la salle en poussant dans les rues des cris de rage... Lorsque Kaweh fut sorti de la présence du roi, la foule s'assembla autour de lui. A l'heure du marché, il courait demandant du secours et appelait le monde entier pour obtenir justice; il prit le tablier avec lequel les forgerons se couvrent les pieds quand ils frappent du marteau, et il le mit au bout d'une lance. »

Kaweh va chercher Feridoun; celui-ci, armé de sa massue à la tête de bœuf, vient assiéger Zohak dans son palais. Il n'y trouve que deux filles de Djemschid, dont le tyran avait fait ses épouses et qui apprennent au vainqueur que Zohak s'est enfui dans l'Hindoustan, où il erre désespéré, se baignant dans le sang pour faire cesser les intolérables douleurs que lui causent les morsures des deux serpens. Bientôt, furieux d'apprendre que ses femmes sont au pouvoir de Feridoun, Zohak s'introduit dans sa ville, mais la population est contre lui. « Toutes les terrasses et toutes les portes étaient couronnées par le peuple de la ville, par tous ceux qui pouvaient porter des armes; les vœux de tous étaient pour Feridoun, car leurs cœurs saignaient de l'oppression de Zohak. »

Feridoun, vainqueur, entraîne son ennemi et le porte dans les cavernes du mont Demavend, le Caucase persan, où il est suspendu les mains clouées au rocher. Y aurait-il là un retentissement du mythe de Prométhée à travers l'Orient?

Ce qui est plus certain, c'est que l'antique insurrection qui renversa la puissance usurpée dont Zohak est le symbole, apparaît dans le récit qui précède comme profondément nationale. Chacun, du toit de sa maison, prend part à la défaite de l'ennemi. On s'écrie : « Quand une bête féroce serait assise sur le trône royal, tous, vieux et jeunes, nous lui obéirions; mais nous ne souffrirons pas sur le trône Zohak, cet impur dont les épaules portent des serpens. » Celui qui a levé l'étendard de la révolte est sorti des rangs du peuple, l'étendard lui-même est un tablier de forgeron. Il est beau de voir ce rustique emblème de l'indépendance nationale, conservé par le respect

des âges, demeurer l'oriflamme de la monarchie persane. Il dura autant qu'elle, et fut porté devant tous les rois, depuis Feridoun jusqu'à Jezdejird. Élargi de règne en règne pour qu'on pût placer les joyaux dont chaque monarque voulait le parer, le glorieux tablier avait atteint une dimension de vingt-deux pieds sur quinze, quand il tomba aux mains des Arabes; il fut alors déchiré et partagé par les vainqueurs, comme l'empire dont il était le palladium populaire et sacré.

Feridoun réorganise la société de Djemschid. « Chacun a son devoir, dit-il; lorsque l'un entreprend l'œuvre de l'autre, le monde se remplit de désordres.... » Puis, Feridoun fit le tour du monde pour voir ce qui était découvert et ce qui était caché; partout où il vit une injustice, partout où il vit des lieux incultes, il lia par le bien les mains du mal, comme il convient à un roi. »

Feridoun marie ses trois fils aux trois filles du roi d'Yemen, union qui fait croire à d'antiques alliances entre les peuples iraniens et les populations arabes; ensuite il partage entre eux le monde : Selm, roi de Roum, c'est-à-dire de l'Occident, et Tour, roi du Nord, c'est-à-dire des populations turques et tartares qui, à cause de lui, ont porté le nom de Touraniennes, se soulèvent contre Iredj, roi de l'Iran ou de la Perse proprement dite. Iredj porte une ame douce et tendre, il ne veut point combattre ses frères, il va au-devant d'eux sans armée, sans défense, il leur dit : « Je ne veux ni l'Iran, ni l'Occident, ni la Chine, ni l'empire, ni la vaste surface de la terre... Je suis las de la couronne et du trône, je vous donne le diadème et le sceau royal; mais soyez sans haine contre moi, je ne vous attaque pas, je ne vous combats pas, je ne demande pas la possession du monde, si cela vous attriste... Je suis habitué à être humble, et ma foi me commande d'être humain. »

Mais Tour, le farouche frère d'Iredj, le Caïn de ce tendre Abel, frappe d'un lourd siége d'or la tête innocente de son frère, qui lui demande la vie d'une manière touchante : « Ne fais pas de mal à une fourmi qui traîne un grain de blé, s'écrie-t-il, car elle a une vie, et la douce vie est un bien. Je me contenterai d'un coin de ce monde où je gagnerai ma vie par le travail de mes mains. » Mais Tour, le père du peuple maudit, achève son crime en poignardant son frère.

Le fratricide envoie au vieux Feridoun la tête de son malheureux fils. Feridoun « pleura dans son amertume si long-temps que l'herbe crut et s'éleva jusqu'à son sein. » Il fut consolé par la naissance d'un fils d'Iredj, qui s'appela Minoutcheher et vengea plus tard sur ses

deux oncles la mort de son père. Les dernières années du grand Ferido un s'écoulèrent dans le deuil et la solitude; enfin il mourut en contemplant les têtes de ses trois fils, et Minoutcheher le remplaça sur le trône.

Sous son règne est placée l'histoire de Zal, père de Rustem, qui est le principal héros du *Livre des Rois*.

Zal naît avec des cheveux blancs comme ceux d'un vieillard; exposé sur le mont Alborz, « qui est près du soleil et loin de la foule des hommes, » il est enlevé par le *simurgh*, oiseau gigantesque et intelligent que je crois l'original du *rokh* des contes arabes et de l'alcyon des *Histoires véritables* de Lucien. Le simurgh nourrit l'enfant avec tendresse, dans son nid, comme s'il eût été un de ses petits. Quand le père de Zal, averti par un songe, vient au pied du mont Alborz pour chercher son fils, le nourrisson du simurgh ne veut pas le quitter : « Tu es donc fatigué de ma compagnie, dit Zal à l'oiseau; ton nid est pour moi un trône brillant, tes deux ailes sont pour moi un diadème glorieux. » Le simurgh lui répondit : « Quand tu auras vu un trône et une couronne, et la pompe du diadème, peut-être qu'alors ce nid ne te conviendra plus; essaie le monde... Emporte une de mes plumes pour rester sous l'ombre de ma puissance, et si jamais on te met en danger, jette cette plume dans le feu; je viendrai aussitôt, comme un nuage noir, pour te porter sain et sauf en ce lieu. Ne laisse pas effacer de ton cœur ton amour envers ta nourrice, car mon ame te porte un amour qui me brise le cœur. »

Zal, retrouvé par son père et investi du royaume de Seistan, devient amoureux de la fille de Mihrab, roi de la race de Zohak l'Arabe, et auquel *tout le pays de Kaboul appartenait*. Que veulent dire ces paroles? Des tribus sémitiques auraient-elles jamais été maîtresses de ces contrées? En ce cas, la tradition poétique aurait conservé le souvenir de faits entièrement oubliés par l'histoire. Zal s'éprend de la fille du roi Mihrab au simple récit de ses charmes; de son côté, la belle Roudabeh, entendant son père louer les qualités héroïques de Zal, est possédée soudain par une violente passion. Elle dit à ses esclaves : « Sachez que je suis folle d'amour, comme la mer en fureur qui jette ses vagues vers le ciel. » En vain les esclaves s'étonnent qu'elle veuille presser contre son sein celui qui fut élevé sur la montagne par un oiseau, et qui a des cheveux blancs comme ceux d'un vieillard. Elle répond : « Mon cœur s'est égaré sur une étoile, comment pourrait-il se plaire avec la lune?... » Les esclaves de l'amoureuse

princesse viennent cueillir des roses près du camp de Zal, et un entretien s'engage entre elles et le héros; la suite de cet entretien est une entrevue nocturne entre les amans. La princesse monte sur le toit de son palais et salue le guerrier, qui lui répond : « Jeune fille au visage de lune, que ma bénédiction et la grace du ciel soient sur toi! Que de fois, dans la nuit, les yeux dirigés vers l'étoile du nord, j'ai prié le Dieu saint, demandant que le maître du monde me laissât voir en secret ton visage! Maintenant ta voix m'a rendu heureux par ces douces paroles si doucement prononcées. » Après cette gracieuse allocution, Zal ajoute avec une naïveté pleine de sens : « Cherche un moyen de réunion, car pourquoi resterions-nous, toi sur les créneaux, moi dans la rue? » La princesse déroule ses longs cheveux noirs et parfumés de musc, et dit au guerrier de s'en servir pour arriver jusqu'à elle. Zal ne profite pas de cette singulière preuve de dévouement, et emploie un moyen plus simple pour arriver auprès de celle qu'il aime. « A chaque moment, leur amour allait croissant; la raison les abandonna, la passion s'empara d'eux jusqu'à ce que le jour parût et que le son des tambours s'élevât des tentes du roi. Alors Zal prit congé de cette lune, il fit de son corps la trame et du sein de Roudabeh la chaîne, et les cils de leurs yeux se mouillèrent de larmes. Ils adressèrent des reproches au soleil, disant : — O gloire du monde! encore un instant; n'arrive pas si subitement.» Zal jeta du haut du toit son lacet, et descendit du palais de sa belle compagne. Mais cet hymen entre un héros de l'Iran et une fille du sang de Zohak ne saurait être d'un facile accomplissement. Il faut que Zal fasse fléchir successivement la volonté de son père et celle du roi; enfin il y parvient. L'union du guerrier persan et de la femme arabe se consomme, et de cette union naît Rustem, le héros par excellence, celui dont la vie se prolongera de siècle en siècle avec la glorieuse destinée de son pays, et couvrira la tradition, chantée par Firdousi, d'une immense auréole.

La naissance de Rustem devait être merveilleuse comme sa vie. Son père, conseillé par l'oiseau protecteur, par le simurgh, ouvre le flanc maternel d'un coup de poignard. Dix nourrices donnèrent leur lait au nouveau-né. Quand il fut sevré, il mangeait autant que cinq hommes. Sam, le vieux héros, va visiter son petit-fils; l'enfant lui dit : « Je ne suis pas fait pour me livrer aux festins, au sommeil, au repos; je désire un cheval et une selle, une cotte de mailles et un casque. Ce que j'aime, ce sont des flèches de roseau; je foulerai aux pieds la tête de tes ennemis. »

Le premier exploit de Rustem est de tuer d'un coup de massue un éléphant furieux; puis il va accomplir une *aventure* assez semblable à celles des romans de chevalerie. Il s'agit de pénétrer dans un château-fort placé au sommet d'une haute montagne. Rustem se déguise en marchand de sel, cache ses compagnons parmi les charges que portent les chameaux, et pénètre ainsi dans la place au moyen d'un stratagème bien des fois employé, ou du moins prêté bien des fois à différens personnages par les historiens de l'antiquité et du moyen-âge.

Firdousi reprend ensuite l'histoire des rois de l'Iran, en racontant la mort de Minoutcheher, qui, sur son lit de mort, adresse à son fils Nouder un discours où se trouve cette phrase mélancolique : « J'ai fondé beaucoup de villes et beaucoup de forteresses, et maintenant je suis dans un tel état, que tu dirais que je n'ai pas vécu, et le nombre des années passées est effacé de mon souvenir. Quand un arbre ne porte que des feuilles et des fruits amers, sa mort vaut mieux que sa vie. »

Nouder, le nouveau roi, mécontenta les grands et le peuple : « les paysans formèrent des armées, dit Firdousi, et les braves demandèrent pour eux-mêmes le pouvoir. » Dans sa détresse, Nouder appelle Sam à son secours. D'autre part, les grands, s'adressant au vieux guerrier, lui disent : « Si Sam le brave voulait s'asseoir sur le trône, quel mal y aurait-il ? » Mais Sam repousse les offres des grands vassaux. L'esprit d'insurrection qui se manifestait quelquefois parmi le bas peuple et les chefs militaires contre le souverain, et le dévouement religieux pour le sang de Feridoun qui protégeait sa famille, sont vivement empreints et contrastent énergiquement dans ce curieux passage.

D'autres dangers menacent le roi. Pescheng, chef des Touraniens, et son fils Afrasiab, se préparent à venger Selm et Tour; en d'autres termes, les nations tartares ou scythiques s'apprêtent à fondre sur la Perse.

Dans cette guerre, le roi d'Iran est fait prisonnier, puis mis à mort par Afrasiab. Celui-ci pose sur sa tête la couronne de Djemschid, et prend la place du roi dans le pays d'Iran. La tradition ne pouvait exprimer plus clairement le fait d'une conquête de la Perse par les populations du nord, comme elle en a subi un si grand nombre depuis les temps héroïques d'Afrasiab jusqu'aux temps les plus récens.

Cette guerre ramène Rustem sur la scène. Firdousi raconte d'abord

comment ce héros se procure une monture digne du cavalier; il fait passer devant lui des troupes de chevaux. « Mais chaque cheval que Rustem attira vers lui, et sur le dos duquel il posa la main, plia sous son effort, et toucha de son ventre la terre. » Enfin paraît un poulain d'une grande vigueur; Rustem « fit voler son lacet royal, et prit soudain dans sa main la tête du poulain pommelé. La mère accourut comme un éléphant furieux, et voulut lui arracher la tête avec ses dents; mais Rustem rugit comme un lion sauvage, et la jument fut étonnée de sa voix. Il lui donna avec la main un coup sur la tête et la nuque, et fit rouler son corps tremblant. »

Par le conseil de son père Zal, Rustem va chercher Kei-Kobad pour le placer sur le trône de Feridoun.

A Kei-Kobad succède Kei-Kaous, le roi aux projets téméraires, aux rêves insensés. Il entreprend dans son orgueil l'expédition du Mazenderan. Le Mazenderan est l'Hircanie des Grecs. Ce nom, à physionomie sauvage, est celui de la province la plus fertile et la plus riante de la Perse. On y recueille le coton et la canne à sucre, et une chanson locale, conservée par Firdousi, célèbre ainsi la gracieuse nature du Mazenderan. « La rose ne cesse de fleurir dans ses jardins, et la tulipe et l'hyacinthe croissent dans ses montagnes. L'air y est doux, la terre y est peinte de fleurs. Il n'y a ni froid ni chaleur; il y règne un printemps éternel. Le rossignol qui chante dans ses jardins, la biche qui erre dans ses vallées, ne se lassent pas de voler et de courir. »

C'est contre cette espèce de paradis que le roi entreprend une guerre funeste. Les enchanteurs et les divs (mauvaises puissances) qui habitent le Mazenderan, font prisonnier Kaous avec son armée. Kaous appelle à son secours l'invincible Rustem. Celui-ci rencontre sur son chemin sept aventures. Tandis qu'il dort, un lion veut le dévorer; mais Raksch, le terrible coursier, foule aux pieds le lion et le déchire. Au moment de mourir de soif dans le désert, le héros est sauvé par un bélier qui lui indique une source. Rustem combat et met à mort un dragon avec l'aide du fidèle Raksch, qui l'a réveillé trois fois, comme Bayard réveille Renaud en frappant du pied son écu. Une magicienne tente de séduire Rustem; mais il prononce le *nom de Dieu*, et elle devient noire et hideuse. C'est le type des enchanteresses de la famille d'Alcine. Après plusieurs autres rencontres, Rustem arrive à la caverne du div blanc, défenseur terrible du Mazenderan. Le trouvant endormi, le héros se garde bien de le tuer dans son sommeil;

mais il l'éveille par un cri, et le combat commence. Rustem et son ennemi s'arrachent l'un à l'autre des lambeaux de chair, le sol est pétri de leur sang. Enfin Rustem enfonce son poignard dans le cœur du div, dont le sang versé sur les yeux de Kaous rend à ce monarque la vue, que les enchantemens lui avaient ravie.

Kaous alors, secondé par Rustem, combat le roi du Mazenderan, et Rustem le perce de sa lance. En ce moment, grace à son art magique, ce roi se change en un quartier de rocher; mais Rustem ne se laisse pas tromper par cette ruse de guerre. Il saisit la lourde pierre que nul dans l'armée n'avait pu mouvoir, la porte devant la tente de Kaous, et force, par ses menaces, l'enchanteur à paraître sous sa forme naturelle. Enfin, il obtient que l'investiture du Mazenderan sera donnée à Aulad, guerrier indigène qu'il protége. Cette investiture accordée à un chef du pays conquis est peut-être le trait le plus historique de cette expédition dans le Mazenderan, qui doit avoir un fondement réel, mais qu'en raison même de sa célébrité, l'imagination des peuples et la crédulité des siècles ont surchargée de fables et de légendes merveilleuses.

Ici s'arrête la traduction de M. Mohl. Pour faire apprécier l'étendue de l'œuvre qu'il a entreprise, je vais continuer à donner l'analyse du *Livre des Rois* d'après Gœrres. Je serai encore plus succinct que je ne l'ai été jusqu'ici; en abrégeant cet abrégé, ma seule intention est de dessiner le contour de la composition gigantesque de Firdousi.

Après son expédition dans le Mazenderan, Kaous en entreprend une autre qui n'a pas beaucoup plus de succès. Séduit par son amour pour la fille du roi du Hamaveran, il est fait prisonnier, et c'est encore le vaillant Rustem qui vient délivrer l'imprudent monarque.

Enfin, le délire de son orgueil est porté au comble. Tenté par les mauvais esprits, il ne se contente plus de régner en paix sur le monde; il veut s'élever vers le ciel pour aller voir ce qui se passe dans les régions interdites à l'homme. Des vautours l'emportent d'abord à travers les airs, puis le précipitent sur la terre. Instruit par cette chute, il se repent de sa folle ambition et s'humilie devant Dieu.

« Laissons le roi Kaous et insérons ici une narration sur Rustem, pleine de couleur et de parfum. » C'est ainsi que le poète annonce le récit assez insignifiant d'une chasse entreprise par Rustem sur les terres ennemies et de la bataille qui s'ensuivit.

Ces grandes chasses, qui durent plusieurs jours, quelquefois plusieurs semaines, qu'on entreprend à la tête d'une petite armée, sont tout-à-fait dans les mœurs de l'Asie. En même temps, l'espèce de

défi qui consiste à chasser joyeusement sur le territoire d'un ennemi est exprimée ici à peu près dans les mêmes termes que dans la fameuse ballade anglaise, *la Chasse de Cheviot*, que le classique Addisson a comparée à un chant d'Homère : « Percy, du Northumberland, fit vœu à Dieu qu'il chasserait dans les montagnes de Cheviot pendant trois jours, en dépit du vaillant Douglas et de tous ceux qui pourraient être avec lui.... »

Une autre histoire, que Firdousi nomme à bon droit *pleine de larmes*, c'est la célèbre et touchante aventure de la mort du fils de Rustem, l'infortuné Zohrab. Le poète commence par retracer la romanesque naissance du jeune héros avant de raconter sa mort. Dans une chasse entreprise, comme la précédente, sur les frontières du Touran, Rustem avait perdu son bon cheval Raksch; Rustem sans Raksch, c'est comme Renaud sans Bayard. Accueilli par l'hospitalité empressée et tremblante du roi de Semenkan, Rustem dormait, après avoir bu largement, quand la belle Tehminé vient, dans la nuit, lui offrir son amour. Les prouesses du guerrier avaient fait naître dans le cœur de la jeune fille un sentiment non moins exalté que tendre, et qui s'exprime dans des termes que ne désavouerait pas l'héroïne d'un roman de chevalerie, sauf je ne sais quoi de grandiose et d'un peu sauvage, où l'on sent une poésie plus lointaine et plus naïve.

« Mille récits de tes exploits, lui dit-elle, sont parvenus à mes oreilles. Je sais que tu ne crains ni les lions, ni les crocodiles, ni les mauvais génies. A travers la nuit sombre tu marches seul vers le Touran, tu dors sur le sol ennemi, tu rôtis pour ta nourriture un âne sauvage, tu fais pleurer l'air avec ton glaive. Saisi de crainte à cause de toi, l'aigle n'ose voler, et le serpent de mer sort des flots. » La princesse termine l'aveu de sa tendresse en promettant à Rustem de lui faire retrouver son cheval, et cet argument, réservé pour le dernier, n'est pas, on peut le croire, le moins puissant de ceux qu'elle emploie pour obtenir du héros qu'il réponde à son amour.

Rustem s'éloigne aux premiers rayons du jour, et laisse à la belle Tehminé un bracelet, en lui demandant, si elle a un fils, de le placer au bras de cet enfant. Un fils naît en effet; sa mère lui donne le nom de Zohrab. Un jour il se présente devant elle et lui dit : « Apprends-moi pourquoi je suis plus fort que mes compagnons, pourquoi ma tête s'élève vers le ciel, et quelle est ma race? Quand on me demande quel est mon père, que dois-je répondre? Si tu me caches son nom, je ne te laisserai pas vivante sur la terre. — O mon

fils! répond la mère épouvantée, réjouis-toi, tu es le fils de Rustem; c'est pour cela que tu es plus grand que le ciel! » Mais il ne faut pas que le roi de Touran, Afrasiab, connaisse ce mystère. Elle recommande donc le secret à Zohrab. Celui-ci s'écrie : « Je veux rassembler une armée de braves, je veux aller chercher vengeance dans l'Iran, je précipiterai Kaous du trône, je donnerai à mon père la couronne et l'armée, je le placerai sur le trône royal. » Plein d'enthousiasme pour son glorieux père, Zohrab se met en campagne, et va combattre les Iraniens. Bientôt le roi Kaous envoie chercher Rustem pour venir à bout du jeune guerrier, auquel nul ne peut résister.

La destinée, qui menace l'un par l'autre le père et le fils, commence à s'appesantir sur eux à leur insu. Rustem tue un guerrier touranien que la mère de Zohrab avait secrètement chargé de faire connaître à son fils le héros qui lui avait donné le jour. Un autre trompe le jeune homme, avide de découvrir son père parmi les guerriers de l'Iran qu'il contemple du haut d'un château-fort, et qu'on lui nomme, comme Hélène, sur le rempart d'Ilion, nomme les héros de la Grèce à Priam. Bientôt Zohrab s'élance dans la plaine et va demander au roi Kaous le combat singulier contre un de ses braves. C'est Rustem qui vient répondre à ce défi chevaleresque. Ils combattent. Rustem s'étonne d'une résistance qu'il n'a pas encore rencontrée. Zohrab éprouve un singulier éloignement à continuer la lutte. Il le dit à Rustem. Rustem ne l'écoute point, et jette autour de son ennemi le lacet dont se servent les héros de Firdousi. Le jeune homme brise le lacet et terrasse le vieux guerrier. Le lendemain même discours de Zohrab : « Pourquoi combattre? Livrons-nous plutôt ensemble aux joies d'un banquet, car mon cœur éprouve pour toi de l'amour.... » Mais le vieux Rustem s'obstine à la guerre, sans vouloir dire son nom à Zohrab.

Zohrab jette à terre son ennemi et se prépare à lui couper la tête. Le rusé Rustem lui dit : « O brave! ce n'était pas ainsi que j'avais coutume de faire. La première fois qu'on abat un adversaire, on ne lui coupe pas la tête, même dans l'emportement de la colère; mais, quand on le renverse pour la seconde fois, alors abattre une tête, c'est agir en lion. Telle a toujours été mon habitude. » Ce discours persuade Zohrab, et il épargne le vieillard. Le troisième jour a lieu un troisième combat. Celui-ci dure depuis l'aube jusqu'au soir. Enfin Rustem, après une lutte terrible, fait tomber Zohrab, et lui porte un coup de son poignard. Le jeune homme s'écrie : « C'est mon amour pour mon père qui m'a donné la mort! Je le cher-

chais. J'aurais voulu voir son visage, et ce désir me coûte la vie..... Mais toi, quand tu nagerais dans les eaux comme un poisson, quand tu t'enfoncerais dans les ténèbres de la nuit, quand tu volerais dans l'espace comme un oiseau, quand tu te cacherais au ciel parmi les étoiles, tu n'échapperais pas à ta perte, car Rustem te demandera vengeance de ma mort, quand il apprendra que son fils est venu de Touran, conduit par son amour, et qu'il a été victime de la perfidie d'un vieillard. »

Cette reconnaissance, ainsi amenée, est profondément pathétique. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la résignation de Zohrab, qui console son père, c'est la douleur de Rustem, et surtout celle de la mère de l'infortuné Zohrab en présence du cercueil de son fils. « Elle frappa son visage, elle tomba sur la terre, elle ne pouvait plus parler, elle avait perdu tout sentiment; on eût dit que le cours de son sang s'était arrêté. Enfin, la malheureuse revint de son évanouissement, et ses lamentations recommencèrent... Elle prit l'ornement de tête de son fils, et elle pleura. Elle pressa sur son sein les sabots du cheval qui avait porté le héros au jour du combat. L'animal se tenait près d'elle tout étonné; elle lui baisait tour à tour les yeux et la tête, elle baignait ses pieds d'un torrent de sang; elle prit le royal vêtement de Zohrab et l'embrassa comme son enfant. La terre fut rougie du sang de ses yeux. Elle plaça devant elle la cuirasse, la cotte de mailles, l'arc, la lance, la massue et le glaive du jeune homme; elle frappa sa tête de la lourde massue, et, dans l'amertume de ses souvenirs, elle déchira de nouveau son sein; elle prit la selle, et la bride, et le bouclier, et les pressa contre ses joues; elle prit le lacet de Zohrab et le déploya sur la terre. Elle pleura sur tout ce qu'il avait possédé, et se lamenta sans mesure. Elle tira le glaive de Zohrab, coupa la bride du cheval, et le laissa aller en liberté. Elle donna aux pauvres la moitié de ses trésors. Vêtue de noir, elle gémit jour et nuit sans relâche, jusqu'à ce que la pauvre désolée expirât dans sa douleur, et fût rejoindre son bien-aimé Zohrab. »

Après la touchante histoire de Zohrab vient celle de Siavesch. C'est la vieille aventure de Phèdre et de l'impératrice du roman des *Sept sages*. La reine veut séduire le fils de son époux, et, comme la femme de Putiphar, accuse celui qui l'a repoussée. Siavesch sort victorieux de l'épreuve du feu, dont l'origine orientale et non chrétienne est attestée par ce passage et par celui du *Ramayana*, dans lequel la belle Sita prouve son innocence par le même moyen.

Bientôt le jeune prince est victime de la générosité des sentimens

que Rustem, son maître, lui a inspirés. Le roi des Touraniens, Afrasiab, a fait des propositions de paix, et, sur la demande de Siavesch, lui a envoyé cent otages. Kaous, avec son impétuosité ordinaire, condamne les négociations entreprises par son fils et demande les otages pour les pendre. Siavesch ne peut consentir à ce manque de foi, il aime mieux quitter son armée, et, sous un nom supposé, aller cacher sa destinée à la cour d'Afrasiab. Celui-ci l'accueille avec tendresse et lui donne en mariage une de ses filles, bien que les devins aient annoncé qu'un de ses petits-fils doit détruire le pays de Touran, et qu'il craigne, en unissant sa fille à un héros iranien, de hâter l'accomplissement de cette prédiction. Cependant Siavesch finit par exciter l'envie du frère d'Afrasiab, et le roi de Touran lui-même ordonne sa mort.

Mais bientôt naît ce fils annoncé comme le fléau des Touraniens. C'est Khosrou, dans lequel on est porté à reconnaître Cyrus. Malcolm fait remarquer quelle est, à travers bien des différences, la coïncidence qui se trouve entre le récit d'Hérodote et celui de Firdousi. « Un petit-fils naît à un roi qui, craignant pour sa propre sûreté, cherche à se défaire de cet enfant et charge de ce soin son ministre. L'enfant est conservé par la personne qui avait ordre de le faire périr. Le monarque le sait et consent à le laisser vivre. Le jeune prince fait ensuite la guerre à son grand-père, dont l'armée se trouve être commandée par le même ministre (1). » Certes, ces analogies, sans parler de celle du nom, sont frappantes. On peut remarquer, en outre, l'extrême ressemblance de toute cette histoire avec celle de Romulus, qui disparaît aussi du milieu des siens, comme nous le verrons tout à l'heure de Khosrou. C'est une raison de plus de ne voir qu'une légende dans ce que racontent les premiers chapitres de Tite-Live. Les innombrables batailles de Khosrou contre Afrasiab paraissent être un vague souvenir des expéditions de Cyrus contre les Scythes. Xénophon dit positivement (2), en deux endroits, que, de son temps, des chants célébraient les aventures et les exploits de Cyrus. Dans ces chants populaires se conservait probablement la tradition qui a fourni la base de cette partie du *Livre des Rois*.

Ici ces guerres qui, dans la réalité, furent causées par des inimitiés nationales et par les causes politiques et géographiques qui, à toutes les époques, ont mis aux prises les habitans de la Perse et leurs

(1) *Histoire de la Perse*, par Malcolm, traduction française, pag. 334.
(2) Préface de Gœrres, pag. 153.

sauvages voisins du nord; ces guerres ont pour motif la vengeance du meurtre du Siavesch. L'expiation du sang par le sang est le principe des mœurs et des sentimens héroïques de la Perse, comme des mœurs et des sentimens germaniques.

Un fils d'Afrasiab est fait prisonnier par les Iraniens. Le jeune prince, menacé de la mort, s'écrie qu'il a été l'ami de Siavesch, qu'il a pleuré son malheur et maudit ses meurtriers. Saisi de pitié, un guerrier va porter ces paroles à Rustem; mais celui-ci, indigné, s'écrie : « Tu songes peu au sang du noble fils de Kaous. Il faut qu'un chagrin profond soit préparé pour le cœur d'Afrasiab, une peine qui ne s'épuise jamais. »

Au milieu de ces interminables combats se dessine la grande figure de Rustem. Outre la guerre générale, il accomplit encore d'autres exploits qui lui sont particuliers; telle est sa singulière aventure avec le div Akwan. Celui-ci saisit Rustem et l'enlève dans les airs, après quoi il lui demande s'il préfère être jeté dans l'océan ou précipité sur la terre. Rustem, qui comprend la malice du mauvais génie, choisit la terre, sachant bien que ce sera pour son ennemi une raison de le laisser tomber dans la mer. C'est ce qui arrive en effet; mais le héros tire son glaive de la main droite pour écarter les monstres marins, tandis qu'il nage du bras gauche, et gagne ainsi le rivage.

La fin de Khosrou ne ressemble exactement à aucune des différentes versions de la mort de Cyrus, telles que la racontent les auteurs anciens; mais, légende pour légende, celle-ci est belle et touchante.

Après soixante années de règne, Khosrou est saisi d'une pensée triste. « Jusqu'ici j'ai été juste, mais si j'allais devenir comme Zohak, Tour ou Kaous. » Poursuivi par cette crainte, il demande à Dieu de l'ôter de ce monde. L'ange Serosch lui apprend dans un songe que son vœu a été exaucé. Alors le roi rassemble ses guerriers, leur partage ses trésors, nomme un successeur, et se met en route vers la montagne sur le sommet de laquelle il doit disparaître. Tout le peuple pleure son roi et veut le suivre; Khosrou invite ceux qui l'accompagnent à retourner dans leur patrie. Un petit nombre de braves demeure. Il leur dit adieu durant la nuit; et, quand l'aurore paraît, ils ne trouvent plus leur roi au milieu d'eux. Mais nul de ceux qui ont été témoins de sa disparition merveilleuse ne doit revenir parmi les hommes; surpris par une tourmente, tous périssent, ensevelis sous la neige.

Ce dénouement semble une altération de la tradition que rapporte Hérodote, et selon laquelle Cyrus aurait péri au-delà de l'Oxus, pen-

dant une expédition contre les Massagètes. Dans ces contrées septentrionales, il a pu être enseveli sous la neige avec son armée. Seulement la vanité nationale du peuple aurait fait de ce désastre, d'où personne n'était revenu, le départ mystérieux de Khosrou pour l'autre monde.

Nous arrivons à des noms connus de l'histoire. A Khosrou, qui est bien vraisemblablement Cyrus, succède Lohrasp, dont le fils, Gustasp, porte certainement le même nom qu'Hystaspe, père de Darius; mais la vérité historique se borne presque aux noms et à quelques rares et incertaines allusions à des faits réels. Gustasp est, dans Firdousi, le héros d'une aventure des plus romanesques. S'étant brouillé avec son père, il fuit déguisé dans le pays de Roum, c'est-à-dire dans l'empire grec, plaît à la fille de l'empereur (Kaisar), l'épouse, tue un monstre, et revient dans son pays à la tête d'une armée. Je serais porté à croire que cette histoire romanesque, dans laquelle figure le *César* de Constantinople, est d'origine plus récente que le reste de la tradition, et ne se lie à aucun des souvenirs antiques de la Perse.

Mais à côté de cet épisode purement fictif se trouve mentionné un évènement véritable et d'une haute importance historique, l'établissement de la religion de Zoroastre (Zerduscht). Tout porte à placer la venue de ce grand réformateur vers le temps d'Hystaspe ou de Darius, et c'est sous Gustasp que Firdousi fait apparaître le saint vieillard, pour abolir le culte des idoles et fonder ou plutôt renouveler le culte du feu, qui remonte à Djemschid (1). Il apporte la flamme céleste du paradis, où il a conversé avec Dieu. Il vient montrer aux hommes la foi véritable, et leur enseigner la loi. Ces expressions sont remarquables; elles font voir à quel point l'empreinte de l'antique religion de la Perse sur la tradition subsistait encore au temps de Firdousi, après quatre siècles d'islamisme.

Le mahométan Firdousi fait parler Zoroastre à peu près comme l'eût fait parler un Guèbre. Dans plusieurs endroits de son poème, ses personnages discourent et agissent suivant l'esprit de la religion de Zoroastre. Cependant, malgré les soupçons qui se sont élevés sur son orthodoxie, Firdousi était un musulman sincère. Ses professions de foi sont fréquentes et énergiques. Il n'a donc jamais pu introduire dans la tradition l'esprit du magisme; mais il l'y a souvent conservé : c'est une preuve de sa fidélité pour cette tradition, qu'il res-

(1) Préface de M. Mohl, 37.

pectait et suivait encore, même quand elle s'écartait de sa croyance; c'est un mérite de plus qu'a pour nous son poème.

La mort du vieux roi Lohrasp, massacré à Balkh avec quatre-vingts prêtres qui, le Zend-Avesta à la main, priaient devant le feu sacré, se rattache évidemment à la tradition ordinaire du massacre des mages, immolés avec Zoroastre lui-même. Ce qui concerne ce législateur dans le *Livre des Rois* est ce qu'on possède de plus ancien sur sa vie et sur l'établissement de son culte, et le silence de Firdousi fait justice des fables contenues dans les ouvrages persans postérieurs, fables puériles et très probablement imaginées plus tard.

Sous le règne de Gustasp paraît sur la scène son fils Isfendiar, le plus brillant héros de l'Iran après l'invincible Rustem.

Isfendiar est présenté dans le *Livre des Rois* comme le grand propagateur de la religion de Zoroastre. Ses conquêtes sont celles du culte nouveau. En outre, on incline à voir en lui Xercès, fils de Darius Hystaspe, comme Isfendiar est fils de Gustasp. S'il en était ainsi, les expéditions du père et du fils contre les Grecs, ces expéditions dont l'immense appareil a été tant célébré, et probablement tant amplifié par les vainqueurs (1), ne seraient représentées dans la tradition persane que par la mention rapide et insouciante d'une expédition d'Isfendiar dans l'ouest. C'est que la tradition nationale n'enregistre pas volontiers les défaites, c'est que ces évènemens si importans pour les destinées de l'Occident se passaient loin du centre de l'empire persan, et n'y ont retenti que faiblement. Les luttes ignorées des populations de la Perse contre les populations scythiques, et le rôle qu'ont joué dans ces luttes quelques chefs militaires des provinces du nord et de l'est, voilà ce qui a vécu dans la mémoire des masses, voilà ce qui a inspiré les chants des poètes. Il n'y avait point de place dans ces chants pour une guerre qui intéressait la civilisation du monde, mais qui ne touchait pas l'Orient. L'Orient a célébré Rustem et Afrasiab, personnages inconnus à l'Occident; il s'est tu sur Xercès et sur Thémistocle. Singulières vicissitudes de la renommée! Ce que Pascal dit de la vérité, on peut le dire plus justement de la gloire : Quelques degrés du méridien décident de l'illustration des hommes, célèbres en deçà, ignorés au-delà!

Il y a un singulier rapport entre la destinée d'Isfendiar et celle du

(1) Hérodote, et après lui Isocrate et Plutarque, portent le nombre des soldats de Xercès à cinq millions environ; mais Diodore de Sicile, Pline, Ælien, s'accordent pour en retrancher les quatre cinquièmes. (Malcolm, *Histoire de Perse*, I, 347.)

fils de Pelée; son corps est invulnérable, sauf en un point où la mort doit le frapper. Enchaîné impitoyablement par son père, quand on vient le chercher pour aller guerroyer, il refuse; et on le décide à combattre en lui apprenant la mort d'un ami qui était le Patrocle de cet Achille. Mais ce héros, si brillant qu'il soit, doit tomber sous les coups de Rustem. Le vieux roi a promis à Isfendiar de lui abandonner le sceptre et la couronne; pressé par l'impatience de son fils, il se décide à lui ordonner d'accomplir un exploit périlleux, d'aller s'emparer de Rustem, et de l'amener chargé de liens. Le héros, sous le poids d'un pressentiment sinistre, entreprend, malgré les craintes de sa mère, cette expédition, dont il comprend le vrai motif, et dont il prévoit le triste dénouement.

Arrivé dans le Seistan, patrie de Rustem, Isfendiar envoie vers lui son fils Bahman et dix mobeds pour lui faire part des ordres du roi et l'engager à s'y soumettre. Le jeune envoyé arrive sur une montagne, au lieu où se plaisait à chasser le héros du Seistan, et de là découvre un homme « qui, par sa taille, ressemblait au mont Bisoutoun. Il tenait, en guise de massue, un tronc d'arbre, avec lequel il avait tué un âne sauvage; il portait sa proie vers le feu sans effort, comme si c'eût été un oiseau. » Ce géant était Rustem. Rustem embrasse le fils d'Isfendiar, et, avant d'entendre son message, l'invite à manger avec lui. Ceci est dans les mœurs homériques et dans les mœurs de l'Orient.

Rustem mange comme un lion, et, quand Bahman a fait son message, il reçoit cette réponse : « Personne ne m'a jamais chargé de liens... Mais viens vers moi avec ton armée, nous passerons deux mois ensemble, vivant joyeusement; nous chasserons et banquetterons; je t'instruirai dans l'art de la guerre, car tu es jeune et je suis vieux. (Rustem a déjà vécu sept siècles.) Quand tu voudras me quitter, je t'ouvriraimes trésors et t'accompagnerai moi-même vers le roi, afin que la haine s'éloigne de son ame. »

Isfendiar répond qu'il ne peut se dispenser d'obéir à son père, mais il ajoute : « Dieu m'est témoin, ô homme pur! que mon cœur saignera de te voir porter des liens. Le roi m'a promis la couronne; dès que je l'aurai placée sur ma tête, je te renverrai avec des présens dans ta patrie. »

Aucun des deux ne peut céder avec honneur : il faut donc combattre. En attendant, Rustem s'assied à la droite d'Isfendiar sur un siége d'or, et ils se livrent ensemble à la joie du festin. Les deux guer-

riers se racontent mutuellement la longue histoire de leurs exploits, entremêlée de bravades cordiales et de gaietés héroïques.

« Isfendiar prit en souriant la main de Rustem, et dit : « Tu es « plus fort qu'un lion, tu as la poitrine et les épaules d'un dragon. » En même temps il lui serra la main, de sorte que le sang jaillit sous les ongles; mais l'homme pur demeura immobile. Le vieillard rit du jeune homme, et, prenant sa main, il dit : « Heureux Gustasp! « d'avoir un fils tel qu'Isfendiar! » En prononçant ces mots, il lui pressa si fortement la main, que le visage du brave devint rouge et que ses ongles ruisselèrent de sang. Isfendiar se prit à rire, et dit : « Bois à « cette heure, je te combattrai demain; quand je t'aurai terrassé, je « te délivrerai de tout souci et de tout mal, et je te comblerai de ri- « chesses. » Rustem répondit en riant : « Ainsi, demain, au lieu de « vin nous verserons du sang. Homme contre homme, avec le glaive « et la massue, nous accompagnerons le chant de guerre; alors tu « connaîtras ce qu'est le combat des héros. Je t'enlèverai de ta selle, « je te porterai devant mon père Zal, je te placerai sur un trône d'or, « et je déploierai mes richesses devant toi, pour que tu choisisses ce « qui te plaira. »

Voilà de la courtoisie héroïque, et, en lisant cet entretien des preux de l'Iran, on peut s'écrier comme Arioste :

O gran bontà dei cavalieri antichi.

Le lendemain, les deux champions brisent d'abord leurs lances l'un contre l'autre, puis ils saisissent le glaive et la massue, et s'attaquent avec fureur. Les flèches d'Isfendiar percent la peau de tigre, vêtement jusque-là impénétrable, de Rustem. Le héros et son coursier sont couverts de blessures; Isfendiar n'en a reçu aucune, son corps est *fée*, comme disaient les romanciers du moyen-âge. Rustem, criblé de plaies, n'en traverse pas moins à la nage le fleuve qui le sépare de sa demeure, et il échappe ainsi à son adversaire, qui croyait déjà triompher. Dans sa détresse, il appelle le simurgh, l'oiseau qui a nourri son père et qui protége sa race; le simurgh vient guérir ses blessures et lui enseigner les moyens de vaincre Isfendiar. Zoroastre avait enchanté les armes de ce guerrier; il avait aussi versé une eau magique sur sa tête pour le rendre invulnérable; mais, pendant cette opération, Isfendiar avait fermé les yeux, et le charme n'avait pu s'étendre à eux. Ainsi Achille, tenu par le talon tandis qu'on le trempait dans les eaux du Styx, était

vulnérable seulement par cet endroit; ainsi la tradition germanique raconte que le sang du dragon dans lequel se lava Sigurd produisit le même effet sur toute sa personne, excepté sur l'espace qu'une feuille de saule, tombée par hasard, couvrit pour son malheur. La coïncidence et la diversité des trois récits méritent d'être remarquées.

Le simurgh ne se contente pas d'apprendre à Rustem le secret de la faiblesse d'Isfendiar, il lui découvre le moyen d'en triompher. A une branche d'orme est attachée la vie du fils de Gustasp. Instruit par le simurgh, Rustem coupe le rameau fatal, le durcit au feu, y adapte un fer de flèche, et lance le trait magique dans les yeux d'Isfendiar, qui tombe blessé mortellement.

Ici encore on peut relever une singulière ressemblance de la tradition persane avec la tradition germanique. Quoi de plus semblable à la branche d'orme par laquelle périt Isfendiar, que le rameau de Mistelstein qui tue Balder (1)?

Le mourant parle à son vainqueur sans haine, et lui confie son fils Bahman : Rustem pleure sur son ennemi tombé, et tous pleurent sur Rustem, car les sages ont prédit que le lot de la mort doit échoir à celui qui aura tué Isfendiar. En effet, cette catastrophe approche, et le héros contemporain des générations écoulées, celui qui restait depuis sept siècles debout, à côté du trône occupé tour à tour par Kobad, Kaous, Khosrou, Lohrasp, Gustasp, comme s'il eût été une incarnation immortelle du génie héroïque de l'Iran, Rustem doit tomber à son tour. Mais ce n'est pas la force, c'est la trahison qui l'abattra : dernier rapport de ce personnage avec le héros grec et le héros germanique, avec Achille et Sigefrid.

Un frère de Rustem, Schégad, concerte avec un roi de Caboul la mort du héros. Le roi de Caboul invite sous un semblant d'amitié Rustem à venir le visiter dans ses états; puis il fait creuser des fosses que l'on remplit de lances, de glaives, de pieux aigus, et qu'on recouvre avec soin de branchages. On sert à l'hôte illustre un joyeux festin dans la forêt; après le festin, le roi de Caboul propose à Rustem une grande chasse; Rustem monte à cheval, et, guidé par le perfide Schégad, arrive au bord d'une des fosses creusées pour le perdre. Raksch flaire la terre fraîchement remuée, se dresse et piétine sans vouloir avancer; mais Rustem, que sa destinée aveugle,

(1) Voyez sur ce mythe mon analyse des *Dieux du Nord*, poème d'OElenschlæger, *Littérature et Voyages*, p. 173.

le frappe du fouet : la terre cède sous les pieds de Raksch; cheval et cavalier tombent ensemble, et sont percés tous deux.

Le héros jette un profond soupir : « On t'a appelé le fort, s'écrie-t-il, et maintenant tu es tombé là d'où tu ne peux revenir, et pour toi il n'est plus d'espoir de vengeance. » Cependant il rassemble toute sa vigueur, fait un immense effort, parvient à s'arracher aux pieux qui le transpercent et s'élance hors de la fosse. Là il trouve le traître Schégad, et, plein de ruse à son dernier moment, il lui dit : « Apporte-moi mon arc et place deux flèches devant moi; il ne convient pas que je demeure ainsi désarmé : si un lion passait ici cherchant sa proie, je ne pourrais me défendre contre lui. » Schégad fut chercher l'arc, le banda, le plaça près du mourant, et il se réjouissait de la mort de son frère, quand le héros, faible et épuisé de sang, tendit l'arc et y plaça une flèche. Schégad craignit le trait et la vengeance de son frère, et il s'élança derrière un arbre; mais l'âge avait enlevé la moëlle du tronc, et la flèche perça d'un coup l'arbre et Schégad. »

Ainsi, Rustem tué comme Sigefrid, par trahison dans une chasse, comme lui, avant de mourir, a encore la force de se venger de son meurtrier. La ressemblance entre les destinées des deux héros se soutient jusqu'au bout.

A partir de la mort de Rustem, je suis privé du secours qui me soutenait jusqu'ici. M. Gœrres interrompt en cet endroit la version incomplète, mais pleine de vie et de couleur, qu'il a donnée du *Livre des Rois*. Pour le reste du poème, il se borne à une analyse aride qu'il serait impossible d'analyser elle-même, à moins de tomber dans une extrême sécheresse. Je me contenterai d'indiquer, sans presque les tracer, les linéamens de la tradition. C'est ainsi qu'en géométrie on indique par des points certains contours qui ne font pas partie de la figure, mais qui complètent la démonstration.

A mesure qu'on avance dans la série des siècles, la tradition épique se rapproche davantage de l'histoire. Artaxerce Longuemain porte chez Firdousi le même nom, suivi de la même épithète (Ardeschir Dirasdust); Darab est Darius, seulement on a confondu deux princes de ce nom, le cruel Darius Ochus et le prince débonnaire qui fut vaincu par Alexandre. Mais ces confusions sont dans la nature et dans le génie de la tradition populaire. Ainsi, au moyen-âge, dans le Charles des romans carlovingiens, on a confondu la lutte de Charles-Martel contre les Sarrasins, la grandeur de Charlemagne et l'impuissance impériale de Charles-le-Chauve et de Charles-le-Gros.

Pour Alexandre, il a pris place parmi les rois de Perse; il figure à

son rang dans leur histoire. Ici la tradition est juste et la poésie est vraie. Le Macédonien ne s'était-il pas fait Persan après sa victoire? N'avait-il pas adopté le costume et les mœurs des vaincus? Ne voulait-il pas faire de Babylone le centre d'un grand empire d'Orient? Aussi l'Orient l'a adopté, et dans l'Arabie, dans la Perse et dans l'Inde, sous la tente de l'Afhgan et jusqu'aux frontières de la Chine et aux rives de Java, la renommée de Sékander est aussi grande qu'en Europe, et plus populaire. L'Alexandre de Firdousi n'est pas celui de Quinte-Curce; c'est, à peu de chose près, celui des *Gesta Alexandri magni* du moyen-âge, biographies légendaires qu'ont suivies les poèmes chevaleresques. Quand notre Alexandre de Bernai écrivait le sien sous Philippe-Auguste, il ne se doutait guère que la plus grande partie des aventures qu'il racontait dans ce vers alexandrin qu'il n'a pas inventé, mais auquel il a donné son nom, avaient été déjà traitées, depuis deux siècles, par un poète né dans le pays qu'Alexandre traversa pour aller chez Porus. Il est curieux de voir l'Homère persan et le trouvère français se rencontrer aux pieds d'Alexandre.

La source à laquelle tous deux puisaient, à travers différens intermédiaires, était la tradition grecque, telle qu'elle était née spontanément dans les diverses parties de l'empire d'Alexandre. Cette tradition, écrite d'abord en grec, passa dans les langues orientales qui devaient plus tard la rendre à l'Occident; d'autre part, elle fut traduite en latin, et par cette voie tomba dans la littérature vulgaire du moyen-âge. Tel fut son prodigieux chemin à travers le monde et à travers les siècles.

Bien que l'origine grecque de la tradition sur Alexandre soit prouvée (1), cette tradition n'en contient pas moins, chez Firdousi, certaines portions incontestablement orientales. Ainsi, ce n'est qu'en Perse qu'a pu naître l'idée de faire d'Alexandre le fils d'un roi du pays et le frère aîné de Darius, de sorte que la victoire d'Arbèle se trouve n'être autre chose que le triomphe de la légitimité. L'orgueil national ne saurait mieux se tirer d'une défaite qu'en absorbant ainsi le vainqueur dans le peuple qu'il a conquis.

De temps en temps le récit de Firdousi s'écarte des *gesta* et des poèmes de l'Occident, pour donner place à quelques interpolations, surtout arabes; mais, dans l'ensemble, ce récit et celui des *gesta* s'accordent : ce sont deux échos du même retentissement.

(1) Voyez la préface de M. Mohl (pag. 49). — M. Mohl cite un passage décisif du *Modjmel-al-Tewarikh*.

Les successeurs d'Alexandre ne figurent point dans le *Livre des Rois*. Les annales poétiques de la nationalité persane n'ont pas mentionné ces princes étrangers qui n'héritèrent point de la politique d'Alexandre. Alexandre s'était fait Persan, eux demeurèrent Grecs. La persistance incroyable de la civilisation grecque au centre de l'Asie a été révélée de nos jours par les nombreuses médailles trouvées dans l'Afghanistan et dans la Transoxane, et sur lesquelles on voit le type hellénique se maintenir, même sous les rois scythes, destructeurs des dynasties macédoniennes. Cette époque, purement grecque, manque et devait manquer dans l'épopée persane de Firdousi. Les rois arsacides ou parthes, qui soutinrent de si glorieuses guerres contre les Romains, en dépit de ces triomphes, ont peu occupé le chantre de la tradition nationale; c'est qu'eux-mêmes, bien que leur race fût alliée à celle de l'Iran, bien qu'ils eussent délivré le pays de la domination des conquérans grecs, n'ont jamais été considérés par les historiens persans comme ayant continué dans sa pureté l'ancienne civilisation du pays. Ils mêlèrent des superstitions étrangères aux doctrines de Zoroastre; l'unité du vieil empire n'existait plus; la Perse était alors divisée en une foule de principautés. Firdousi dit, en parlant des Arsacides : « C'était comme si aucun roi n'avait gouverné la terre; ils n'accomplirent rien de grand. Alexandre, ajoute-t-il, l'avait ainsi ordonné, afin que *Roum* conserve sa splendeur. » Singulière extension de la puissance d'Alexandre à des dynasties qui ont renversé les dynasties fondées par ses successeurs!

L'avénement des Sassanides fut la résurrection de l'unité, de la religion et de la nationalité persane. Ici le poète est sur le terrain de l'histoire. On retrouve chez lui à peu près complète la succession réelle des rois de Perse depuis Ardeschir Babekan jusqu'à Yezdejird. Mais dans cette série sont entremêlées bien des fables, bien des histoires merveilleuses et romanesques. En approchant des temps modernes, il semble que la tradition perd de sa naïveté, de sa simplicité, de sa grandeur. Mais, dans cette partie, la maigre analyse de Gœrres ne peut suffire, et, pour prononcer, il faut attendre que M. Mohl ait mis à fin sa vaste entreprise.

J'en ai dit assez pour qu'on ait une idée de ce qu'embrasse et contient l'immense poème de Firdousi; j'ai présenté, comme font les géologues, une coupe de la montagne dans laquelle l'œil peut compter toutes les couches et tous les âges de la tradition persane. Il est visible que le *Livre des Rois* est l'œuvre la plus nationale qui fut jamais. C'est par là qu'il est profondément épique, car la nationalité est l'ame de

l'épopée. Le fond des épopées les plus célèbres, c'est toujours la lutte de deux races, de deux civilisations, de deux mondes. Le monde grec et le monde asiatique combattent l'un contre l'autre au pied des remparts de Troie. Quel est le sujet des épopées carlovingiennes du moyen-âge? N'est-ce pas le combat des populations chrétiennes de l'Europe contre les populations musulmanes de l'Orient? De même le *Livre des Rois* roule en très grande partie sur la guerre des peuples de l'Iran, ou de la Perse proprement dite, contre les hommes du Touran, c'est-à-dire contre les tribus du Nord. Cette guerre est, en effet, presque toute l'histoire de la Perse depuis les anciennes expéditions contre les Scythes jusqu'à l'occupation de l'empire par la race turque des Cajars, qui le possède aujourd'hui. Le *Livre des Rois* est le récit de cette grande lutte durant l'ère qui précéda l'invasion mahométane. Inspiré par un sentiment pareil à celui qui a inspiré les poètes épiques de l'Occident, Firdousi n'a pas procédé comme eux. L'épopée homérique, qui est le type de l'épopée occidentale, demande un grand fait à la tradition, et, dans ce grand fait, elle concentre, pour ainsi dire, toute la vie historique du peuple pour lequel elle est faite. L'*Iliade* montre la Grèce armée contre l'Asie, les dieux partagés entre les deux races qui sont aux prises, et tout cela au sujet d'un fait particulier, la colère d'Achille.

Quand on arrive à des époques moins naïves, on voit les poètes employer des moyens détournés et ingénieux pour ramener au sujet déterminé du poème les grandes phases de la destinée nationale. C'est ainsi que Virgile a fait dérouler par Anchise l'histoire future de Rome aux yeux d'Énée, et l'a gravée sur le bouclier du héros. C'est ainsi que Camoëns, qui a pour héros le peuple portugais (les Lusiades), a mis dans la bouche de Vasco de Gama une histoire du Portugal. Ce sont là des artifices plus ou moins heureux au moyen desquels on groupe autour d'un fait central les autres grands faits de l'histoire d'un peuple. Ces artifices sont motivés par le besoin d'unité qui est le principe de l'épopée classique. Il n'en est pas de même en Orient. Là, l'épopée n'a point recours à ces ruses de l'art, pour faire rentrer dans un cadre étroit toutes les destinées d'une race. Là, elle se déroule librement dans son immensité, et ouvre son large sein à tous les siècles comme l'océan à tous les fleuves. Le *Livre des Rois* a pour sujet la naissance, les combats, la mort de la nationalité persane. Il a pour héros des personnages qui représentent des dynasties et des époques. Le règne de Djemschid dure sept cents ans, et celui de Zohak en dure mille. Ce sont deux périodes de l'his-

toire. Rustem vit aussi long-temps que Djemschid; il est le contemporain d'une foule de rois et survit à tous. Rustem est sans doute le représentant d'une dynastie indépendante, établie dans le Seistan. L'unité du *Livre des Rois*, c'est donc l'unité même de la tradition persane. Il existe dans notre littérature du moyen-âge un ouvrage dont la composition offre quelque rapport avec celle du *Schah-Nameh;* c'est le roman de *Brut* qui contient toute la série fabuleuse des rois bretons, depuis Brut, fils d'Hector, jusqu'à la fin de la nationalité bretonne.

Ce long poème a été versifié par Wace d'après un original latin, comme le *Livre des Rois* a été écrit par Firdousi d'après un texte pehlwi. Il contient de même toute l'histoire légendaire d'un peuple. Hâtons-nous de dire que là se borne la ressemblance. A part l'incommensurable distance qui sépare un poète, objet de la vénération des siècles, et un humble rimeur qui n'est lu que par les curieux, les récits puisés par Wace dans la chronique de Geoffroi de Monmouth offrent en général des fables forgées à plaisir ou nées de l'altération qu'a fait subir à l'histoire mal connue une érudition ignorante. La base de Firdousi, c'est la tradition vivante et populaire. Il y a entre les originaux, aussi bien qu'entre les auteurs, toute la différence qui sépare un pédant d'un poète. J'aimerais mieux rapprocher du *Livre des Rois* ce que devait être le poème de *Rome* par Ennius, et ce qu'aurait été celui de Virgile, s'il eût traité ce sujet comme il en avait conçu, dit-on, la pensée dans sa jeunesse.

Un fait prouve la popularité de la tradition qui sert de base au poème de Firdousi, et la célébrité de ce poème lui-même, c'est qu'un grand nombre de lieux présentent aujourd'hui de prétendues traces des personnages et des événemens dont il est fait mention dans le *Livre des Rois*. On croit voir encore Zohak suspendu aux rochers du Mazenderan, et les ruines de Persépolis s'appellent le trône de Djemschid. Mais c'est Rustem qui, plus que tout autre personnage, a attaché des souvenirs et un nom à de nombreuses localités: de même qu'on montre dans les Pyrénées la brèche de Roland, de même qu'au moyen-âge on appelait le golfe de Gascogne la mer de Roland, et grotte de Roland une caverne de l'Etna, de même dans le Mazenderan on nomme un tertre surmonté de quelques ruines le *Trône de Rustem* (1). Dans cette province où il accomplit une expédition célébrée par Firdousi, trois cents villages portent son nom (2). On y a même placé,

(1) Ritter, *Géographie*, t. VIII, pag. 527,
(2) *Ibid.*, pag. 184.

par une de ces confusions que la tradition se permet volontiers, le château d'Hamaveran, qui devait être fort loin de là, uniquement peut-être parce que la conquête du Hamaveran vient, dans le *Livre des Rois*, tout de suite après celle du Mazenderan. Ailleurs, de grands blocs de pierre passent pour être de gigantesques vestiges que le chameau de Rustem a laissés derrière lui en traversant le désert. On appelle *sculptures de Rustem* des figures gravées sur le roc dans les environs de Persépolis, bien qu'elles ne remontent pas plus haut que les Sassanides. Une vallée du Seistan, patrie de Rustem, porte encore le nom de son fils Zohrab. Cette province, aujourd'hui peu habitée, montre des restes frappans d'une ancienne splendeur. On y trouve d'immenses ruines. Celles qu'on voit près d'Ielalabad, couvrent un aussi grand espace de terrain que la ville d'Ispahan (1). Ce sont là les traces imposantes de cette dynastie du Seistan personnifiée dans Rustem. D'autres monumens encore, au nombre desquels était une digue, furent détruits au temps de Tamerlan ; la capitale du pays fut saccagée, et alors, disent les historiens persans, il s'éleva un cri qui se répandit à travers le Seistan et qui évoquait ainsi l'ombre de Rustem : « Lève ta tête hors de ton sépulcre, et vois l'Iran tout entier aux mains de ton ennemi, aux mains des guerriers de Touran. » Bien plus, dans les dernières guerres, les exploits de Rustem étaient encore chantés avant l'action, comme la bataille de Ronceveaux l'était sous le roi Jean. Dans ce siècle, Malcolm trouva à Buschir un pauvre Arabe qui connaissait l'histoire de Zohak et savait le nom du Schah-Nameh de Firdousi. Sur la route de Schiras à Persépolis, un palefrenier, attaché à l'ambassadeur, récita tout en marchant un fragment du *Livre des Rois* (2). Un autre jour, un personnage distingué de l'escorte en fit autant. Tous les assistans écoutaient ravis, car chaque parole de Firdousi est, pour un Persan, un article de foi. Un voyageur français actuellement en Perse, M. Eugène Boré, écrit que l'envoi de la traduction de M. Mohl serait reçu avec reconnaissance par le roi régnant. Il n'y a pas d'autre exemple aujourd'hui d'un poète qui fasse les délices des lettrés et des princes, et que sachent par cœur les palefreniers.

Partout où un poème national a obtenu une grande vogue, il s'en est produit d'autres à son imitation. On a voulu compléter le récit principal par des récits accessoires, joindre à l'histoire des person-

(1) Ritter, *Géographie*, t. VIII, pag. 152.
(2) *Sketches of Persia*, vol. I, pag. 204-219.

nages les plus importans l'histoire des personnages secondaires, ou plutôt développer et traiter pour elle-même une partie de la tradition négligée d'abord. C'est ce qu'ont fait pour les sujets homériques les poètes alexandrins auteurs de la *Prise de Troie* et de l'*Enlèvement d'Hélène;* c'est ce qu'ont fait pour les traditions germaniques dont les Niebelungen ont reçu le principal dépôt, les auteurs des diverses épopées contenues dans le recueil intitulé le *Livre des Héros*. L'ensemble de tous ces poèmes, qui se rapportent à un même centre et dont chacun contient le développement particulier de telle ou telle partie de la tradition, forme ce qu'on appelle *un cycle*. Le cycle héroïque de la Perse comprend, outre le *Livre des Rois*, un certain nombre d'ouvrages qui relèvent de lui. Ferdousi est la racine, dit un auteur persan; les autres sont les branches.

M. Mohl, dans sa belle préface sur l'analyse de laquelle je crois devoir anticiper ici, parle de quelques-unes de ces compositions qui sont comme les satellites de la grande composition de Firdousi, et se réserve de traiter plus à fond ce sujet dans un appendice qui sera placé à la fin de l'ouvrage.

Le mètre de ces divers poèmes est toujours celui du *Livre des Rois;* l'intention d'imiter Firdousi est évidente. Quelquefois même les continuateurs de son œuvre ont trouvé plus simple de reproduire, en changeant les noms des personnages, certaines histoires déjà racontées par le grand poète. Le touchant épisode de Zohrab a fourni matière à deux répétitions de ce genre.

Pendant deux siècles environ, l'impulsion donnée par Firdousi à la poésie épique subsiste et produit des ouvrages d'une étendue considérable. L'un d'eux, le *Barzou Nameh*, est plus long que le *Livre des Rois;* il a au moins 130,000 vers. Dans tous ces poèmes, qui appartiennent à l'école de Firdousi, M. Mohl reconnaît encore la présence de la tradition nationale; mais il la voit disparaître entièrement dans les poèmes moraux et lyriques de Nizami et de ses imitateurs. Les noms que la tradition héroïque avait rendus célèbres, n'y paraissent que pour fournir aux auteurs une occasion de moraliser et de se livrer à la peinture de sentimens romanesques. Le style, qui est très recherché et par suite très obscur, ne peut convenir qu'à des lettrés; toute vie, toute inspiration populaire s'est donc retirée de cette poésie purement artificielle.

Mais le peuple, qui se souvenait confusément des anciens héros du pays, bien qu'il ne connût plus guère que leurs noms, a accumulé autour de ces noms une foule d'historiettes banales et souvent ridicules.

Ainsi, la tradition épique expira en Perse sous le double fléau du bel esprit et de la vulgarité : ce sont les deux écueils entre lesquels marche toute poésie, et contre lesquels, à la longue, toute poésie vient se briser.

Enfin Firdousi a trouvé dans notre temps deux émules qui, je pense, ne seront pas bien dangereux pour sa gloire. L'un était le poète lauréat du dernier roi (1). En 1821, il avait déjà composé, sur les exploits de son souverain, un poème de trois cent quarante mille vers; c'est à peu près le double de celui que Firdousi a consacré à tous les héros de la Perse antique. Aussi trouvait-on à la cour qu'il était à peine inférieur à son modèle. Quelques-uns même le plaçaient bien au-dessus, sans doute à cause de l'intérêt du sujet.

L'autre rival de Firdousi, mort il y a peu d'années, a eu l'incroyable idée d'opposer au *Schah-Nameh* le *George-Nameh*, c'est-à-dire une histoire de la conquête des Indes par les Anglais, rédigée en l'honneur de George III. J'ai sous les yeux une préface écrite à Bombay en 1836, par le neveu de l'auteur, dans laquelle il expose modestement que son oncle a désiré lutter avec Firdousi, et que dans ce but il a choisi un sujet qui, selon lui, était aussi digne d'être célébré que les glorieuses actions des anciens monarques de l'Iran. Après cela, l'éditeur, qui s'appelle *Rustem, fils de Kei-Kobad*, invite les *gentlemen* d'Europe à souscrire, et pour les y engager donne une table des chapitres, qui serait merveilleusement placée à la fin de la collection d'un journal anglais dans l'Inde.

Telle a été de nos jours la dernière contrefaçon de cette poésie; on ne peut la suivre plus loin de son origine. Jusqu'ici je n'ai guère envisagé le *Schah-Nameh* que dans son rapport avec la tradition qui l'a produit. Il reste à l'étudier en lui-même, dans les sentimens dont il contient l'expression, dans les mœurs dont il offre le tableau, dans son caractère poétique; et d'abord il faut, d'après M. Mohl, faire connaître le poète, dont je n'ai pas encore parlé.

J.-J. AMPÈRE.

(1) *Fraser's Narrative of a journey into Khorasan*, pag. 157.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

GOETHE.

FAUST,

DER TRAGÖDIE ZWEITER THEIL.

SECONDE PARTIE.[1]

L'intermède vient de finir, le drame commence. Hélène, entourée du chœur des vierges troyennes, s'arrête devant le palais de Ménélas. Les images coulent de ses lèvres avec la richesse et l'abondance de l'inspiration homérique; sa belle voix au timbre d'or plane dans les régions de la mélodie: ineffable langage, dont Goethe emprunte le secret aux chantres de l'Olympe. Dès les premières paroles d'Hélène, on sent que désormais l'œuvre se meut dans le cercle de la réalité. Assez long-temps le poète a parcouru l'espace, traçant dans l'air au hasard les folles visions de son délire. Cette fois la figure d'Hélène l'attire et le fascine au point qu'il ne peut s'empêcher de la prendre au sérieux; il l'aime, et l'inquiet désir qu'il ressent pour elle nous est un sûr garant de la beauté visible et palpable qu'il s'attache à lui donner. Remarquez comme, dès le premier vers, le ton change, comme la voix se hausse, comme le style revêt tout à coup

(1) Voyez dans la livraison du 1er juin la première partie de ce travail.

une pompe inusitée. Quelle ampleur dans le discours! quel appareil solennel dans l'ordonnance des rhythmes! on entend le bruit du cothurne retentir sous le péristyle sacré. Ce n'est plus cette fois la vision que Faust évoque au premier acte, du sein du royaume des idées, la forme insaisissable qui passe bafouée et méconnue devant la cour de l'empereur, et ne doit qu'au sensualisme le plus grossier les singuliers complimens qu'elle recueille. Non, c'est la fille grecque, c'est Hélène de sang et de chair, j'allais dire de marbre, le fruit des amours du cygne et de Léda, l'amante incomparable de Pâris et d'Achille; celle que Goethe a rêvée, qu'il désire de toute la puissance de son cerveau (1); celle enfin qui, plus que Melpomène, plus que toutes les Muses, représente la poésie anti-

(1) Hélène est une imagination des plus belles années de Goethe, une idée venue en même temps que *Hermann et Dorothée*, peut-être avant. Voici, du reste, ce qu'il en dit lui-même dans une lettre à Schiller, 12 septembre 1800 (*Briefwechsel*, Th. V, S. 306.) : « J'ai mené à bien, cette semaine, les situations dont je vous ai parlé, et mon Hélène est vraiment venue au jour. Maintenant le beau m'attire tellement vers le cercle de mon héroïne, que c'est une affliction pour moi d'avoir à la convertir en une sorte de conte bleu. Je sens bien un vif désir de fonder une sérieuse tragédie sur les matériaux que j'ai déjà; mais je craindrais d'augmenter encore les obligations dont l'accomplissement pénible consume les joies de la vie. » Et vingt-six ans plus tard, dans une lettre à Zelter, 3 juin 1826 (*Briefwechsel mit Zelter*, Th. IV, S. 171) : « Je dois aussi te confier que j'ai repris, pour ce qui regarde le plan poétique et non les développemens, les travaux préliminaires d'une œuvre importante sur laquelle, depuis la mort de Schiller, je n'avais pas jeté les yeux, et qui, sans le coup de collier d'aujourd'hui, serait demeurée *in limbo patrum*. Le caractère de cette œuvre est d'empiéter sur les domaines de la nouvelle littérature, et cependant je défie qui que ce soit au monde d'en avoir la moindre idée. J'ai lieu de croire qu'il en résultera une grande confusion, car je la destine dans ma pensée à vider une querelle. » Il était difficile de toucher plus juste, et le poète parle ici avec cet admirable instinct critique qui ne le trompe jamais. En effet, je ne sais pas d'œuvre plus prônée et plus méconnue, plus exposée à la fois aux exagérations de la louange et du blâme, plus admirée des uns et des autres, et plus mise en question par tous. Tandis que les philosophes s'y complaisent, attirés par le souffle divin qui s'exhale de la perfection grecque, les romantiques s'en détournent avec horreur, et là où le pied du classique chancelle, le romantique se trouve sur son terrain. Le secret de cette inquiétude qui tourmente les deux partis me semble tout entier dans la fantaisie immense de Goethe, qui a voulu rassembler tous les élémens dans sa création. Fatalité attachée aux enfantemens du génie! Ces grandes œuvres synthétiques, qui comprennent l'univers de la pensée et de l'action, sont créées plutôt pour l'humanité que pour l'homme. Dès leur naissance, la discussion s'en empare; elles servent de champ de bataille aux opinions les plus contraires, qui s'y livrent un combat éternel d'autant plus indécis, que les chances sont plus également partagées. Ces œuvres éveillent plutôt l'enthousiasme de tous que l'amour et le culte de chacun; beaucoup les défendent avec courage

que, car elle est la beauté pure. Où trouver en effet, dans le monde païen, une idée qui ne se soit confondue avec elle en un baiser de feu, sous les lauriers-roses de l'Eurotas, ou les voûtes du sanctuaire domestique? On conçoit que la poésie moderne ait voulu porter la main sur ce corps suave que tant de lèvres immortelles ont touché. Si, dans la nuit classique de Walpürgis, le poète célèbre la fête des élémens, cet acte tout entier est consacré par lui au culte de la pure beauté, élément elle aussi, — élément unique du monde de la pensée et de l'imagination. Supposez un instant que ce n'est point la véritable Hélène qui paraît devant vous, aussitôt l'allégorie perd tout son sens. Faust, le représentant du romantisme, ne doit en aucune façon se marier avec une ombre; il lui faut pour compagne la beauté dans

et persévérance, mais peu se passionnent pour elles. Ce n'est pas au moins, — quant à ce qui regarde l'observation des sentimens, les graces de la pensée, le soin curieux du détail, — que ces œuvres le cèdent en rien à d'autres. Ce qui leur manque, c'est la classification et l'ordre. Une forêt vierge n'est pas un sentier. Les intelligences oisives et modestes trouveraient là aussi la douce fleur de l'ame, mais cachée et perdue sous les grandes herbes qu'il faudrait séparer avec peine, et l'on s'explique comment il convient mieux à leur heureuse nonchalance d'aller respirer les pâles violettes dans le coin de terre isolé où Pétrarque et Novalis les ont plantées. — Une chose qui du premier abord glace la sympathie du lecteur, c'est l'ironie inexorable qui se manifeste dans ce livre sous toutes les formes. Goethe ne procède guère autrement; génie essentiellement profond et varié, il voit d'un coup d'œil infaillible les tendances du moment, et trouve dans la fécondité de sa nature généreuse de quoi y satisfaire. Mais l'imitation suit le génie, comme son ombre; la voie ouverte, tous s'y précipitent au hasard, et c'est alors un plaisir de dieu pour le vieillard que de comprimer tout d'un coup ces élans effrénés par un éclat de rire inextinguible. Goethe fait un peu, autour du troupeau littéraire de son temps, l'office du chien de berger : dès que les moutons se débandent et vont dévastant le beau pâturage que leur a découvert la sagacité du maître, le vieux gardien attentif se lance après eux, d'un bond dépasse les plus hardis, et les ramène à l'étable en leur mordant l'oreille jusqu'au sang. Je citerai, à l'appui de ce que j'avance, dans la première partie de *Faust*, l'intermède tout entier des *Noces d'or d'Obéron et de Titania* (*Oberon's und Titania's goldne Hochzeit*), et dans la seconde, ces allusions de toute sorte et ces passages satiriques où certaines idées, fort en honneur dans un passé encore très près de nous, ne sont guère plus épargnées que les faiblesses de Nicolaï et de ses contemporains dans les scènes du Brocken. — Voici en quels termes Goethe parle de l'accueil fait à sa création d'Hélène dans certaines capitales de l'Europe : « Je sais maintenant comment on a salué Hélène à Édimbourg, à Paris, à Moscou; peut-être n'est-il pas sans intérêt de connaître, à ce propos, trois façons de penser tout-à-fait opposées. L'Écossais cherche à pénétrer dans l'œuvre, le Français à la comprendre, le Russe à se l'approprier. Il ne serait pas impossible qu'on trouvât ces trois facultés réunies chez le lecteur allemand. » (*Goethe an Zelter*, 20 mai 1828; *Briefwechsel*, Th. V, S. 44.)

sa manifestation plastique, Hélène. Ainsi seulement la poésie classique peut entrer en rapport avec la théorie moderne. Le beau côté de la chevalerie, — le chant et l'amour, la force de la jeunesse et de la nature, — sert de transition vers la grande forme et la puissance inflexible de l'antiquité. Ainsi le poète atteint son but, qui est ici de montrer l'art antique passant à l'art romantique, tout au rebours de la nuit de Walpürgis, où c'est le romantique qui passe à l'antique. De l'alliance de ce double élément avec la nature et la plastique naît la vraie poésie.

Cependant Hélène est entrée dans le palais de Ménélas; le chœur chante une hymne à la gloire des dieux, qui ont protégé le retour de l'héroïne. Mais tout à coup la reine épouvantée sort du palais, et tombe dans les bras de ses compagnes. Ses traits si calmes sont émus, on dirait que la colère lutte sur son noble front avec l'étonnement.

Le Chœur. — Découvre, noble femme, à tes servantes qui t'assistent avec respect, ce qui est arrivé.

Hélène. — Ce que j'ai vu, vous le verrez vous-mêmes de vos propres yeux, à moins que l'antique nuit n'ait englouti aussitôt son œuvre dans le sein de ses profondeurs, d'où s'échappent les prodiges; mais, pour que vous le sachiez, je vous le dis à haute voix : — Comme je traversais d'un pas solennel le vestibule austère de la maison royale, songeant à mes nouveaux devoirs, le silence de ces pieux déserts m'étonna. Ni le bruit sonore des gens qui vont et viennent ne frappa mon oreille, ni le travail empressé et vigilant mon regard; aucune servante ne m'apparut, aucune ménagère, de celles qui jadis saluaient amicalement chaque étranger. Cependant, comme je m'approchais du foyer, j'aperçus, assise près d'un reste attiédi de cendre consumée sur le sol, je ne sais quelle grande femme, voilée, dans l'attitude de la pensée plutôt que du sommeil. Ma voix souveraine l'invite au travail, car je la prends d'abord pour une servante placée là par la prévoyance de mon époux; mais, impassible, elle demeure enveloppée dans les plis de sa tunique. A la fin seulement, elle élève, sur ma menace, son bras droit, comme pour me chasser de l'âtre et de la salle. Irritée, je me détourne et monte les degrés qui conduisent à l'estrade où le thalamos s'élève, tout paré, près de la salle du trésor. La vision, elle aussi, se dresse, et, me fermant le chemin d'un air impérieux, se montre à moi dans sa grandeur décharnée, l'œil creux, terne et sanglant, comme un spectre bizarre qui trouble la vue et l'esprit... Mais je parle en vain, car la parole ne dispose pas de la forme en créatrice. Voyez vous-mêmes, elle ose se risquer à la lumière! Ici nous régnons jusqu'à l'arrivée de notre maître et roi. Phébus, l'ami de la beauté, repousse bien loin dans les ténèbres les hideux fantômes de la nuit, ou les dompte.

(Phorkyas paraît sur le seuil.)

Le Chœur — J'ai vécu beaucoup, quoique ma chevelure blonde flotte autour de mes tempes; j'ai vu bien des scènes d'horreur, les fléaux de la guerre, la nuit d'Ilion, lorsqu'elle tomba.

Au milieu des nuages de poussière, où s'entrechoquaient les guerriers, j'ai entendu les dieux appeler d'une voix terrible, j'ai ouï le cri d'airain de la discorde résonner à travers la plaine qui entoure les murailles.

Hélas! elles étaient debout encore, les murailles d'Ilion; cependant l'ardeur de la flamme gagnait déjà de proche en proche, s'étendant çà et là par le vent de sa propre tempête sur la sombre cité.

J'ai vu, à travers la fumée et la braise, à travers les tourbillons de la flamme aux mille langues, fuir les dieux courroucés; j'ai vu cheminer des formes étranges, gigantesques, au milieu des vapeurs épaisses que la clarté illuminait de toutes parts.

Si j'ai vu cette confusion, ou si mon esprit, en proie aux angoisses, se l'est figurée, jamais je ne le pourrai dire; mais qu'à présent je contemple ce monstre avec mes propres yeux, oh! de cela je ne doute plus. Je le toucherais de la main, si la crainte du danger ne me retenait!

Laquelle des filles de Phorkys es-tu donc? car je te suppose de cette race. Es-tu l'une de ces graces décrépites dès le berceau, qui n'ont pour trois qu'une dent et qu'un œil qu'elles se passent à tour de rôle?

Oses-tu, monstre, te montrer auprès de la beauté, te montrer à l'œil de Phébus qui s'y connaît? N'importe, avance toujours; il ne regarde pas la laideur, de même que son œil sacré n'a jamais vu l'ombre.

Mais nous, mortelles, hélas! une triste fatalité condamne notre vue à d'indicibles souffrances, que l'ignoble et l'éternellement maudit irrite dans les cœurs épris de la beauté.

Entends donc, toi qui nous braves insolemment, entends la malédiction, entends l'invective et la menace sortir de la bouche ennemie des bienheureuses formées par les dieux!

La destinée lamentable de Troie plane au-dessus de cette introduction. Tout autour d'Hélène, source fatale de tant de misères, flotte un nuage si doux, si vaporeux, qu'il semble encore ici que le naturalisme pur des temps antiques l'emporte sur la beauté morale de l'âge chrétien. Que de systèmes sur la poésie réduits à néant par cette démonstration souveraine que Goethe poursuit avec un implacable sang-froid! Le beau dans l'art peut donc se passer du sens moral? — Phorkyas représente ici plutôt les terreurs profondes que l'antiquité personnifie dans certaines apparitions que la laideur du diable. Ce n'est que vers la fin, lorsque le romantisme atteint son apogée, que la Laideur se montre. Le classique répugne à Méphistophélès; il n'ose s'y aventurer que sous un masque; et quelle apparence lui conviendrait mieux que celle de Phorkyas, le monstre sorti de l'Érèbe,

l'épouvante des jeunes Troyennes? Car Phorkyas, c'est encore Méphistophélès, on le devine. La manière dont l'imagination de Goethe se donne cours et franchit toute barrière, sans tenir compte des temps et des lieux, pourra sembler étrange; mais n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que de la beauté poétique, et que nous sommes au milieu du rêve d'un Allemand sur l'antiquité, c'est-à-dire bien loin de toute vraisemblance et de toute réalité prosaïque. — La réponse du spectre ne se fait pas attendre.

PHORKYAS. — C'est une vieille parole dont le sens demeure toujours profond et vrai : que la pudeur et la beauté ne vont jamais ensemble, la main dans la main, par les verts sentiers de la terre. En toutes les deux habite une haine antique profondément enracinée. Quel que soit le lieu où elles se rencontrent, chacune tourne le dos à l'autre, et poursuit après cela sa route de plus belle, la pudeur affligée, la beauté arrogante et superbe, jusqu'à ce que la nuit creuse de l'Orcus les environne enfin si l'âge auparavant ne les a domptées. Quant à vous, effrontées, qui rapportez l'arrogance des pays étrangers, je vous trouve pareilles à l'essaim bruyant et rauque des grues qui file en long nuage dans les airs, et envoie en croassant sa musique, qui force le voyageur silencieux à lever la tête; les grues passent leur chemin, lui va le sien : ainsi il en sera de nous.

Qui donc êtes-vous, vous qui, semblables à des ménades furieuses, semblables à des femmes ivres, osez porter le trouble dans le palais sublime du roi? Qui donc êtes-vous, vous qui aboyez à la servante de la maison comme le troupeau des chiens à la lune? Pensez-vous que j'ignore à quelle race vous appartenez? — Toi, jeune créature enfantée dans les guerres, élevée dans les combats, luxurieuse, en même temps séduite et séductrice, capable d'énerver à la fois la force du guerrier et du citoyen! — A vous voir ainsi par groupes, on dirait un essaim de sauterelles abattu sur les jeunes moissons! — Vous, dissipatrices du travail étranger, gourmandes, fléaux de la prospérité naissante; — toi, marchandise enlevée, vendue au marché, troquée!

HÉLÈNE. — Réprimander les servantes en face de la maîtresse, c'est usurper les droits de la maison; car à la souveraine seule il convient de distribuer la louange et le châtiment. Je suis contente des services qu'elles m'ont rendus lorsque la force sublime d'Ilion fut assiégée, et tomba et périt, et non moins lorsque nous supportâmes les peines communes de la vie errante, où chacun tire à soi. Ici encore je compte sur l'alerte troupeau. Le maître ne demande pas ce qu'est l'esclave, mais seulement comment il sert; c'est pourquoi je t'ordonne de te taire et de ne plus m'effrayer par ta face hideuse. As-tu bien gardé la royale maison à la place de la souveraine? cela servira à ton honneur; mais à présent elle-même revient, et c'est à toi de lui céder le pas, afin de ne point recueillir le châtiment au lieu de la récompense méritée.

PHORKYAS. — Menacer les hôtes de la maison demeure un droit illustre que

la noble épouse du souverain aimé des dieux s'est acquis par de longues années d'un gouvernement sage. Ainsi donc, puisque maintenant reconnue, tu viens de nouveau t'emparer de ton antique rang de reine et de maîtresse, saisis les rênes dès long-temps relâchées; gouverne maintenant, prends possession du trésor et de nous. Mais avant tout, protège-moi, moi la plus vieille, contre ce troupeau de filles qui, près du cygne de ta beauté, ne sont guère que des oies mal empennées et babillardes.

Le chœur des Troyennes repousse et maudit la Laideur; la querelle s'anime. On se rappelle, à propos de cette scène, le naturel souvent brutal de la poésie antique, et les rudes paroles qu'échangent entre eux les héros de la tragédie grecque et des poèmes d'Homère.

La Coryphée. — Que la laideur se montre laide auprès de la beauté!

Phorkyas. — Que la sottise paraît sotte auprès de la raison!

Première Chorétide. — Parle-nous de l'Érèbe ton père, parle-nous de ta mère la Nuit.

Phorkyas. — Et toi, parle de Scylla, ton cousin-germain.

Deuxième Chorétide. — Les monstres peuplent ton arbre généalogique

Phorkyas. — A l'Orcus! va chercher là ta parenté.

Troisième Chorétide. — Ceux qui l'habitent sont tous trop jeunes pour toi.

Phorkyas. — Va faire la galante auprès du vieux Tirésias.

Quatrième Chorétide. — La nourrice d'Orion est ta petite-nièce.

Phorkyas. — Les Harpies, je suppose, t'ont élevée dans la souillure.

Cinquième Chorétide. — Avec quoi nourris-tu cette maigreur si bien entretenue?

Phorkyas. — A coup sûr, ce n'est pas avec la chair que tu convoites tant.

Sixième Chorétide. — Toi, tu ne peux être avide que de cadavres, cadavre repoussant toi-même.

Phorkyas. — Des dents de vampire brillent dans ta bouche arrogante.

La Coryphée. — Je fermerai ta bouche si je dis qui tu es.

Phorkyas. — Nomme-toi la première, et il n'y aura plus d'énigme.

Hélène. — Je m'avance entre vous sans colère, mais avec affliction, et vous interdis la violence d'un pareil débat. Rien n'est plus fatal au souverain que la colère, alimentée en secret, de ses fidèles serviteurs; l'écho de ses ordres ne lui revient plus alors harmonieusement dans l'action accomplie avec rapidité; bien des voix rebelles grondent autour de lui, qui, éperdu, réprimande en vain. Il y a plus encore. Dans votre colère effrénée, vous avez évoqué des images funestes qui m'environnent tellement, qu'il me semble, au milieu des plaines vertes de ma patrie, que je suis entraînée vers l'Orcus. Est-ce un souvenir? Était-ce une illusion? Étais-je tout cela, le suis-je, le serai-je un jour, le rêve et le fantôme de ces destructeurs de villes? Les jeunes filles tressaillent; mais toi, la plus vieille de toutes, que ton sang-froid n'a pas abandonnée, réponds, et que tes discours soient intelligibles.

PHORKYAS. — A celui qui se souvient du bonheur varié dont il a joui pendant de longues années, à celui-là la faveur des dieux semble un songe; mais toi, favorisée sans mesure, tu n'as trouvé dans le cours de ta vie que des amans poussés par le désir aux plus téméraires entreprises. Déjà Thésée, en son ardeur avide, te convoita de bonne heure, Thésée puissant comme Hercule, un noble et beau jeune homme!

HÉLÈNE. — Il m'enleva moi, biche svelte de dix ans, et le bourg d'Aphidné dans l'Attique me reçut.

PHORKYAS. — Délivrée bientôt par Castor et Pollux, tu devins la conquête du couple héroïque.

HÉLÈNE. — Cependant ma faveur secrète, je l'avoue volontiers, Patrocle, image de Pelée, sut entre tous se la concilier.

PHORKYAS. — Mais la volonté de ton père t'unit à Ménélas, à la fois navigateur hardi et gardien du foyer domestique.

HÉLÈNE. — Il lui confia sa fille, il lui confia l'administration de son royaume; le rejeton de cet hyménée fut Hermione.

PHORKYAS. — Mais tandis que ton époux allait au loin conquérir vaillamment l'héritage de Crète, un hôte t'apparut dans ta solitude, un hôte trop doué de beauté!

HÉLÈNE. — Pourquoi me rappeler un temps de demi-veuvage, les maux affreux qui en sont résultés pour moi?

PHORKYAS. — A moi aussi, née fille de Crète, cette entreprise me valut la captivité et de longs jours de servitude.

HÉLÈNE. — Il t'a sans doute en même temps instituée ici ménagère, te confiant beaucoup : le bourg et le trésor vaillamment conquis.

PHORKYAS. — Que tu abandonnais, tournée vers les murailles d'Ilion, tournée vers les joies inépuisées de l'amour....

HÉLÈNE. — Ne me rappelle pas ces joies : l'immensité d'une souffrance atroce inonda ma poitrine et mon front.

PHORKYAS. — Mais on dit que tu apparus alors, et qu'on te vit à la fois, double fantôme, dans Ilion et en Égypte.

HÉLÈNE. — N'augmente pas le trouble de mes sens désolés; moi-même, qui je suis, je l'ignore.

PHORKYAS. — Ensuite on dit qu'échappé à l'empire des ombres, il vint, contre toutes les lois de la destinée, s'unir à toi avec ardeur.

HÉLÈNE. — Moi, idole, je m'unis à lui, idole aussi; c'était un songe, ces paroles en conviennent; je m'évanouis, et deviens une idole pour moi-même (1).

(Elle tombe dans les bras du chœur.)

(1) *Idole, ombre, idée*, dans le sens antique. — Selon Pausanias, Achille céda, lui aussi, à la fascination irrésistible d'Hélène, qui l'aima comme l'idéal de la beauté virile, et se livra plus tard à Patrocle en souvenir du héros. Cependant c'était la destinée fatale des amans de la fille du cygne de la perdre bientôt : Achille dut s'y soumettre; mais on raconte qu'étant mort, une nuit n'y tenant plus, il s'échappa

Phorkyas, pour achever de jeter le trouble dans la raison d'Hélène, embrouille ici à dessein le tissu de l'histoire avec les fils merveilleux de la légende antique, et confond tout, la fantaisie des poètes et la réalité de la fable, qui est la seule réalité où s'appuie Hélène (1). Le chœur indigné commande le silence à Phorkyas.

Le chœur. — Tais-toi, tais-toi, jalouse calomniatrice à la bouche hideuse! que peut-il sortir de ce gouffre béant?

Le méchant qui paraît bon, la rage du loup sous la toison de la brebis, m'effraient plus que la fureur du chien à trois têtes. Nous demeurons inquiètes, et nous demandons quand, comment, et d'où nous est venu ce monstre d'horreurs qui veille dans les ténèbres.

Car maintenant au lieu de nous consoler, et de répandre à flots sur nous le *léthé* d'une parole de miel, tu fouilles dans le passé cherchant le mal plus que le bien, et l'éclat du présent s'obscurcit en même temps que la lumière tremblottante de l'espérance.

Tais-toi, tais-toi! que l'ame de la reine, prête à s'enfuir, demeure encore, et conserve la plus belle des formes que le soleil ait jamais éclairées.

(Hélène reprend ses sens et se relève dans le groupe.)

Phorkyas. — Sors des vapeurs légères, soleil splendide de ce jour qui, voilé, nous ravissait déjà, et maintenant règne dans ta gloire éblouissante. Tu nous sembles belle comme le monde qui se réfléchit dans tes yeux. Elles ont beau m'appeler la Laideur; cependant je connais la beauté.

du royaume des ombres, et vint surprendre Hélène dans son sommeil. Euphorion naquit des ineffables voluptés de cette scène, que la mythologie place dans les îles des Bienheureux, νησοὶ μακάρων.

(1) C'est dans la version d'Hérodote qu'il faut chercher la clé de ce labyrinthe où l'héroïne de Goethe s'égare sur les pas de Phorkyas. Hélène, dans sa fuite avec Pâris, est poussée sur la côte d'Orient; le roi d'Égypte Protée, instruit par ses serviteurs du nom et du rang de ses hôtes, s'empare aussitôt d'Hélène et de ses trésors, et donne l'ordre à Pâris de quitter ses états. Cependant, à cette nouvelle, Ménélas, qui court le monde à la poursuite de son épouse ravie, se hâte de faire voile vers l'Égypte; mais, avant qu'il n'arrive, le roi Protée meurt, et son fils, à son tour, obsède la malheureuse Hélène si cruellement, qu'elle sort du palais et se réfugie au tombeau de l'ancien roi. Là, elle passe ses jours dans la tristesse et dans les larmes, et la parole de Mercure, qui lui promet qu'elle reverra son époux et sa patrie, l'aide à peine à supporter l'existence. Enfin, Ménélas aborde au moment où, penchée sur le tombeau, elle invoque l'esprit de son protecteur. Les deux époux se reconnaissent, volent dans les bras l'un de l'autre; le roi d'Egypte les laisse libres, et tous les deux retournent à Sparte. (Hérodote, *Euterpe*, liv. XI.) Or, c'est cette fable qu'on ne peut en aucune façon rattacher au mythe accepté de l'enlèvement d'Hélène qui donne lieu à la légende de sa double présence. Hélène est tellement troublée par l'apparition de Phorkyas et ses invectives, que sa raison s'égare. Ses souvenirs se croisent, elle commence par se croire une autre qu'elle-même, l'Hélène égyptienne peut-être, et finit par douter de sa propre existence.

HÉLÈNE. — Je sors en chancelant du vide qui m'entourait dans le vertige; je voudrais bien encore m'abandonner au repos, mes membres sont si las; mais il convient aux reines, il convient à tous les hommes de se fortifier et de reprendre courage, quel que soit l'évènement qui les menace.

PHORKYAS. — Tu te tiens devant nous dans ta grandeur et ta beauté; ton regard dit que tu as ordonné; qu'ordonnes-tu? Parle.

HÉLÈNE. — Qu'on répare le temps perdu en des querelles arrogantes, et qu'on se hâte d'accomplir le sacrifice commandé par le roi.

PHORKYAS. — Tout est prêt dans la maison, la coupe, le trépied, la hache aiguë; l'eau lustrale, l'encens, tout est prêt : désigne la victime.

HÉLÈNE. — Le roi ne l'a pas indiquée.

PHORKYAS. — Il ne l'a pas dite, ô misère!

HÉLÈNE. — Quelle affliction s'empare de ton cœur?

PHORKYAS. — Reine, c'est toi-même!

HÉLÈNE. — Moi?

PHORKYAS. — Et celles-ci.

LE CHŒUR. — Malheur et désespoir!

PHORKYAS. — Tu tomberas sous la hache.

HÉLÈNE. — Affreux! Mais je l'avais pressenti, malheureuse!

PHORKYAS. — Cela me semble inévitable.

LE CHŒUR. — Hélas! et nous, quel destin nous attend?

PHORKYAS. — Elle mourra d'une noble mort; mais vous, au balcon élevé qui supporte le faîte du toit, comme les grives au piége de l'oiseleur, vous vous débattrez à la file. (Hélène et le chœur, dans l'attitude de la stupeur et de l'épouvante, forment un groupe harmonieusement disposé.)

PHORKYAS. — Fantômes! — Pareilles à des spectres immobiles, vous vous tenez là, effrayées de vous séparer du jour, qui ne vous appartient pas. Les hommes, ces spectres qui vous ressemblent, ne renoncent pas volontiers à la lumière auguste du soleil; mais nulle voix n'intercède pour eux, nul pouvoir ne les sauve du destin. Ils le savent tous, et peu s'en accommodent. N'importe, vous êtes perdues. Ainsi, à l'œuvre! (Elle frappe dans ses mains. Entrent des nains masqués, qui s'empressent d'exécuter ses ordres.) Ici, toi, monstre ténébreux, sphérique. Roulez de ce côté; courage! il y a du mal à faire; place à l'autel aux cornes d'or. Que la hache étincelante soit déposée sur le bord d'argent; emplissez d'eau les amphores pour laver l'affreuse souillure du sang noir, et déroulez sur la poussière le tapis précieux, afin que la victime s'agenouille royalement, et soit ensevelie, — la tête séparée, il est vrai, — mais le soit dignement.

LA CORYPHÉE. — La reine demeure pensive; les jeunes filles s'inclinent, semblables au gazon moissonné. A moi l'aînée de toutes, il est de mon devoir sacré d'échanger la parole avec toi, doyenne antique. Tu as l'expérience et la sagesse; tu parais aussi avoir la bienveillance, quoique cette folle troupe t'ait méconnue d'abord. C'est pourquoi, dis ce que tu crois possible encore pour le salut.

PHORKYAS. — C'est facile. Il dépend de la reine de se sauver, elle et vous autres tout ensemble; mais il s'agit de se décider promptement.

LE CHŒUR. — O la plus révérée des Parques! la plus sage des Sibylles! tiens ouverts les ciseaux d'or. Annonce-nous ensuite le jour et le salut, car nous sentons déjà tressaillir et comme flotter à tous les vents nos membres délicats, qui aimeraient bien mieux se réjouir dans la danse pour se reposer ensuite sur le sein du bien-aimé.

HÉLÈNE. — Laisse-les trembler. — J'ai de l'affliction, mais non de l'épouvante; cependant, si tu connais un moyen de salut, qu'il soit accueilli avec gratitude. Pour l'ame clairvoyante et qui plane au loin, l'impossible se montre souvent possible; — parle.

LE CHŒUR. — Oh! oui, parle, et dis-nous vite comment nous pourrons échapper à ces affreux lacets qui se roulent déjà autour de notre cou, comme les plus funestes joyaux. Nous suffoquons d'avance, malheureuses, nous étouffons, si toi, la mère auguste de tous les dieux, ô Rhéa! tu n'as pitié de nous.

PHORKYAS. — Serez-vous assez patientes pour voir en silence se déployer le cortége du discours? Il y a plus d'une histoire.

LE CHŒUR. — Nous le serons; écouter c'est vivre.

PHORKYAS. — Pour celui qui, resté à la maison, garde le noble trésor, cimente les murailles élevées de sa demeure, assure le toit contre l'orage, pour celui-là tout ira bien durant les longs jours de la vie; mais celui qui franchit facilement d'un pied fugitif le seuil sacré de sa demeure, celui-là trouve, à son retour, l'antique place; mais tout est changé, sinon détruit.

HÉLÈNE. — Où vont aboutir ces sentences connues? Tu veux raconter; n'éveille aucun souvenir fâcheux.

PHORKYAS. — Ceci est de l'histoire, ce n'est pas un reproche. — Ménélas, en écumeur de mer, a navigué de golfe en golfe; les rivages, les îles, il a tout envahi, revenant chargé du butin entassé dans ce palais. Il resta dix longues années devant Ilion. Combien il en a mis à revenir, je l'ignore. Mais que se passe-t-il maintenant dans le palais sublime de Tyndare? qu'est devenu le royaume?

HÉLÈNE. — As-tu donc l'invective tellement incarnée en toi, que, sans blâmer, tu ne puisses remuer les lèvres?

PHORKYAS. — Dix longues années demeura abandonné le vallon montagneux qui s'étend au nord-ouest de Sparte, — le Taygète par derrière, — où, comme un gai ruisseau, l'Eurotas se déroule et vient ensuite, à travers les roseaux de notre vallon, nourrir nos cygnes. Cependant là-bas, derrière le vallon montagneux, une race aventurière s'est installée, sortie de la nuit cimmérienne; là s'est élevé un bourg fortifié, inaccessible, d'où elle foule, selon qu'il lui convient, le sol et les habitans.

HÉLÈNE. — Ils ont pu accomplir une telle entreprise? Cela semble impossible.

PHORKYAS. — Ce n'est pas le temps qui leur a manqué; ils ont eu vingt ans à peu près.

HÉLÈNE. — Ont-ils un chef? Sont-ce des brigands nombreux et unis?

PHORKYAS. — Ce ne sont pas des brigands; pourtant l'un d'eux est le chef qui les gouverne. Je n'en dis pas de mal, quoiqu'il m'ait déjà fait souffrir. Il pouvait tout prendre, et cependant se contenta de quelques légers présens, auxquels il ne donna pas le nom de tribut.

HÉLÈNE. — Comment est-il?

PHORKYAS. — Pas mal, selon moi du moins. C'est un homme vif, hardi, bien fait, un homme sage, et comme on en voit peu parmi les Grecs. On traite ce peuple de barbare; mais je pense qu'on n'y trouverait pas un homme aussi cruel que plus d'un héros qui s'est conduit en anthropophage devant Ilion. Je compte sur sa grandeur d'ame, et me suis confiée à lui. Et son château! voilà ce qu'il faut voir! C'est autre chose que ces lourdes murailles que vos pères ont élevées tant bien que mal, en vrais cyclopes, roulant la pierre brute sur la pierre brute. Là tout est art et symétrie. Voyez-le du dehors; il s'élance vers le ciel, si droit, si solidement construit, poli comme l'acier! L'idée seule de grimper là donne le vertige. A l'intérieur, de vastes tours, entourées d'architecture de toute espèce, à tout usage. Là des colonnes, des colonnettes, des arceaux, des ogives, des balcons, des galeries d'où l'on voit à la fois au dedans et au dehors, — et des blasons.

LE CHŒUR. — Qu'est-ce donc des blasons?

PHORKYAS. — Ajax avait déjà des serpens enlacés sur son bouclier; vous-mêmes l'avez vu. Les sept, devant Thèbes, portaient, chacun sur son écu, des figures riches en symboles. Là on voyait la lune et les étoiles sur le firmament nocturne, la déesse aussi, le héros, les échelles, et les glaives, et les flambeaux, et tout ce qui menace une bonne ville. Ainsi notre troupe de héros porte dans l'éclat des couleurs une image pareille, qu'elle tient de ses aïeux: là des lions, des aigles, des serres et des becs, puis des cornes de bœufs, des ailes, des roses, des queues de paon, et aussi des bandes, or et noir et argent, bleu et rouge. De semblables images pendent à la file dans les salles, des salles immenses, vastes comme le monde! Là vous pouvez danser.

LE CHŒUR. — Dis, là aussi y a-t-il des danseurs!

PHORKYAS. — Les plus charmans! Troupe fraîche, aux boucles d'or, ils sentent la jeunesse. Pâris seul avait ce parfum de jeunesse, lorsqu'il vint trop près de la reine.

HÉLÈNE. — Tu sors de ton rôle; dis-moi le dernier mot.

PHORKYAS. — C'est à toi de le dire; prononce solennellement un oui intelligible, et je fais en sorte que ce castel t'environne aussitôt.

LE CHŒUR. — Oh! dis-la, cette brève parole, et sauve-toi et nous aussi.

HÉLÈNE. — Comment pourrais-je craindre que le roi Ménélas se montrât assez cruel pour me faire souffrir?

PHORKYAS. — As-tu donc oublié comment il mutila ton Deïphobe, le frère de Pâris, tué dans le combat; Deïphobe, qui te conquit, toi, veuve, après tant d'efforts, et t'épousa heureusement? Il lui coupa le nez et les oreilles, et plus encore. C'était horrible à voir.

HÉLÈNE. — Il le traita de la sorte, et ce fut pour moi.

PHORKYAS. — Il te traitera de même, et ce sera pour lui. La beauté est indivisible. Celui qui l'a possédée tout entière l'anéantit plutôt, maudissant tout partage. (Fanfares dans le lointain. Le chœur tressaille.)

Comme le son aigu de la trompette déchire l'oreille et les entrailles, ainsi la jalousie se cramponne à la poitrine de l'homme, qui n'oublie jamais ce qu'il a possédé et ce que maintenant il a perdu.

LE CHŒUR. — N'entends-tu pas retentir les clairons? Ne vois-tu pas étinceler les armes?

PHORKYAS. — Sois le bien-venu, seigneur et roi! Je suis prête à te rendre compte.

LE CHŒUR. — Mais nous!

PHORKYAS. — Vous le savez bien; vous voyez sa mort devant vos yeux, et dans sa mort vous pressentez la vôtre. Non, il n'est point de salut pour vous. (Pause.)

HÉLÈNE. — J'ai réfléchi à ce qu'il convient de tenter. Tu es un démon, je ne le sens que trop, tu tournes le bien en mal. Avant tout, je veux te suivre au château; ce qu'il me reste à faire, je le sais, et que les mystères que la reine peut garder en son sein demeurent impénétrables à chacun. Vieille, marche en avant.

LE CHŒUR. — Oh! que nous allons volontiers, — d'un pied léger, — la mort derrière, — et devant nous, — du haut castel les murs inaccessibles; — qu'il soit donc protégé — comme le bourg d'Ilion, — qui n'a succombé — qu'à la ruse infâme. (Des nuages se répandent çà et là, voilent le fond, et gagnent l'avant-scène.)

Mais comment? — Sœurs, regardez à l'entour! — Le jour n'était-il pas serein? — Des nuages s'amoncèlent, — sortis des flots sacrés de l'Eurotas. — Déjà se dérobe à ma vue — le bord charmant couronné de roseaux, — et les cygnes aussi, les cygnes — libres, superbes, gracieux, — qui glissent mollement ensemble — en groupes amoureux des eaux, — hélas! je ne les vois plus. — Cependant, cependant — je les entends encore, — j'entends leurs sons rauques au loin; — ils annoncent la mort! — Ah! pourvu qu'à nous aussi, — hélas! ils ne l'annoncent pas, — au lieu du salut promis, — à nous les blanches sœurs des cygnes, — au col de neige, au col flexible, — comme à la fille du cygne, hélas! — Malheur à nous! malheur à nous!

Les ténèbres ont envahi déjà tout l'espace. — A peine si nous nous voyons. — Qu'arrive-t-il? Marchons-nous? — glissons-nous d'un pas rapide? — Sur le sol ne vois-tu rien? — Serait-ce Hermès qui nous précède? — Ne vois-tu pas luire son sceptre d'or, — qui nous fait signe et nous ordonne de rentrer au sein de l'Hades, — séjour triste, sombre, où se trouvent — des fantômes insaisissables, — toujours plein, pourtant toujours vide.

Phorkyas cède enfin aux instances des Troyennes suppliantes; le temps presse, il faut se hâter de fuir les murs de Sparte, et s'en aller

chercher un refuge sur les bords du Taygète, où une race étrangère vient de fonder une cité nouvelle sous la conduite d'un aventurier glorieux. Hélène demeure un instant irrésolue; un bruit de clairons annonce l'arrivée de Ménélas : c'est la mort qui s'avance à grands pas, la mort sanglante, pour elle et ses blanches compagnes. La reine, épouvantée, n'hésite plus, et remet sa destinée entre les mains de Phorkyas. Un nuage épais couvre la scène, et, lorsqu'il se dissipe, la reine et le chœur se trouvent, par enchantement, au milieu de la cité gothique, où des pages blonds et vêtus de soie et d'or s'empressent à les accueillir. Hélène est conduite vers Faust; celui-ci, avant même de rendre hommage à la fille immortelle du cygne, fait charger de fers, en sa présence, le gardien de la tour, Lynceus, pour avoir négligé d'annoncer qu'il la voyait venir. Hélène sourit d'aise à ce premier témoignage de galanterie chevaleresque, et pardonne au gardien. Faust obéit et s'avoue le vassal de la pure beauté. Dès ce moment l'hyménée de Faust et d'Hélène est décidé. Le représentant du moyen-âge monte sur le trône de l'héroïne antique, et partage avec elle le royaume infini. Hélène ne se lasse pas d'admirer les phénomènes merveilleux qui dansent autour d'elle, comme les rayons d'un soleil inconnu. C'est un monde tout entier qui se révèle à ses sens. La belle fleur divine, transplantée sur un sol étranger, épanouit son calice d'argent, d'où s'échappent de suaves parfums, qui enivrent Faust. Cependant des cris tumultueux troublent le calme de la vallée heureuse. Les envoyés de Ménélas viennent réclamer Hélène; Faust se lève et les repousse à la tête de ses hommes d'armes. La valeur protége la beauté et s'en rend digne. Bientôt le calme renaît, doux, embaumé, voluptueux, inaltérable. Le chœur s'endort çà et là, sur les degrés du palais et sur les touffes d'herbe où serpentent les eaux vives. Hélène et Faust, l'œil humide, la lèvre altérée, ivres de désirs et d'amour, se perdent, la main dans la main, sous l'épaisseur du feuillage, dans les ombres de la grotte mystérieuse. Bientôt Phorkyas annonce qu'un enfant nouveau-né bondit en se jouant du giron de l'épouse sur le sein de l'époux; un merveilleux enfant, nu d'abord, puis vêtu de pourpre et d'azur, la lyre d'or dans la main, comme un petit Phébus, l'auréole de lumière sur les tempes. Euphorion paraît; il court, il bondit, quitte le sol, monte vers les astres, et se balance dans l'infini, joyeux, insouciant, et toujours chantant d'une voix plus pure que le cristal des strophes romantiques, que la musique aérienne accompagne. On voit ainsi ce que Goethe emprunte à la légende et ce qu'il y ajoute. Les amours

d'Achille et d'Hélène, vous les retrouvez ici; rien n'est perdu, ni l'ardeur des caresses, ni l'harmonie de l'air, ni l'enchantement du site, mystérieuse étreinte d'où naît de même Euphorion, l'enfant divin, la poésie. Seulement, au lieu d'Achille, c'est Faust; au lieu de la beauté humaine, la beauté idéale, l'intelligence. Hélène reste ce que l'antiquité l'a faite, ce qu'elle sera toujours. Quel représentant plus noble et plus digne l'antiquité plastique trouverait-elle?

Ainsi les élémens de toute poésie se rencontrent et s'assemblent; l'antiquité épouse le romantisme, et de cet hyménée sort la poésie moderne avec sa forme originale, son intimité sympathique, mais aussi avec ses désirs sans bornes, son impatience du joug et de la règle; réelle à la fois et symbolique, — tantôt voilée, tantôt nue comme le marbre antique, — aujourd'hui noyée dans les brouillards, demain sereine, et la lumière au front, — féconde et capricieuse comme le soleil, où elle tend sans cesse, au risque de tomber d'en haut comme Euphorion et comme Icare (1). Icare, c'est l'inquiétude incessante de la pensée, l'aspiration éternelle vers un but ignoré qui s'élève toujours à mesure qu'on monte, la fièvre d'un dieu insensé dans le cerveau d'un pâle adolescent, tout ce qu'il y a de vaste, d'infini dans les vœux des immortels, et tout ce qu'il y a de factice et de vain dans l'action des hommes; le désir insatiable qui cherche la source, et tombe foudroyé avant de l'avoir découverte; l'ame de Byron sur deux ailes de cire qui fondent au soleil. — L'antiquité, qui devinait Faust en créant Prométhée, a pressenti Byron dans Icare, et Goethe, — ce magicien de la poésie, ce conciliateur suprême qui sait par quels côtés latens les élémens disjoints d'un monde dont l'unité fait l'harmonie, peuvent se réunir; — Goethe, après vingt siècles, confond ensemble ces deux relations d'une même idée dans une allusion pleine de mélancolie et de charme, grace à laquelle la trinité symbolique se complète, et dont il emprunte le nom mélodieux aux légendes de la mythologie antique.

Tel est le mythe qui clot l'intermède antique de la tragédie. Au premier aspect, la part que Goethe fait à Euphorion semble assez belle : représentant par sa mère de la beauté pure, de la beauté grecque, et de la science allemande par son père, quelle destinée

(1) Euphorion était né avec des ailes, Jupiter en devint amoureux; et comme le bel adolescent se dérobait aux désirs furieux de l'Olympien, celui-ci le foudroya dans l'île de Mélos, une des Cyclades. Les nymphes qui se chargèrent du soin d'ensevelir Euphorion furent changées en grenouilles. (Ptolem., *Hephæst.*, lib. IV, pag. 317.)

plus glorieuse dès le berceau! Et cependant Goethe ne s'en tient pas là, il faut à sa création quelque chose de contemporain qui en rehausse la vie et l'éclat dans le présent. De l'idée d'Euphorion, étoile radieuse si tôt éteinte au firmament de la poésie, à l'idée de lord Byron il n'y a qu'un pas. Euphorion sera lord Byron. Ainsi Goethe paiera le tribut de sa plainte sublime à la mémoire de l'auteur de *Manfred*, et son œuvre trouvera dans cette douleur généreuse une mélancolie imposante et grandiose que l'antiquité seule n'aurait pu lui donner. Quel autre que Byron serait ce jeune immortel au splendide visage, aux tempes sereines qu'une flamme illumine, ce génie inquiet qui gravit d'un pied ferme les pics escarpés et neigeux, plonge au hasard dans les abîmes, appelle la guerre, et trouve enfin la mort en cherchant un idéal qu'il ne peut atteindre?

EUPHORION. — Je sens des ailes qui me poussent. Là-bas, là-bas, le devoir m'appelle. Applaudissez à mon essor.

(Euphorion s'élance dans l'air; ses vêtemens le portent quelque temps, sa tête rayonne et laisse dans le ciel une trace lumineuse.)

LE CHŒUR. — Icare! Icare! assez de malheur!

(Un beau jeune homme tombe aux pieds de Faust et d'Hélène; son visage rappelle des *traits connus*. L'enveloppe matérielle disparaît, l'auréole monte vers le ciel, les vêtemens, le manteau et la lyre restent sur le sol.)

HÉLÈNE, à Faust. — Antique parole que je devais consacrer par mon exemple: — Le bonheur et la beauté ne restent jamais long-temps unis! — Les liens de l'existence et de l'amour sont brisés! Je le déplore, je te dis un douloureux adieu, et me jette encore une fois dans tes bras! — Perséphone, reçois le fils, reçois la mère!

(Elle embrasse Faust et disparaît; Faust ne retient d'elle que ses voiles.)

Hélène retourne dans l'Hadès, auprès de Perséphone; mais les nymphes du chœur refusent de la suivre: une aspiration indicible vers l'éternelle nature les possède, et toutes finissent par s'abîmer dans son sein et se perdre dans la végétation, dans les flots, dans les airs. Ainsi, la nature est la source et la fin des choses; tout en vient et tout y retourne. Le panthéisme a trouvé de nos jours son poète dans Goethe, comme le dogme catholique avait trouvé le sien, au moyen-âge, dans Alighieri. — Les belles nymphes du chœur se plongent dans la nature; elles vont donc frémir comme les arbres, s'exhaler comme l'air, couler comme les eaux; elles vont, pampres verdoyans, serpenter autour des coteaux. Tandis que leur transformation s'accomplit, elles célèbrent leur vie nouvelle en tétramètres trochaïques, idylle digne de Théocrite, que je vais essayer de traduire.

Allez, mes sœurs, allez à votre fantaisie.
Nous voulons serpenter sur le coteau joyeux
Où la vigne mûrit sur le sarment qui plie;
Nous voulons contempler avec nos propres yeux
La chaude passion du vigneron fidèle,
Et de son zèle ardent voir le succès douteux.
Tantôt c'est la faucille, et tantôt c'est la pelle;
Il arrache, il émonde, il lie, il amoncelle,
Implorant tous les dieux, surtout le dieu du jour.
Bacchus l'efféminé ne s'inquiète guère
Du mortel qui lui voue un si pieux amour.
Couché sous la feuillée ou dans le frais mystère
De sa grotte profonde, il badine à loisir
Avec le jeune faune amoureux du plaisir.
Ce qu'il faut à Bacchus pour sa paisible fête,
Et pour les visions de son esprit dispos,
Demeure incessamment au fond des larges pots
Rangés des deux côtés dans sa fraîche retraite.
Cependant tous les dieux, et surtout Hélios,
A force d'air, de pluie et de rayons de flamme,
Amassent à souhait le trésor des raisins.
Ce que le vigneron a taillé de ses mains
S'éveille tout d'un coup, et s'agite, et prend ame.
Le feuillage tressaille, et mille bruits confus
Courent de toute part dans les pampres émus.
La corbeille gémit, le seau crie et clapotte,
Sous le faix des raisins on sent ployer la hotte;
Puis, vers la cuve immense on court avec ardeur
Pour les bonds cadencés du puissant vendangeur;
Et des raisins vermeils l'abondance sacrée
Foulée insolemment sous les pieds, pressurée,
Dégoutte en écumant, et soulève le cœur;
Et maintenant, voici que les folles cymbales
Tintent de toute part avec un bruit d'airain;
L'oreille est étourdie, et pour les bacchanales,
Du mystère profond, Dionysos sort enfin,
Entraînant sur ses pas le faune et ses pareilles,
Qu'il s'en va caressant d'une lascive main.
Entre eux, d'un pied hardi, trotte sur le chemin
L'animal de Silène, aux deux longues oreilles.
Allons! Les pieds fourchus règnent en souverains;
Les sens sont enivrés, et l'oreille tressaille;
L'ivrogne emplit sa coupe en battant la muraille,
Et c'en est fait : la tête et le ventre sont pleins.

On en voit quelques-uns qui résistent encore;
Mais, hélas! ils ne font qu'augmenter la rumeur.
Pour faire au vin nouveau sa place avec honneur,
On vide chaque pot et chaque vieille amphore.

Les vêtemens d'Hélène, transformés en nuage, enveloppent Faust, l'enlèvent, et déposent l'infatigable aventurier sur le pinacle d'une haute montagne qui domine la terre, un peu comme le sommet de Judée où l'esprit du mal conduisit Jésus pour le tenter. Faust demeure pensif, et, tandis que le brouillard flottant disparaît du côté de l'ouest, il voit glisser dans sa transparence vaporeuse toutes les pensées de son ame. On dirait un miroir gigantesque où défilent une à une les sensations de sa vie, formes qui grandissent et passent, insaisissables et vaines comme la vapeur qui les enfante ou plutôt les réfléchit, lumières qui tremblent au moment de s'éteindre, fantômes qui traversent le vide à grands pas pour aller au néant. Toutes ont passé, lorsqu'il s'en élève une dans le cristal, une qui reste; le nuage a beau s'éloigner, elle diminue et ne disparaît pas : c'est Marguerite, le premier rêve de jeunesse, le premier désir, la première pensée d'amour; Marguerite, cette perle divine que tant d'orages ont refoulée dans les plus profonds abîmes de sa conscience, toujours plus pure, plus limpide, plus baignée de lumière, chaque fois qu'un rayon de soleil amène pour quelques heures la quiétude et la sérénité.

Cependant la nature impatiente de Faust ne tarde guère à se faire jour; il n'est pas dans son caractère de remuer long-temps les cendres éteintes de ses sensations, pour y chercher quelques parcelles d'or. La Mélancolie peut s'asseoir à l'ombre et se réfugier dans le passé; les vives splendeurs du soleil l'éblouissent, et l'idée de l'avenir la trouble; mais lui, avec le désir insatiable qui le possède et l'agite, s'il recule d'un pas, c'est pour s'élancer d'un bond plus impétueux sur le sommet qui ferme l'horizon à son œil d'aigle. Il faut à son activité dévorante un aliment nouveau; il y a dans la comédie humaine une scène qu'il n'a pas jouée encore : la guerre. Cette scène, il la demande, il la veut, dût Méphistophélès composer le drame tout exprès; du reste, il se soucie fort peu des titres et des honneurs, et n'envisage la question qu'au point de vue de l'inexorable activité qui le pousse.

L'empereur est tombé dans le piége que Méphistophélès a tendu sous ses pas au premier acte. A l'aspect de ces richesses diaboliques

dont les trésors de l'état ont regorgé tout à coup, la tête lui a tourné; au lieu de gouverner son peuple, il s'est mis à jouir de la vie en Sardanapale. Déjà la révolte lève la tête, l'anarchie éclate de toutes parts, le clergé vient d'élire un nouveau chef, qui s'avance à grandes journées contre son souverain légitime. Méphistophélès accourt à son aide; les trois vaillans (1), Raufebold, Habebald, Haltefest, l'accompagnent; Faust est promu à la dignité de généralissime. Il n'entend rien à la guerre, peu importe. — Prends toujours le bâton de général, lui dit Méphistophélès, et je réponds de l'affaire. — Cependant un bruit fatal court dans les rangs, on parle de la défection des corps alliés; l'empereur fait bonne contenance : « Un prétendant vient pour me conquérir; aujourd'hui, pour la première fois, je sens que je suis l'empereur. » Faust, armé de la tête aux pieds, s'avance au nom du nécroman de Nurcia, que l'empereur a sauvé jadis du bûcher, et propose au maître du monde les secours de la magie. L'offre de Faust est acceptée. La bataille s'engage, les trois vaillans fondent sur l'ennemi; Méphistophélès évoque, des quatre coins de la terre, des légions de fantômes qui, bardés de fer, cheminent en grandissant à travers l'espace, et sèment sur leurs pas la confusion et l'épouvante. Méphistophélès, Faust et l'empereur suivent du haut de la montagne les chances long-temps douteuses du combat.

FAUST. — L'horizon s'est couvert; çà et là seulement tremblotte une lueur rouge et d'un sombre présage; le rocher, le bois, l'atmosphère, le ciel même, tout se confond.

MÉPHISTOPHÉLÈS. — L'aile droite tient ferme. J'aperçois dans la mêlée Hans Raufebold, l'impétueux géant, occupé à sa manière.

L'EMPEREUR. — Tout à l'heure il paraissait n'avoir qu'un seul bras, maintenant je lui en vois déjà douze qui bataillent. Cela ne se passe guère ainsi dans la nature.

FAUST. — N'as-tu donc jamais rien entendu dire de ces bandes de nuages qui flottent sur les côtes de Sicile? Là, des visions bizarres vous apparaissent, errant dans la pure clarté, portées vers les espaces intermédiaires, réfléchies dans des vapeurs étranges; là, des villes grandissent et diminuent; là, des jardins montent et descendent, selon que l'image découpe l'éther (2).

L'EMPEREUR. — Le moment décisif approche. Les hautes piques commencent à flamboyer, et, sur les lances étincelantes de nos phalanges, je vois danser des flammes rapides. Cela tient par trop de la magie.

(1) Allusion aux trois vaillans hommes de David.

(2) *Fata Morgana.* — Voir, sur les fascinations aériennes du détroit de Messine, la charmante fantaisie de Lamothe-Fouqué.

Cependant l'aile gauche souffre, l'ennemi escalade les hauteurs, la situation devient grave. Méphistophélès s'empare du commandement et dépêche aussitôt des corbeaux messagers près des nymphes de la montagne.

MÉPHISTOPHÉLÈS. — Çà, mes noirs cousins! vite à l'œuvre, vite au grand lac de la montagne! Saluez, de ma part, les nymphes et tâchez d'obtenir d'elles une apparence d'inondation. (Pause.)

. . . . . .

FAUST. — Certes nos messagers ont dû faire dans les règles leur cour aux dames des eaux. L'inondation commence à gronder. Çà et là, des cimes arides et chauves du granit s'échappe la source vive à larges flots. . . . . .

. . . . . .

MÉPHISTOPHÉLÈS. — Pour moi, je ne vois rien de ces prestiges de l'eau, dont les yeux humains peuvent seuls être dupes. Cette étrange aventure me réjouit. Ils se précipitent par troupeaux insensés; sans avoir quitté la terre ferme, ils s'imaginent se noyer et s'évertuent de la plus singulière façon à courir à la nage. Maintenant la confusion est partout. . . . . .

La rébellion une fois en déroute, les trois vaillans pénètrent dans la tente splendide du prétendant et se mettent en devoir de tout piller, lorsque les trabans de l'empereur légitime entrent à point pour les chasser. Arrive l'empereur, qui s'empare du trône vide et récompense les grands dignitaires qui lui sont restés fidèles. L'archi-maréchal, l'archi-chambellan, l'archi-échanson, reçoivent des priviléges sans nombre, dont l'archevêque, en même temps grand-chancelier de la cour, leur transmet les brevets scellés du sceau de l'état (1). Les princes temporels se retirent, l'archevêque blâme l'empereur de la victoire sacrilége qu'il vient de remporter avec l'aide des puissances de l'enfer; il le menace de toutes les foudres de Rome, s'il ne cède aussitôt à l'église une bonne partie de son territoire. On élèvera sur le champ du combat une cathédrale qui sera bâtie avec les deniers de l'empereur, et dont les revenus de l'état paieront l'entretien. Le clergé n'en reste pas là : il exige encore, avant de consentir à parler d'accommodemens, une part du rivage que Faust a conquis sur la mer. Goethe, qui n'aime pas le catholicisme, ne laisse pas échapper l'occasion d'attaquer avec violence la constitution de l'empire au moyen-âge. D'un côté, c'est la faiblesse et l'impuissance des empereurs; de

(1) Goethe semble prendre plaisir à reproduire ici le ton et les expressions de la bulle d'or, qui l'avait si vivement frappé dans sa jeunesse, lors du couronnement de Joseph II. — *Dichtung und Wahrheit*, Th. I, S. 248.

l'autre, la cupidité, l'avarice et la simonie de la cour de Rome. On a peine à s'expliquer comment Goethe, ce génie si impartial et si froid sur tout autre point de l'histoire, s'obstine, pour obéir à je ne sais quelle haine, à ne voir dans le catholicisme qu'une affaire de sacristie et d'antichambre; comment lui, dont la pensée aime tant à planer dans la généralité, peut oublier seulement à ce sujet l'ensemble grandiose pour de misérables détails, qu'il poursuit avec une animosité vraiment déplorable.

Le cinquième acte est comme un épilogue immense où le mystère se dénoue dans la splendeur et l'azur du firmament. Le motif glorieux que les immortelles phalanges chantent dans l'introduction de la première partie de *Faust*, revient ici, mais varié à l'infini par le sublime orchestre, par les voix sonores des chérubins en extase qui l'entonnent avec ravissement, mais plus pompeux, plus grand, plus solennel, plus enveloppé d'harmonie et de vapeurs mystiques. Goethe a fait cette fois comme les musiciens, comme Mozart, qui ramène à la dernière scène de *Don Juan* la phrase imposante de l'ouverture. Chaque maître procède selon la mesure de son art; celui-ci trouve l'unité de l'œuvre dans un verbe, celui-là dans un motif, tous deux dans une idée puissante et féconde. Seulement l'idée de Mozart est sombre et terrible, sa musique chante la mort et le jugement par la voix superbe des trombonnes. Ici au contraire les fanfares divines annoncent le pardon et l'oubli. Mozart, rêveur et enthousiaste, comme il convenait à la nature ardente, passionnée, expansive du plus grand musicien qui ait jamais existé, Mozart est plus catholique qu'il ne le croit lui-même; le Viennois sensuel s'abandonne à la fièvre qui l'emporte, et dans cette débauche du corps et du cerveau aboutit au catholicisme terrible d'Orcagna, au point qu'il s'épouvante ensuite de son œuvre et qu'il en meurt. Le finale de *Don Juan* prêche la mort comme un sermon de Savonarole. Goethe, au contraire, penseur énergique et profond avant d'être poète, n'aborde jamais un dogme, quel qu'il soit, qu'à la condition de se le soumettre. C'est là pour lui un terrain plus ou moins fécond dont il s'empare, et qu'il sillonne en tous sens. Si Goethe met le pied dans le ciel catholique, il y éveille aussitôt toutes les rumeurs des sources et des bois, tous les bruits de la végétation. On respire dans le ciel de Goethe toutes les vives odeurs du panthéisme. Plus de responsabilité misérable, plus de mort hideuse, plus de terrible châtiment, partout la vie et la gloire, et la transformation dans l'éther fluide et lumineux. Il est impossible d'assister à ce spectacle sans se rappeler ces peintures divines de la primitive école italienne

où les martyrs et les saints canonisés, vêtus de chapes d'or, montent à travers des tentures d'azur et de flamme dans la gloire de Dieu, l'œil attaché sur les beaux chérubins qui les conduisent et sèment des roses dans l'espace.

Je reprends l'analyse. — Philémon et Baucis habitent une chaumière au bord de la mer, une modeste chaumière cachée comme un nid, avec la petite chapelle qui la domine sous des touffes embaumées de tilleuls. Survient un voyageur. Le couple pacifique qui l'a sauvé jadis des flots, l'accueille avec amour et lui raconte les prodiges du nouveau maître du rivage. On parle des plaines qui se défrichent, des moissons qui poussent, des grands bois qui montent, des murailles qui s'élèvent avec une promptitude surnaturelle. La puissance mystérieuse de cet homme les épouvante. « Il est impie, il convoite notre hutte et notre bois, et lorsqu'il veut s'agrandir aux dépens de ses voisins, il faut se soumettre. » Cependant les deux époux trouvent des consolations dans la prière et la piété. « Laissez-nous aller à la chapelle saluer le dernier rayon, laissez-nous sonner la cloche, tomber à genoux, prier et nous abandonner au dieu antique. »

Faust, parvenu au terme de la plus grande vieillesse, se promène dans les jardins somptueux de son palais de marbre. Tout à coup le gardien de la tour annonce l'arrivée d'un navire chargé des plus rares trésors des contrées lointaines. Cette nouvelle laisse Faust indifférent; la sonnerie de la chapelle trouble son repos; l'envie et la tristesse cheminent désormais à ses côtés. En vain Méphistophélès s'efforce d'émouvoir en lui un reste de cupidité. « Quelle fête cependant! nous avons appareillé deux vaisseaux, il nous revient une flotte; c'est sur la mer seulement qu'on trouve la liberté du commerce et du pillage. Avez-vous la force, vous avez le droit; on s'informe du pourquoi, et jamais du comment; ou je ne me connais pas en navigation, ou la guerre, le commerce et la piraterie sont une trinité inséparable. » Faust laisse dire son infernal associé, d'autres soins le travaillent. Tant que les deux vieillards habiteront près de lui, il sera malheureux; il veut que les tilleuls lui appartiennent, et puis cette cloche l'obsède.

Voilà donc comme il faut toujours qu'on me torture!
Plus je suis riche, et plus je sens ma pauvreté.
Le bruit de cette cloche ainsi vers moi porté,
Et de ces frais tilleuls le suave murmure
Me parlent de l'église et de la sépulture;
La volonté de Dieu, sa force, son amour,

Jusques sur ces graviers viennent se faire jour.
Comment donc rassurer ma pauvre conscience?
Cette cloche d'enfer sonne, et j'entre en démence.

Ce qui tient à l'église lui répugne; Méphistophélès le confirme de toutes ses forces dans ces dispositions, et lui conseille de s'emparer de la chaumière et du bois qui l'entoure, et d'offrir en dédommagement, aux pieux époux, un petit bien que Faust leur a choisi d'avance. Au même instant, la voix de Lynceus annonce l'incendie. L'espace est envahi, les arbres craquent, les murailles s'effondrent, le fléau grandit jusqu'au ciel : c'est la maison des pasteurs qui brûle; l'incendie consume la chapelle et les tilleuls centenaires. A de pareils ravages Faust reconnaît l'ouvrier, et comme autrefois, sur la montagne, l'accable de ses malédictions. Cependant peu à peu les tempêtes de sa colère s'apaisent avec l'incendie; alors une mélancolie inexorable s'empare de sa conscience, et le vent mortel de la tristesse souffle sur lui du milieu des ruines encore fumantes.

FAUST, sur le balcon. — Les étoiles ont recouvré les yeux et la clarté, le feu tombe et flambe terre à terre, un petit vent qui fait tressaillir l'attise et m'apporte ici la fumée et la vapeur. — Ordre donné en un clin d'œil, exécuté trop vite! Mais qui flotte dans l'ombre ainsi vers moi?

(Minuit. Quatre femmes vêtues de gris s'avancent.)

LA PREMIÈRE.

Je suis la Pénurie.

LA SECONDE.

Et moi la Conscience.

LA TROISIÈME.

Moi, je suis le Souci.

LA QUATRIÈME.

Moi, je suis le Malheur.

A TROIS.

Oh! la porte est fermée; on n'entre pas, je pense.
Un riche habite là dans toute sa splendeur.

LA PÉNURIE.

Un riche habite là? Moi j'y deviens fantôme.

LA CONSCIENCE.

Là je suis à néant réduite.

LE MALHEUR.

Avec effroi
Là le visage heureux se détourne de moi.

LE SOUCI.

Vous, sœurs, vous ne pouvez entrer dans ce royaume,
Vous ne l'oseriez pas; mais le pâle Souci
Se glisse par le trou de la serrure.

LE MALHEUR.

Alerte!
O mes livides sœurs! éloignons-nous d'ici.

LA CONSCIENCE.

Je vais à tes côtés dans la plaine déserte.

LE MALHEUR.

Et moi, moi le Malheur, je marche sur tes pas.

A TROIS.

Les nuages au ciel roulent, et sous leurs voiles
Disparaissent déjà les tremblantes étoiles;
En avant donc! De loin, de loin, là-bas, là-bas,
Voilà déjà qu'il vient le frère, le Trépas.

FAUST, dans le palais.

Je n'en vois fuir que trois, et quatre sont venues.
Leurs voix à mon esprit demeurent inconnues;
Cela disait, je crois, nécessité, remord,
Puis venait une rime odieuse, — la mort.
Ce discours sonnait creux et prophétique et sombre;
Pour reprendre mes sens, depuis je lutte en vain.
Te trouverai-je donc toujours sur mon chemin,
O toi, magie! ô toi qui me suis comme une ombre!
Quand pourrai-je oublier tes formules sans nombre,
Tes évocations en qui jadis j'eus foi?
Nature, que ne suis-je un homme devant toi!
Ah! ce serait alors la peine d'être au monde.
Un homme! je l'étais jadis, quand je suis né,
Avant d'avoir fouillé l'immensité profonde
Avec ce mot fatal par qui je suis damné (1)!
L'air est plein de terreurs, de formes insensées,
Tellement qu'on ne sait, hélas! comment les fuir.
Si le jour un instant sourit à nos pensées,
La sombre nuit bientôt se hâte de venir,
Pour envelopper tout dans les tissus du rêve.
Un beau soir de printemps, quand la lune se lève,
Vous revenez joyeux de la prairie en fleur;

1. Retour vers la première partie. Faust, après tant d'expériences, en vient à regretter dans sa vieillesse l'innocence de ses jeunes années. Dès-lors le diable a perdu son pari, ainsi que le prologue dans le ciel le laissait pressentir.

Un oiseau chante au bois; que chante-t-il? malheur!
La superstition nous entoure sans cesse,
Elle nous avertit et nous parle en secret,
Et l'homme épouvanté se tient dans sa tristesse.....
La porte sur ses gonds roule et nul n'apparaît.
(Avec terreur.)
Holà, quelqu'un vient-il?

LE SOUCI.

Vraiment oui, la réponse
Est dans la question.

FAUST.

Et quel es-tu?

LE SOUCI.

Pardieu,
Je suis ici.

FAUST.

Va-t'en.

LE SOUCI.

Ma place est en ce lieu.

FAUST.

Alors observe-toi, prends garde et ne prononce
Aucun mot de magie.

LE SOUCI.

Quand l'oreille n'entend pas
Ma voix, je chante tout bas
Au fond de la conscience,
Et je change d'apparence
Pour exercer ma puissance.
A toute heure sur vos pas,
Sombre et pâle satellite,
Je viens sans que l'on m'invite,
Et l'homme, le même jour,
Me maudit, me fait la cour.

Eh! ne connais-tu pas
Le Souci?

FAUST.

J'ai couru le monde, à chaque pas
Saisissant aux cheveux ma belle fantaisie;
Ce qui n'a pu suffire aux besoins de ma vie,
Le repoussant toujours; laissant s'évanouir
Aussi ce qu'en mes mains je ne pouvais tenir.
L'action, le désir, puis l'action encore,
Voilà ma vie, hélas! jadis à son aurore,

Forte, mâle, puissante, active, désormais
Réfléchie et bornée en ses mille souhaits.
Je connais maintenant le cercle de la terre,
Et sais qu'à l'horizon commencent nos regrets.
Fou, celui dont l'œil cherche en clignant la lumière,
Celui qui se travaille et rêve son pareil
Au-delà du nuage, au-delà du soleil!
L'insensé! qu'il regarde à l'entour, qu'il s'arrête!
Pour le sage jamais la terre n'est muette.
Qu'a-t-il besoin d'errer dans le vide éternel?
Ce qu'il sait, il l'apprend sans le ravir au ciel.
Qu'il marche ainsi le temps de la journée humaine,
Et s'il voit des esprits dans la vapeur sereine,
Qu'il passe son chemin sans en être étonné;
Il trouvera par là le bonheur et la peine,
Lui dont chaque moment d'avance est condamné.

Belles paroles dites quand il n'est plus temps. Faust s'en aperçoit. Le Souci, malgré sa résistance, lui souffle sur les yeux; il devient aveugle; son ardeur s'en accroît.

Cependant Méphistophélès, accompagné des *Lemures* (1), paraît dans le vestibule du palais, et commande à ses étranges satellites d'élever un tombeau. Le bruit du travail réjouit Faust, Méphistophélès le raille : « De toute manière, vous êtes perdu; les élémens conspirent avec nous, tout marche au néant. » Parole terrible et fatale, bien digne de l'esprit du mal, qui ne voit à l'activité humaine d'autre but que le néant. Tout ici-bas n'est qu'une lutte éternelle de la vie et de la mort, et l'œuvre des hommes sert de pâture aux élémens (2). Faust s'élève contre cette opinion de l'enfer. « Oui, je crois

(1) Spectres familiers, sortes de revenans auxquels l'antiquité donne l'apparence de squelettes, et dont les superstitions du moyen-âge ont formé des esprits de l'air que la science évoque et se soumet. (Horat., *Epist.*, II; Apulée, *de Deo Socratis*, pag. 110.—Lessing, *Sous quelle forme les anciens se représentaient la mort*, S. 222. — Theophrastus Paracelsus, *Philos. sagax.*, lib. I, 89.) — Goethe, dont le génie plastique se révèle jusque dans les moindres détails, a recours ici, pour exprimer l'idée de la servitude, à des squelettes dont les membres s'agitent et travaillent par un mouvement mécanique et borné, que ne règlent plus désormais ni l'action de l'ame exhalée, ni les appétits de la chair tombée en poussière. Quelle objectivité plus vraie donner au néant de la servitude!

(2) Les élémens haïssent l'œuvre formée par la main des hommes.
(Schiller's *Glocke.*)

« Mon cœur se navre à l'aspect de cette force dévorante qui gît dans le sein de la nature. La nature n'a rien fait qui ne consume à la longue son voisin, qui ne se con-

de toutes mes forces à cette parole, fin dernière de la sagesse : Celui-là seul est digne de la liberté comme de la vie, qui peut chaque jour se la conquérir. » Il voudrait doter de vastes états son peuple libre : « Ah! que ne puis-je voir une activité semblable! puissé-je vivre sur un sol libre, avec des hommes libres! Alors seulement je dirais à l'heure qui va fuir : Reste, reste, tu es si belle! que la trace de mes jours terrestres n'aille pas s'effacer! — Dans le pressentiment d'une telle béatitude, je goûte maintenant l'heure ineffable. » Faust assouvit, en cette extase, le désir si ardemment exprimé dans la première partie; ce pressentiment le conduit à la plénitude de l'existence, l'œuvre de sa vie est consommée. Les Lemures s'emparent de Faust et le couchent dans le tombeau.

LE CHŒUR. — L'heure s'arrête, l'aiguille tombe.
MÉPHISTOPHÉLÈS. — Elle tombe, tout est accompli.

Ainsi Faust trouve le but de son activité dans un pressentiment extatique; les voluptés de la vie n'ont pu le satisfaire. Méphistophélès a perdu son pari, car ce n'est point le présent qui arrache à Faust les paroles par lesquelles son existence terrestre se consomme, mais l'espérance d'un avenir meilleur.

Au moment où Méphistophélès va saisir sa proie, le firmament s'ouvre, et des légions d'anges apparaissent à l'horizon, dans les splendeurs d'une céleste aurore. L'espace s'emplit d'une musique harmonieuse, que Méphistophélès trouve insupportable; chaque note du concert divin lui tombe dans l'oreille comme une goutte de plomb ardent. Les anges se dispersent dans les campagnes de l'air, et sèment les roses à pleines mains, roses mystiques devant lesquelles les compagnons hideux de Méphistophélès reculent épouvantés. Méphistophélès tient bon d'abord, et se débat, au milieu des roses qui le couvrent, dans les angoisses d'un affreux supplice. Ici la lutte éternelle du mal contre le bien, du laid contre le beau, de l'impur contre le saint et l'immaculé, se produit, environnée de tous les merveilleux prestiges d'une poésie dont l'esprit humain semblait avoir oublié le secret depuis Dante et sa *Divine Comédie*. Méphistophélès voudrait maudire les anges, il ne le peut; la flamme céleste, qui pénètre en lui, refoule jusque dans les abîmes de sa conscience

sume soi-même; et lorsque, dans le vertige de mon inquiétude, je contemple le ciel et la terre, et leurs forces infatigables, je ne vois rien qu'un monstre qui engloutit éternellement et qui éternellement rumine. » (Goethe, *Werther's Leiden*, Th. I.)

réprouvée le blasphème qui voudrait sortir, et sa bouche, crispée pour l'injure, éclate en hymnes diaboliques à la gloire de la béatitude dont le spectacle l'oppresse et l'écrase. Quel supplice pour l'esprit du mal de se trouver ainsi tout à coup en face du soleil de la grace, de se sentir ballotté par le flux et reflux des émanations pures : le supplice du hibou surpris par l'explosion d'une radieuse matinée d'avril! Comme l'oiseau de nuit, Méphistophélès ferme les yeux et recule; mais, ô misère! tandis qu'il cherche à tâtons son gîte ténébreux pour s'y engloutir à jamais, une influence irrésistible le force à évoquer la lumière flamboyante qui l'offusque. Il appelle les anges, et les anges viennent à sa voix, calmes, confians, pleins d'un céleste amour et d'une béatitude ineffable, dont s'accroît encore sa torture. Fascination inexorable que le bien exerce dans le monde! A mesure qu'il recule, les anges s'avancent, et lui, tout en les appelant, recule toujours, dévoré par une sensualité diabolique qui se manifeste dans ses discours et couvre sa peau comme une lèpre.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Ma tête est toute en feu, mon sang bout; élément
Surdiabolique! feu plus vif que le feu même
De l'enfer! Je comprends qu'on souffre quand on aime.
O pauvres amoureux, je comprends le tourment
Qui vous dévore, ô vous dont le triste cœur saigne
Pour un sourire, un mot de l'objet adoré;
Vous qui, le col tordu, sombres, l'air égaré,
Épiez son pardon alors qu'il vous dédaigne!

Et moi, qui donc m'attire ainsi de ce côté?
Amour, ne suis-je pas ton ennemi juré?
Ton regard n'est-il pas mon plus âcre supplice?
Quels charmes inconnus m'ont soudain pénétré?
Ces blonds adolescens, d'où vient qu'avec délice
Je contemple leur pose, et leur forme, et leurs traits?
Pourquoi ne puis-je plus blasphémer désormais?
Mais si l'on m'ensorcelle aujourd'hui de la sorte,
Qui donc à l'avenir sera le fou? N'importe,
Ils sont par trop charmans, ces drôles que je hais.
(Aux anges.)
O mes beaux jeunes gens, oh! répondez, par grace :
N'êtes-vous pas aussi, dites-moi, de la race
De Lucifer? Venez plus près, toujours plus près;
Je veux vous embrasser, vous si blonds et si frais.
Au plaisir que je sens à vous voir, il me semble

Qu'il nous est arrivé tant de fois d'être ensemble!
Ah! plus je vous contemple, espiègles gracieux,
Plus je vous trouve beaux, séduisans, amoureux,
Plus j'aime la rondeur de vos formes humaines,
Plus je sens se glisser dans mes ardentes veines
Tous les secrets désirs du chat luxurieux (1).
Approchez, oh! de grace, un regard de vos yeux!

(Les anges se répandent partout dans l'espace.)

LES ANGES.

D'où vient que tu t'enfuis devant notre cortége?
Nous approchons de toi, reste donc si tu peux.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Ah! vous nous appelez démons, sorciers, que sais-je?
Mais vous êtes, fripons, les seuls sorciers vraiment,
Car vous ensorcelez à la fois homme et femme.
Aventure maudite! — Est-ce donc l'élément
De l'amour? de l'amour! tout mon corps est en flamme.
A peine si je sens ce diable de charbon
Qui m'est tombé d'en haut sur la nuque, l'infame!
Et me la tient depuis toute en combustion. —
Vous flottez çà et là dans la lumière blanche,
Mais laissez-vous glisser un peu de ce côté,
Ainsi, comme l'oiseau qui descend de la branche.
Oh! vous êtes charmans, anges de volupté!
Seulement je voudrais vous voir prendre des poses
Plus mondaines, des airs plus caressans, ma foi.
Le sérieux va bien à vos figures roses;
Mais le sourire, allez, irait bien mieux, et moi

(1) Goethe insiste sur cette humeur lascive du chat, qu'il attribue à Méphistophélès. Déjà, dans la première partie, il en était question : « Je me sens comme la chatte efflanquée, qui se frotte contre les gouttières en glissant le long des murs; en tout bien, tout honneur au moins; envie de larron et chaleur de matou. » (*Faust*, Der Targödie Th. I, S. 135.) — On le voit, du commencement à la fin, Méphistophélès est et demeure le vrai diable de la légende catholique; il n'a rien autour de son front de ce ténébreux bandeau, de ce signe de fatalité que le beau Lucifer de Milton emprunte au paganisme des Grecs. Il n'intéresse pas, il ne séduit pas, il n'attire pas les ames vers l'abîme par une sorte d'influence sympathique; il les y pousse avec rudesse et puissance. Méphistophélès, c'est la force du mal subissant la nécessité d'une incarnation inférieure et grossière, le génie de l'ange déchu empêtré dans le matérialisme de la brute. Sans cela, sans cette bestialité qui l'accable, le mal règnerait seul sur le monde; il envahirait le ciel, il serait dieu. Heureusement, et cela dans ses plus audacieuses tentatives, sa nature basse et dégradée perce toujours par quelque point. C'est le pied de cheval, la puanteur du bouc, la luxure du chat, etc.

J'en aurais dans le cœur un éternel émoi.
Par sourire j'entends cette moue égrillarde
Que les amoureux font en clignant l'œil. — Un pli
Sur la bouche, et c'est fait sans qu'on y prenne garde.
— Oh! oh! tu me parais un gaillard accompli,
Toi, mon grand drôle! et plus la légion s'avance,
Plus je te trouve fait, en tous points, à mon gré;
Pourtant je n'aime pas tes mines de curé.
. . . . . .
Certes sans violer les lois de la décence,
Tu pourrais te montrer plus nu, mon bel enfant,
Et te débarrasser de cette cape immense
Qui, de la tête aux pieds, te couvre en t'étouffant.
. . . . . .
. . . . . .

Les roses que les anges sèment pour féconder partout l'amour divin, la grace et l'éternelle pureté, n'éveillent chez Méphistophélès que le sentiment de la plus hideuse licence. Les anges, pour ravir sa proie à Satan, ont usé de supercherie et répandu sur lui les baumes incandescens qui font aimer. Tandis qu'il s'abandonne à son ivresse, les divins messagers lui dérobent la partie immortelle de Faust et l'emportent au ciel. Les anges, une fois sortis vainqueurs de la lutte, rappellent à eux les flammes pures qui dévoraient le diable. Méphistophélès reconnaît le tour dont il est dupe; les fleurs célestes ont laissé sur tout son corps des traces sanglantes; l'amour divin consume ceux qu'il n'épure pas.

MÉPHISTOPHÉLÈS, revenant à lui.

Çà! que m'arrive-t-il? qu'ai-je donc, misérable?
Je ne suis qu'une plaie, et sur mon corps, partout,
Je vois s'épanouir comme des fleurs d'érable :
Comme Job, je me fais à moi-même dégoût.
. . . . . .
Ce spectacle hideux me rend à la raison;
On saura profiter, drôles, de la leçon,
Et ma race à présent se tient pour avertie.
J'ai sauvé de Satan la plus belle partie;
Et déjà cet amour, exécrable fléau,
S'est éteint, et je puis comme tu le mérites,
Te blasphémer encor, race d'hermaphrodites!

CHŒUR DES ANGES.

Ardente extase!
Celui qu'enfin

Ton souffle embrase
Se sent divin.
Splendeurs, archanges,
Tous en phalanges
Montez vers Dieu.
Que vos louanges
Brûlent du feu
D'un saint délire;
Le ciel est bleu!
L'ame respire!

(Ils s'élèvent emportant la partie immortelle de Faust.)

MÉPHISTOPHÉLÈS, regardant autour de lui.

Où sont-ils maintenant? oh! dupe, maître sot,
Par un essaim d'enfans, tu te laisses surprendre!
Ils s'envolent; regarde, ils emportent là haut
Ce trésor que toi, fou, tu n'as pas su défendre.
A la fin comprends-tu qu'ils venaient d'orient,
Alléchés par l'odeur de ce morceau friand?
Cette ame par le pacte entre mes mains tombée,
Les fripons, en sournois, ils me l'ont dérobée,
Et je perds à jamais mon trésor le plus grand.
Qui me rendra mes droits à présent, misérable?
Oh! comme ils t'ont trompé, Satan, dans tes vieux jours!
Mais tu le méritais; confesse sans détour
Que tu t'es conduit là comme un bien pauvre diable.
Que d'avances sans fruit! que de soins et d'exploits
Honteusement perdus qu'à présent je regrette,
Pour un désir commun, une absurde amourette
Qui me pénètre au cœur, moi tout bardé de poix!
Or, la moralité de tout ceci, je pense,
C'est que l'homme éprouvé qui se laisse un matin
Séduire follement par cette sotte engeance,
De sa stupide erreur sera dupe à la fin.

Cependant, au bord des précipices, dans la profondeur des forêts, au sein d'une nature âpre et sauvage, de pieux solitaires exaltent les voluptés de l'amour mystique, et s'abîment dans les océans de la béatitude; à leur voix les échos des rochers sonores et des grands bois émus répondent en chœur; les torrens se précipitent du haut des montagnes, les animaux hurlent dans leurs tanières. Pour la poésie allemande, la nature n'est jamais qu'un vaste clavier dont l'ame humaine dispose à son gré. Le motif seulement varie selon les circonstances et les conditions du sujet. Quoi qu'il arrive, il faut que

la nature coopère à l'œuvre de l'homme et subisse l'influence du sentiment qui l'affecte, la loi de sa toute-puissante volonté. Ainsi des anachorètes chantent dans la solitude, et voilà qu'aussitôt les arbres, les granits sortent de la vie de la végétation, de la vie des minéraux, pour devenir les tuyaux d'un orgue immense dont la voix accompagne leur musique.

(Ravins, bois, rochers, solitudes. — SAINTS ANACHORÈTES, dispersés sur le haut des montagnes et campés dans les crevasses du granit.)

LE CHŒUR ET L'ÉCHO.

Au gré des vents qui tourbillonnent,
Les bois flottent sur le granit
Où les racines se cramponnent;
Les grands arbres qui le couronnent
Montent épais jusqu'au zénith.
L'onde s'émeut et cherche l'onde;
La caverne s'ouvre profonde,
Et le lion silencieux
Rôde paisible et solitaire,
Honorant le sacré mystère,
Mystère d'amour de ces lieux!

Ces rocs gigantesques, ces forêts immenses qui s'émeuvent à la voix des pieux anachorètes, ces lions qui répondent à leur psalmodie, tout cela n'est guère selon l'orthodoxie catholique, et l'on peut dire que cette nature vivante, si prompte à entrer en rapport avec le désir humain qui la sollicite, relève moins du dogme de saint Paul que des théories de Spinoza. Goethe, trop sûr de lui-même pour se laisser prendre en défaut en pareille question, a senti l'erreur où il s'engageait, poussé par une invincible préoccupation de la vie extérieure. Aussi n'a-t-il pas manqué de faire ses réserves et de se ménager d'avance une réponse à l'orthodoxie, en tenant à distance ses principaux personnages et les désignant sous des dénominations vagues qui ne sauraient entraver son indépendance, et n'impliquent aucun engagement envers l'autorité, telles que *Pater Extaticus, Pater Profundus, Pater Seraphicus*. Voilà, il me semble, ce que le docteur Loewe ne comprend pas, lorsqu'il s'efforce de voir dans le Père Extatique Jehan Roysbrock, dans le Père Profond saint Thomas de Cantorbéry, et saint Bonaventure dans le Père Séraphique. Certes, si Goethe avait voulu mettre en scène ici les fondateurs de la scholastique, rien ne l'empêchait de s'expliquer franchement; s'il ne l'a point fait, sans

doute c'est qu'il avait ses raisons. Prétendre individualiser ces créations ébauchées à dessein par le poète, et les incarner en quelque sorte dans une existence authentique, c'est vouloir les rendre responsables, vis-à-vis de l'orthodoxie, de leurs paroles et de leurs actes, et les faire descendre, sans profit pour la réalité, des sphères où elles se meuvent dans les brouillards vaporeux d'un naturalisme mystique, illuminé çà et là des ardeurs du soleil catholique : stratagème admirable, du reste, qui met le théologien à couvert et donne au poète un monde de plus.

Le Père Extatique, en proie au délire de l'amour pur, appelle sur lui les plus âpres douleurs de la chair, ces voluptés suprêmes de la vie ascétique; il se frappe la poitrine, se creuse les flancs de ses ongles, se martyrise à plaisir. Plus il souffre de cuisantes tortures, plus il se réjouit et bénit Dieu. Dans la fièvre chaude qui le consume, l'élément terrestre s'évapore; encore quelques instans, et il touchera au but de ses désirs effrénés. Déjà il ne tient plus à ce monde que par le pressentiment d'une sphère plus pure, déjà il a perdu la pesanteur, et Goethe nous le représente flottant çà et là dans les airs.

PATER EXTATICUS.

Ardeur de la flamme divine,
Liens d'amour, liens de feu,
Apre douleur de la poitrine,
Écumant appétit de Dieu,
Flèches, traversez-moi;
Lances, transpercez-moi!
Chênes, écrasez-moi;
Éclairs, foudroyez-moi;
Que l'élément périssable et funeste
Tombe sans retour,
Et que de mon être il ne reste
Que l'étoile ardente et céleste,
Noyau de l'éternel amour!

Le Père Profond exalte l'amour, source éternelle de toutes choses; plus calme et plus solennel que le Père Extatique, mais non moins fervent et non moins possédé du désir de tout savoir et de tout comprendre, c'est du sein des abîmes qu'il appelle, pour se confondre en lui, ce *Dieu dans la nature*, dont il voit partout se révéler la présence. Écoutez ce chant parti du creux des ravins, du fond des mers, du sein des volcans et des gouffres, cette voix de toutes les profon-

deurs, qui dit : Amour, nature, Dieu, aussi bien que la voix des anges qui chantent au ciel. Les hymnes sacrés du firmament ont leur écho dans les abîmes de la terre.

PATER PROFUNDUS. — (Région basse).

Ainsi que la roche éternelle
Pèse sur l'abîme profond,
Comme le flot au flot se mêle
Pour l'affreuse inondation;
Comme le chêne magnifique
Se porte dans l'air tout d'un coup
Par sa propre force organique,
Tel l'amour puissant, sympathique,
Qui forme tout et nourrit tout.

Autour de moi j'entends un bruit sauvage, immense,
Comme si les forêts et les granits géans
Ondulaient dans les cieux, pareils aux océans!
Et pourtant au milieu du fracas, l'abondance
Des flots tumultueux avec amour s'avance
Au vallon, appelée à féconder les champs.
La cascade qui tombe, et le divin tonnerre
Qui sillonne l'espace et purge l'atmosphère
Des pesantes vapeurs qui nous voilaient le jour,
Que sont-ils donc, sinon des messagers d'amour?
Ils annoncent à tous cette force profonde
Qui toujours en travail enveloppe le monde.
Oh! qu'elle embrase donc mon sein où mon esprit,
Triste, inquiet, glacé, souffre et s'appesantit,
Misérable, enfermé dans l'étroite barrière
Des sens, et tout meurtri des chaînes de la terre!
Apaise mes pensers, Seigneur; que ta clarté
Illumine mon cœur en sa nécessité.

Il faut, avant tout, considérer cette scène comme un épilogue que Goethe donne à son œuvre, et qui sert de pendant au prologue de la première partie de *Faust*, dans lequel Méphistophélès, en présence de la cour céleste, demande au Père Éternel la permission de tenter le vieux docteur. C'est entre ce prologue, dont on trouve l'idée première dans le livre de Job, et cet épilogue qui donne l'occasion à Goethe, ainsi que nous le verrons plus tard, de mettre en lumière ses idées sur la théologie, qu'est renfermé le drame de l'existence de Faust, cette existence insatiable à laquelle la science, l'amour et la

conquête ne suffisent pas. Quant à ce qui regarde l'action, il faut en prendre son parti, et de plus ne pas se montrer trop exigeant à l'endroit de la clarté; car il s'agit ici de théologie, de mysticisme, et de mysticisme allemand. Cependant, si toutes ces raisons ne suffisaient pas pour expliquer la présence de tant de personnages bien excentriques, disons-le tout à notre aise, et qui semblent au premier abord ne prendre point de part au mystère qui se joue, Goethe pourrait répondre qu'il a voulu représenter en eux l'amour, la quiétude au sein de Dieu, opposés à la spéculation turbulente de Faust. La nature parle de Dieu sans cesse, et conduit vers Dieu celui qui sait la comprendre; voilà le sens qu'il faut donner à la présence des anachorètes : ils ont contemplé la nature avec cette intelligence divine des choses, qui manquait à Faust, à son activité, et ces hommes, au lieu de tomber par le désespoir dans le sensualisme, *éternelle soif de la soif* (*ewiger Dürst nach dem Dürste*), ont conquis la béatitude ineffable, du sein de laquelle ils intercèdent, ô néant de la science humaine! pour l'orgueilleux alchimiste.

PATER SERAPHICUS. — (Région intermédiaire.)

Quelle vapeur purpurine
Ondule dans les cheveux
Des sapins de la colline?
Ah! je pressens, je devine :
Ce sont les enfans bienheureux
Qui flottent dans la lumière;
C'est le jeune chœur des esprits.

CHŒUR DES ENFANS BIENHEUREUX

Où donc allons-nous? oh! dis,
Dis-nous qui nous sommes, père?
Nous sommes heureux; à tous,
A tous, l'être est si doux!

PATER SERAPHICUS.

O vous qu'attirent les lumières,
Enfans nés à minuit, esprits
Et sens à peine épanouis,
Perdus aussitôt pour vos mères,
Aux anges aussitôt acquis;
Vous sentez donc le voisinage
D'un être plein d'amour? Eh bien!
Approchez-vous, ne craignez rien;
Heureux enfans, morts avant l'âge,
Vous n'avez aucun sentiment

Des rudes sentiers de la terre.
Descendez tous dans ma paupière,
Petits, et mettez librement
Mes organes à votre usage
Pour contempler ce paysage.
(Il les prend en lui) (1).
Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige;
Le torrent qui roule et s'abrège
Les âpres chemins par ses bonds.

LES ENFANS BIENHEUREUX, du fond de son cerveau.

C'est beau! mais quelle morne place!
Quel lieu sauvage et plein d'horreur!
Nous avons froid, nous avons peur :
Bon père, oh! laisse-nous, de grace,
Prendre notre vol dans l'espace.

PATER SERAPHICUS, leur donnant la volée.

Montez vers les plus hauts séjours,
Aux derniers cercles de lumière;
Croissez à votre insu toujours,
Selon l'éternelle manière;
Attirés plus haut, dans le bleu,
Par l'émanation de Dieu.

. . . . . .

(1) Il s'est rencontré, au dernier siècle, un homme d'un grand fonds d'érudition et d'expérience qui rêvait tout éveillé des habitans des planètes et des étoiles. Il tenait commerce avec les esprits et parlait avec eux une langue idéale. Ceux-ci voyaient à travers ses yeux (car autrement, ainsi qu'il le dit lui-même, ils ne pourraient rien voir des choses de ce monde). Il sentait leur présence dans telle ou telle partie de son corps, principalement dans son cerveau. Il vécut trente ans de la sorte. Je veux parler d'Emmanuel Swedborg (qui reçut en 1719, avec des titres de noblesse, le nom de Swedenborg), fils d'un évêque suédois, et né en 1689. Dès son enfance, on disait déjà de lui qu'il causait avec les anges. Lui-même il a décrit l'état dans lequel il se trouvait au moment de ses visions. Il y en avait de trois espèces : la première (qu'on pourrait appeler la vision ordinaire, paisible), pendant laquelle il s'entretenait avec les esprits qui lui apparaissaient ou qui venaient se loger dans quelque partie de son corps; la seconde, moins commune, pendant laquelle tous ses sens s'émouvaient progressivement jusqu'à l'enthousiasme prophétique; la troisième enfin, la plus rare, lorsque, ravi par l'esprit, il traversait en un clin-d'œil avec la rapidité de l'éclair des sujets et des régions innombrables. Qui ne reconnaît dans cet illuminé du dernier siècle le type de ce personnage mystique de Goethe qui prend dans son cerveau les enfans de minuit et leur fait voir le monde qu'ils ignorent, à travers le miroir de ses yeux, puis leur donne la volée vers les limbes? Symbole merveilleux de l'amour pur qui s'oublie lui-même, et dans son abnégation sublime s'efforce d'élever les autres!

Arrêtons-nous un moment pour contempler la divine comédie. Voilà bien tous les degrés de la céleste nature, depuis l'initiation au sortir de la vie terrestre jusqu'à la béatitude suprême au sein de Dieu : les enfans bienheureux, les chérubins, les anges, les séraphins, et, pour tous ces membres de la hiérarchie céleste, des sphères de purification à traverser : la région profonde, la région intermédiaire, la région supérieure. On croirait lire une page de saint Thomas ou de Roysbrock, si le rhythme glorieux de ces strophes de lumière, qu'il faut désespérer de reproduire dans la transparence native de leurs eaux limpides, ne vous rappelait à tout instant la poésie au sein du mysticisme. Le souffle de Goethe nous rend visibles ces myriades d'intelligences éthérées qui s'élèvent à travers l'infini, jusqu'au triangle mystérieux, le long d'une traînée radieuse : imagination sublime, vraie théorie des anges, inspirée jadis à Philon par le symbole de l'échelle de Jacob, et que Goethe emprunte à l'école d'Alexandrie.

Les groupes séraphiques se transmettent la partie immortelle de Faust; les archanges, qui s'en étaient emparés d'abord, ne la trouvent pas assez pure pour leurs divines mains, et la livrent aux anges novices, qui, à leur tour la passent aux enfans de minuit. Faust, pour arriver au ciel, traversera donc toutes les sphères de purification. Cependant le docteur Marianus annonce l'arrivée des trois saintes femmes qui viennent intercéder pour le salut d'une sœur, et dans l'effusion de l'amour qui le pénètre, tombe aux pieds de la reine des anges.

DOCTOR MARIANUS (1), dans la cellule la plus élevée et la plus pure.

D'ici la vue est profonde,
L'esprit flotte entre le monde
Et l'Éternel.

Mais, dans la nuée en flammes,
J'aperçois de saintes femmes
Qui vont au ciel.

(1) Doctor Marianus, né en Ecosse en 1028; à dater de 1052, moine allemand. Il écrivit une chronique du monde depuis la création jusqu'à l'an 1083, en trois livres, et passa sa vie en véritable reclus, au fond d'une cellule isolée, sans entrer en commerce avec les autres moines, absorbé par l'étude et les exercices de piété. Il fonda le cloître de Saint-Pierre-des-Bénédictins à Reyensbourg, et la légende raconte qu'un soir la lumière étant venue à lui manquer, comme il continuait d'écrire dans les ténèbres, les trois doigts de sa main, que le travail de la plume ne tenait pas occupés, se mirent tout à coup à resplendir comme trois chandelles, et toute la chambre en fut aussitôt éclairée.

J'en vois une qui rayonne
Au milieu, sous sa couronne
D'astres en fleur.

C'est la patronne divine,
La reine, je le devine
A sa splendeur.
(Dans un ravissement extatique.)

Souveraine immaculée
De l'univers,
Sous la coupole étoilée
Des cieux ouverts,
Laisse-moi dans la lumière
Du ciel en feu,
Lire ton divin mystère,
Mère de Dieu!

. . . . . .

Autour d'elle, flottantes,
Tremblottent des vapeurs :
Ce sont les légers chœurs
Des blondes pénitentes
Qui, buvant l'air si doux
De l'espace,
A ses genoux,
Demandent grace.

(MATER GLORIOSA plane dans l'atmosphère.)

Les trois pénitentes, Madeleine, la Samaritaine, Marie Égyptienne, implorent la mère du Christ pour Marguerite.

Toi qui jamais aux pécheresses
Ne refusas l'accès des cieux,
Qui, du repentir généreux,
Augmentes encor les richesses.
Sainte patronne, accorde ici
A cette ame douce et ployée,
Qui s'est une fois oubliée,
Sans croire qu'elle avait failli;
Accorde un pardon infini.

Una pœnitentium, autrefois nommée MARGUERITE, s'humiliant.

Daigne, ô glorieuse,
Vers moi bienheureuse,
Tourner ton front propice en ce beau jour.

Celui que j'aimai sur la terre,
Libre de toute peine amère,
Est de retour.

Encore un de ces harmonieux échos de la première partie de *Faust*. Vous qui vous souvenez de cette plainte si mélancolique et si douce que la jeune fille exhale comme un soupir après sa faute, de ces larmes du repentir qui tombent aux pieds de la madone dans les rosées d'une gerbe de fleurs, écoutez, c'est encore la même voix... la même voix dans le ciel! A mesure que l'esprit s'accoutume, il retrouve une à une dans ce poème sans fond toutes les idées du premier *Faust*, mais agrandies, développées; et qu'on ne s'y trompe pas: s'il se sent attiré vers elles par un irrésistible charme, au milieu de l'espèce de canonisation épique et lumineuse dont le poète les investit, c'est qu'il se souvient de les avoir vues autrefois se mouvoir dans la réalité de l'existence. Marguerite, par exemple, l'unité de ce personnage, c'est l'amour, l'amour simple, confiant, réisgné, l'amour dans le sein de Marie, soit qu'il pleure ses faiblesses sur les dalles du sanctuaire, soit qu'il chante dans les nuées l'hymne de la rédemption. Aussi, comme notre sympathie s'élance au-devant de la pénitente céleste! comme elle nous touche plus que la Béatrix de Dante, car Béatrix nous apparaît dans la lumière sans que nous sachions par quels chemins elle y est venue; on ne nous a rien dit de sa jeunesse et de ses amours. Pour trouver la trace de son existence, il faut sortir du cercle mystique, et l'aller chercher dans les biographies. Puis Béatrix est morte à dix ans : une enfant! Mais Marguerite, elle a vécu comme nous, parmi nous; nous l'avons tous vue aimer, souffrir, mourir. Marguerite, nous l'avons rencontrée au puits, à l'église, au jardin, interrogeant une à une toutes ses sensations, ces feuilles fragiles des roses de la vie (1).

(1) Nous avons traduit ici le morceau si touchant de la première partie, afin de donner au lecteur un point de vue nouveau, en opposant l'une à l'autre ces deux situations, qui semblent tirer du contraste encore plus d'intérêt.

MARGUERITE.

(Elle met des fleurs nouvelles dans les pots.)

Oh! daigne, daigne,
Mère dont le cœur saigne,
Pencher ton front vers ma douleur!

L'épée au cœur,
L'ame chagrine,
Tu vois ton fils mourir sur la colline.

Ton regard cherche le ciel,
Tu lances vers l'Eternel
Des soupirs pour sa misère,
Pour la tienne aussi, pauvre mère!

Qui sentira jamais
L'affreux excès

Cependant les enfans de minuit tourbillonnent en cercles lumineux autour de l'ame de Faust, en qui la vie céleste pénètre de plus en plus. Faust, le savant superbe, le maître des esprits, grandit jusqu'au ciel, et là, c'est Marguerite qui se présente pour l'instruire.

LA PÉCHERESSE, nommée autrefois Marguerite.

Entouré du chœur des esprits,
Le novice heureux croit qu'il rêve.
Dans l'éther il monte, il s'élève;
Il entre à peine au paradis,
Et déjà ressemble aux archanges.
Comme de ses terrestres langes,
Il se dépouille peu à peu!
Comme en sa jeunesse première,
Il vient d'apparaître au milieu
De son vêtement de lumière!
Oh! laisse-moi, céleste mère,
L'instruire dans le pur amour,
Car le rayon du nouveau jour
Éblouit déjà sa paupière.

MATER GLORIOSA.

Viens, monte à la sphère divine;
Il te suivra, s'il te devine.

De la douleur qui me déchire?
Ce que mon cœur a de regrets,
Ce qu'il craint et ce qu'il désire?
Toi seule, toi seule le sais.

En quelque endroit que j'aille,
Un mal cruel travaille
Mon cœur tout en émoi.
Je suis seule à cette heure,
Je pleure, pleure, pleure,
Mon cœur se brise en moi.

Quand l'aube allait paraître,
En te cueillant ces fleurs,
J'arrosais de mes pleurs
Les pots de ma fenêtre;

Et le premier rayon
Du soleil m'a surprise,
Sur mon séant assise,
Dans mon affliction.

Ah! sauve-moi de la mort, de l'affront!
Daigne, daigne,
Toi dont le cœur saigne,
Vers ma douleur pencher ton divin front!

Maintenant, toute peine terrestre oubliée dans l'expiation, Marguerite se sent ravie au ciel dans des nuages de flamme, autour desquels gravite la partie immortelle de Faust; et les yeux encore tournés vers le trône de la reine des anges, elle l'invoque dans sa béatitude, comme autrefois dans sa misère. — Voilà, certes, deux admirables sujets de poésie et de peinture. Cornélius a traité le premier avec une grace à la fois idéale et naïve, dans son estampe la plus poétique, et sans contredit la plus heureusement venue de la belle collection des dessins de *Faust*. Quant au second, il appartient de droit à Overbeck, au peintre mystique des *Arts sous l'invocation de la Vierge*.

La simple jeune fille introduit le docteur dans la gloire des anges; l'ignorance rachète la science. Faust participe au bonheur des élus; le dogme de la rédemption des ames est mis en œuvre, et le poème se dénoue au point de vue du catholicisme.

Quels que soient les développemens immenses que le poète donne à son œuvre, le sujet de Faust tient de la légende. On a beau faire, là est son point d'unité; il en est sorti; après des divagations sans nombre, il y retournera. Il faut que le drame se termine comme il a commencé, dans le ciel, au milieu des splendides imaginations de la hiérarchie catholique. Il est vrai de dire que Goethe en agit assez librement avec le dogme, et prend peu de souci de traiter la chose en père de l'église. Qu'est-ce, en effet, qu'un catholicisme qui admet qu'une aspiration incessante vers un bien vague et mystérieux, qu'une activité sans trève (*rastlose Thâtigkeit*) puisse, au besoin, tenir lieu de la foi à la parole divine, à la révélation, au Verbe? Théologie éclectique, théologie de poète, où le néoplatonisme d'Alexandrie se marie au panthéisme de l'Allemagne, où les idées de Platon, d'Iamblique, de Spinoza, de Hegel et de Novalis se confondent et tourbillonnent, atomes lumineux, dans le rayon le plus pur et le plus chaud du soleil chrétien. Au XIVe siècle, Dante eût infailliblement mis Faust en enfer, ou tout au moins en purgatoire, et encore le vieux Gibelin aurait-il, en ce dernier cas, cru donner à son personnage une singulière preuve de mansuétude. Ici une difficulté se présente : comment le philosophe sortira-t-il du labyrinthe où le poète s'est engagé à travers les sentiers du catholicisme? Par le dogme? Vraiment, il ne le peut, lui qui, en proclamant ce principe, que l'ame humaine peut trouver son salut autre part que dans un attachement inviolable à la parole révélée, a rompu en visière avec l'orthodoxie; force lui est, pour se tirer d'affaire, d'ériger en système sa conviction intime, son point de vue personnel, et de mettre pour un moment la métaphysique à la place de la théologie. Or, c'est là, selon nous, un fait curieux, et qui mérite bien qu'on l'examine, un fait qui laisse à découvert certaines théories dont Goethe se préoccupait plus qu'on ne pense, et qu'il est indispensable d'étudier, si on veut connaître à fond le grand poète, car elles dominent à la fois son existence et son œuvre; théories faites en partie avec les idées de Spinoza (1) et de Leibnitz, en partie avec les siennes propres.

(1) « Le livre de Jacobi m'a sincèrement affligé, et comment, en effet, aurais-je pu me réjouir de voir un ami si vivement affectionné soutenir cette thèse : que la nature dérobe Dieu à notre vue? Pénétré comme je suis d'une méthode pure, pro-

Sans mystique, il n'y a pas de religion possible. Le naturalisme lui-même, tout en ne reconnaissant que les choses créées, se voit forcé d'admettre des forces élémentaires actives. Une force prise en dehors de l'acte qui en résulte est quelque chose qui ne se peut saisir, et cependant il faut qu'on se la représente. De là, d'une part, la mythologie païenne, de l'autre la philosophie de Spinoza, qui donnent plus ou moins aux causes et aux forces premières la réalité de l'existence, et les classent en un système. Cependant ici encore les mêmes difficultés se rencontrent; car, quelles que soient les formules et les apparitions, il y a au fond de tout cela un mystère insaisissable, et l'ame, au milieu du culte de la nature, éprouve, comme au sein de l'orthodoxie chrétienne, cet infini besoin d'amour, d'espérance et de foi (1) qui ne l'abandonne jamais.

De semblables aspirations existent d'elles-mêmes, et la piété en résulte (2). Aussi combien de fois n'a-t-on pas vu la conscience humaine, en proie aux sombres inquiétudes que font naître en elle les idées d'avenir et d'éternité, ne trouver de refuge contre l'épouvante et le doute que dans la foi qu'elle avait repoussée sous sa forme première! C'est un peu l'histoire du plus grand nombre, de Goethe lui-même. Voyez ce qu'il écrivait à Zelter sur ce sujet (3), en 1827 : «Continuons d'agir jusqu'à ce que, rappelés par l'esprit du monde, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous retournions dans l'éther; puisse alors l'Être éternel ne pas nous refuser des facultés nouvelles, ana-

fonde, innée, qui m'a toujours fait voir inviolablement Dieu dans la nature et la nature en Dieu, de telle sorte que cette conviction a servi de base à mon existence entière, un paradoxe si étroit et si borné ne devait-il pas m'éloigner à jamais, quant à l'esprit, d'un homme généreux dont je chérissais le cœur vénérable? Cependant je n'eus garde de me laisser abattre tout-à-fait par le triste découragement que j'en ressentis, et me réfugiai avec d'autant plus d'ardeur dans mon antique asile, l'*Éthique* de Spinoza. » (*Bekenntnisse*, 1 Theil., von 1811. *Goethe's Werke*, Bd. 32, S. 72.)

(1) « Nul être ne peut tomber à néant. L'éternel s'émeut en tout. Tu es; tiens-toi heureux de cette idée. L'être est éternel, car des lois conservent les trésors de vie dont se pare l'univers. » (Goethe, *Vermächtniss Werke*, Bd. 22, S. 261.)

Goethe exprime encore le sentiment auguste de la Divinité que lui inspire le culte de la nature, dans cette poésie où le lion s'apprivoise, tout à coup dompté par le cantique d'un enfant : « Car l'Eternel règne sur la terre; son regard règne sur les flots. Les lions doivent se changer en brebis, et la vague recule épouvantée; l'épée nue prête à frapper s'arrête immobile dans l'air; la foi et l'espérance sont accomplies; il fait des miracles, l'amour qui se révèle dans la prière. » (Bd. 15, S. 327.)

(2) *Goethe bei der Fürstinn Gallizin Werke*, Bd. 30, S. 247.

(3) *Briefwechsel*, Th. IV, S. 278.

logues (1) à celles dont nous avons eu déjà l'usage! S'il y joint paternellement le souvenir et le sentiment ultérieur (*Nachgefühl*) du bien que nous avons pu vouloir et accomplir ici-bas, nul doute que nous ne nous engrenions d'autant mieux dans le rouage de la machine universelle. Il faut que la *monade* supérieure (*die entelechische Monade*) se maintienne en une activité continuelle; et si cette activité lui devient une autre nature, l'occupation ne lui manquera pas dans l'éternité. » Belles paroles qui ne sont peut-être pas si éloignées du christianisme que Goethe voudrait le faire croire et qu'on y rattacherait facilement, ainsi que la pensée qui suit : « Je veux te le dire à l'oreille; j'éprouve le bonheur de sentir qu'il me vient dans ma haute vieillesse des idées qui, pour être poursuivies et mises en œuvre, demanderaient une réitération de l'existence... »

« Chaque soleil, chaque planète porte en soi une intention plus haute, une plus haute destinée en vertu de laquelle ses développemens doivent s'accomplir avec autant d'ordre et de succession que les développemens d'un rosier par la feuille, la tige, la corolle. Appelez cette intention une *idée*, une *monade*, peu importe; il suffit qu'elle préexiste invisible au développement qui en sort dans la nature. Les larves des états intermédiaires, que cette idée prend dans ses transformations, ne sauraient nous arrêter un moment. C'est toujours la même métamorphose, la même faculté de transformation de la nature, qui tire de la feuille une fleur, une rose, de l'œuf une chenille, de la chenille un papillon. Les monades inférieures obéissent à une monade supérieure, et cela non pour leur bon plaisir, mais uniquement parce qu'il le faut. Du reste, tout se passe fort naturellement en ce travail. Par exemple, voyez cette main; elle contient des parties incessamment au service de la monade supérieure, qui a su se les approprier indissolublement sitôt leur existence. Grace à elles, je puis jouer tel morceau de musique ou tel autre; je puis promener à ma fantaisie mes doigts sur les touches du clavier; elles me procurent donc une jouissance intellectuelle et noble; mais, pour ce qui les regarde, elles sont sourdes, la monade supérieure seule entend. De là, je conclus que ma main ou mes doigts s'amusent peu ou point. Le jeu de monade auquel je prends plaisir, ne divertit nullement mes sujettes, et peut-être en outre les fatigue. Combien elles seraient plus heureuses d'aller où leur apti-

(1) « Je souhaite à mon *moi*, pour l'éternité, les joies que j'ai goûtées ici-bas. » (Goethe's *Divan*, S. 269.)

tude les entraîne; combien, au lieu de courir en désœuvrées sur mon clavier, elles aimeraient mieux, abeilles laborieuses, voltiger sur les prés, se poser sur un arbre, et s'enivrer du suc des fleurs! L'instant de la mort, qui pour cela s'appelle avec raison une dissolution, est justement celui où la monade supérieure régnante (*die regierende Hauptmonas*) affranchit ses sujettes et les dégage de leur fidèle service. C'est pourquoi, de même que l'existence, je regarde la mort comme un acte dépendant de cette monade capitale dont l'être particulier nous est complètement inconnu.

« Cependant les monades sont inaltérables de leur nature, et leur activité ne saurait ni se perdre, ni se trouver suspendue au moment de la dissolution. Elles ne quittent leurs anciens rapports que pour en contracter de nouveaux sur-le-champ; et, dans cet acte de transformation, tout dépend de l'intention, de la puissance de l'intention contenue dans telle ou telle monade. La monade d'une ame humaine cultivée n'est point la monade d'un castor, d'un oiseau ou d'un poisson, cela va sans dire; et ici nous retombons dans le système de la classification des ames, auquel il est impossible d'échapper toutes les fois qu'on veut interpréter d'une façon quelconque les phénomènes de la nature. Swedenborg, cherchant à l'expliquer à sa manière, se sert, pour représenter son idée, d'une image fort ingénieuse à mon sens. Il compare le séjour où les ames se trouvent à un espace divisé en trois pièces principales, au milieu desquelles s'en trouve une grande. Maintenant supposons que, de ces divers appartemens, diverses espèces de créatures, des poissons, des oiseaux, des chiens, des chats, se rendent dans la grande salle, curieuse compagnie en vérité, et singulièrement mêlée; qu'adviendra-t-il aussitôt? Le plaisir de se trouver ensemble ne durera certes pas long-temps, et de ces mille dispositions si instinctivement contraires, quelque effroyable querelle résultera; à la fin, le semblable cherchera le semblable, les poissons iront vers les poissons, les oiseaux vers les oiseaux, les chiens vers les chiens, etc., et chacune de toutes ces espèces contraires cherchera, autant que possible, à se trouver quelque lieu particulier. N'est-ce point là l'histoire de nos monades après la mort terrestre? Chaque monade va où sa force l'entraîne, dans les eaux, dans l'air, dans la terre, dans le feu, dans les étoiles; et cet essor mystérieux qui l'y porte contient tout le secret de sa destinée future.

« A une destruction complète, il n'y faut pas penser. Cependant il peut bien se faire qu'on coure le risque d'être saisi au passage par

quelque monade puissante et grossière en même temps, qui vous subordonne à elle. Le danger a au fond quelque chose de sérieux, et, pour ma part, toutes les fois que je me trouve sur la voie de la simple contemplation de la nature, je ne puis me défendre d'une certaine épouvante qu'il me cause (1).

« Qu'il y ait un coup d'œil général historique, qu'il y ait aussi parmi les monades des natures supérieures à nous, cela est incontestable. L'intention d'une monade du monde (*Weltmonade*) peut tirer et tire du sein ténébreux de son souvenir des choses qui semblent des prophéties, et qui, au fond, ne sont que la vague réminiscence d'un état révolu, la mémoire; par exemple, le génie humain a découvert les lois qui régissent l'univers, non par une recherche aride, mais par l'éclair du souvenir plongeant dans les ténèbres du passé, attendu qu'il était présent, lui aussi, lorsque ces lois furent élaborées. Il serait insensé de prétendre assigner un but à ces éclairs qui traversent le souvenir des esprits supérieurs, ou déterminer le degré où doit s'arrêter cette révélation. Ainsi, dans l'univers comme dans l'histoire, je suis loin de penser que la durée de la personnalité d'une monade soit inadmissible.

« En ce qui nous regarde particulièrement, il semble presque que les divers états antérieurs que nous avons pu traverser dans cette planète soient trop indifférens ou trop médiocres pour renfermer beaucoup de choses dignes, aux yeux de la nature, d'un second souvenir. Notre état actuel lui-même ne saurait se passer d'un grand

(1) Cette idée d'une force brutale en attirant une autre dans son cercle et se la soumettant par violence, a plus d'une fois préoccupé Goethe dans sa vaste carrière. C'est au point que ceux de ses amis qui ont pénétré le plus à fond dans les mystères de sa nature, ont cherché souvent dans cette idée la cause de certaines antipathies bizarres dont il ne pouvait se défendre. Il faut en toute chose que l'humanité trouve son compte. Le génie a ses faiblesses, la philosophie ses superstitions : comment expliquer autrement cette aversion insurmontable que l'auteur de *Faust* avait pour quelques animaux, pour les chiens, par exemple? On raconte qu'un jour, pendant qu'il exposait son système des monades dont il est question ici, un chien aboya dans la rue à plusieurs reprises, et que Goethe, se dirigeant brusquement vers la fenêtre, lui cria d'une voix de tonnerre : « Oui, va, hurle à ton aise; tu auras beau faire; larve, ce n'est pas toi qui m'attraperas. » Nous ne garantissons pas l'authenticité de cette histoire; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les chiens lui inspiraient une invincible répugnance, et qu'il évitait avec soin leur rencontre. N'oublions pas qu'il a fait de l'animal réprouvé dont le diable emprunte l'apparence pour s'introduire dans le laboratoire de Faust, un barbet noir (*Einen schwarzen Pudel*), sans doute par esprit de haine contre l'espèce.

choix, et sans doute qu'un jour, dans l'avenir, notre monade principale le récapitulera sommairement par de grandes synthèses historiques (1).

« Si nous passons aux conjectures, à vous parler franchement, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher la monade à laquelle nous devons l'apparition de Wieland sur notre planète, d'embrasser dans son nouvel état les plus vastes rapports de cet univers. L'activité, le zèle, l'intelligence avec lesquels elle s'est appropriée tant de faces de l'histoire du monde, lui donnent le droit de prétendre à tout. Il m'étonnerait peu, bien plus je regarderais cela comme une chose tout-à-fait conforme à mes vues, de rencontrer après des siècles ce même Wieland devenu quelque monade cosmique, quelque étoile de première grandeur, et de le voir réjouir, féconder par sa douce lumière tout ce qui s'approcherait de lui. Oui, ce serait beau pour la monade de notre Wieland de comprendre l'être vaporeux de quelque comète dans sa lumière et sa splendeur. Quand on réfléchit à l'éternité de cet état universel, il est impossible de ne pas supposer que les monades, en tant que forces coopératives sont aussi admises à prendre part aux joies divines de la création. L'être de la création leur est confié. Appelées ou non, elles viennent d'elles-mêmes, de tous les chemins, de toutes les montagnes, de toutes les mers, de toutes les étoiles; qui peut les arrêter? Je suis sûr d'avoir mille fois pris part à ces joies dont je parle, et je compte bien mille fois encore y retourner; rien au monde ne m'ôterait cette conviction et cet espoir. — Maintenant il reste à savoir si l'on peut appeler retour un acte accompli sans conscience : celui-là seul retourne dans un lieu qui a conscience d'y avoir séjourné précédemment. Souvent, dans mes contemplations sur la nature, de radieux souvenirs et des gerbes de lumière jaillissent à mes yeux de certains faits cosmogoniques auxquels ma monade a peut-être contribué avec activité. Mais tout cela ne repose que sur un peut-être, et lorsqu'il s'agit de pareilles choses, il faudrait cependant avoir de plus sérieuses certitudes que celles qui peuvent nous venir des pressentimens et de ces éclairs dont l'œil du génie illumine par intervalle les abîmes de la création. Pourquoi,

(1) Telle était aussi l'opinion de Herder sur ce point, lorsqu'il disait, un soir qu'il se promenait au clair de lune avec ses amis : « Nous sommes maintenant sur l'esplanade de Weimar, et j'espère bien que nous nous retrouverons peut-être un jour dans Uranus; mais Dieu me garde d'emporter dans ce monde le souvenir de mon séjour ici-bas, le souvenir de mon histoire personnelle et de tous les petits évènemens qui m'ont attristé ou réjoui dans ces rues, au bord de l'Ilm. Pour ma part, je regarderais un pareil sort comme le plus cruel châtiment qui pût m'être infligé. »

dira-t-on, ne pas supposer au centre de la création une monade universelle, aimante, qui gouverne et dirige selon ses desseins les monades de l'univers, de la même façon que notre ame gouverne et dirige les monades inférieures qu'elle s'est subordonnées (1)? — Je ne m'élève pas contre cette proposition, pourvu qu'on la présente comme un article de foi, car j'ai pour habitude de ne jamais donner de valeur définitive aux idées qui ne s'appuient sur aucune observation sensible. Ah! si nous connaissions notre cerveau, ses rapports avec Uranus, les mille fils qui s'y entrecroisent, et sur lesquels la pensée court çà et là! L'éclair de la pensée! mais nous ne le percevons qu'au moment où il éclate. Nous connaissons des ganglions, des vertèbres, et ne savons rien de l'être du cerveau; que voulons-nous donc alors savoir de Dieu? On a beaucoup reproché à Diderot d'avoir écrit quelque part : — Si Dieu n'est pas encore, il sera peut-être quelque jour. — Mes théories sur la nature et ses lois s'accordent assez avec l'idée d'une planète d'où les monades les plus nobles ont pris leur premier essor, et dans laquelle la parole est inconnue.

« De même qu'il y a des planètes d'hommes, il peut y avoir des planètes de poissons, des planètes d'oiseaux. L'HOMME EST LE PREMIER ENTRETIEN DE LA NATURE AVEC DIEU. Je ne doute pas que cet entretien ne doive se continuer sur une autre planète, plus sublime, plus profond, plus intelligible. Pour ce qui est d'aujourd'hui, mille connaissances nous manquent : la première est la connaissance de nous-mêmes, ensuite viennent les autres. A la rigueur, ma science de Dieu ne peut s'étendre au-delà de l'étroit horizon que l'observation des phénomènes de la nature m'ouvre sur cette planète, et de toute façon c'est bien peu de chose. En tout ceci, je ne prétends pas dire que ces bornes mises à notre contemplation de la nature

(1) N'est-ce point là le dieu dans la nature, le dieu du panthéisme, dont Faust, dans la première partie de la tragédie, a le sentiment sublime, lorsqu'il répond avec enthousiasme aux timides questions de Marguerite, qui lui demande s'il croit en Dieu? Les paroles de Faust ne contiennent-elles pas le germe de toutes les idées que Goethe se plaît à développer touchant la science et la foi, ces magnifiques hypothèses où il s'abandonne si volontiers? C'est le caractère de Goethe que, chez lui, la science n'a d'autre but que d'aider l'imagination. Ses études sur la nature se couronnent toujours de grandes vues synthétiques. La science le conduit à l'hypothèse, dernier terme de la foi philosophique, comme la dévotion est le dernier terme de la foi religieuse; et c'est en ce sens seulement que Goethe aime la science, la recherche, s'occupe avec ardeur de minéralogie, de métallurgie, d'ostéologie, d'anatomie comparée. La contemplation immédiate des innombrables mystères de la nature éveille en lui les pressentimens d'un ordre fondamental, harmonieux, dont il s'étudie à se rendre compte, et jamais son activité ne s'exerce dans un cercle restreint.

soient faites pour entraver la foi; au contraire, par l'action immédiate des sentimens divins en nous, il peut se faire que le savoir ne doive arriver que comme un fragment sur une planète qui, elle-même dérangée dans ses rapports avec le soleil, laisse imparfaite toute espèce de réflexion, qui dès-lors ne peut se compléter que par la foi. Déjà j'ai remarqué, dans ma *Théorie des couleurs*, qu'il y a des phénomènes primitifs que l'analyse ne fait que troubler dans leur simplicité divine, et qu'il faut par conséquent abandonner à la foi. Des deux côtés, travaillons avec ardeur à pénétrer plus avant; mais tenons toujours bien les limites distinctes, n'essayons pas de prouver ce qui ne peut être prouvé; autrement nos prétendus chefs-d'œuvre ne serviraient qu'à donner à la postérité le spectacle de notre faiblesse. Où la science suffit, la foi est inutile; mais où la science perd sa force, gardons-nous de vouloir disputer à la foi ses droits incontestables. En dehors de ce principe, *que la science et la foi ne sont pas pour se nier l'une l'autre, mais au contraire pour se compléter l'une par l'autre*, vous ne trouvez qu'erreur et confusion. »

Cependant, toute question de théologie mise à part, il est permis de douter que la morale y trouve son compte. Qu'est-ce, en effet, que Faust, sinon l'orgueil, le désespoir, la débauche des sens, l'ambition, le mensonge, la haine incessante de Dieu? Et tout cela aboutit à quoi? A la gloire des anges: étrange conclusion, et qui pourtant s'explique. Le mal, chez Faust, vient de Méphistophélès, on ne le peut nier: et d'ailleurs, ne trouve-t-il pas son châtiment dans cette vie, le mal qui *tend sans relâche vers un but qu'il ne peut atteindre* (*das ruhelos zum Ziele strebt ohne es zu erreichen*)? Faust, après tout, est homme: il se trompe souvent et profondément; mais, comme le Seigneur l'a dit dans le prologue, un vague instinct le porte vers le bien. Je l'avoue, chaque fois que la raison et le désir des sens sont aux prises, le désir l'emporte, mais non sans une lutte acharnée, non sans que la raison ait vaillamment combattu pour ses droits. Faust hait Méphistophélès, et du commencement à la fin, tous les moyens que le diable met en œuvre lui répugnent. Puis, son vaste amour pour la nature ne nous est-il pas garant de ce pressentiment sublime de l'ordre et de la loi régulière qui ne l'abandonne jamais? En un mot, Faust est, comme Werther, un homme doué des plus riches dons de la nature, mais qui, dans ses rapports avec la vie morale, retombe au niveau des autres hommes et participe des faiblesses communes. Après tout, si l'on insistait sur ce point, nous dirions volontiers que Goethe n'a prétendu faire ni un sermon ni un bréviaire, mais un poème large et profond comme la vie, sérieux et vrai comme la nature, et

dans le plus haut sens de cette expression, un miroir où l'expérience du passé se réfléchit pour l'avenir.

Ainsi tout se transforme et rien ne meurt, l'intelligence va à l'amour, l'amour à Dieu, le mal succombe au dénouement des choses, car il n'existe pas en soi.

On voit comme tout se lie et s'enchaîne dans *Faust*. La tragédie s'arrête; le poème s'ouvre; l'individu fait place à l'humanité. Tant de scènes charmantes, tant de détails heureux, mais bornés, se perdent dans l'infini du grand œuvre. L'inspiration de Goethe se transforme, mais sans rien perdre de sa vie première. A chaque pas, vous rencontrez des idées qui vous rappellent le passé. Les scènes qui vous ont charmé, vous les retrouvez l'une après l'autre, mais élargies, développées. C'est encore la scène de l'écolier, la nuit de Walpürgis, encore le galop sonore à travers la campagne (1). Seulement ici l'ordre classique règne seul, le mouvement délibéré de la réflexion trempée de science tient lieu de la fantaisie instinctive. Hélène remplace Marguerite; on dirait le cœur de Goethe qui se mire dans son cerveau.

Il en est de la poésie comme de l'architecture; les monumens sublimes qui font sa gloire dans la postérité ne sont jamais l'œuvre d'un seul; l'homme prédestiné ne paraît qu'à son jour, lorsque les efforts des siècles ont ouvert la carrière ou la mine. Quand Goethe est venu, les matériaux de son œuvre couvraient le sol de l'Allemagne; toutes les pierres de cet édifice magnifique étaient là, immobiles et dormantes, les unes roses comme le granit des sphinx, les autres sombres et lugubres comme des blocs druidiques, celles-ci couvertes de mousse et de gramen rampant, celles-là transparentes et réfléchissant toutes les fantaisies du soleil dans leurs eaux limpides. C'est parce que les conditions de l'épopée sont à sa taille, que Goethe se décide à sacrifier ses instincts capricieux, ses sensations changeantes, et, qu'on me passe le mot, la subjectivité de sa nature pour entrer dans le cercle fatal où toute liberté s'abdique, et s'asseoir au milieu en Jupiter. C'est qu'en effet, nulle part la Muse n'a ses coudées moins franches, nulle part l'inspiration ne souscrit à des règles plus austères; l'épopée, c'est le génie d'un homme qui se meut dans le génie d'un siècle. A vrai dire, il n'y a de liberté que pour les poètes du lac, de la prairie et de la montagne, pour les chantres mélodieux des intimes pensées; ceux-là vont et viennent, montent

(1) Faust à cheval sur la croupe du centaure Chiron et courant les campagnes de Lemnos à la recherche d'Hélène, quel admirable pendant à la sombre cavalcade de la première partie, dont Cornélius a fait un si poétique dessin!

et descendent, selon le caprice de leurs ailes : ils peuvent s'attarder au bord des eaux, ramasser tous les diamans qu'ils trouvent, sans qu'un avertissement d'en haut les ramène au giron souverain. Feux errans et follets, tandis que le soleil immobile se tient au centre, ils traversent l'étendue en tous sens, au risque de se laisser prendre par lui quelque chose de leur clarté phosphorescente, et finissent par aller s'éteindre dans les larmes d'une jeune fille. Le mystère dont ils s'environnent fait toute leur liberté; isolés, mais heureux de s'enivrer ainsi, comme des abeilles, du miel le plus doux de la terre, ils ont ce qu'ils souhaitent. Le génie qui se fait centre ne peut, lui, se contenter d'une si médiocre volupté. Or, l'admiration qu'il ambitionne ne se donne pas volontiers; pour l'avoir, il la faut conquérir : l'humanité est comme la terre qui ne donne rien de ses larmes ni de sa végétation aux étoiles oisives qui se contentent de la regarder avec mélancolie, et se livre tout entière au soleil qui la féconde.

Quiconque entreprend une œuvre épique, dépouille sa propre inspiration pour se soumettre au dogme sans discuter; que ce dogme vienne ensuite de Dieu ou de l'esprit humain, qu'il s'appelle Jésus, saint Paul, Grégoire VII ou Spinoza, Hegel, Novalis, peu importe, on n'en doit pas moins le considérer comme l'autorité dont la pensée relève. Le poème de Faust est le chant du naturalisme, l'évangile du panthéisme, mais d'un panthéisme idéal qui élève la matière jusqu'à l'esprit, bien loin d'enfouir l'esprit dans la matière, proclame la raison souveraine et donne le spectacle si beau de l'hyménée des sens et de l'intelligence. Toutes les voix chantent sous la coupole magnifique, les anges, l'humanité, les grands bois, les eaux et les moissons; les flammes de la vie et de l'amour roulent à torrens, puis remontent à la source éternelle pour s'épancher encore. L'harmonie est complète, pas une note n'y manque. Désormais Novalis et Goethe ont élargi le Verbe du Christ et fait entrer la terre, les eaux et le ciel dans la révélation; la nature est sauvée, l'humanité se réconcilie à jamais avec elle; tout annonce le panthéisme et le glorifie dans cet édifice sublime. Entre tous les grands maîtres, Goethe est celui qui possède au plus haut degré le génie de la volonté : il fait ce qu'il veut, rien que cela, et s'arrête à temps; et, qu'on ne s'y trompe pas, cette puissance n'est que le résultat de son organisation insensible aux influences du cœur, de sa nature qui attire sans jamais rendre, comme nous l'avons déjà dit. On doit bien se garder de croire que toutes les tendances du siècle le frappent également; dans cette symphonie étrange, dans ce chœur sans mesure que chantent pêle-mêle tous les instincts et toutes les passions, son oreille infaillible saisit la voix fondamen-

tale et la sépare des autres, ou plutôt groupe les autres autour d'elle. Goethe est un écho, mais un écho intelligent autant que sonore, et qui réfléchit, avant de rendre le bruit qui l'a frappé, bien différent en cela de ces poètes toujours prêts à se laisser inspirer, qui passent incessamment de l'orthodoxie au doute, du doute à la religion de Spinoza, et, de trop faible vue pour distinguer d'en haut le mouvement d'un siècle, se contentent d'en exprimer les vagues rumeurs, cherchant l'unité de l'œuvre épique dans une variété où la pensée se dissémine, et qui n'aboutit qu'à des fragmens; harpes éoliennes, sans cesse ballottées par tous les vents de la terre qui les font chanter!

Aussi, quel que soit le but mystérieux où tende l'humanité, que son avenir appartienne au christianisme, au règne absolu de l'esprit pur, à l'abjuration de toutes les joies de cette vie, ou (nous aimerions mieux le croire avec Novalis) à un panthéisme clairvoyant, illuminé çà et là par les divins rayons de l'Évangile, mais où l'esprit s'incarne quelque peu, où l'activité humaine marche enfin librement vers le ciel à travers le beau jardin de la terre; quel que soit dans l'avenir le but de l'humanité, le poème de *Faust* restera non-seulement comme un livre sublime, où se rencontrent les plus nobles pensées que la poésie ait jamais prises au cœur humain, à la théologie, en un mot à la science de Dieu et des hommes, — mais encore comme l'expression d'une époque grande et féconde, qui, après avoir tout interrogé, tout tenté, j'allais dire tout accompli, après avoir promené son activité impatiente dans toutes les écoles et sur tous les champs de bataille, lasse de la discussion et de la guerre, lasse surtout des folles théories qu'elle a vues éclore et mourir sous ses pas, mais trop jeune, trop ardente, trop vivace pour se contenter du doute, se réfugie dans la nature intelligente et le pressentiment d'une plus haute destinée.

Maintenant, si j'ai tant insisté sur ce poème, c'est qu'à mon sens ce poème contient l'esprit de Goethe. D'ailleurs, si l'on me cherchait querelle à ce propos, les bonnes raisons ne me feraient pas faute, et je trouverais la première dans l'ignorance où l'on était encore en France de ce beau livre, auquel la traduction avait manqué jusqu'ici. En tout cas, j'espère trouver grace auprès du lecteur en faveur des fragmens que j'ai cités, diamans de prix, dont j'ai voulu dégager la transparence de l'épaisseur qui l'enveloppe, en attendant qu'un lapidaire plus habile en vienne polir au soleil les mille facettes radieuses.

HENRI BLAZE.

(*La dernière partie à un prochain numéro.*)

LES

ILES SANDWICH.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Les îles Sandwich sont au nombre de onze, dont cinq grandes, *Hawaii* (Owhyhee), *Mawi*, *Morakoi*, *Oahou* et *Taouaï*; trois petites, *Tawou-Rawe*, *Ranaï* et *Niihau*, et trois îlots ou rochers; elles comprennent un espace renfermé entre le 19e et 23e degrés de latitude nord, et le 157e et 159e degrés de longitude ouest.

La vue seule de ces îles démontre qu'elles ne figurent pas depuis long-temps sur la surface du globe; les éruptions volcaniques qui les ont produites sont encore récentes, et plusieurs promontoires sur lesquels on voit aujourd'hui des villages, sont, de mémoire d'homme, sortis des flancs des volcans. Quand on pénètre dans l'intérieur des îles, il est aisé de se convaincre de la vérité de cette assertion. On peut suivre pas à pas la marche de la création et la prendre, pour ainsi dire, sur le fait; il est facile de distinguer, à mesure qu'on s'élève, les modifications par lesquelles la lave a dû passer pour se décomposer et devenir terre végétale. Ainsi, la lave qui a formé les pointes basses dont le rivage est comme dentelé, est encore, presque partout, telle que le volcan l'a vomie; cependant les irrigations naturelles et artificielles, et la chaleur du climat ont

(1) Voyez la livraison du 1er août.

déjà, dans quelques vallées du rivage et à Oahou principalement, décomposé la lave à la surface, et l'ont rendue susceptible de produire quelques plantes à courtes racines, sans pouvoir encore nourrir des arbres vigoureux; à peine les racines viennent-elles à pénétrer jusqu'à la lave, que la plante se dessèche et meurt. J'avais remarqué, dans notre excursion au Pari, que tous les arbres atteignant une hauteur de dix à douze pieds étaient morts, tandis que les broussailles au-dessous d'eux formaient un fourré tellement épais, qu'un homme n'aurait pu y pénétrer. Quand on arrive à une certaine hauteur, les conditions nécessaires à la décomposition de la lave se trouvant réunies avec plus de puissance que dans les terrains bas, on s'aperçoit que l'œuvre a marché plus rapidement, et les arbres sont beaucoup plus vigoureux.

L'île d'Oahou, appelée à juste titre le jardin des îles Sandwich, peut, grace aux eaux abondantes qui l'arrosent, récompenser les travaux de l'agriculture par tous les produits de celles de nos colonies qui sont le plus favorisées de la nature. Les plaines de l'intérieur et celles que borde la mer sont on ne peut plus propices à la culture de la canne à sucre, qui y atteint une grosseur surprenante; les côteaux produiraient en abondance du coton et du café qui pourraient entrer en concurrence avec les articles similaires les plus vantés. J'ai eu entre les mains des échantillons de coton d'Oahou, qui m'a paru avoir la soie très fine et très longue. L'indigo y croît presque naturellement, et les hautes montagnes offrent à l'exportation leur précieux bois de sandal. Toutes les plantes farineuses, la pomme de terre, la patate douce, le taro, y viennent facilement et en grande quantité. Presque toutes les îles du groupe présentent les mêmes conditions de prospérité; toutes ont des eaux plus ou moins abondantes, et partout où la nature ne s'est pas chargée de ce travail, l'industrie peut créer des irrigations artificielles. La chaleur, aux îles Sandwich, varie de 60 à 84° Fareinheit (15° 1/2 à 29° Réaumur). Le climat y est très sain, et on n'y a pas encore connu de maladies épidémiques. Les pluies sont abondantes sur le littoral dans les mois de février, mars, août et septembre; dans les montagnes, il pleut presque sans cesse; les nuages, dont leurs sommets sont continuellement couronnés, s'y dissolvent en pluies abondantes qui s'écoulent ensuite en torrens et vont enrichir les plaines, de sorte que la nature, après avoir, dans ses convulsions, enfanté cette terre, travaille constamment à la rendre fertile.

Les naturels des îles Sandwich avaient, long-temps avant la découverte, su mettre à profit l'eau des torrens. Les premiers navigateurs admirèrent leur ingénieux système d'irrigation; ils n'y ont rien changé depuis. Le taro, qui forme la principale nourriture des habitans, a besoin d'avoir, à de certains intervalles et pendant un certain temps, ses racines plongées dans l'eau; cette opération se renouvelle plusieurs fois avant que la racine soit arrivée à maturité. Profitant habilement de la pente du sol, chaque propriétaire divise son terrain en plusieurs surfaces planes, les unes au-dessous des autres, et closes séparément par des barrières de terre hautes de deux pieds environ et recouvertes de gazon. Les eaux du torrent arrivent par des canaux au carré supé-

rieur, et, après y avoir séjourné le temps nécessaire, passent à celui qui est immédiatement au-dessous, et ainsi de suite. Chaque carré est destiné à nourrir alternativement la famille pendant un temps plus ou moins long. La même eau arrose ainsi les diverses plantations, qui sont calculées de façon qu'un carré soit en pleine maturité, lorsque les produits de celui qui est au-dessus viennent à être consommés.

Au reste, les eaux sont aux îles Sandwich, comme dans tous les pays qui produisent par irrigation, le sujet de nombreuses querelles et quelquefois, mais rarement, d'accidens graves. Il va sans dire que les propriétés du roi et celles des chefs sont le mieux partagées; mais comme les eaux sont très abondantes, il y en a pour tout le monde. La récolte, d'ailleurs, ne manque jamais; le cultivateur est toujours assuré de recueillir le prix de son travail. Il est vrai qu'une sécheresse de quelques mois suffirait dans bien des localités pour affamer la population; mais il n'y a pas d'exemple d'un pareil fléau, et les îles Sandwich sont placées sur le globe de manière à bannir toute crainte à cet égard. Les récoltes sont également à l'abri des ravages que font dans nos colonies les rats, les oiseaux et autres animaux nuisibles. Ce sont là des cadeaux que la civilisation n'a pas encore faits à cette terre. Il est vrai qu'elle leur a déjà apporté les moustiques, les bêtes à mille pattes (scolopendres), les scorpions, etc. Avant 1822, on n'avait jamais vu de moustiques aux îles Sandwich; il paraît qu'ils y ont été importés de la côte de Californie. C'est également de là que sont venus les bêtes à mille pattes et les scorpions, dont les premiers parurent en 1829. Aujourd'hui, ces animaux incommodes, les moustiques surtout, se sont multipliés à l'infini, et les îles Sandwich ne le cèdent pas, sur ce point, aux pays même qui les leur ont envoyés.

Cette terre encore nouvelle n'a pas eu le temps de voir se multiplier les races d'animaux domestiques. Peut-être même n'y a-t-il que peu de siècles que des plantes ont pu pousser des racines à travers les crevasses des rochers de lave. Long-temps les îles Sandwich ont dû n'être qu'une réunion de cratères vomissant des torrens de lave, qui, après être allée s'éteindre dans la mer, se solidifiait et élargissait la base du volcan. Puis, lorsque cette terre fut formée, lorsqu'elle fut devenue habitable et fertile, la nature eut soin d'y faire naître des plantes nutritives, de la peupler d'oiseaux et d'y envoyer des habitans. Mais elle a sans doute été surprise avant d'avoir achevé son travail, car Cook n'y trouva que peu de quadrupèdes, très peu d'insectes, et quelques oiseaux seulement (on en compte aujourd'hui dix ou douze espèces). La population fut donc long-temps réduite à vivre de fruits et de poisson, la viande du chien, le seul quadrupède qu'on y rencontrât, étant exclusivement réservée pour les chefs, qui n'en mangeaient que dans les grandes occasions.

On a mis en avant beaucoup de systèmes sur la manière dont les îles Sandwich et les autres îles de l'Océan pacifique ont été peuplées; chacun a appuyé son opinion de raisonnemens plus ou moins fondés. Certes, je n'ai pas la prétention de résoudre ici un problème qui a échappé peut-être aux savantes recherches d'hommes qui étaient bien plus à même que moi de découvrir la vé-

rité; toutefois de vieux habitans européens des îles Sandwich, gens nullement instruits, il est vrai, mais observateurs sérieux, m'ont fait partager leur opinion à cet égard. Ils croient que toutes les îles intertropicales de l'Océanie ont eu pour premiers habitans des Malais jetés sur ces côtes par des vents qui les avaient détournés de leur route, et voici sur quoi ils fondent leur croyance.

En 1822 ou 23, disent-ils, une jonque japonaise fut jetée sur la côte de l'île Mawi; il y avait dix-sept hommes à bord, ils étaient à la mer depuis onze mois, et avaient perdu beaucoup de leurs compagnons. En 1832, une autre jonque japonaise arriva sur la côte sud de l'île Oahou; quatre hommes la montaient; ils mouraient de faim, et on fut obligé de prendre les plus grandes précautions pour leur sauver la vie. On les fit venir à Honolulu. Ils déclarèrent qu'il y avait environ dix lunes qu'ils étaient partis du Japon, qu'ils étaient alors trente-six hommes à bord, que peu de temps après leur départ, ils avaient éprouvé un coup de vent très fort qui soufflait de l'occident, qu'ils avaient été immédiatement jetés hors de leur route sans savoir où ils allaient; qu'au bout d'un certain temps, le froid devint très vif, et qu'ils arrivèrent en vue d'une terre toute couverte de neige; qu'alors plusieurs de leurs compagnons moururent de froid; que long-temps le vent les avait poussés le long de cette terre inhospitalière; qu'enfin le vent ayant changé, ils s'en étaient éloignés, et qu'après plusieurs lunes, le temps étant devenu graduellement plus chaud, ils avaient vu, très loin devant eux, une terre vers laquelle le vent les conduisait, et que c'était ainsi qu'ils avaient abordé aux îles Sandwich. Ils ajoutèrent que tous leurs compagnons avaient péri par la faim et les maladies, qu'ils avaient vécu eux-mêmes dans d'incroyables souffrances; que d'abord ils s'étaient nourris de poisson, et qu'enfin ils s'étaient vus dans la nécessité de dévorer leurs compagnons morts. Depuis long-temps, dirent-ils, ils ne buvaient que de l'eau de pluie qu'ils recueillaient dans leurs voiles, et, quand la pluie leur manquait, ils buvaient de l'eau de mer.

Ces faits ne peuvent être mis en doute, ils m'ont été attestés par vingt personnes différentes; mais ce qui faisait croire à ces personnes que la population sandwichienne devait son origine aux Malais plutôt qu'aux Japonais, c'est une certaine analogie dans le type de la physionomie des deux nations, et surtout la grande quantité de mots malais que l'on retrouve dans le dialecte des îles Sandwich. M. Reynolds, consul des États-Unis à Honolulu, m'a assuré qu'il y avait plus de deux cents mots malais dans la langue hawaiienne. Il est donc probable qu'une ou plusieurs embarcations malaises, chassées hors de leur route par un fort vent de sud-ouest, auront été entraînées vers la côte nord-ouest de l'Amérique; que là elles auront trouvé des vents d'ouest qui les auront conduites jusqu'à une certaine longitude, où, rencontrant les vents alisés, elles auront été poussées jusqu'à une des îles de l'Océan pacifique. Ce qui est arrivé deux fois en quinze ans a dû ou a pu, du moins, arriver dans les temps antérieurs. Je soumets ces faits, sans autre réflexion, à l'examen des hommes capables d'approfondir cette matière.

La population des îles Sandwich a la peau d'un rouge cuivré; les hommes

sont généralement grands et bien faits, leurs cheveux sont noirs et longs, rarement frisés; les femmes sont plus petites et sont loin d'avoir les formes aussi belles que les hommes; cependant elles sont assez gracieuses. Les hommes ne portent généralement pas de barbe; on en voit dont les cheveux sont blonds, soit qu'ils les aient teints au moyen de la chaux, ce qu'ils font souvent, soit aussi peut-être que cette couleur provienne d'un mélange de races. Les chefs semblent former une classe à part par l'élévation de leur taille et leur embonpoint; mais cette différence ne peut être attribuée, je crois, qu'au genre de vie qu'ils mènent. Je remarquai la beauté de leurs dents et la petitesse de leurs pieds. Presque tous les chefs et les hommes âgés me parurent s'être conformés, cependant, à l'ancien usage qui obligeait les hommes et les femmes à se faire sauter une ou deux dents de devant à la mort d'un père, d'une mère, d'un ami ou d'un chef. Je n'ai rencontré que très peu de cas de difformité; c'est une remarque, d'ailleurs, qui a été faite chez toutes les nations sauvages: libres dans leurs allures et leurs vêtemens, elles ne sont pas exposées à ces accidens qui, chez nous, ont quelquefois pour les enfans des conséquences si fâcheuses.

Le caractère des naturels est doux, timide, gai, fin et observateur; ils sont généralement très rieurs: lorsque nous étions mouillés dans la baie de Ke-ara-Kakoua, le bruit qu'ils faisaient à l'entour du navire me rappelait le vacarme que j'avais souvent entendu dans les forêts de l'Amérique méridionale, lorsque tous les arbres autour de moi étaient couverts d'une armée de aras et de perroquets; cependant ils me parurent plus posés et moins causeurs lorsque je les revis à terre. Je remarquai qu'un heureux changement s'était opéré dans le caractère de cette population. Cook représente les naturels comme des voleurs très habiles, et parle des précautions infinies et presque toujours inutiles qu'il était obligé de prendre pour soustraire à leur convoitise les objets susceptibles d'être dérobés. On nous dit, et nous pûmes nous en convaincre par nous-mêmes, qu'il ne restait plus de traces de cette mauvaise disposition; nous n'eûmes pas à nous plaindre d'un seul vol, et cependant les naturels auraient eu mille occasions de nous voler, s'ils en avaient eu le désir. Lors de notre excursion à Ke-ara-Kakoua, nous fûmes obligés, pour débarquer, de nous jeter à l'eau et de déposer sur le sable nos vêtemens mouillés. Rien n'y manqua lorsque nous les reprîmes; pourtant nous étions entourés de cent naturels, hommes et femmes, et il y avait là bien des objets qui devaient les tenter. Il m'arriva même qu'ayant laissé tomber une boucle d'argent dans le sable sans m'en apercevoir, un Indien qui l'avait trouvée me l'apporta en courant.

Chaque famille vit dans sa case et cultive son champ de taro; les femmes partagent avec les hommes les soins de l'agriculture, préparent la nourriture de la famille, et font les tissus qui servent à la vêtir. Les hommes passent la plus grande partie de leur temps à pêcher du poisson ou des coquilles dont ils trouvent le débit sur les bâtimens qui entrent en relâche; il y a des jours réclamés par le roi ou les chefs pour la culture de leurs terres; ces jours-là, les pirogues sont *tabou;* dès la veille, elles ont été tirées sur le rivage, et la baie est déserte. Ces occupations sont loin cependant d'employer tout leur temps,

surtout dans celles des îles où la civilisation n'a pas créé de nouveaux besoins. Chaque fois que nous vînmes à terre, une foule d'hommes et de femmes nous suivit dans nos excursions, pendant des journées entières; les femmes, — et nous fûmes témoins de ce fait, — passent au moins trois ou quatre heures par jour à jouer au milieu des vagues qui viennent se briser sur le rivage. C'est à peu près le seul divertissement auquel je les aie vues se livrer. Autrefois elles se réunissaient, et le chant et la danse faisaient agréablement passer les heures de loisir; mais aujourd'hui que ces plaisirs sont défendus, je ne sais trop ce que fait le peuple quand il n'a rien à faire. Je conçois que dans un pays civilisé on puisse, à la rigueur, se passer de danse et de chant; les visites, la conversation, les spectacles, et mille sujets de distraction, font écouler le temps rapidement; mais que veut-on que fassent ces pauvres sauvages, car sauvages ils sont encore, si on leur enlève ces plaisirs auxquels ils étaient habitués, avant de les avoir mis en état de s'en créer d'autres plus rationnels et peut-être moins innocens? Au reste, la facilité avec laquelle les missionnaires ont assujetti cette population à supporter sans murmure leur influence, quelquefois un peu tyrannique, prouve combien elle est aisée à gouverner, et combien il faudrait peu d'efforts pour l'amener au but qu'ils se sont sans doute proposé.

Tous les navigateurs qui ont visité les îles Sandwich ont parlé plus ou moins longuement de la religion qu'ils y ont trouvée; il serait inutile de répéter ce qu'ils en ont dit. Mon but, d'ailleurs, n'étant que de faire connaître ce peuple tel qu'il est aujourd'hui, avec les changemens que le contact des nations civilisées a opérés en lui, je me contenterai de rappeler les principaux traits de son ancienne religion. Les insulaires s'étaient fait des dieux de tout ce qui leur inspirait de la crainte; c'étaient de monstrueuses divinités auxquelles ils immolaient des victimes humaines dans certaines occasions, soit pour se les rendre propices au commencement d'une campagne, soit lorsque les chefs étaient malades, pour conjurer le dieu de la mort; souvent aussi, de nombreuses victimes accompagnaient les chefs au tombeau, et on les choisissait parmi leurs serviteurs les plus intimes.

A Owhyhee, Pèle, la déesse des volcans, en menaçant à chaque instant la propriété et la vie des naturels, leur arrachait de nombreux sacrifices. Lorsque la terre venait à trembler, quand de larges tourbillons de fumée s'élevaient au-dessus des nuages, quand, la nuit, des colonnes de flamme, sortant des flancs des montagnes, teignaient le ciel d'un rouge de sang, on envoyait des victimes à Pèle pour conjurer son courroux; mais, hélas! la déesse était inexorable : elle accomplissait, au moyen de ses ravages, l'œuvre de création que lui imposait un dieu plus puissant qu'elle; elle ajoutait une nouvelle couche de lave à celles dont cette terre est formée.

Le dieu d'Oahou passait aussi pour un dieu très puissant, il était surtout très vorace; les plus riches offrandes de taro et de patates douces le satisfaisaient à peine, et toujours, par l'organe de ses prêtres, son appétit prélevait de nombreux tributs sur les récoltes des fidèles. Aussi ce dieu était-il d'une

taille colossale, et bien lui en prit. Il arriva, un jour, que le soleil ne parut plus à Oahou; les hommes étaient tristes, beaucoup d'entre eux devenaient fous, et de grandes maladies décimaient la population. De nombreuses victimes furent immolées au dieu, et, pendant deux lunes, toute l'île resta prosternée devant ses autels. Le roi d'une grande terre vers le sud (Taïti, sans doute) avait fait le soleil prisonnier, et, après l'avoir renfermé dans une caverne très profonde, il en avait bouché l'ouverture avec d'immenses blocs de lave. Ses précautions ne s'étaient pas bornées là : il avait placé en sentinelle près de l'ouverture un oiseau qui jette un cri perçant quand il entend le moindre bruit, et à la tête de ses plus intrépides guerriers, il était toujours prêt à fondre sur ceux qui oseraient tenter de délivrer le prisonnier. Mais tout cela n'intimida pas le puissant dieu d'Oahou qu'avaient ému les plaintes de ses adorateurs; c'était un très grand dieu : quand il allait d'une île à l'autre, l'eau lui arrivait à la cheville, et elle ne lui vint qu'au genou, quand il traversa la mer pour aller à la terre du sud. Lorsqu'il arriva à Taïti, il était nuit. Il s'avança si doucement, que l'oiseau ne l'entendit pas, et il l'étrangla avant qu'il eût pu pousser un cri; puis, écartant de sa puissante main les blocs qui fermaient l'entrée de la caverne, il saisit le soleil et le lança en l'air avec une force incroyable. Quand il fut à une certaine distance du rivage, il jeta un grand cri qui réveilla le roi de Taïti et ses guerriers : ceux-ci coururent à la caverne; mais leur étonnement fut grand lorsqu'ils virent que le soleil était délivré. Le dieu d'Oahou l'avait lancé à une si grande hauteur, qu'ils ne purent jamais le reprendre. Depuis ce temps, le soleil a toujours brillé à Oahou.

Chacun des dieux avait ses prêtres qui vivaient grassement de l'autel; leur influence était très grande, et souvent, dit-on, ils tenaient en leurs mains les destinées des chefs et des rois. Tamea-Mea assuma sur lui seul toute l'autorité spirituelle; il fut à la fois conquérant et souverain pontife; il sentait toute la force que lui donnait cette réunion de pouvoirs, et jamais les efforts des missionnaires, qui arrivèrent des États-Unis peu de temps avant sa mort, ne purent obtenir de lui qu'on portât la moindre atteinte aux croyances religieuses du pays. — Votre religion, répondait-il, quand on lui en parlait, est peut-être très bonne pour votre nation; mais les dieux d'Hawaii sont nécessaires à la nation d'Hawaii : ce sont eux qui m'ont donné la force pour conquérir, ce sont eux qui me donnent la puissance pour régner. Je ne connais pas votre dieu; pourquoi abandonnerais-je les miens? — Pour un sauvage, Tamea-Mea se montrait politique assez habile; il sentait combien l'influence religieuse devait avoir de force sur la population qu'il gouvernait; la puissance était entre ses mains, et il savait bien qu'elle passerait toute entière aux mains des hommes qui donneraient à la nation un nouveau dieu dont ils seraient eux-mêmes les prêtres; il adoucit cependant quelques-unes des rigueurs du tabou.

Le *tabou*, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, était une interdiction, tantôt religieuse, tantôt civile, d'user de certaines choses, de les toucher ou même

de les voir. Il y avait deux espèces de tabou, le tabou temporaire et le tabou permanent; le tabou permanent ou sacré était inhérent à la chose déclarée tabou : ainsi, la personne du roi, celle des prêtres, la maison du roi, le lieu où il se baignait, les temples, les offrandes faites aux dieux, les sépultures royales, étaient toujours tabou. Peu à peu les prêtres et les chefs étendirent le tabou et en firent une spéculation; certaines plumes, certains poissons devinrent tabou pour le peuple; le roi et les principaux chefs seuls pouvaient porter ces plumes et manger ces poissons. L'infraction au tabou sacré ou permanent était presque toujours punie de mort; des peines corporelles très sévères châtiaient ceux qui violaient le tabou temporaire.

Quelquefois les prêtres prononçaient un tabou général sur tout le pays, quelquefois sur un village, sur une maison; le tabou interdisait l'usage tantôt d'une chose, tantôt d'une autre. Dans certains cas, le tabou défendait au peuple d'allumer des torches de kukui, de manger du poisson, des cocos, de pêcher, de sortir de l'enceinte des maisons, etc.; dans d'autres, c'était un moyen d'approprier à l'usage exclusif des prêtres et des chefs une chose qui devenait rare; souvent aussi, le but était de rendre présent à l'esprit des naturels le pouvoir des prêtres, en le leur faisant sentir jusque dans l'intérieur de leurs maisons. Le tabou pouvait donc être considéré comme un moyen employé par le plus fort pour imposer sa volonté au plus faible. Aussi, était-il descendu des chefs aux autres classes de la société; les hommes avaient rendu mille choses tabou pour les femmes; les cocos, certains poissons, les bananes, étaient tabou pour elles; elles ne pouvaient rester dans l'appartement où mangeaient les hommes.

Tamea-Mea, comme je viens de le dire, rendit moins sévère la pénalité attachée à l'infraction du tabou; mais ce ne fut que sous le règne de Rio-Rio que le tabou fut entièrement aboli. Les femmes surtout et le peuple recueillirent les fruits de cette réforme religieuse, due à l'influence que les missionnaires américains commençaient à exercer sur l'esprit des chefs du gouvernement. Cependant un cri d'horreur s'éleva dans toutes les îles, lorsque le grand prêtre lui-même proclama l'abolition du tabou : mais cette population, si douce et si facile à conduire, eut bientôt oublié ses dieux de bois; elle renversa elle-même les idoles qu'elle avait si long-temps rougies de sang humain, et, suivant l'exemple des chefs, elle se prosterna en foule devant les autels du nouveau dieu. La régente Kaahou-Manou fut une des premières à embrasser le christianisme et favorisa de tout son pouvoir les efforts que firent les missionnaires pour établir et propager la religion chrétienne.

Ce fut peu de temps après cette époque, en 1827, je crois, que deux missionnaires catholiques, MM. Bachelot et Short, arrivèrent à Honolulu; ils s'y établirent d'abord sans opposition, et, au dire de tous les habitans, leur conduite publique et privée fut toujours exemplaire. Doux, affables, humbles, se livrant sans ambition et sans arrière-pensée à leur œuvre de régénération, ils eurent bientôt fait un grand nombre de prosélytes. Les missionnaires protestans commencèrent alors à croire que la concurrence des missionnaires catholiques pouvait devenir dangereuse et prirent des mesures pour l'arrêter.

Un jour, en 1832, les deux missionnaires furent arrachés de leur domicile, par ordre de Kaahou-Manou, mis à bord d'un bâtiment du pays, et, après un mois de traversée, pendant lequel ils souffrirent les plus grandes privations, ils furent déposés sur la côte de Californie, à quarante milles de toute habitation, sans vivres, sans eau, sans armes pour se défendre contre les bêtes féroces.

Je crois que le gouvernement français n'a jamais eu connaissance de cette affaire qui demandait peut-être son intervention; ces hommes doux et pacifiques ne voulurent pas sans doute attirer sur ce pays la sévérité de notre gouvernement. Peut-être aussi crurent-ils à tort qu'après la révolution de juillet deux pauvres missionnaires persécutés ne seraient pas entendus. Si telle fut leur pensée, ils se trompaient, et la protection de la France ne leur eût certainement pas manqué, si cette affaire fût parvenue à la connaissance du gouvernement; ils en trouveront la preuve dans les mesures qui seront sans doute prises pour que de pareils faits ne se renouvellent plus (1). Nous ne sommes plus aujourd'hui au temps des persécutions religieuses. On m'a assuré que l'ordre d'embarquement et les dispositions qui l'accompagnaient étaient entièrement écrits de la main d'un missionnaire connu à Honolulu. J'ose à peine croire, cependant, que dans le XIXe siècle, des hommes appartenant à une nation libre et éclairée aient pu se résoudre à donner un pareil exemple de persécution et d'intolérance. MM. Bachelot et Short sont encore, m'a-t-on dit, en Californie.

C'est la crainte que l'objet de l'arrivée de *la Bonite* ne fût de demander satisfaction et réparation de cette injustice, qui répandit l'alarme dans la ville d'Honolulu, lorsqu'on aperçut le pavillon tricolore. Quelques jours auparavant, un missionnaire catholique irlandais, M. Welch, était arrivé à Oahou : il avait reçu l'ordre verbal de repartir immédiatement; mais, d'après l'avis du consul anglais, il avait refusé d'obéir à moins qu'on ne lui en donnât l'ordre par écrit. Cet ordre devait lui être remis le jour même de notre arrivée; mais la présence de *la Bonite* changea sans doute les dispositions de Kinao : l'ordre ne fut pas envoyé, et seize jours après, lors de notre départ, non-seulement M. Welch ne l'avait pas reçu, mais on ne lui avait pas même reparlé de son départ. Comme une corvette anglaise, *l'Actéon*, entra à Honolulu la veille du jour où nous mîmes à la voile, il est probable que M. Welch n'aura plus été inquiété. Du reste, les prosélytes faits par les deux missionnaires catholiques furent cruellement persécutés. Tous ceux qui n'abjurèrent pas la foi catholique furent incarcérés et condamnés aux travaux les plus vils. Quelques-uns gémissent encore dans les cachots.

(1) Depuis l'époque où cette relation a été écrite, le gouvernement français a envoyé une frégate aux îles Sandwich; le commandant de ce bâtiment a pris, sur les lieux, des informations sur ce scandaleux abus de pouvoir, et il y a tout lieu de croire qu'à l'avenir la qualité de Français et de catholique ne sera plus une cause d'oppression dans ces îles.

Quand on parla à Kauikeaouli de la violence commise contre les missionnaires catholiques, il répondit que cet acte avait eu lieu sous la régence de Kaahou-Manou, qu'il n'y avait pas eu la moindre part, et que par conséquent il ne pouvait pas en être responsable. Il ajouta ensuite qu'il savait que presque toutes les guerres qui ont agité les états d'Europe provenaient de ce qu'il y avait alors, dans ces états, deux religions rivales. La religion presbytérienne ayant été enseignée la première aux îles Sandwich, on ne pouvait plus, disait-il, en admettre une autre; c'était ainsi seulement qu'il pourrait conserver la tranquillité dans ses états; une religion était bien suffisante pour 100 ou 150,000 habitans. Certes, Kauikeaouli, en parlant ainsi, donnait une preuve de grande sagesse, et surtout d'une connaissance de l'histoire que je n'aurais pas soupçonnée en lui. J'approuve parfaitement le principe d'après lequel il parlait; mais ceux qui lui firent si bien la leçon auraient dû ajouter que les États-Unis sont peut-être le pays du monde où il y a le plus de religions différentes, que cependant les catholiques n'y sont pas persécutés, et que la nation n'est pas, pour des causes de religion, déchirée par la guerre civile; que c'est l'intolérance qui est la première cause des désordres, et qu'en violant la liberté individuelle des missionnaires catholiques, en les déportant arbitrairement, Kaahou-Manou avait fait un acte odieux d'intolérance; qu'aucune loi écrite, d'ailleurs, ne faisant de la religion presbytérienne la religion exclusive de l'état, on avait agi, envers les missionnaires catholiques, contre tous les principes de la justice et de l'équité.

La religion presbytérienne est donc aujourd'hui généralement répandue dans toutes les îles Sandwich, c'est-à-dire que les naturels vont, le dimanche, entendre le service divin dans les églises des missionnaires presbytériens; malheureusement, à bien peu d'exceptions près, cette conversion est presque toujours purement nominale. Les naturels, en effet, ne sont pas encore en état de comprendre leur nouvelle religion; d'ailleurs on la leur présente sous un aspect trop sévère et trop mystique. Partout où ne résident pas les missionnaires, les insulaires ont conservé, sinon les coutumes barbares de leur ancienne religion, du moins leurs absurdes superstitions. L'œuvre n'est donc encore qu'ébauchée; mais la force des choses, en dépit du système suivi par les missionnaires, amènera, pour ces populations, ces améliorations morales et matérielles qu'une meilleure direction aurait pu produire beaucoup plus tôt.

Les missionnaires des différentes îles se réunissent tous les ans, à une époque fixe, à Honolulu; une goëlette, qui appartient à la mission, va les chercher dans leurs résidences. C'est une espèce de concile annuel où chacun présente les fruits de son travail de l'année, et où l'on se concerte pour l'avenir. Tous les missionnaires des îles Sandwich sont Américains, de même que tous ceux des îles de la Société (Taïti) sont Anglais : c'est par une espèce de pacte tacite que le clergé de ces deux nations s'est partagé la domination spirituelle, j'ajouterais presque temporelle, des îles de l'Océanie.

La Haina, dans l'île de Mawi, peut être considérée comme la capitale de la mission; c'est là que les missionnaires ont leur principal établissement et leur

high school (grande école), espèce de pépinière où viennent se former les moniteurs qui vont ensuite aider les missionnaires dans leurs travaux.

Il y a une imprimerie à La Haina, il y en a deux à Honolulu, l'une qui est la propriété des missionnaires, et l'autre qui appartient à l'éditeur d'un journal publié en anglais à Honolulu, le *Sandwich islands Gazette*. *La Gazette des îles Sandwich* est un journal hebdomadaire, publié par un Américain, et opposé aux missionnaires. Le *Ke Kumu* (flambeau, professeur), journal publié en hawaiien par les missionnaires, ne contient que quelques annonces d'arrivées de navires et des extraits d'ouvrages religieux. Je remarquai que, parmi un très grand nombre de livres imprimés en hawaiien qui me tombèrent sous la main, très peu avaient rapport aux progrès de l'industrie ou de la science; tous, à l'exception de quelques livres contenant des élémens d'arithmétique ou de géographie, traitaient de matières religieuses; c'étaient des commentaires de la Bible, des catéchismes à l'usage des naturels, ou des livres de psaumes. Certes, je ne nie pas l'utilité de ces ouvrages, ni même leur indispensable nécessité; mais je ne puis m'expliquer pourquoi les missionnaires qui, dans l'exercice de leurs devoirs de religion, ont toujours témoigné tant de zèle et de persévérance, ont tout-à-fait négligé de donner aux insulaires des notions d'industrie, de mécanique, de fabrication, d'agriculture, notions sans lesquelles les résultats de la civilisation ne peuvent devenir avantageux pour les naturels. Je témoignai ma surprise de ce que je n'avais trouvé chez les chefs aucune connaissance de l'histoire. On me répondit que les naturels n'apprendraient que trop tôt, en lisant l'histoire des autres peuples, à devenir corrompus et pervers; qu'il valait mieux que la civilisation pénétrât dans ce pays par une voie plus pure, et que les personnes qui s'étaient chargées de cette mission sauraient, quand le temps en serait venu, faire connaître aux habitans des îles Sandwich l'histoire des peuples de l'ancien monde, en ayant soin d'en élaguer tout ce qui pourrait éveiller en eux des idées corruptrices. En attendant, cette population qui se trouve à chaque instant en rapport avec des matelots déserteurs et des gens sans aveu, et qui ne voit, à bien peu d'exceptions près, que le rebut de notre société, s'empoisonne à ce contact funeste, sans pouvoir opposer au mal cette défense naturelle qu'elle trouverait dans les occupations journalières de l'industrie et dans une éducation plus large et plus libérale.

Le meilleur moyen de rendre chère à ces peuples leur nouvelle religion eût été de leur démontrer que leur existence actuelle ne pouvait que s'améliorer par le changement; mais ils n'ont, jusqu'à ce jour, éprouvé, de la religion qu'on leur a imposée, que ses privations et ses rigueurs; elle les soumet à une vie à laquelle ils n'étaient pas habitués, elle leur demande une grande partie du temps qu'ils pourraient consacrer au travail, elle leur défend des jeux et des divertissemens auxquels ils étaient attachés, et en compensation elle ne leur présente que des avantages purement métaphysiques qu'ils ne peuvent ni apprécier ni concevoir.

Au reste, cette population que les premiers navigateurs nous représentent comme si heureuse dans sa nudité, nous a semblé misérable sous les haillons

dont la civilisation l'a couverte. Qu'a-t-elle donc gagné au changement? — Lorsque Cook découvrit les îles Sandwich, il en trouva les habitans gais et heureux. Leur bonheur était matériel, il est vrai; les jouissances morales leur étaient inconnues; vivant dans une imprévoyance presque complète, ils n'avaient pas même la conscience de leur dignité d'homme. — On leur a enlevé leur bonheur matériel, sans leur procurer les jouissances morales. Je sais que c'est ainsi que commence toujours la civilisation, et qu'il faut qu'elle détruise la barbarie pour créer sur ses ruines; mais a-t-on fait tout ce qu'on devait faire? A-t-on suivi la marche qu'indiquaient la raison, l'humanité et l'intérêt même de la religion? Non, sans doute, et tant qu'on ne l'aura pas essayé, les naturels seront fondés à regretter leurs anciens usages et à méconnaître les bienfaits de la civilisation. Ce n'était pas le langage mystique de la Bible qu'il fallait leur faire entendre; leur esprit n'était pas mûr pour ces sublimes vérités. C'étaient les dogmes fondamentaux de la religion chrétienne qu'il fallait se contenter de leur apprendre, dogmes simples et purs qu'ils auraient facilement compris. Il fallait ensuite travailler au bien-être matériel de la population, se hâter de la faire jouir des fruits de cette civilisation qu'on lui apportait. On aurait dû d'abord user de l'influence illimitée dont on disposait dans les îles pour remplacer par des lois sages et libérales ces institutions despotiques qui livrent au caprice d'un chef la fortune des naturels. Comment les citoyens d'un peuple libre ont-ils pu laisser subsister de pareils abus? Ont-ils craint d'aller trop loin et de compromettre leur influence? Eh quoi! ils ont manié ce peuple comme ils l'ont voulu, ils lui ont enlevé son costume, ses habitudes, sa religion; ils ont vu le grand-prêtre lui-même proclamer le premier l'impuissance de ses dieux, porter à leur voix la torche sur ces temples et ces idoles par lesquels il gouvernait le peuple; et ils ont craint de toucher à des lois absurdes faites dans des temps de despotisme et de barbarie, dans des temps, d'ailleurs, où les caprices et la cupidité des chefs étant nécessairement limités, ces lois n'étaient pas, à beaucoup près, aussi oppressives pour le peuple qu'elles le sont devenues aujourd'hui! En vérité on ne saurait condamner trop sévèrement le système suivi dans les îles Sandwich, quand on en considère les résultats.

Enfin, quand la propriété du citoyen serait devenue inviolable, quand de justes bornes auraient été mises au despotisme des chefs, il fallait favoriser, par tous les moyens possibles, le développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; pour cela, on devait appeler, encourager les étrangers. Il ne fallait pas, comme on l'a fait, opposer entrave sur entrave à leur établissement fixe dans le pays. Mais, répondra-t-on, ce sont les étrangers qui ont corrompu la population native. J'en conviens, et c'était là le premier effet que le contact de la civilisation devait produire. C'était un mal inévitable; mais il fallait y porter le seul remède possible, et le remède était dans la cause même du mal. Ou vous deviez laisser ces populations sauvages comme vous les avez trouvées et vous en éloigner vous-mêmes, ou bien vous deviez les soustraire à l'influence pernicieuse de la seule société européenne qui leur fût connue, et

l'affluence d'étrangers industriels, commerçans, agriculteurs, etc., pouvait seule amener ce résultat. Croit-on que ce soit auprès des matelots des bâtimens baleiniers que les sauvages puissent prendre des exemples de morale?

Les missionnaires ont trouvé cette population sans caractère formé, avec des vices qui n'étaient que superficiels, des mœurs simples et naïves, et une facilité extraordinaire à recevoir des impressions nouvelles. Qu'en ont-ils fait? Ils croient avoir corrigé les mœurs, et la démoralisation est à son comble, démoralisation de calcul, bien plus odieuse que celle dont ils se vantent d'avoir triomphé; ils croient avoir fait des chrétiens, et ils n'ont fait que des hypocrites; ils croient avoir amélioré la position matérielle des habitans, et ils leur ont fait connaître la misère, qu'ils ne connaissaient pas.

Il y a cependant une vérité incontestable, c'est que les missionnaires ont beaucoup fait pour les peuplades de l'Océanie; mais ils ont eux-mêmes imposé à leur mission des limites beaucoup trop étroites, ils sont bien loin d'avoir fait tout le bien qu'ils auraient pu faire. A quoi doit-on l'attribuer? Peut-être à un excès de zèle, peut-être aussi à l'éducation peu libérale qu'ils ont reçue eux-mêmes; imbus de ce rigorisme religieux si remarquable dans certaines sectes, ils ont souvent perdu de vue le bien temporel de ces peuplades, en cherchant à les faire participer à ces biens spirituels qu'ils mettaient eux-mêmes au-dessus de tout. Ils ont aboli des coutumes barbares et révoltantes pour l'humanité; ils ont donné aux naturels quelques notions de l'état de la société, mais ils se sont arrêtés à la limite même où la réforme allait produire des résultats utiles. On dirait qu'une arrière-pensée les a constamment dominés. Ainsi ils ont établi des écoles, mais ils ont proscrit l'étude de la langue anglaise. En cela, quel peut avoir été leur but? Il est évident qu'ils craignaient, comme je l'ai dit, que l'influence des résidens européens ne vînt à contrebalancer la leur. Mais n'était-ce pas là le plus grand obstacle qu'on pût opposer aux progrès de la civilisation, et n'y a-t-il pas évidemment anomalie entre le but qu'on s'est proposé et les moyens qu'on emploie? Les missionnaires ont-ils voulu, en rendant plus difficiles les communications des naturels avec les étrangers, arrêter la contagion du vice? Mais tout le monde le sait, — et aux îles Sandwich plus qu'ailleurs on peut s'en convaincre, — le vice n'a pas besoin du langage pour se communiquer, l'exemple seul a suffi pour corrompre ces populations si naïves et si impressionnables.

La population des îles Sandwich a diminué, depuis la découverte, d'une manière effrayante; elle se trouve réduite aujourd'hui au quart tout au plus de ce qu'elle était lors du premier voyage de Cook. On attribue cette diminution à diverses causes. L'usage des liqueurs fortes a été ici, comme chez toutes les nations sauvages, un poison apporté par les Européens. Des maladies inconnues autrefois ont infecté la population. Le libertinage a dû avoir des suites d'autant plus désastreuses dans ce pays, que la contagion se répandait jusque dans l'intérieur des familles sans qu'on pût employer le moindre remède pour combattre un mal qu'on ne connaissait pas. Une cause de dépopulation, au moins aussi puissante que le libertinage, existe encore dans une

maladie dont m'ont parlé plusieurs médecins européens établis depuis longtemps à Honolulu. Cette maladie, qui s'est introduite dans l'île depuis dix ans environ, attaque les femmes en couches, et en enlève six au moins sur dix. Elle s'annonce par des boutons blancs au bord des lèvres; peu à peu ces boutons gagnent l'intérieur de la gorge, l'estomac, les viscères; elle commence ordinairement huit ou dix jours avant l'accouchement, et se termine presque toujours par la mort de la femme et de son enfant. Mais quelles que soient les causes qui déciment la population des îles Sandwich, n'est-ce pas une chose surprenante et affligeante à la fois que partout où la civilisation s'est trouvée en contact avec l'état sauvage, ce contact soit devenu mortel pour les populations qu'il devait régénérer? Partout se sont présentés les mêmes effets, quoique les causes fussent différentes. Fanatique et sanguinaire au Pérou et au Mexique, envahissante aux États-Unis, religieuse et mystique aux îles Sandwich, partout où la civilisation a pénétré, les populations ont disparu devant elle. Que sont devenus ces peuples indiens qui couvraient les vallées de l'Amérique espagnole? La civilisation les a tués; à peine en rencontrez-vous aujourd'hui quelques vestiges dans les classes les plus abjectes de la société. Que reste-t-il, dans les vallées de l'Ohio, du Missouri, du Mississipi, de ces nombreuses tribus qui en habitaient les forêts? Le voisinage des blancs les a fait disparaître, et bientôt on se demandera si ces nations ont jamais existé. Il en sera de même aux îles Sandwich, la population s'éteindra avant d'être civilisée, soit par cette horrible mortalité qui la ronge, soit parce qu'elle se fondra avec les migrations d'Europe et d'Amérique. C'est cette fusion qu'il faut se hâter d'opérer par tous les moyens possibles, et pour cela il faut donner au pays des lois sages, il faut appeler l'industrie, encourager l'agriculture, favoriser le commerce. Voilà par quels moyens on peut arracher cette malheureuse population à l'état de marasme qui paralyse en elle les principes vitaux. Si l'on ne se hâte, avant peu il n'y aura plus personne à civiliser aux îles Sandwich, si ce n'est les civilisateurs eux-mêmes.

Le gouvernement des îles Sandwich est monarchique et absolu; il a subi de grandes modifications depuis la découverte. Autrefois, chacune des îles qui composent le groupe connu sous le nom d'îles Sandwich ou Hawaii était gouvernée par un chef particulier, indépendant de ses voisins; ces divers souverains étaient presque continuellement en guerre; enfin Tamea-Mea, héritier de la souveraineté de l'île d'Owhyhee, commença cette série de conquêtes qui le rendirent roi absolu de toutes les îles Sandwich.

Tamea-Mea était doué d'un grand talent d'observation et surtout d'une persévérance remarquable; il reconnut bientôt quel puissant secours il pouvait trouver chez les Européens, qui commençaient alors à visiter ces îles, et son premier soin fut d'en attacher plusieurs à son service. A sa mort, qui eut lieu en 1819, son fils Rio-Rio monta sur le trône; quelques symptômes d'insurrection se manifestèrent à Atooï, mais ils furent immédiatement comprimés par la présence de Rio-Rio, qui, seul avec un compagnon dévoué, tra-

versa la mer et alla trouver son compétiteur. Celui-ci, plein d'admiration pour une si noble confiance, le reconnut comme son souverain. Ce fut Rio-Rio qui abolit l'ancien culte, auquel Tamea-Mea, par conviction ou par politique, n'avait jamais voulu qu'on portât la moindre atteinte. Rio-Rio abolit également le tabou. A cette époque, les missionnaires commencèrent à exercer une grande prépondérance. Cette prépondérance n'eut plus de bornes à la mort de Rio-Rio, qui, en 1824, alla mourir en Angleterre. Kaahou-Manou, femme de Tamea-Mea, et régente pendant la minorité de Kauikeaouli, porta dans la pratique de sa nouvelle religion un zèle qui alla jusqu'au fanatisme, et se laissa entièrement guider par les missionnaires.

A la mort de Kaahou-Manou, Kinao, sa fille, qui lui succéda dans la régence des îles Sandwich, dominée par le même ascendant, adopta aveuglément toutes les mesures qui lui furent dictées par la mission, et l'autorité des missionnaires fit loi dans le pays. J'ai déjà dit que la majorité de Kauikeaouli n'apporta aucun changement à ce système. Habitué à plier sous la volonté de sa sœur, il n'a pas jusqu'à ce jour fait acte de pouvoir. Cependant son aversion bien connue pour les innovations, quelques velleités d'indépendance qu'on crut reconnaître en lui, firent naître chez les chefs du parti de la régente l'idée de l'enlever d'Oahou, et de le transporter à Mawi, l'île du groupe la plus dévouée au nouveau système. Kauikeaouli fut instruit de ce projet par le départ presque simultané de tous ses serviteurs. Dans cette circonstance critique, il s'adressa aux étrangers résidant à Honolulu : ceux-ci lui promirent de le soutenir, et leur résolution, bien connue du parti opposé, fit avorter le projet. Kauikeaouli peut donc trouver, quand il voudra ou saura en faire usage, de grands élémens de force dans l'appui que lui prêteront les étrangers. Ceci se passait en 1832. A cette époque parurent deux documens ou proclamations, l'une de Kinao et l'autre de Kauikeaouli, qui atteignait alors l'époque de sa majorité. Ces deux pièces, imprimées en hawaiien, étaient une espèce de déclaration de leurs droits respectifs; mais, de la part de Kauikeaouli, ce ne fut qu'une vaine formule, et il retomba bientôt sous le joug de sa sœur.

Peu de temps après, l'idée fut suggérée, on ne sait par qui, à Kauikeaouli d'entreprendre la conquête des nouvelles Hébrides. Son intention, dit-on, était, en cas de réussite, d'abandonner les îles Sandwich avec toute sa cour et d'aller fonder un nouveau trône dans le pays conquis. Deux bricks furent consacrés à cette expédition : Boki, un des généraux de Tamea-Mea et gouverneur de Oahou, dut la commander; mais l'entreprise fut on ne peut plus malheureuse; un des bricks, à bord duquel se trouvait Boki, fut entraîné au large par un fort coup de vent du sud, et on n'en a jamais eu de nouvelles. L'équipage du second brick, l'*Harrietta*, au nombre de plus de cent hommes, périt tout entier victime d'une épidémie, avant d'être parvenu à sa destination; on fut obligé d'envoyer un nouvel équipage d'Honolulu pour ramener le brick des îles Viti ou Fidji, où il avait été abandonné.

Aujourd'hui les choses sont à peu près au même point qu'en 1832. Kaui-

keaouli semble chercher à s'aveugler sur la dépendance où le tient sa sœur, et pendant qu'il se livre à la dissipation d'une vie toute matérielle, Kinao gouverne, ou plutôt les missionnaires règnent en son nom.

Au reste, les rouages du gouvernement sont on ne peut plus simples. Le roi ordonne, et les sujets obéissent sans que les lois du souverain aient besoin de commentaires. Aujourd'hui, ce pouvoir absolu n'est que très peu tempéré par les dispositions des missionnaires, qui se sont plus attachés à la propagation de leur religion qu'au bien-être temporel du peuple. Les réglemens introduits par eux sont exclusivement religieux; cependant ils se sont constamment opposés à toutes les mesures qui, en donnant de la sécurité aux étrangers, pouvaient les engager à former dans le pays des établissemens considérables de commerce et d'agriculture.

Sous le roi, des gouverneurs administrent les différentes îles. Ce sont de hauts et puissans seigneurs, soumis de nom seulement à l'autorité du souverain, pour le compte duquel ils perçoivent la capitation; mais une bien faible partie des valeurs reçues va à Honolulu. Il serait peut-être difficile d'obtenir des comptes; Kouakini, par exemple, est aussi souverain à l'île d'Owhyhee que Kauikeaouli lui-même; cependant l'autorité royale est partout reconnue. Il y a quarante ans, la haute puissance de Tamea-Mea comprimait toutes les idées d'indépendance qui pouvaient menacer l'intégrité de sa couronne; aujourd'hui, l'union des missionnaires et leur accord dans toutes les mesures nécessaires au maintien de cette unité de pouvoir produisent le même résultat. Il y a donc peu d'apparence qu'il survienne, du moins dans un avenir rapproché, des révolutions qui changent la forme du gouvernement des îles Sandwich; il est facile toutefois de prévoir quelle sera l'issue de la lutte qui s'est engagée entre les missionnaires et les résidens européens. Quelques efforts que fassent les premiers pour éloigner ce moment, le jour viendra, je n'en doute pas, où le nombre des étrangers, en augmentant à mesure que s'accroîtront les ressources du pays, paralysera toutes les mesures des missionnaires, et ouvrira ces contrées à un système d'administration plus large et plus productif.

J'ajouterai quelques mots sur les lois qui régissent aujourd'hui les îles Sandwich, et sur l'administration de la justice. Le code d'Hawaii contient dix articles. C'est une espèce de commentaire du décalogue, ou plutôt la loi naturelle amplifiée et dénaturée par la civilisation. Chaque délit est puni d'un temps plus ou moins long d'emprisonnement ou de travaux forcés; mais il n'en est aucun qui ne puisse être racheté pour une somme plus ou moins forte. Le meurtre avec préméditation seul n'admet pas de compensation en argent et est puni de mort; cependant la préméditation peut être si facilement écartée, que la loi devient illusoire : elle fait payer 200 piastres (1000 francs) la vie d'un homme, et tout homme pouvant disposer de 50 piastres peut commettre un viol. On voit que la morale publique n'est pas taxée très haut. Du reste, la part de la civilisation dans ce code n'est pas ce qu'il contient de plus moral.

Il y a trois juges à Honolulu, et un juge dans chaque district : ils vivent du

produit de leur balance, et ce n'est pas un revenu stérile, car le quart et quelquefois le tiers de toutes les amendes payées reviennent au juge. Par exemple, si un homme marié commet un adultère avec une femme mariée, l'amende est de 15 piastres (75 francs) pour chacun des deux coupables. L'homme paie 15 piastres, dont 5 au juge et 10 au mari de la femme; la femme adultère paie de son côté 15 autres piastres, dont 5 au juge et 10 à la femme de son complice. Il en est de même des actions civiles; le juge prélève un quart de la valeur en litige.

Lorsqu'un étranger commet un délit, il est jugé par un jury composé également d'étrangers et de naturels. Les juges ne font alors qu'appliquer la loi; mais, lorsqu'une action civile leur est soumise, ils jugent d'après leurs propres lumières et en dernier ressort. Il va sans dire que les étrangers ne s'adressent jamais à ce tribunal, toutes les difficultés qui peuvent s'élever entre eux sont jugées par arbitres.

Il n'y a pas, aux îles Sandwich, de charte pour le peuple, rien qui limite l'autorité du roi ou des chefs. Le roi est maître absolu du sol et de tout ce qu'il produit. Ce n'est que par sa permission que les habitans vivent sur la terre et des fruits de la terre; il a donc le droit de disposer de tout ce qui leur appartient. Cependant, à défaut de stipulations écrites, il y a des usages établis et auxquels, jusqu'à ce jour, on n'a dérogé que rarement. Ainsi, quoiqu'à la mort du possesseur d'une terre, cette terre revienne de droit au roi, celui-ci permet, cependant, presque toujours que le fils du défunt hérite de la cabane et du champ de son père; mais, je le répète, ce n'est là qu'une concession, et non pas un droit.

Il n'y a pas non plus, aux îles Sandwich, de système de contributions bien fixe; mais il est convenu, aujourd'hui, que chaque naturel doit payer au roi un impôt ou capitation d'une piastre par homme et d'une demi-piastre par femme ou enfant haut de quatre pieds; tout enfant au-dessous de cette taille est exempt de ce droit. En outre, le roi prélève la moitié de la valeur de toutes les ventes opérées par les naturels, c'est-à-dire que si une poule, par exemple, est vendue 50 sous, 25 sous sont payés au roi. Il y a ensuite deux jours par semaine consacrés à la culture des terres du roi ou des chefs; enfin, le roi peut mettre en réquisition tout ce qui est à sa convenance chez ses sujets.

Voilà tout ce que la civilisation a fait pour ce peuple; il faut avouer que le premier soin des civilisateurs aurait dû être de modifier des lois aussi barbares.

Le commerce des îles Sandwich est encore peu important. Le pays, ne produisant que peu de chose, ne peut, par conséquent, consommer que de faibles valeurs. Le commerce se fait presque exclusivement par quelques bâtimens américains ou anglais qui viennent directement à Honolulu, ou qui touchent à ce port, soit dans le trajet des républiques de la mer du Sud à la mer de Chine, soit en allant à la côte nord-ouest d'Amérique ou en Californie. Quelques-uns y déposent la totalité de leur chargement pour fournir aux besoins de la consommation du pays, ou l'y mettre seulement en entrepôt, afin

d'attendre une chance favorable pour le transporter sur les marchés de la Californie.

Quelques maisons américaines se sont établies, depuis quelques années, à Honolulu; elles sont au nombre de quatre ou cinq, et ne font que des affaires peu considérables. Il n'y a qu'une seule maison anglaise; encore est-elle de très peu d'importance. Le commerce français a paru, à de longs intervalles, aux îles Sandwich; mais le hasard seul l'y a conduit, et aucune opération directe, depuis celle qui fut faite en 1826 par une maison de Bordeaux, à l'instigation de Rives, médecin de Tamea-Mea, qui avait accompagné Rio-Rio en Angleterre, n'a été dirigée de France vers ce pays.

La consommation des îles Sandwich ne va pas au-delà de 4 ou 500,000 fr., et la somme totale des importations, soit pour la consommation, soit en entrepôt, s'élève à peine à 200,000 piastres (fr. 1,000,000).

La consommation du pays consiste en quelques toiles de coton blanches, écrues et imprimées, en quincaillerie, planches, bois, poutres, sucre, café, liqueurs fortes, etc.; l'importation des objets de luxe et de demi-luxe se borne à ce que peuvent consommer cinq ou six cents Européens ou Américains du nord, généralement assez pauvres, qui résident dans les différentes îles. Les Américains portent aux îles Sandwich des cotons blancs et écrus, des savons, des habillemens faits pour hommes et femmes, de la farine, du rum, quelques vins et autres articles français, etc.; les chargemens anglais se composent principalement d'indiennes, cotons blancs, toile à voiles, cordage, quincaillerie, fourniture pour les navires, etc.; les planches et poutres viennent de la Nouvelle-Zélande, le sucre des îles de la Société (Taïti) ou du Pérou.

Les îles Sandwich donnent, en échange de ces importations, du bois de sandal, des provisions de bouche, un peu d'huile de kukui, qui est d'une qualité excellente pour brûler, parfaitement limpide et sans odeur, et de l'argent, qu'elles reçoivent des bâtimens qui viennent y renouveler leurs vivres. Mais elles pourront produire, aussitôt que l'industrie agricole s'y sera développée, toutes les denrées appelées coloniales, et leur commerce, limité aujourd'hui, devra nécessairement s'étendre à mesure qu'elles pourront offrir plus de produits en échange. Aujourd'hui, la plus grande ressource commerciale des îles Sandwich est dans l'affluence des bâtimens baleiniers qui croisent sur les côtes du Japon, et qui viennent deux fois par an, en février et en octobre, au port d'Honolulu, pour y réparer leurs avaries et y faire des provisions qu'ils y trouvent très bonnes et à bon marché. Il entre, chaque année, à Honolulu, environ cinquante à soixante baleiniers américains, et vingt à vingt-cinq baleiniers anglais. On a calculé que les dépenses de chaque navire baleinier s'élevaient, dans une relâche, à environ 500 piastres (2500 francs) faisant un total de 35 à 40,000 piastres (175 à 200,000 francs).

Le bois de sandal est devenu très rare aujourd'hui; il faut aller le chercher par des routes presque impraticables. Pendant les premières années de l'exploitation, les forêts de sandal furent coupées sans discernement et sans précaution; c'était un trésor dont les chefs ne connaissaient pas la valeur et dont ils

abusèrent quand ils la connurent. Il est aujourd'hui presque impossible de se procurer un chargement complet de ce bois précieux; c'est à peine si de faibles parties peuvent en être amenées au rivage. Si, dès à présent, on mettait quelque ordre dans les coupes, si le bois de sandal enfin était exploité sagement, il pourrait encore, dans quelques années, offrir au commerce une branche assez riche d'exportation; mais il ne faut pas l'espérer. La pauvreté des chefs, jointe aux passions qu'on a éveillées en eux, s'y oppose; aujourd'hui surtout, qu'ils voient que cette ressource va leur manquer, ils se hâtent de l'épuiser par tous les moyens possibles.

Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, les plus grandes richesses des îles Sandwich sont encore enfouies dans la terre, et l'industrie seule des Européens et des Américains du nord peut les livrer au commerce; car la population elle-même est bien loin de posséder cette persévérance et cette énergie qui sont nécessaires pour mener à bien de grands établissemens agricoles. Si les terres des îles Sandwich restent livrées exclusivement à l'exploitation des naturels, des siècles s'écouleront avant qu'ils aient le talent ou le courage d'en tirer parti. On ne donne pas tout d'un coup à des populations habituées à vivre au jour le jour et presque sans peine, l'amour du travail et l'industrie qui seule peut le rendre utile. Jusqu'à ce jour donc, aux îles Sandwich, l'agriculture n'a pas fait un pas vers le progrès, et ces terres fertiles attendent les bras qui devront les rendre productives. Chaque naturel vit dans sa case, cultive la quantité de taro qui lui est nécessaire, se contentant d'élever quelques volailles et des cochons qu'il vend aux navires qui visitent les îles; avec le prix de la vente, il paie la capitation due au roi et se procure des étoffes ou des liqueurs fortes Mais cette ressource n'appartient, qu'à l'aristocratie du pays; au-dessous de cette classe, qui a déjà acquis quelque industrie, est la population presque générale des îles Sandwich, qui vit encore comme elle vivait avant la découverte, avec beaucoup plus de misère toutefois, et des redevances plus fortes à payer aux chefs.

C'est donc à l'avenir de développer les ressources territoriales et commerciales des îles Sandwich. Placées au centre du grand Océan pacifique septentrional, elles sont là comme un relai au milieu de cette immense mer qui sépare l'Inde et la Chine de l'Amérique méridionale; elles acquerront de l'importance à mesure que les relations entre les deux continens se développeront. Si l'isthme de Panama s'ouvre, les îles Sandwich deviendront nécessairement un des points les plus intéressans du globe, puisqu'aux ressources dont je viens de parler, elles joindront l'avantage d'être situées sur la grande route de l'Europe à l'Inde; elles deviendront l'entrepôt naturel, le point de station du commerce qui se fera par cette nouvelle voie; c'est là que viendront aboutir toutes les marchandises destinées à la Chine, aux Philippines, à l'Inde chinoise, à la côte nord-ouest d'Amérique, à la Californie, etc. Si à cette situation avantageuse on joint un sol fertile et un climat sain, on ne doutera pas que les îles Sandwich ne soient destinées à devenir un jour une station commerciale très importante.

Cet avenir peut n'être pas aussi éloigné qu'on serait d'abord disposé à le

croire. L'idée d'ouvrir un canal à travers l'isthme de Panama n'est pas nouvelle, et la possibilité de la mettre à exécution a été plus d'une fois démontrée, quoi qu'en aient dit de savans géologues : cette élévation qu'ils supposent aux eaux de l'Océan pacifique et qui mettrait en danger les côtes de l'autre continent est une chimère; et, cette crainte fût-elle fondée, la difficulté des moyens à employer pour retenir les eaux par des écluses ne pourrait se comparer aux obstacles que l'on aurait vaincus pour ouvrir le canal. Il y a deux ans, un projet de canalisation proposé au gouvernement de la Nouvelle-Grenade, projet bien conçu, mais qui malheureusement n'était pas praticable par plusieurs raisons qui se rattachaient à une des parties contractantes, fut accepté par ce gouvernement; on faisait à l'entrepreneur des avantages immenses. Je ne doute pas qu'il n'accédât très volontiers à un projet de même nature, dont l'exécution lui semblerait assurée par la moralité et la puissance de la compagnie qui entreprendrait ce magnifique travail. Il y a peu d'années, une compagnie américaine proposa de construire un chemin de fer qui irait de Chagres à Panama, traversant ainsi l'isthme dans toute sa largeur; le projet dont j'ai parlé tout à l'heure vint se jeter au travers de cette entreprise, et je ne sais ce qui en est advenu. Mais, quoique l'ouverture d'un canal me paraisse beaucoup plus avantageuse que la construction d'un chemin de fer, ce moyen secondaire de transport ne laisserait pas d'avoir une influence immense sur la situation des îles Sandwich; car il s'établirait sans doute immédiatement des lignes de paquebots qui iraient prendre les marchandises déposées à Panama et les transporteraient soit dans les diverses républiques espagnoles, soit dans les mers de Chine et de l'Inde.

D'autres circonstances peuvent encore, d'un moment à l'autre, donner une grande importance de position aux îles Sandwich, et rendre cette relâche très intéressante pour notre navigation commerciale. Notre commerce se trouve, pour ainsi dire, banni des marchés de l'Inde et de l'Indo-Chine par les difficultés qu'éprouvent nos bâtimens à s'y procurer des chargemens de retour. La consommation du thé et de l'indigo est limitée en France, et un nombre déterminé de chargemens de ces denrées approvisionne nos marchés pour bien long-temps. D'un autre côté, les bénéfices que nos bâtimens pourraient faire sur les marchandises importées dans les mers de Chine et de l'Inde ne peuvent pas être assez considérables pour indemniser nos armateurs des pertes que leur fait éprouver un navire revenant à vide après un si long voyage. Aujourd'hui surtout que la concurrence manufacturière est si grande, les nations dont les navires ont des chargemens de retour assurés, nous offriraient une rivalité contre laquelle nous ne pourrions lutter. Nous nous trouvons donc dans la nécessité de proportionner nos expéditions pour l'Inde au nombre de navires que nécessite en France l'importation du thé, de l'indigo et autres denrées de cette contrée. Il est vrai que Bourbon et ce que nous appelons nos possessions dans l'Inde nous offrent quelques sucres pour chargemens de retour; mais, outre que cette ressource est bien faible, nous avons un commerce direct avec Bourbon qui suffit à l'exportation des produits du pays, et, dans tous les cas,

le fret qu'y pourraient trouver ceux de nos bâtimens qui vont en Chine, est soumis à des chances trop fortes pour qu'on puisse y avoir confiance.

Il est donc clair que, si nous trouvions des frets de retour assurés dans l'Inde et en Chine, nous pourrions y envoyer un bien plus grand nombre de navires et augmenter considérablement dans ces pays la consommation de nos articles, qui y sont généralement appréciés. Ici se présente une question qu'on a souvent agitée et sur laquelle je reviendrai plus tard, parce qu'elle est vitale pour notre commerce en Chine et dans l'Inde, et parce que je crois que les véritables intérêts de nos manufactures ont été méconnus jusqu'à ce jour. Je veux parler de l'admission des sucres de Manille et de la Cochinchine avec des droits *proportionnés* à ceux que paient nos sucres coloniaux. Lorsqu'en 1817 les droits d'entrée sur les sucres de la mer de Chine furent diminués, notre commerce, voyant s'ouvrir pour lui des débouchés qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux, se porta avec ardeur vers l'Inde, et on vit jusqu'à quinze et vingt bâtimens français dans la baie de Manille. Ce moment de prospérité commerciale ne dura pas; les intérêts de notre commerce, de notre navigation et de nos manufactures furent sacrifiés, suivant mon opinion, à des intérêts bien moins importans.

Je me suis souvent demandé pourquoi, avec toutes nos ressources territoriales, avec le bon marché de la main-d'œuvre en France comparé au prix de la main-d'œuvre en Angleterre, et avec mille autres causes de succès, nous nous trouvons partout en arrière des autres nations commerciales; pourquoi, enfin, nous n'arrivons jamais que les derniers, glanant seulement là où les autres ont moissonné. Quand j'ai vu par mes propres yeux, je me suis toujours convaincu qu'il ne manque à la France, pour rivaliser heureusemen avec l'Angleterre et les États-Unis, que la ferme volonté de réussir et une déviation rationnelle du système suivi jusqu'à ce jour. Nous ne sentons peut-être pas assez toute l'importance d'une grande prospérité commerciale, quoique, cependant, nos yeux se soient ouverts depuis quelques années, et que nous ayons manifesté une sollicitude qui a peut-être trop respecté encore de vieux préjugés dont l'influence pernicieuse semble démontrée aujourd'hui (1).

(1) On commence à comprendre en France que le commerce est le plus sûr élément de la prospérité nationale, que tout ce qui tend à l'entraver est nuisible, et qu'il est aujourd'hui de toute nécessité d'étendre nos relations commerciales par tous les moyens possibles; et le meilleur, le seul praticable, est de nous assurer les facilités d'échange qui nous manquent presque partout. Nos débouchés actuels ne suffisent plus aux besoins de notre industrie et de notre commerce; il faut en créer de nouveaux, ou nous retomberons dans cette apathie commerciale et industrielle où nos longues guerres nous avaient plongés. Ce n'est qu'en permettant à notre navigation d'exporter les produits des contrées lointaines que nous parviendrons à ce but. — Les limites de ce travail ne me permettent pas de traiter cette importante question avec tous les développemens qu'elle mérite. Je dirai seulement qu'elle se rattache à l'avenir des îles Sandwich, qui offriraient une station commode

Le consul anglais eut la bonté de me communiquer un état de mouvement commercial du port de Honolulu, le seul de tous ceux des îles Sandwich qui soit habituellement fréquenté par les navires étrangers. Cet état embrasse les années 1830, 31, 32, 33, 34 et 35, et donne une idée assez exacte des relations de ce pays; mais, je le répète, on aurait tort de juger de l'importance commerciale que les îles Sandwich pourront acquérir, par ce qu'elles sont aujourd'hui: les circonstances que je viens d'énumérer et d'autres encore pourront développer rapidement les ressources qu'elles renferment, et en faire un entrepôt important, sinon un marché considérable, pour les marchandises européennes.

La position géographique des îles Sandwich appelle encore sur elles l'intérêt sous un autre point de vue; placées, quoiqu'à une grande distance, en regard des possessions russes du Kamstchatka, elles ont, depuis long-temps, attiré l'attention du gouvernement moscovite. Sur dix-huit bâtimens de guerre qui ont visité ces îles depuis 1825, on compte quatre bâtimens russes. Si une guerre venait à se déclarer entre l'Angleterre et la Russie, nul doute que chacune de ces deux puissances ne cherchât à s'en emparer, dans le but d'en faire une station militaire et un lieu de refuge pour ses bâtimens de guerre et ses corsaires.

Il est vrai que l'influence américaine domine aujourd'hui aux îles Sandwich, elle est exercée par les missionnaires, qui viennent tous des États-Unis; le commerce y est également fait par l'Amérique. Cependant je n'ai jamais pu croire que l'Angleterre, si habile à apprécier les divers points militaires du globe, et à s'en emparer lorsqu'ils peuvent lui être utiles, n'ait pas senti l'importance qu'auraient, sous ce point de vue, les îles Sandwich, si une guerre venait à éclater entre elle et la Russie; je n'ai jamais pu croire qu'elle s'endormît au moment même où l'imminence de ce danger se faisait sentir, et qu'elle consentît à abandonner ses droits aux autres nations, lorsqu'en les réclamant en temps opportun, elle conservait une apparence de légalité. Elle a dû considérer, depuis long-temps, avec intérêt le port de Honolulu, port fortifié, dont l'entrée étroite et difficile peut être si aisément défendue, et qui, entre les mains d'une nation ennemie, deviendrait un puissant sujet d'alarmes pour le commerce anglais dans l'Inde. Je conçois très bien que l'Angleterre, qui regarde les îles Sandwich comme étant soumises à sa suzeraineté par suite de la cession qui en fut faite à Vancouver par Tamea-Mea, — acte sans valeur réelle, si l'on veut, mais qui n'en servira pas moins de prétexte quand l'Angleterre jugera l'occupation nécessaire; — je conçois, dis-je, que l'Angleterre n'ait pas reconnu jusqu'à ce

à ceux de nos bâtimens qui font le commerce de l'Amérique méridionale. Si une modification de nos dispositions douanières leur ouvrait les ports de l'Indo-Chine, ces navires iraient y chercher des chargemens de sucre et des autres denrées que cette contrée produit, au lieu d'opérer, comme ils le font presque toujours aujourd'hui, leur retour en France vides ou à moitié fret.

jour la nécessité d'établir une garnison à Honolulu, cette garnison lui aurait coûté beaucoup d'argent et eût été entièrement inutile dans les circonstances actuelles; mais je suis bien persuadé qu'elle a les yeux constamment ouverts sur les îles Sandwich, et qu'elle apprécie toute l'importance que cette position peut offrir en cas de guerre.

Les relations politiques des îles Sandwich avec les gouvernemens des nations civilisées se bornent, jusqu'à ce jour, à deux actes : le premier est celui par lequel, le 25 février 1794, Tamea-Mea se reconnut, lui et les siens, sujets de S. M. B. Le second acte politique est le traité de commerce signé le 23 décembre 1826, entre Kauikeaouli et le gouvernement des États-Unis. La teneur de ce traité n'implique aucun avantage exclusif pour les Américains; elle assure seulement la protection du gouvernement des îles Sandwich aux citoyens et aux propriétés des citoyens des États-Unis, *contre tous ennemis*, en cas de guerre; il *consacre l'admission, dans les ports des îles Sandwich, des bâtimens américains, et leurs droits à commercer avec la population de ces îles.* Les articles suivans établissent certaines règles pour le sauvetage des navires américains qui feraient naufrage sur les côtes des îles Sandwich et pour l'arrestation des déserteurs; le traité se termine enfin par la clause usuelle : que *le commerce américain jouira de tous les avantages qui pourraient être accordés à la nation la plus favorisée,* stipulant, sur ce point, pleine réciprocité pour le commerce des îles Sandwich avec les États-Unis.

Les Anglais n'ont pas voulu faire un traité avec un pays dont ils se regardent comme les suzerains, car ce traité aurait remis leurs droits en litige; ils se sont donc abstenus de tout acte politique avec le gouvernement sandwichien, depuis l'acte de cession. Les Américains, au contraire, pressentant qu'un jour les Anglais pourront faire valoir leurs droits acquis sur les îles Sandwich, ont voulu consacrer par un traité les avantages dont ils jouissent aujourd'hui, et qu'ils auraient pu se voir enlever peut-être par la prise de possession d'un autre gouvernement. Ce traité doit être alors pour eux une garantie. Les Américains ont été guidés en cela par une sage prévoyance; ils ont reconnu toute l'importance commerciale qu'acquerront les îles Sandwich, et ont voulu mettre leur commerce à l'abri d'une révolution dans le gouvernement.

Ne devrions-nous pas profiter de leur exemple et nous assurer par un traité les avantages que la position géographique des îles Sandwich pourra, par la suite, offrir à notre commerce? Peut-être, plus tard, ne sera-t-il plus temps de le faire. Il est certain qu'aujourd'hui un traité de commerce avec les gouvernemens des îles de l'Océanie n'intéresserait que très peu notre navigation commerciale; mais ce serait un document qui resterait dans nos archives jusqu'au jour où l'occasion se présentera d'en faire usage.

Le traité passé entre les États-Unis et les îles Sandwich est incomplet, et, tout en s'occupant des relations commerciales de ses compatriotes, l'agent américain n'a pas bien apprécié les circonstances où se trouve le pays avec lequel il traitait; il n'a pas songé aux établissemens déjà formés aux îles Sandwich par les Américains, ni à ceux qu'un accroissement de commerce tendrait

nécessairement à y faire naître. Les établissemens existans ont été fondés sans précautions préalables, chacun occupant un terrain cédé, disent les propriétaires, par le gouvernement des îles, mais sans acte ostensible. Aujourd'hui, ce gouvernement, s'appuyant sur les anciennes lois du pays, se déclare propriétaire exclusif de toutes les terres, et il y comprend celles où des étrangers ont formé des établissemens, leur permettant bien d'y demeurer leur vie durant, mais sous condition que les terrains et les bâtisses reviendront à la couronne, lorsque le résident actuel viendra à mourir ou à abandonner le pays pour une cause quelconque. Le gouvernement a déclaré, en outre, qu'aucun étranger ne pourrait être propriétaire de terres aux îles Sandwich, mesure qui lui a été dictée et dont on n'a pas bien calculé la pernicieuse influence.

Cette déclaration du gouvernement a arrêté tout l'essor que l'industrie agricole pouvait prendre aux îles Sandwich, et a inspiré au commerce une défiance qui ne peut qu'en paralyser les progrès. Les étrangers qui voudraient cultiver une terre, y former les établissemens nécessaires, y faire, enfin, de grandes dépenses, sont arrêtés par la certitude que, si une maladie ou un motif quelconque les forçait à quitter le pays, ils perdraient tout d'un coup le fruit de leurs travaux, que leur mort, d'ailleurs, enlèverait à leurs enfans. Ceux qui s'établissent dans ces îles, ayant toujours à tenir compte de l'éventualité d'un abandon obligé, proportionnent leurs dépenses d'installation aux chances de succès que peut offrir un établissement passager. L'agriculture n'a donc fait aucun progrès, et, au lieu des établissemens immenses qu'un système plus large eût créés, on ne voit, dans les fertiles plaines des îles Sandwich, que l'ancienne culture du taro, telle qu'elle était avant la découverte. Le système suivi par le gouvernement inspire aussi de la défiance; il montre qu'il y a déjà, chez ces populations nouvelles, jalousie de l'étranger, et il ne fait pas bien augurer des dispositions futures.

Il y a cependant une vérité incontestable pour tous, c'est que ce pays ne peut plus s'accommoder de son ancienne existence; la population est entrée dans une nouvelle vie; ses besoins se sont multipliés, et l'industrie seule peut lui fournir les moyens d'y satisfaire. Si on paralyse les ressources du pays, on l'expose à une démoralisation complète, dont les effets commencent déjà à se faire sentir d'une manière effrayante.

D'un autre côté, il y aurait injustice à exiger que chacun eût la liberté de bâtir et de planter sur les terres du gouvernement, sans les avoir, au préalable, achetées. Mais à quoi conduira le système actuellement en vigueur, ce système qui éloigne et décourage l'industrie étrangère? A la non production presque absolue des terres. La population de Oahou (je cite cette île parce qu'elle est une des plus peuplées) est de 20,000 ames, et la superficie de l'île, en plaines, coteaux et montagnes, est d'au moins 600 lieues carrées. La millième partie peut-être en est cultivée aujourd'hui. Sont-ce ces peuplades encore sauvages qui sauront tirer de cette terre les trésors qu'elle renferme? Sont-ce ces hommes qui deviendront propriétaires actifs et qui sauront appeler des planteurs habiles de l'Inde, de l'Amérique ou de l'Europe, et les diriger?

D'ailleurs, cette population native, qui a déjà diminué dans une si terrible progression depuis quarante ans, ne diminuera-t-elle pas encore par les mêmes causes? Ne subira-t-elle pas le sort de toutes ces peuplades sauvages que le contact de la civilisation a frappées de mort, et qui ont disparu de la surface de la terre avant l'accomplissement de l'œuvre de régénération?

Lorsque nous arrivâmes à Honolulu, nous y trouvâmes la corvette américaine *Peacock*, ayant à bord le commodore Kennedy. M. Edwards avait été envoyé par le gouvernement des États-Unis pour régler divers points commerciaux avec certains états de l'Inde, et assurer la stabilité des établissemens de commerce aux îles Sandwich. Mais, M. Edwards étant mort dans l'Inde, avant son arrivée à Honolulu, le commodore Kennedy continua son voyage et suivit les instructions reçues par M. Edwards. Le principal objet de sa mission était l'interprétation à donner au traité passé entre le gouvernement des États-Unis et celui des îles Sandwich. Ce traité était interprété de différentes manières par les naturels et les Américains; ceux-ci prétendaient que les terrains sur lesquels ils avaient fait bâtir des maisons étaient devenus leur propriété; le gouvernement des îles Sandwich déclarait, ainsi que je viens de le dire, que les Américains et autres étrangers, ayant bâti sur des terrains qui ne leur appartenaient pas, n'avaient aucun droit à la propriété; que c'était un grand acte de condescendance que de leur en laisser la jouissance pendant le temps de leur séjour dans le pays, et que, lorsqu'ils viendraient à le quitter, l'état devait rentrer en possession d'une propriété sur laquelle il conservait tous ses droits. M. Kennedy fit tous ses efforts pour que l'on consacrât par des articles additionnels au traité le principe soutenu par ses compatriotes; mais il y eut des entraves. A la première conférence, on était tombé d'accord sur tous les points; le lendemain les articles additionnels devaient être signés. Le lendemain, non-seulement le gouvernement de Honolulu refusait d'accéder aux demandes de M. Kennedy; mais il déclarait formellement qu'il était décidé à ne pas souffrir que des étrangers devinssent propriétaires aux îles Sandwich, à quelque titre que ce fût. Le commodore Kennedy, n'ayant pas d'instructions spéciales pour agir en cette circonstance, partit fort mécontent, menaçant, dit-on, le gouvernement des îles Sandwich de l'intervention efficace des États-Unis.

On attribue le refus du gouvernement de Honolulu aux missionnaires, qui, dans un sens, à mon avis, ont soutenu ou engagé le gouvernement à soutenir un principe dont l'équité ne peut se nier. La prétention d'être propriétaire d'un terrain parce qu'on y a bâti une maison n'était pas, même en droit naturel, soutenable; mais fermer la porte à tout accommodement dans cette question, était tout-à-fait impolitique. C'était nuire aux intérêts directs du pays et de la population, dont le bonheur, je dirai même la conservation, dépend du prompt mélange des naturels avec la population formée par les migrations européennes ou américaines; car ce n'est qu'alors que disparaîtront ces abus sans nombre et cet arbitraire épouvantable sous lesquels gémissent les malheu-

reux insulaires, arbitraire et oppression devenus aujourd'hui mille fois plus insupportables qu'autrefois.

Le gouvernement sandwichien a donc mal fait, suivant moi, de prendre des mesures aussi absolues. Il est certain que la construction d'une maison ne consacre pas un droit au terrain sur lequel cette maison a été bâtie; mais on devait faire attention aux circonstances dans lesquelles l'établissement avait été formé, à la situation du pays à cette époque, et en faire un titre de préférence aux possesseurs actuels. Dans certains cas même, la prescription devait donner aux possesseurs un droit de propriété, ou pouvait influer sur la longueur des baux que le gouvernement accorderait par la suite. Quant aux terres incultes, et c'était là, je crois, un des principaux objets que voulait atteindre M. Kennedy, n'y avait-il pas des moyens légaux pour que des étrangers pussent les cultiver avec toute sécurité et sans la crainte d'en être dépossédés quand ils seraient au moment de recueillir le fruit de leurs travaux? Le gouvernement ne pouvait-il pas être amené à céder, moyennant un certain prix et pour un nombre d'années suffisant, la propriété des terres qui, faute de bras, restent improductives? Ne pouvait-il pas, en offrant aux acquéreurs toutes les sûretés désirables, se réserver à lui-même toute espèce de garanties de souveraineté et de propriété absolue, si toutefois il voulait refuser aux étrangers le droit de devenir propriétaires, s'il voulait en un mot persister dans un système que je regarde comme insoutenable aux îles Sandwich.

En résumé, les missionnaires ont, sans nul doute, fait du bien aux îles Sandwich, mais ils ont aussi fait beaucoup de mal en ne faisant pas tout le bien qu'il leur était donné d'accomplir. Doit-on en accuser leurs intentions? doit-on croire aux vues d'intérêt personnel qu'on leur prête, ou faut-il rejeter la faute sur les principes dans lesquels ils ont été élevés eux-mêmes, sur cette condition attachée à l'humanité, qu'aucune œuvre sortie des mains de l'homme n'est parfaite? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Mon séjour aux îles Sandwich a été trop court pour bien asseoir mon opinion à cet égard, et, quel que fût mon jugement, je craindrais d'être injuste envers les missionnaires ou envers leurs accusateurs.

ADOLPHE BARROT.

DU SORT

DES

CLASSES SOUFFRANTES.

I. — *DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE*,

PAR M. DE GÉRANDO.

II. — *DU PROGRÈS SOCIAL*

au profit des classes populaires non indigentes,

PAR M. FÉLIX DE LA FARELLE.

La tâche du publiciste est trop souvent ingrate et pénible. Il faut qu'il suive d'un œil vigilant toutes les agitations qui se manifestent, et que, semblable à ces chevaliers qui ne quittaient pas la cuirasse tant que durait leur entreprise, il vive toujours armé de passion, toujours prêt à se jeter dans la mêlée des partis; ou bien encore, dans une région inférieure, il est réduit à dénoncer au jour le jour les aberrations de l'esprit, à tourmenter des vanités malades, à flageller l'impudence : tristes nécessités qui éternisent la lutte, et avec elle la fatigue et l'aigreur. Par une rare autant que bonne fortune, une sorte de trève nous est offerte aujourd'hui : des œuvres de la nature de celles que nous avons à signaler, ne peuvent que susciter une vive sympathie, que semer pour l'avenir des germes d'espoir.

Sous ce titre : *De la Bienfaisance publique* (1), M. de Gérando vient de publier un très remarquable ouvrage qui embrasse tout ce qui concerne le ré-

(1) 4 vol. in-8°, chez Renouard, rue de Tournon, 6.

gime des classes pauvres. Une méthode rigoureuse, à laquelle on reconnaît un esprit habitué d'ancienne date aux investigations philosophiques, l'abondance des faits recueillis, la possession parfaite de son sujet, que l'auteur a doublement conquise par l'étude des théories antérieures et par les expériences qui résument sa longue carrière administrative, ne tarderont pas à placer le beau travail de M. de Gérando au premier rang des traités sans nombre consacrés au plus épineux problème de la science sociale. Ce n'est pas qu'il ait eu à produire un nouveau système, et nous l'en félicitons : peu de solutions lui appartiennent à titre de découvertes, mais les résultats qu'il s'approprie par une lumineuse discussion, sont enchaînés de telle sorte qu'ils se présentent avec l'importance et l'autorité d'un corps de doctrine. On pourrait même ajouter que le ton calme et pénétré de l'écrivain, la sincérité de son dévouement à l'infortune, ravissent l'adhésion du lecteur, et qu'on éprouve quelque embarras à n'être pas toujours de son avis. Telle a été du moins notre impression, quand parfois nous avons été conduit à produire dans le détail des opinions en désaccord avec les siennes. Un autre traité de M. Félix de La Farelle, de Nîmes, intitulé : *Du Progrès social au profit des Classes populaires non indigentes* (1), se rattache au cœur même de notre sujet, et nous l'avons lu avec fruit. Concentrer ses études sur les classes intermédiaires qui confinent d'une part à l'indigence et de l'autre à la bourgeoisie, sur le prolétariat qui forme la base aujourd'hui ébranlée et mal assise des sociétés, c'est faire preuve de sagacité prévoyante. Les souffrances de ces classes, non moins grandes en réalité qu'à aucune autre époque, mais fort irritantes encore, surtout dans les jours de crise, sont la seule arme de ceux qui rêvent des bouleversemens ; mais cette arme est terrible et d'immense portée. M. de La Farelle croit, avec tous les esprits mûris par l'étude et par l'expérience, que les règles sociales en vigueur aujourd'hui permettent les améliorations désirables, ou, pour mieux dire, qu'elles sont une des plus sûres garanties de progrès. Les considérations qu'il présente à ce sujet viennent souvent à l'appui des idées émises par M. de Gérando dans l'importante section de son livre consacrée à la *charité préventive*, c'est-à-dire aux moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses, parmi lesquelles se recrute l'indigence proprement dite.

I. — APERÇUS HISTORIQUES.

Cette sympathie qui nous fait souffrir de toutes les souffrances humaines, et qui nous commande impérieusement de les alléger, ce sentiment que les modernes ont nommé *humanité*, n'existait pas, ne pouvait pas exister dans les temps anciens. Le régime des castes subdivisait le genre humain en espèces inégales aux yeux du moraliste comme à ceux du législateur. Comment donc accorder à tous les malheureux, et sans distinction d'origine, la même dose de bienveillance ? C'eût été protester d'un seul coup contre la religion et contre la loi. Quelques sages, dira-t-on, ont recommandé la philanthropie ; on a fondé

(1) 2 vol. in-8°, chez Maison, quai des Augustins, 29.

même en certains pays des institutions secourables ; mais jamais elles n'ont profité aux races frappées de malédiction par les dogmes de l'Orient, ni aux esclaves qui formaient au moins les deux tiers des populations occidentales. D'ailleurs, ces innombrables troupeaux que la servitude isolait au milieu de chaque nation, n'étaient pas le plus exposés à ce dénuement absolu qui compromet l'existence : l'intérêt du maître devenait la garantie de leur conservation. Les tristes caractères de l'indigence, c'est-à-dire la privation des choses nécessaires à la vie, se rencontraient surtout parmi les individus libres de leur personne et abandonnés à leurs propres ressources. D'après l'organisation ancienne, la pauvreté dut être le lot ordinaire des plébéiens ; souvent même, à Rome, leur misère fut si grande, que l'aristocratie sentit l'urgence de prévenir par des libéralités les emportemens du désespoir. Mais il est hors de doute que les mesures prises en pareil cas, loin d'être commandées par la commisération, ne furent que des concessions faites à un ennemi politique.

Le dernier volume publié par l'Académie des inscriptions renferme un intéressant mémoire de M. Naudet sur le système des secours publics chez les Romains. Sous la république, on apaisa les prolétaires affamés par des ventes de grains à prix réduits, et plus tard, par des distributions gratuites auxquelles participait la majorité de la population libre. Les indigens trouvèrent encore une ressource dans la solde militaire, qui fut accordée comme une gratification plutôt que comme la récompense d'un service ; dans la fondation des colonies, dans le patronage des grands, qui procurait une partie des avantages attachés à la domesticité. D'autres expédiens, enfin, ne furent que transitoires, et, en quelque sorte, révolutionnaires : par exemple, la remise des impôts, l'extinction des dettes, et le partage des terres à la suite des guerres civiles. — « Jusqu'à Jules César, dit M. Naudet, on donne, on flatte, on achète la faveur par des largesses, mais on n'assure, par aucune fondation modérée et stable, le soulagement de la classe indigente. Il n'y a véritablement pas d'administration des secours publics. Ce n'est qu'à dater du règne des empereurs qu'elle commence. » — Sous l'empire, en effet, les institutions favorables aux classes inférieures se multiplient et se régularisent. Généralement encore, elles sont conseillées secrètement par l'égoïsme. Ces distributions *frumentaires*, auxquelles peut prendre part tout individu libre de naissance ou par affranchissement, ces largesses faites aux gens de guerre, ces concessions de monopole à des corporations, ces prêts sans intérêts, sont plutôt des calculs du despotisme que l'inspiration de la charité éclairée. Toutefois, dès cette époque, des fondations au profit de l'enfance, des règlemens favorables aux esclaves annoncent que des germes de commisération viennent d'éclore dans les ames. C'est que le souffle d'une parole nouvelle les y a répandus. Sur tous les points de l'empire se sont formées des *assemblées* (*ecclesiæ*) où l'on professe que tous les hommes, égaux devant le seul vrai Dieu, sont membres d'un même corps, et à ce titre se doivent mutuelle assistance. En même temps, ce précepte inouï reçoit de l'exemple une éclatante sanction. Le fonds commun, mis en réserve dans chaque église, devient le patrimoine du pauvre. Une ardente émulation

semble établie entre les fidèles pour découvrir et soulager toutes les douleurs humaines; et quand le christianisme a complété sa pacifique conquête, quand il a placé des empereurs sur le trône, il fait consacrer par la loi civile les établissemens qu'il a déjà ouverts pour les enfans, les vieillards, les malades, les infirmes, les indigens et les voyageurs.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les inspirations de la charité pendant le moyen-âge chrétien. L'aumône, recommandée par l'église comme la plus méritoire des vertus, fut aussi ingénieuse qu'active. L'élite des ames se livrait toute à tous : elle se faisait une sorte de devoir de donner aveuglément, comme pour reconnaître d'une façon plus formelle le privilége sacré du malheur. Mais le remède, ainsi dénaturé par l'application, se trouva impuissant, malgré sa céleste origine. Les plaies sociales s'envenimaient sans cesse. L'autorité civile intervint pour les circonscrire, et ne recula pas devant les moyens les plus violens. Une ordonnance de 1350, rendue au nom du roi Jean, déclare que les mendians et gens sans aveu seront mis au pilori, et à la troisième fois marqués au front et bannis. La dissolution du monde féodal vint altérer encore, quand elle ne les tarit pas complètement, les sources ordinaires de la charité. Les guerres qui suivirent la réforme, et surtout les phénomènes économiques occasionnés par la diffusion en Europe des trésors du Nouveau-Monde, déplacèrent l'équilibre des fortunes, et multiplièrent à l'infini le nombre des pauvres.

Un long cri de douleur qui s'éleva alors au milieu des plus effrayantes convulsions, présagea l'enfantement d'une société nouvelle. L'éveil fut ainsi donné aux esprits puissans et finement trempés dont ce siècle se trouva mieux pourvu qu'aucun autre. Les principes du gouvernement civil, les règles de la législation, eurent à subir, comme les dogmes religieux, l'épreuve d'une rigoureuse controverse, et la science politique, bientôt constituée dans ses généralités, déroula un vaste programme aux études de détail. C'est alors que, reconnaissant dans l'indigence un vice inhérent à la nature des sociétés modernes, on se demanda si on ne devait pas l'étudier dans ses causes, afin de l'atténuer dans ses effets. La charité, surtout celle qui est exercée au nom de l'état, fut éclairée par l'observation et la théorie. Commencé au seizième siècle, ce développement scientifique ne s'est pas un instant ralenti, et c'est à son appréciation que M. de Gérando a consacré les préliminaires de son livre.

La polémique s'établit dès 1545, sur la terre promise de la mendicité. Deux moines espagnols soulèvent, relativement aux maisons de travail forcé pour les pauvres, des questions qui sont encore à l'ordre du jour. En Angleterre, la suppression des maisons religieuses qui alimentaient les basses classes engendre subitement la lèpre incurable du paupérisme. Les châtimens les plus cruels prononcés contre les mendians valides, la marque au front, la mutilation des oreilles, le fouet jusqu'au sang, la mort même, n'empêchent pas des gens affamés de tendre la main; et la reine Élisabeth, souvent attristée par le spectacle de la misère, en est réduite à s'écrier dans les accès de sa sensibilité pédantesque : *Pauper ubique jacet!* A partir de cette époque, l'accroissement

du nombre des pauvres devient la préoccupation constante des hommes d'état et des philosophes anglais. En tête de la liste que M. de Gérando en a dressée, rayonne le nom de Shakspeare. Semblable au peintre qui étudie l'anatomie pour mieux traduire sur la toile la nature vivante, le peintre d'Othello et de Jules César apprenait, à dix-sept ans, le grand art de faire vivre les hommes sur la scène, en suivant jusque dans les entrailles de la société toutes les fibres de la passion. Dans un écrit publié en 1581 et réimprimé depuis (1), Shakspeare réclame une organisation du travail favorable aux classes souffrantes. Dans la foule des écrivains qui le suivent, nous remarquons Bacon, Locke, l'auteur de *Robinson Crusoé* et celui de *Tom Jones*. Vers la fin du dernier siècle, les travaux purement économiques de Smith et de son école, les recherches spéciales de sir Morton Eden, de Thomas Ruggles, de Malthus et de Chalmers sur la condition et les habitudes des pauvres; les explorations entreprises par les philanthropes, à l'exemple du vénérable Howard, et surtout les enquêtes et discussions sans nombre qui ont occupé le parlement jusqu'à celles qui déterminèrent, en 1834, la refonte générale du système, ont produit une telle accumulation de matériaux, qu'elle est devenue pour le publiciste un sujet d'effroi. L'Allemagne, la Suisse et les Pays-Bas sont bien loin d'être restés dans l'indifférence sur ces mêmes matières. Dans les contrées catholiques, l'exercice de la charité est toujours resté une des fonctions du pouvoir religieux, naturellement ennemi des innovations et des théories; les écrits spéciaux sur la dispensation des secours publics y sont rares, et ce n'est guère que par accident que la question a été traitée par les économistes de l'école italienne. Pour la France enfin, M. de Gérando cite parmi les plus anciens écrits ceux que l'abbé de Saint-Pierre a publiés, en 1721, sur la mendicité. Nous croyons toutefois que bien antérieurement nos hommes d'état s'étaient préoccupés des moyens de soulager le peuple. Mais sous le régime purement monarchique, on était plus frappé des inconvéniens de la publicité que de ses avantages. On trouvait dangereux que les docteurs délibérassent tout haut en présence du malade, et les consultations manuscrites, après avoir passé seulement par des mains prudentes, allaient grossir les archives, où on en trouverait plusieurs encore. Vers la fin du XVIIIe siècle, la sensibilité un peu théâtrale des philosophes se répandit dans une foule d'ouvrages sur les établissemens d'humanité. Un concours sur l'extinction de la mendicité, ouvert en 1777 par l'académie de Châlons-sur-Marne, donna lieu à plus de cent mémoires dont l'analyse a été publiée, et qu'on lirait encore avec fruit. Peu après, la polémique qui s'éleva sur l'utilité et le régime des hopitaux nous valut des ouvrages qui, comme ceux de Tenon et de Cabanis, ont conservé de la célébrité. Vint enfin l'assemblée constituante, qui, voulant donner à l'exercice de

(1) Cet écrit a pour titre : *Examen des réclamations faites par quelques-uns des compatriotes de nos jours*, et il a été cité par Thomas Ruggles, dans son *Histoire des Pauvres*, lettre 18. — Notre Racine a fini comme avait commencé Shakspeare, par un mémoire fort remarquable, dit la tradition, mais malheureusement perdu, sur les causes et le remède de la misère du peuple.

la bienveillance nationale cette unité, ce caractère de grandeur qu'elle imprimait à toutes nos institutions, forma dans son sein un comité chargé de présenter un système de secours publics, digne d'elle-même aussi bien que du peuple qu'elle représentait. A la suite d'une enquête solennelle, le rapporteur de ce comité, le duc de La Rochefoucaud-Liancourt, développa un large plan appuyé sur ce principe que le soulagement de l'infortune est un devoir de la société, et que ce devoir est rigoureux, absolu. — « Tel qu'il avait été conçu, dit avec justesse M. de Gérando, ce plan était à peu près inexécutable, en raison de sa grandeur même, ainsi que l'expérience l'a trop bien prouvé. Il n'en constitua pas moins le monument le plus majestueux que le patriotisme, la philanthropie et les lumières aient élevé parmi nous à la science qui préside aux établissemens de charité. » — L'élan fut ainsi donné. Depuis un demi-siècle, les études spéculatives ont été si persévérantes, et, ce qui vaut mieux encore, les essais de réalisation si fréquens, que la plus sèche énumération nous jetterait hors des limites de notre cadre. D'ailleurs les noms qui ont acquis de l'autorité viendront d'eux-mêmes se placer dans le cours de notre analyse.

II. — DES CARACTÈRES DE L'INDIGENCE.

La vieille locution qui assimile une société au corps humain n'est jamais plus juste que dans le sujet qui nous occupe. Des souffrances dans une partie du corps social jettent le trouble dans toute l'économie, de même qu'une douleur locale dérange toute l'organisation humaine. La même méthode de traitement est à suivre dans les deux cas. Il faut étudier profondément les symptômes du mal, afin d'en saisir la cause et de l'attaquer dans ses effets. Dès-lors, la première question à résoudre est celle-ci : Qu'est-ce que l'indigence? C'est, répondrons-nous, la privation des choses qui sont strictement nécessaires pour vivre dans l'état de société.

Mais la somme des besoins varie suivant les climats et les mœurs. Il faut à l'habitant du nord une alimentation solide, et la rigueur du froid l'oblige à des dépenses de vêture que n'exigerait pas un ciel plus clément. L'indigent anglais, assisté par la paroisse, ne saurait se passer de sa tasse de thé et des accompagnemens d'usage, ce qui serait du luxe pour les petits marchands de Paris. Dans notre pays même, d'un département à l'autre, la limite qui sépare le superflu du nécessaire se déplace. Parfois aussi, ce qu'on a coutume d'appeler des besoins factices, certaines règles de bienséance, certains appétits moraux deviennent des nécessités impérieuses et même respectables. Ainsi, un gîte honnête, une mise décente et en rapport avec les habitudes du lieu qu'on habite, sont aussi indispensables que le pain et l'air qui entretiennent le mécanisme vital. Il ne serait pas sans inconvéniens pour une société de laisser amortir, même dans ses membres les plus inférieurs, ce sentiment des convenances, cette dignité naturelle qui peuvent ennoblir la misère même. Ces petites ambitions qui se développent simultanément dans toutes les classes, loin de mériter la désapprobation qu'elles ont encourue de la part des philosophes

moroses, prouvent que l'individu s'estime plus lui-même, et que la civilisation élève le niveau de l'humanité.

Il résulte de ces préliminaires que la mesure de l'indigence est essentiellement variable; et de là naît, pour le dispensateur de la bienfaisance publique, une difficulté des plus sérieuses. Il doit, avant tout, déterminer pour chaque localité une sorte de tarif légal des dépenses nécessaires, et réputer indigens tous ceux dont les ressources n'atteignent pas ce minimum. Le chiffre que les économistes ont adopté est celui du salaire de la dernière classe des artisans. C'est d'après ce principe que, dans les pays où le pauvre est secouru en vertu d'un droit écrit dans la loi, les commissaires, après avoir évalué les ressources présentes de celui qui demande assistance, déterminent l'allocation qui doit combler le déficit.

Cette règle a conduit les théoriciens à des recherches plus curieuses que réellement utiles sur le taux des salaires en différens pays et à plusieurs époques. Pour obtenir des aperçus tant soit peu justes, il faudrait pouvoir établir, entre la valeur intrinsèque de l'argent, le prix d'échange des denrées et la somme des besoins individuels, un calcul de relations dont les termes manquent presque toujours : les chiffres qu'on prend ordinairement pour moyenne représentent des latitudes si vastes, qu'il est bien facile de s'y égarer. Si l'on s'en tenait au premier témoignage de ces chiffres, on arriverait à des conclusions inadmissibles. Ainsi, en comparant la célèbre ordonnance rendue en 1350 sous le roi Jean, pour régler le taux des salaires, au tarif du prix des journées établi dans chaque département par le conseil général, en vertu de la loi du 21 avril 1832, et qui sert de base à l'assiette de la contribution personnelle, il faudrait conclure que le sort des travailleurs est plus triste encore aujourd'hui que dans les années désastreuses qui enfantèrent la jacquerie. En effet, dans le tarif de 1832, le labeur des journaliers, évalué à 1 franc 50 centimes dans les villes les plus riches, tombe jusqu'à 50 centimes dans certaines communes; tandis que d'après l'ordonnance du XIVe siècle, les batteurs en grange auraient gagné 12 deniers, et les artisans des villes, de 26 à 32 deniers, ce qui représenterait, suivant l'estimation de M. de Gérando, 1 fr. dans le premier cas, et une moyenne de 2 fr. 50 c. dans le second. Mais que devient le calcul, si l'on observe d'une part que le tarif départemental est moins une taxe réelle qu'une mesure financière et de pure convention pour établir la répartition des charges locales; et d'autre part, que, dans le moyen-âge, le cours des monnaies et le prix des denrées étaient si variables, qu'il devient presque impossible de les estimer en valeurs modernes, et que, par exemple, dans cette même année 1350, les espèces subirent une altération qui abaissa leur valeur d'un tiers?

On a cherché encore, comme limite de l'indigence, la somme indispensablement nécessaire au soutien de la vie. Mais il suffit de rapprocher les divers bilans qu'on a produits pour faire voir qu'ils n'ont pas une valeur positive, et qu'ils peuvent tout au plus fournir de vagues indications. On estime aujourd'hui dans nos grandes villes, dit M. de Gérando, la dépense rigoureuse d'une famille d'ouvriers composée du père, de la mère et de trois enfans, à 840 fr.

par an. Mais M. de Villeneuve, qui a administré le département du Nord, a déclaré qu'une famille d'artisans ne pourrait pas vivre à Lille, si le total annuel du salaire demeurait au-dessous de 1051 fr.; et M. de La Farelle élève le budget d'une famille de taffetassiers, à Nîmes, à 1116 francs 60 centimes. Les deux tiers de ces diverses sommes sont, dit-on, suffisans pour les familles établies à la campagne. La dépense annuelle d'un soldat d'infanterie est évaluée, en France, à 334 fr. 62 c. ou 92 c. par jour; la journée du malade, dans les hôpitaux de Paris, coûte en moyenne 1 fr. 3 c. Enfin, des philantropes ont admis une formule générale pour évaluer les consommations de première nécessité. La valeur de quatre livres de pain de froment, ou de six livres de pain de seigle, représente, selon eux, la somme nécessaire aux besoins journaliers d'un pauvre, dans les régions renfermées entre les 45° et 55° degrés de latitude. A ce compte, 65 à 75 cent. par jour suffiraient, à Paris, pour un homme adulte; la dépense de la femme répondrait aux deux tiers, et celle de chaque enfant à la moitié. Il ne faut pas oublier toutefois que ces évaluations ne comprennent que les objets indispensables, et que la surcharge d'un enfant, une maladie, une dépense imprévue, un temps d'arrêt dans les travaux, font aussitôt tomber la famille réputée indépendante à l'état d'indigence. Nous reproduisons ces aperçus sans leur accorder la moindre importance. En condamnant le pauvre aux plus douloureuses privations, en comprimant tous ses désirs, on peut abaisser à volonté le minimum du nécessaire. Une famille, réduite au budget que nous venons de présenter, vivrait sans doute; mais le but que doit se proposer une administration paternelle serait-il atteint? N'est-ce pas rendre un triste service à celui qui souffre que de prolonger son existence, si l'on ne parvient pas à la lui faire aimer?

La statistique, qui depuis quelques années a si fort compromis la vieille autorité des chiffres, n'est jamais plus incertaine que lorsqu'elle prétend indiquer la prospérité relative des états par le nombre de leurs indigens. Cette remarque ne pouvait pas échapper à la sagacité de M. de Gérando, et elle le conduit à un aveu qu'il ne fait pas sans regret. « L'espérance d'obtenir une statistique de l'indigence, digne de ce nom, est, nous dit-il, une illusion dans l'état présent des choses. » La statistique, on le conçoit, ne peut pas donner la mesure des souffrances réelles, mais seulement indiquer le nombre des personnes qui réclament l'assistance publique. En ne lui demandant pas même autre chose, il faudrait encore, pour que les chiffres devinssent significatifs, que les conditions de l'indigence fussent les mêmes partout. Or, elles sont au contraire tellement incertaines, qu'elles varient, nous ne dirons pas d'une nation à l'autre, mais entre les divers quartiers d'une ville, et qu'un individu, admis au secours dans le deuxième arrondissement de Paris, serait considéré dans le douzième comme au-dessus du besoin. Il faudrait encore que, dans chaque pays, l'administration dressât le relevé des assistés, d'après une même méthode, et avec une exactitude parfaitement égale. Aucune de ces conditions n'est remplie. De là, des résultats si monstrueusement contradictoires, qu'il devient assez piquant de mettre les statisticiens en présence. Il y aurait, en

France, 1 indigent sur 7 personnes, d'après Schmidlin et Schoën; sur 25, suivant M. de Villeneuve-Bargemont; sur 34, d'après M. Balbi. Ce dernier dit 1 sur 63 pour le Wurtemberg, et Schmidlin 1 sur 22. La proportion généralement admise pour la Suède, par ces écrivains, est de 1 sur 121, à l'exception de M. de Villeneuve qui compte 1 sur 25. Mais deux hauts fonctionnaires suédois, intervenant dans le débat, donnent des nombres fort différens, sans toutefois s'entendre entre eux : l'un adopte 1 sur 42, et l'autre 1 sur 5. Pour l'Europe, en général, la moyenne fournie varie entre 1 sur 10 et 1 sur 20. Nous ne savons pas, enfin, si on pourrait citer une seule localité sur laquelle les statisticiens tombassent d'accord.

Il serait fâcheux, toutefois, que le ridicule frappât mortellement les recherches de ce genre; la lueur qu'elles projettent, si douteuse qu'elle soit, peut être utilisée. M. de Gérando s'est placé dans un convenable milieu, en présentant des chiffres comme des indications approximatives, et non comme des faits éprouvés. D'ailleurs, la source à laquelle il a préférablement puisé, a reçu une consécration solennelle; c'est l'enquête dirigée par voie diplomatique sur tous les points du globe, au nom du parlement d'Angleterre, et qui a alimenté la grande discussion entamée en 1834, relativement au régime des pauvres. Ce qui fait le prix de ces derniers documens, c'est qu'ils répondent, autant que possible, aux questions que doit poser l'administrateur éclairé, comme la répartition des indigens, suivant les localités urbaines ou rurales; la classification des assistés, d'après les causes qui assurent leurs droits; le montant des taxes et le système de secours. La multiplicité des détails nous interdit les citations; nous nous contenterons de mettre en parallèle les deux grandes nations qui dominent le mouvement européen.

Le dernier recensement fait en Angleterre, date de 1815. A cette époque, 1 individu sur 13 était inscrit sur les registres de paroisse; mais la répartition, fort capricieuse, faisait peser sur certaines provinces des charges intolérables. L'Irlande, n'étant pas alors soumise au régime de la taxe légale, n'a pu sonder rigoureusement ses plaies : on sait trop qu'elles sont douloureuses et profondément ulcérées. Un rapport, présenté récemment au parlement britannique, permet de compter pour deux millions, c'est-à-dire pour plus du quart de la population entière, ceux qui ont recours à la charité publique. En 1833, l'Irlande exténuée a envoyé dans ses infirmeries trois fois plus de malades que la France toute entière dans ses riches hôpitaux.

En 1789, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt déclarait, à l'assemblée nationale, qu'un dixième de la population française végétait dans le dénuement. Si ce n'est pas là une de ces exagérations de sensibilité, que la mode autorisait alors, il faut reconnaître que les choses se sont beaucoup améliorées depuis, et saluer notre révolution comme un bienfait. Un rapport ministériel, publié en 1837, nous apprend que 589,302 personnes ont été admises, en 1833, dans les hôpitaux et hospices, et que 695,932 ont été secourues à domicile. Or, il faut remarquer que beaucoup de malheureux, après avoir fait séjour dans les maisons de traitement, ont pris part aux distributions des bu-

reaux de bienfaisance, et figurent ainsi dans les deux états. On peut donc réduire approximativement le nombre des assistés à un million, ou 1 sur 33. La répartition entre les diverses localités est d'ailleurs fort inégale : les deux termes extrêmes sont 1 sur 6 dans le département du Nord, et 1 sur 388 dans la Dordogne. A Paris, un quinzième de la population reçoit des secours; à Lille, c'est la moitié, ou peu s'en faut, qui est réduite à cette extrémité.

Un cri d'alarme, poussé d'abord en Angleterre, et qui depuis a trouvé partout des échos, a signalé le paupérisme comme un monstre qui grossit sans cesse, au point de devenir menaçant pour la civilisation européenne. En effet, dans ces tableaux que les gouvernemens ne craignent plus de livrer à la publicité, la progression du nombre des indigens et du montant des taxes est presque générale et constante. M. de Gérando fait à ce sujet de consolantes réflexions. Selon lui, le système des secours tendant à se régulariser dans chaque pays, et les ressources de la charité publique devenant plus abondantes, une foule plus nombreuse est admise naturellement à y prendre part. Le mal ne naît pas pour cela, il se découvre (1). Il n'y a pas plus de gens qui souffrent, mais plus de gens qui reçoivent, parce qu'on est en mesure de donner plus. « D'ailleurs, ajoute-t-il, par le seul effet des progrès de la civilisation, les conditions jugées nécessaires au bien-être s'étendent, les besoins se multiplient. Celui qui jadis était seulement pauvre, devient nécessiteux, parce qu'il y a pour lui des nécessités nouvelles. Loin que cet effet atteste une augmentation dans la masse de la misère, il résulte, au contraire, d'une augmentation dans la prospérité sociale. » « La taxe anglaise, dit-il encore, est moins une aumône qu'une subvention pour compenser l'insuffisance des salaires; et, pour dernier argument, l'abaissement progressif et général de la mortalité, la prolongation de la vie commune, l'accroissement de la population européenne, qui coïncide, en France surtout, avec une diminution dans le nombre des naissances, démontrent que l'aisance tend généralement à se répandre, et que les basses classes sont enfin prémunies contre ces fléaux que la misère engendrait autrefois pour les dévorer. »

Il y aurait peut-être quelque danger à admettre cette opinion sans correctif. En général, malgré la haute raison de l'auteur, nous avons cru découvrir en lui un penchant à l'optimisme, contre lequel nous nous tenons en garde. Il est indubitable que la masse de la misère, mesurée d'une manière absolue, est moindre que jamais. Le pauvre est moins pauvre matériellement qu'à aucune autre époque. Oui, cette indigence qui s'attache aux entrailles a disparu, mais il y a plus de misère morale; et, si le philanthrope, qui ne considère que les souffrances individuelles, a lieu de s'applaudir, l'homme d'état doit prendre l'alarme à ces symptômes de malaise, à ces sombres tristesses, à ces secousses

(1) La question de l'extension du paupérisme a été agitée récemment dans un concours ouvert par l'académie des sciences d'Erfürt. La plupart des concurrens, et notamment M. Franz Baur, de Mayence, qui a remporté le prix, ont conclu dans le même sens que M. de Gérando.

maladives et de plus en plus fréquentes qui tiennent dans un douloureux éveil nos vieilles sociétés, si désireuses du repos. Nous savons bien que les causes de ce phénomène sont diverses, et qu'elles tiennent en partie à un état passager des esprits; mais il en est qui sont permanentes, et que nous allons tâcher de découvrir, en prenant toujours M. de Gérando pour guide principal.

III. — DES CAUSES DU MALAISE SOCIAL.

Le malaise d'une société et l'appauvrissement d'une partie de ses membres sont déterminés, suivant l'auteur du traité *de la Bienfaisance publique*, par cinq causes principales, qui, d'ordinaire, agissent isolément, et parfois se combinent d'une manière effrayante : 1° la mauvaise répartition de la fortune publique, ou, pour parler le langage précis des économistes, du *capital social;* 2° l'action absorbante du commerce et de l'industrie; 3° l'accroissement excessif de la population, relativement aux moyens de subsistance; 4° le vice des institutions publiques ou les fautes administratives; 5° enfin, le désordre dans les mœurs et les relations privées. A ces causes premières de l'indigence, il ajoute l'abus des remèdes employés contre l'indigence même, les erreurs en matière de charité publique.

L'accroissement de la somme totale des richesses n'est pas une mesure invariable de prospérité. Quand cette richesse, en s'augmentant, se répand également dans toutes les classes, il y a bénéfice réel et une sorte d'épanouissement. Le contraire arrive quand les forces acquises se distribuent d'une façon inégale : car cette augmentation de la fortune publique a eu pour effet de changer l'état des mœurs, de solliciter des consommations, de créer en un mot des nécessités nouvelles. Or, d'après la remarque développée plus haut, la misère étant relative, sa limite étant essentiellement variable et uniquement déterminée par l'opinion, il y a surcroît de misère et souffrance inquiétante quand les besoins généralement provoqués ne sont pas généralement satisfaits. La société se trouve dans la piteuse condition d'un homme qui s'enrichit et perd la santé. C'est ainsi que doivent s'expliquer l'accroissement du nombre des pauvres et la sourde irritation qui coïncide aujourd'hui avec l'enrichissement de presque tous les peuples européens. L'inégalité dans la répartition des fortunes, dira-t-on, était beaucoup plus grande encore dans les âges antérieurs : il est vrai, mais la majorité s'y résignait, comme à une loi naturelle. Chacun apercevait, dans l'état où il était né, la limite extrême de son ambition. Aujourd'hui, les barrières sont renversées et les classes confondues, les ambitions sont sans bornes, et l'on n'a pas encore compris qu'un droit ne saurait être que le couronnement d'un devoir.

Hâtons-nous d'ajouter, pour ne pas laisser prise aux farouches apôtres d'une égalité chimérique, que si la trop grande disproportion des fortunes engendre la misère, un partage trop égal serait un acheminement vers le même abîme. Si la somme des profits réalisés par une société se distribuait de telle sorte que chacun eût à peu près les mêmes élémens de bien-être, tout principe

d'émulation s'amortirait, et de l'équilibre des forces sociales résulterait bientôt l'immobilité du néant. L'inégalité des ressources, l'excitation du besoin, le désir d'améliorer le présent, d'assurer l'avenir, de constituer une famille afin de revivre honorablement dans les siens, sont autant de ressorts qui doivent agir sans relâche pour entretenir le mouvement. Quelle est la loi de ces oscillations? dans quel rayon doivent-elles s'opérer? Grandes questions que l'économie politique a laissées indécises, et qu'il ne faut pas espérer de résoudre d'une manière absolue. Le mal commence, selon nous, quand viennent à manquer, pour une partie de la société, les occasions ou les instrumens du travail, et que la certitude d'élargir sa condition à force d'énergie ne soutient plus l'homme pauvre dans la rude tâche que la fatalité lui commande.

Quant à l'industrie, M. de Gérando paraît beaucoup plus préoccupé d'en faire l'apologie, que de rechercher pourquoi les germes de misère se développent de préférence dans les foyers de fabrication. Le langage des faits a une énergie à laquelle il faut se rendre : il est constaté que, dans les districts manufacturiers, l'affaiblissement corporel est plus général et la mortalité plus grande que dans les régions agricoles. Si les salaires sont plus élevés pour les artisans, leur agglomération autour d'un même centre élève proportionnellement le prix des denrées. Leur sort est aussi plus précaire. La concurrence effrénée, l'engorgement des magasins, les balancemens du crédit, l'introduction des procédés nouveaux, déterminent périodiquement des crises qu'ils ne traversent pas sans souffrances. Nous savons que les machines, en rendant plus favorables les conditions de vente, augmentent, en dernier résultat, le nombre des travailleurs : mais il n'est pas moins vrai que la transition fait des victimes dont la charité publique doit prévenir le désespoir. Un autre effet de l'emploi des forces mécaniques qui neutralisent les forces humaines est de substituer des enfans qu'on épuise aux adultes, et de condamner prématurément ceux-ci à l'inutilité (1). L'auteur du traité *de la Bienfaisance publique* accepte ces difficultés avec une résignation trop héroïque. Il s'écrie : « Le navire qui s'élance hors du port en déployant ses voiles, qui traverse l'océan pour aller conquérir des richesses inconnues, ne peut-il pas être arrêté par le calme, assailli par la tempête, brisé contre un écueil, frappé de la foudre? Et comment l'industrie, dans son vol audacieux, ne rencontrerait-elle pas aussi des périls? » Pour qui observe de si haut les choses de ce monde, les convulsions de quelques victimes isolées cessent d'être perceptibles. On ne distingue plus que les mouvemens d'ensemble, et comme, en dernier résultat, ils tournent toujours au profit de l'humanité, on se repose aisément dans cette conviction, que du mal de quelques-uns doit sortir le bien du plus grand

(1) Sur 1,600 ouvriers des manufactures de Reufrew et de Lanark, 10 seulement étaient arrivés à quarante-cinq ans, et encore n'étaient-ils conservés que par une indulgence spéciale. — Dans une autre fabrique, à Deanston, sur 800 ouvriers, un inspecteur a compté 112 enfans. — M. de Gérando cite plusieurs faits analogues d'après les documens officiels émis par le parlement anglais.

nombre. La charité doit craindre de s'égarer dans les nuages de la théorie; sa place est sur terre, et sa tâche est particulièrement de contrebalancer l'effet des fatalités sociales. Encourageons le génie industriel, et rendons hommage à son action bienfaisante : mais ne nous étourdissons pas ainsi sur quelques-unes de ses conséquences, qui sont déplorables. Ne nous lassons pas de demander si les services qu'on en reçoit ne pourraient pas coûter moins cher, surtout à la classe malheureuse, qui en profite le moins.

M. de Gérando conserve la même sécurité, relativement au développement excessif des populations. Il s'en tient aux théories de Smith et de Say, pour qui tout individu est à la fois producteur et consommateur; de sorte que la somme des besoins qui sollicitent, finirait toujours par se balancer avec celle des moyens de satisfaction. Les axiomes de ce genre sont plus ingénieux que solides. Ils ont déjà fléchi dans la discussion, et succomberont tôt ou tard sous la réfutation brutale de l'expérience. Assurément, l'équilibre s'établit, pour quelques instans du moins, mais c'est à force de secousses violentes, qui laissent froissés un grand nombre d'individus. Ce sont de pareilles secousses qui déterminent la misère, et que tout gouvernement doit s'efforcer de prévenir. S'il était exact de dire que les accroissemens de la population, en augmentant le nombre des travailleurs, multiplient dans une proportion croissante la somme commune du bien-être, le remède à tous les maux serait trouvé, et d'une application facile. Il n'y aurait qu'à favoriser cette fécondité dont tant d'économistes s'effraient, et à surexciter la fièvre industrielle. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que l'industrie elle-même eût un puissant régulateur. Tout au contraire, le monde où règne aujourd'hui la spéculation, est le plus exposé de tous aux crises et aux déchiremens qui en sont la suite.

M. de Gérando, après avoir cédé trop facilement à l'autorité d'un système célèbre, ne tarde pas à s'en affranchir, et touche la difficulté réelle lorsqu'il dit : « Chaque profession ne comporte qu'une proportion déterminée dans le nombre de ceux qui l'exercent. Lorsque les cadres de l'une d'elles sont remplis, ceux qui se présentent pour y entrer, occasionnent un embarras d'autant plus grand qu'ils affluent davantage. Ce n'est pas l'excès de la population qui cause ces inconvéniens souvent funestes au repos de la société, ce sont les erreurs commises dans la façon dont elle se distribue, ce sont les méprises de ceux qui s'obstinent à se précipiter dans une carrière déjà obstruée. » Rien n'est plus exact. Il nous reste à ajouter seulement que, quand la population s'accroît démesurément, la répartition devient, en raison même de son abondance, un problème presque insoluble. Il a bien fallu que l'embarras parût grand à beaucoup d'économistes, pour qu'ils en vinssent à se demander s'il ne serait pas possible de contrarier les entraînemens naturels et de restreindre la fécondité. M. de La Farelle, dans un chapitre qui résume parfaitement la discussion, propose de reculer l'âge où l'union conjugale serait permise aux adultes de l'un et de l'autre sexe; il appelle aussi de tous ses vœux une organisation de la classe ouvrière capable de remplacer, dans leur action prévoyante, les jurandes et maîtrises qui forçaient autrefois l'apprenti et le

compagnon à reculer assez loin l'époque du mariage. Il voudrait encore qu'on adoptât un système de colonisation assez puissant pour soulager au besoin le sol national.

Les pays où la misère se propage doivent interroger sévèrement leur code administratif, et se demander surtout si le mécanisme financier ne fait pas porter la plus lourde partie du fardeau sur les classes déjà exténuées. Il ne faut pas se hâter toutefois de dresser contre un gouvernement l'acte d'accusation. Rien n'est plus difficile que de concilier tous les intérêts en matières fiscales. Atteindre particulièrement les privilégiés de l'ordre social, c'est compromettre la consommation, et ôter en main d'œuvre, aux travailleurs, beaucoup plus qu'on ne leur laisserait par un léger dégrèvement. Les taxes somptuaires ne peuvent frapper que des objets à l'usage de la vanité, et qui ne soient pas d'ailleurs le produit direct d'une industrie importante. C'est ainsi que les Anglais ont établi un impôt sur les domestiques mâles, les chevaux, les chiens, les voitures, les armoiries : mais ces taxes seraient peu productives dans un pays comme le nôtre, où le faste, excessivement rare, est incessamment réduit par la division des fortunes. L'impôt progressif, dont l'idée sourit à la démocratie, c'est-à-dire l'impôt qui augmenterait en proportion du revenu, serait injuste, vexatoire, immoral, et par-dessus tout impraticable. Comment atteindre les revenus de tous les genres? Le chef d'une nombreuse famille, l'homme forcé par son rôle dans le monde à de grands frais de représentation, n'est-il pas dans la réalité moins riche avec une forte rente, que l'obscur et inutile célibataire avec de moindres ressources? Si l'on croit devoir prendre en considération de telles circonstances, il faudra donc violer le sanctuaire privé, et entreprendre annuellement une enquête pour chaque contribuable? Mais, dès-lors, que de ruses pour mentir à la loi! Quelle déplorable émulation pour se rapetisser aux yeux de tous! En général, les théories financières qui s'attaquent particulièrement à la richesse ont un grand inconvénient. Des contributions prélevées sur des superfluités n'offrent pas les conditions de sécurité exigibles. Il suffirait d'un caprice de la mode, ou d'un parti pris des classes riches, pour diminuer les sources du revenu public et entraver l'administration. En règle générale, le meilleur impôt pour le financier est celui qui promet la plus grande fixité dans les produits, la plus grande facilité dans la perception. « Il faut bien en convenir, ajoute à ce sujet M. de La Farelle, ces conditions se rencontrent surtout dans les impôts qui frappent les objets de la plus universelle consommation, et ces objets sont ceux qui répondent aux premières, aux plus pressantes nécessités de la vie; d'où suit qu'au point de vue financier, les meilleurs impôts sont presque toujours ceux qui atteignent directement les masses, les classes inférieures de la société. »

La misère n'a pas toujours sa cause et son excuse dans l'organisation sociale. Quelquefois le pauvre ne peut accuser que lui-même des maux qu'il endure, et c'est le cas le plus ordinaire, lorsqu'il est en état de validité. La fainéantise, l'imprévoyance, le libertinage, le jeu, l'ivrognerie, tous les vices qui conduisent au crime les natures violentes, creusent pour la foule inerte l'abîme

de la pauvreté. Pleins de cette conviction, les délégués du parlement anglais, après avoir indiqué les mesures législatives qu'ils jugent les plus propres à régénérer les classes que dégrade le besoin, ont déclaré solennellement qu'on doit moins compter sur les inspirations de la science administrative, que sur l'influence de l'éducation morale et religieuse.

Nous avons cherché et seulement montré du doigt les sources de la misère : opération si triste qu'on nous pardonnera de ne les avoir pas fouillées profondément. Ces sources ne s'arrêtent jamais, et la tâche de les épuiser serait au-dessus des forces humaines; mais elles ne sont pas toujours également abondantes. Il y a des époques calmes et fécondes où elles suivent faiblement leur pente fatale, avec une plainte qui émeut, mais qui n'est point une menace. Il n'est pas impossible alors de les cacher aux regards des peuples, peut-être même de les diriger utilement. Ainsi arrive-t-il dans ces jours sans nuages, où le travail est facile, où chacun entrevoit dans la moisson commune sa gerbe qui mûrit et se pare des reflets dorés de l'opulence. Mais viennent les orages, et tous les aspects s'assombrissent : ces sources de la misère publique, courans imperceptibles tout à l'heure, se ravivent tout à coup, se gonflent de fange et d'écume, unissent leur furie : vaste inondation qui dégrade pour long-temps le sol national, et ne laisse après elle que des ruines.

Ce n'est pas seulement la prudence qui commande aux sociétés d'épier le fléau, et d'en prévenir autant que possible la redoutable explosion. La justice, la loyauté, la pudeur publique exigent avec non moins d'autorité qu'on s'occupe des classes souffrantes. En effet, si la distribution des richesses conquises par le travail ne doit s'opérer que d'une façon inégale; si l'industrie, en accélérant son mouvement producteur pour multiplier les jouissances communes, use et rejette les machines humaines qu'elle a mises en jeu; si la tâche de l'avenir qu'une nation ne doit jamais interrompre, ne se peut faire qu'en sacrifiant quelque chose du présent; pour tout dire, enfin, si la civilisation fait inévitablement des victimes, n'est-il pas de toute justice qu'elle s'applique à les dédommager? La réponse ne serait pas douteuse, si l'on cédait au premier entraînement; mais la science qui se nourrit de doute et d'objections, est de son naturel défiante et rétive : elle a observé, supputé, analysé, disserté, si bien qu'aujourd'hui les docteurs, à peine d'accord sur le principe, sont en plein dissentiment quant aux moyens d'exécution.

IV. — PRINCIPES DE LA BIENFAISANCE PUBLIQUE.

Le christianisme a fait entrer si profondément dans nos instincts le sentiment de la commisération, et la croyance d'une pieuse solidarité entre les hommes, que le soulagement de l'indigence a été considéré par les nations modernes comme l'acquit d'une dette sacrée. Les premiers maîtres de la science politique, Grotius, Bossuet, Montesquieu, n'ont pas même élevé un doute à ce sujet. L'auteur de l'*Esprit des Lois* pose en axiome que « l'état *doit* à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement

convenable et un genre de vie qui ne soit pas contraire à la santé. » Ce principe, accepté par nos premières assemblées législatives, comme tout ce qui avait un relief généreux, est soutenu aujourd'hui encore par les théoriciens qui prétendent fonder une école *chrétienne* sur le terrain de l'économie politique. Son principal organe est chez nous M. de Villeneuve-Bargemont. Les conséquences pratiques de ce principe varient suivant les institutions avec lesquelles il se combine. Dans les pays purement catholiques, la tutelle des pauvres est restée une des attributions du pouvoir religieux. Une multitude d'établissemens charitables, qu'aucun lien ne rattache les uns aux autres, dispersent au hasard et sans préoccupation systématique le revenu des anciennes fondations et le produit des aumômes journalières. Dans les pays où les biens ecclésiastiques ont été confisqués, les indigens sont retombés lourdement à la charge du public. En France, la dette contractée envers eux n'est que facultative. En Angleterre elle est reconnue légalement (1). Tout individu, par le seul fait de son indigence, devient, en quelque sorte, créancier de l'état, et est admis à faire valoir devant les tribunaux son droit à l'assistance.

Dans la dernière année du dix-huitième siècle, un politique chagrin, et si bien cuirassé de logique qu'il n'était pas possible de le toucher au cœur, vint se placer en face des moralistes qui prêchaient la compassion, et leur jeta pour défi une doctrine impitoyable. « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, osa dire Malthus, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une part de nourriture : il est réellement de trop sur la terre; la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution. » Cette cruelle sentence souleva une telle réprobation, qu'elle fut rayée par l'auteur dans les éditions suivantes de son livre; mais l'esprit qui l'avait dictée subsista, et règne encore avec quelques adoucissemens dans une école aujourd'hui fameuse. Aux yeux de Malthus, la misère étant la conséquence plus ou moins éloignée du désordre des mœurs, ou tout au moins d'une coupable imprévoyance, devient moins un malheur qu'une faute dont les privations et l'avilissement sont la punition nécessaire. Faire contribuer le riche, c'est-à-dire l'homme qui a acquis par l'ordre et le travail, pour nourrir l'indigent, c'est-à-dire l'homme qui s'est laissé déchoir, c'est commettre une erreur dangereuse en politique, et répréhensible en morale. Les intitutions secourables, surtout celles qui ont l'appui des gouvernemens et une existence légale, n'ont pas d'autre effet que de dispenser les natures indolentes ou viciées de l'énergie, de la prévoyance et des vertus qu'on doit exiger de tous les citoyens, et, en dernier résultat, elles font beaucoup plus de malheureux qu'elles n'en

(1) C'est là ce que les économistes appellent le système de la *charité légale*. M. de Gérando blâme cette dénomination, et la monstrueuse alliance de deux mots qui se repoussent. N'est-ce pas destituer la charité de son plus beau caractère, de sa spontanéité touchante, que d'accorder son nom à cet impôt que la loi demande au riche, et que la violence doit quelquefois arracher ?

soulagent. L'homme qui s'est marié sans probabilité de nourrir sa famille, est un coupable qui doit subir la peine prononcée par la nature, et cette peine est la mort au milieu des angoisses de la misère !

Le sinistre retentissement de cette doctrine appela l'attention des hommes d'état sur des phénomènes trop long-temps négligés. Il fallut bien reconnaître qu'en effet toutes les taxes prélevées en faveur des pauvres tendaient incessamment à s'accroître, et que la foule de ceux que l'état voulait bien accepter pour créanciers grossissait en raison des sacrifices qu'on s'imposait pour les satisfaire. Il fut également constaté qu'un refuge spécialement ouvert à quelqu'une des infirmités sociales semblait multiplier le nombre de ceux qui en étaient atteints (1). De ces observations, plusieurs économistes, disciples apprivoisés de Malthus, conclurent que tout gouvernement doit s'interdire les œuvres de bienfaisance; qu'il ne doit agir que préventivement, c'est-à-dire neutraliser autant que possible les germes du mal, mais en même temps fermer les yeux sur le mal qui s'est produit, et en abandonner le soulagement aux hasards de la charité individuelle. Un des apôtres de cette opinion, qui domine en Angleterre, est le docteur Chalmers. En France, l'Institut sembla avouer son hésitation, en couronnant, en 1829, deux ouvrages où ces principes étaient professés avec un talent remarquable et une conviction éclairée, ceux de MM. Duchâtel et Naville, et en appelant au partage du prix un adversaire, l'auteur du livre qui nous occupe.

M. de Gérando prétend prendre le milieu entre les économistes qui proclament que la société *doit* des secours aux indigens qu'elle renferme et ceux qui, niant formellement cette obligation, condamnent toute intervention bienfaisante de l'autorité. Il établit une distinction, fort subtile il est vrai, entre le droit civil et *légal* qu'il refuse au pauvre, et un certain droit *moral* qu'il lui attribue. La société, ou plutôt le pouvoir qui la représente, n'abdique pas dans son système la faculté de refuser, et, quand il donne, c'est avec discernement et liberté. Les adversaires de la bienfaisance publique ne manqueront pas de dire que cet amendement n'est qu'une évolution de mots, et ne change rien au fond des choses; que dans aucun pays, même en Angleterre, l'aumône n'est accordée sans discernement, et que si les demandes y sont déférées au juge de paix, c'est afin que ce magistrat se prononce sur leur légitimité, comme ferait chez nous un administrateur charitable. Le droit moral accepté par M. de Gérando, dira-t-on encore, aurait autant d'autorité que le droit civil, et malheureusement les mêmes effets. Il suffit de la perspective d'un refuge toujours ouvert à l'infortune pour entretenir le pauvre dans une sécurité coupable, tandis qu'il importe de l'effrayer sur les suites de son apathie ou de ses

(1) On a cité pour exemple la population toujours croissante des hospices d'enfans-trouvés. M. de Gérando, répondant à cet ordre d'objections, dit que les hospices spéciaux mettent en évidence toutes les misères inaperçues, et que l'augmentation est plus apparente que réelle. Il fait remarquer qu'avant les fondations faites en faveur des sourds-muets, on ne se doutait pas qu'il y eût vingt mille de ces malheureux en France.

désordres; tandis que la perspective d'un terrible supplice, d'une misère sans secours pour lui et pour les siens, doit éveiller en lui une énergie désespérée qui le relève de son abjection.

Nous reproduisons ces argumens sans y souscrire. Nos convictions, d'accord avec nos sympathies, sollicitent cette bienveillante tutelle que désire M. de Gérando. Le système qui proscrit toutes les institutions charitables est tellement exagéré, que ceux qui le professent en théorie reculent devant les rigueurs de l'application, et font grace à certaines classes d'infortunés, qu'on ne peut sans inhumanité rendre responsables de leurs misères, les invalides, les enfans, les vieillards. Souvent même, demanderons-nous, n'y aurait-il pas beaucoup de sévérité à punir un individu des vices de son organisation, qui le disposent à l'inertie ou aux violens écarts? Les habitudes physiques ou d'éducation ne deviennent-elles pas une seconde nature, et les penchans presque irrésistibles qu'elles développent ne sont-ils pas de trop réelles infirmités? En fait, la nécessité prend rarement conseil de la théorie, et tranche brutalement la question. Dans un pays comme l'Angleterre, où la disproportion des fortunes, les secousses du crédit, les hasards de la spéculation, rompent souvent l'équilibre qui doit exister entre les moyens de travail et la population, entre les salaires et les denrées, il n'y a pas à discuter. L'établissement légal d'un secours est une mesure commandée aussi impérieusement par la prudence que par la commisération. Mais ce remède est affligeant et honteux; il est plein de périls, et, dans la crise industrielle qui agite l'Europe, le premier devoir des hommes d'état est de modérer les tendances qui peuvent conduire à ces extrémités.

Les règles de la bienfaisance publique sont sagement tracées par M. de Gérando. La première opération de l'administrateur doit être de démêler, dans la foule de ceux qui sollicitent des secours, l'indigence réelle de la pauvreté simulée. Il y a des gens pour qui l'apparence de la misère n'est que l'enseigne d'une industrie lucrative. Les mendians ont calculé, dit-on, qu'une personne leur donne sur vingt à qui ils s'adressent; et c'est pour cette raison qu'en certains pays ils appellent la rente qu'ils prélèvent sur le public le *cinq pour cent*. Suivant M. de Villeneuve, leur nombre doit s'élever à trente mille pour toute la France. On estime qu'ils gagnent à Paris de 9 à 12 francs par jour. Il est d'usage entre eux de se réunir une fois par semaine; les haillons sont jetés bas, les plaies se ferment, les membres se redressent, le masque piteux et la voix traînante sont remplacés par les éclats d'une grosse gaieté qu'alimente l'orgie. Lorsqu'ils sont enclins à la sordide avarice, affranchis de toute représentation, il leur devient facile d'accumuler. Quelques-uns ont laissé à leurs héritiers une sorte d'opulence. Un fait qui tient du prodige est celui de Thomas Humm, qui mendiait encore en 1838 sur les grandes routes du comté d'Essex, et qui vient de laisser, assure-t-on, 1,700,000 livres sterling, ou 42,500,000 francs. Loin d'avoir droit à la sympathie, la mendicité impudente, effrontée, est une extorsion qui appelle la juste rigueur des lois.

Parmi ceux dont l'indigence est réelle, il y a distinction à faire entre les valides et les invalides. Les premiers n'ont droit qu'au travail; encore doit-on

les occuper de telle sorte que leur condition ne puisse pas faire envie aux ouvriers libres. Pour les infirmités physiques, les établissemens spéciaux sont nécessaires; mais ils seraient plus dangereux qu'utiles s'ils s'ouvraient avec trop de facilité, et s'ils ne laissaient pas sentir à ceux qui y sont admis le prix de l'indépendance honorablement acquise par le travail. Ces établissemens doivent-ils être entretenus par la commune qui en sent le besoin, ou dotés par le trésor public? M. de Gérando pense qu'en faisant subir à une ville la charge de ses pauvres, on l'intéresse à en diminuer le nombre par une administration vigilante : mais il admet l'intervention de l'état en faveur des localités dont l'impuissance est reconnue. Au surplus, un rapide examen des législations européennes va nous démontrer que ces conseils de la théorie tendent généralement à passer dans la pratique.

La constitution de 1791, inscrivant dans la loi les droits du malheur, déclare : « Qu'il sera créé et organisé un établissement de secours publics pour élever les enfans abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides. » Ce service, qu'on range définitivement dans les attributions de l'autorité civile, est divisé en deux branches principales, l'assistance à domicile et les établissemens hospitaliers. Les besoins présumés de l'indigent deviennent la règle de la bienfaisance. On distingue trois ordres de secours, destinés aux malades, aux infirmes et aux valides, et quatre degrés dans l'assistance, savoir : 120 francs pour le maximum de l'allocation, et les trois quarts, la moitié, le quart de cette somme, selon les cas. La dépense est acceptée comme une dette par l'état; il y doit être pourvu par un fonds unique, patrimoine commun de tous les Français tombés dans l'indigence. En mars 1793, la Convention fortifie, en projet du moins, l'édifice combiné par la première de nos assemblées. Elle décrète que le fonds de secours, destiné par la république à l'indigence, sera fourni par le trésor et distribué par la législature entre les départemens, en raison de leurs besoins présumés. En conséquence, le patrimoine des maisons hospitalières et le produit des donations charitables doivent être capitalisés et mis à la disposition des agens de l'autorité. Le fonds commun a cinq destinations principales : travaux pour les valides, secours à domicile pour les infirmes et les vieillards, maisons de santé pour les malades sans domicile, hospices pour les enfans abandonnés, les vieillards et les infirmes, secours pour les accidens imprévus. Peu après, de nouvelles dispositions sont encore ajoutées à cet ensemble déjà colossal. On institue un grand livre de la bienfaisance nationale : l'extrait de l'inscription à ce livre représente pour le pauvre un contrat légal, le titre formel d'une pension sur l'état. Chaque année, le grand livre de la bienfaisance doit être lu publiquement dans une fête nationale, consacrée au malheur. Si la promulgation d'une pareille loi n'est pas une manœuvre politique pour fasciner les classes populaires, il ne reste plus qu'à admirer la généreuse étourderie, les entraînemens puérils des législateurs de cette époque. Il n'est pas nécessaire de dire que le projet ne survécut pas à la Convention. La législature qui lui succéda rendit aux établissemens d'humanité leur existence civile, leur dota-

tion, leur indépendance, leur action locale et spéciale. Les maisons hospitalières pour les infirmes et les infortunés sans asiles, les bureaux de bienfaisance pour le soulagement à domicile des nécessiteux, ont été placés sous la surveillance de l'autorité municipale et sous la tutelle du gouvernement. Les pouvoirs législatifs n'exercent plus qu'un contrôle financier et n'interviennent que pour assurer la dotation du service dans son ensemble. Pour chaque établissement cinq commissaires gratuits, renouvelés par cinquième, et ayant sous leurs ordres un comptable pour la gestion des deniers, et un économe pour la manutention du matériel, les deux derniers salariés, cautionnés et responsables, composent le personnel ordinaire. Tel est le régime en vigueur : mais il ne résistera pas long-temps, sans doute, aux réclamations qu'il soulève. Il nous semble qu'en effet les administrations oublient trop souvent qu'une économie obtenue sur les frais de régie serait la première aumône à faire aux pauvres.

Passons à l'Angleterre. Les historiens font sortir la législation relative aux pauvres d'une ordonnance rendue en 1562. L'insuffisance des aumônes volontaires étant alors reconnue, on déclara que toute personne qui se refuserait à contribuer sur l'invitation de l'évêque ou du curé, serait appelée par eux devant un juge de paix, qui, après avoir épuisé les moyens de persuasion, déterminerait une cotisation hebdomadaire et suivrait pour l'obtenir les voies de rigueur. En 1592, la taxe devint générale et permanente. Enfin le célèbre statut de la reine Élisabeth, promulgué le 19 septembre 1601, vint coordonner tous les règlemens antérieurs. La loi ne proclame pas formellement le droit du pauvre; mais elle semble le reconnaître en recommandant à chaque paroisse de procurer du travail au pauvre valide, et d'adopter l'infirme nécessiteux; elle détermine ensuite les obligations imposées au contribuable, et le recours qui lui est laissé en cas d'abus de la part des collecteurs. Le vice radical de ces lois était la confusion de l'autorité administrative et du pouvoir judiciaire dans la personne du juge de paix. On sentit en 1732 le besoin de porter remède à l'arbitraire, et on détermina les cas dans lesquels les secours seraient accordés, les conditions requises pour les obtenir, leur quotité et leur nature. Pour déraciner un abus, on creusait un précipice. On donnait ainsi un titre légal à la requête du pauvre. Les difficultés sans nombre d'une telle matière, maintinrent la législation anglaise dans un état continuel d'élaboration et de crise, jusqu'à la réforme de 1834, dont la durée même est fort problématique. La base sur laquelle reposait l'édifice d'Élisabeth, l'entretien des pauvres imposé à chaque paroisse, a été maintenue; seulement les trois commissaires royaux placés par le nouvel acte à la tête de l'administration spéciale, peuvent autoriser plusieurs paroisses à associer leurs ressources, et à ne former qu'une seule circonscription de secours : innovation accueillie avec grande faveur, puisque, deux années après la promulgation de la loi, plus de huit mille paroisses déjà réunies formaient trois cent soixante-deux associations. Le régime des hôpitaux est demeuré en dehors du système de l'assistance paroissiale. Le pauvre a conservé un droit au secours qu'il peut faire valoir devant l'autorité

judiciaire. Le fonds affecté dans chaque localité à ce service, provient d'une taxe spéciale dont le nom accuse le triste emploi : elle se prélève sur les propriétés foncières, les loyers et les établissemens industriels. Tout homme, si peu qu'il possède, est classé parmi les contribuables. Plusieurs cantons ne s'arment pas rigoureusement de ce principe; mais, dans les pays où personne n'est exempté, il arrive que de pauvres petits propriétaires paient la taxe d'une main et tendent l'autre pour recevoir l'assistance. Plusieurs amendemens de détail, et surtout la simplification des formes judiciaires, ont beaucoup allégé le fardeau. Le montant de la taxe, qui en 1834 s'était élevé, pour une population de 13,897,000 habitans, à 6,317,254 liv. sterling (près de 158 millions de francs), n'était plus en 1836 que de 4,717,629 liv. st., ce qui constitue un bénéfice de 40 millions de francs; mais beaucoup de germes vicieux que la réforme n'a pu extirper fermentent sans cesse, et sous des influences défavorables pourraient prendre un subit et dangereux accroissement.

Le régime adopté en Suède diffère peu en principe du système anglais, si ce n'est que le pauvre ne peut poursuivre ses droits prétendus avec autant de rigueur. Une ordonnance du 19 juin 1833 établit, sous la qualification de *non-protégés*, une véritable caste composée des individus sans propriétés et sans industrie, et qui tombent par ce seul fait à la discrétion de la police. — La loi qui régit les pauvres en Danemark date de 1803 : elle considère le secours comme une charge paroissiale; mais elle n'accorde l'allocation demandée que comme une avance dont le remboursement est exigible. — Dans la Russie, les paysans à l'état de servage, ont un recours plus ou moins efficace dans la commisération du propriétaire. Les établissemens spéciaux ne sont ouverts à l'infortune que dans les domaines de la couronne. Les indigens qui n'appartiennent pas à la classe des serfs sont envoyés en Sibérie, en qualité de colons libres. Depuis l'affranchissement de ses paysans, la Pologne a senti le besoin d'un système de secours, mais n'a pas eu les moyens de le réaliser. — La législation de l'Allemagne, sauf de légères nuances qui distinguent surtout les pays protestans des états catholiques, a pour base le droit du pauvre à l'assistance, l'obligation qui lui est imposée de travailler selon ses forces, le principe qui laisse à chaque commune la charge de ses pauvres, et qui combine l'administration des secours avec les institutions particulières à la localité. La conséquence de ce régime est d'attacher l'indigent au domicile de secours qu'il ne peut quitter sans s'exposer à être rigoureusement poursuivi comme vagabond. En Bavière et dans quelques autres contrées allemandes, les personnes dépourvues de tout capital ne peuvent contracter mariage sans y être autorisées par l'administration. — Quand le royaume des Pays-Bas fut formé par la réunion de la Belgique et de la Hollande, une loi fondamentale rangea le soulagement des malheureux au premier rang des intérêts publics, et il dut être rendu chaque année à la législature un compte détaillé de toutes les branches de ce service. Un nouvel arrêté du 2 juillet 1828 spécifia le droit du pauvre, mais sans autoriser celui-ci à le faire valoir judiciairement : le domicile de secours s'acquiert par la naissance, ou par une résidence d'au moins quatre années.

En Hollande, l'assistance des indigens est obligatoire pour la commune, et des taxes peuvent être établies au besoin pour en faire le fonds; mais il est probable qu'on a rarement recours à cette extrémité, d'après le nombre des établissemens par lesquels la bienfaisance s'exerce : on en compte cinq mille huit cent soixante-un. La Belgique, depuis son indépendance, a légèrement modifié le pacte commun.—Pour ce qui concerne la Suisse, nous renverrons aux recherches de M. de Gérando, après avoir dit seulement que les lois contre le paupérisme y sont en général rigoureuses, et que la faculté de prélever une taxe sur la propriété est accordée aux gouvernemens cantonnaux, en cas d'insuffisance des ressources ordinaires. — Dans les pays strictement attachés au joug catholique, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, la mendicité, quoique rudement pourchassée, étale avec impudence ses plaies factices et ses douleurs menteuses. Des établissemens ouverts à tous les genres d'infortune, richement dotés par la piété des fidèles et entretenus par d'abondantes aumônes, laissent peu de place à l'action du gouvernement civil. L'idée de contraindre légalement les riches à la charité n'y serait accueillie qu'avec répugnance. — Tous les états de l'Union américaine, excepté la Géorgie et la Louisiane, sont soumis à la taxe en faveur des pauvres. — Quoique le généreux climat de l'Orient engendre difficilement la misère, les lois musulmanes sont très-puissantes pour la combattre. Un dixième du revenu doit être mis en réserve pour les nécessiteux; une aumône extraordinaire est prescrite annuellement; des amendes expiatoires consistent à vêtir ou à nourrir un certain nombre de pauvres pendant un temps déterminé; les objets de première nécessité sont exempts d'impôt, et on fait souvent des concessions gratuites de terrains ou de boutiques aux gens du peuple; enfin, les mosquées, richement pourvues par les sultans, sont en mesure d'offrir au malheur des secours de plus d'un genre.

Quelle que soit la divergence des doctrines et des lois sur l'opportunité des secours distribués par l'état, toutes les opinions se rapprochent vers un point d'une telle évidence qu'il exclut la discussion. C'est que les gouvernemens doivent tout faire pour éviter l'emploi de ces palliatifs dont la vertu est si fort contestée; c'est qu'ils doivent s'appliquer à neutraliser le mal dans ses germes, et étayer de tout leur pouvoir ces classes si mal assises dans la société, que les moindres secousses les précipitent dans un abîme. Les économistes, souvent malheureux dans les dénominations qu'ils adoptent, ont nommé cette tutelle du pouvoir *charité préventive*, criant abus de mots, puisque la vigilance, loin d'être, de la part du fonctionnaire, une œuvre charitable, n'est que l'accomplissement de son premier devoir, la condition formelle de son autorité.

Le livre qui indiquerait les mesures à prendre pour prévenir la misère publique, serait un cours complet et bien précieux de science politique; car tout s'enchaîne dans les sociétés, et le sort du pauvre prolétaire touche de plus près qu'on ne pense à celui du puissant capitaliste. Mais chacun des points de cette vaste thèse appelle une importante discussion, qui ne peut trouver sa place ici. Renvoyons donc nos lecteurs à quelques bons chapitres de M. de La Farelle sur la division toujours croissante de la propriété foncière, sur l'état déplorable de

notre agriculture, sur les inconvéniens du système hypothécaire qui permet si difficilement aux propriétaires d'immeubles de profiter des avantages du crédit. Après des considérations d'économie générale non moins dignes d'être méditées, M. de Gérando rentre dans son sujet et se livre à de consciencieuses études sur les maisons de travail envisagées comme élémens du système des secours publics; il signale avec impartialité les objections de la théorie et les mécomptes de la pratique, et n'en conclut pas moins, à la nécessité, à la possibilité de ces établissemens; selon lui, les opposans n'ont prouvé qu'une seule chose, qu'il faut des efforts soutenus et une rare habileté pour employer les indigens d'une manière qui leur soit utile sans être onéreuse à l'état. M. de Gérando se montre beaucoup moins favorable à l'institution des colonies agricoles en France, et il espère fort peu des émigrations qui, d'ordinaire, sont plutôt déterminées par l'avidité que par la détresse. C'est enfin dans l'amélioration des mœurs populaires qu'il entrevoit, pour le peuple, les plus sûres garanties d'indépendance et de bien-être, et les institutions sur lesquelles il s'arrête avec plus de complaisance sont celles qui, comme les caisses d'épargne et les sociétés d'assistance mutuelle, sont de nature à faire fleurir la prévoyance et le respect de soi-même.

Persuadons-nous bien, au surplus, qu'il n'y a pas de règle générale en pareille matière; que telle mesure, utile en certains pays, serait déplorable en beaucoup d'autres, que ce qui a échoué en un temps pourrait réussir plus tard. Ils poursuivent la pierre philosophale, ces économistes qui cherchent, comme couronnement de leur science, la loi de la distribution des richesses, c'est-à-dire le moyen de bannir l'indigence et d'assurer le repos public par un équitable partage des acquisitions sociales. La tendance des forces morales ne peut pas se déterminer par une formule absolue comme celle des forces inertes. Il y a, dans l'imprévu des passions, dans le jeu de la liberté humaine, des puissances inconnues, incalculables, qui renverseront toujours l'échafaudage dressé à l'avance par la théorie. Ce n'est donc pas en combinant un système tout d'une pièce qu'on peut espérer de prévenir la misère : c'est en étudiant au jour le jour les besoins qui se révèlent, en appropriant le remède à l'état moral de chaque localité, en se faisant la loi de ne pas réaliser un seul acte administratif de quelque genre qu'il soit, avant de s'être demandé quel en pourra être l'effet direct, ou même le contre-coup éloigné dans les régions les plus inférieures. Une société comme la nôtre, qui, après avoir égalisé tous les droits et follement dissipé les sentimens d'abnégation et de devoir dans l'intérêt commun, n'a conservé d'autre ressort que la pondération des intérêts matériels, exige des hommes d'état qu'elle emploie, une grande vigilance, un diagnostic des plus sûrs. Dans toutes les affaires qui surgissent, ils doivent se constituer d'office les défenseurs des classes qui naissent dans les conditions les moins favorables, et contrebalancer, autant que la légalité le permet, l'action entraînante de la richesse. Il est juste de dire que, sinon toujours par sympathie, au moins par prudence, les pouvoirs qui se sont succédé depuis le commencement de ce siècle, ont rarement méconnu cette règle; et, dans les rangs populaires,

on s'étonnerait des conquêtes déjà faites, si on énumérait tous les petits avantages obtenus partiellement. Mais le temps, malgré sa toute-puissance, n'amène les améliorations que bien lentement au gré de ceux qui souffrent; il y a encore beaucoup à faire, et malheureusement les difficultés sont si grandes, que ceux qui ne les ont pas gravement mesurées ne peuvent même s'en faire une idée. Nous allons voir du moins que les secours ne manquent pas aux maux qu'on ne sait pas encore prévenir.

V. — Œuvre de la bienfaisance.

L'œuvre qu'il nous reste à dévoiler a pour auteurs des gens sans nom pour la plupart, humblement cachés dans les rangs les plus divers, inconnus les uns des autres, et travaillant toutefois avec un merveilleux accord : cette œuvre est celle de la charité publique; c'est le touchant tableau du bien qui se fait dans la société, et des efforts qu'on y tente sans relâche pour adoucir les inévitables misères.

La charité suit le pauvre durant toute son existence, elle se préoccupe de lui avant même que ses yeux aient vu le jour. Approchez, pauvres mères, et calmez-vous! Que les angoisses de l'inquiétude, que les privations et les fatigues ne compriment pas dans votre sein le triste fruit que vous portez. Approchez, et si vous avez perdu le mari qui devait être votre soutien, si une famille, trop nombreuse déjà, est une charge au-dessus de vos forces, une main secourable vous sera tendue. Vers la fin du dernier siècle, s'est formée à Paris, sous le patronage de la reine Marie-Antoinette, une *Société de charité maternelle*, heureuse idée qui a dû naître dans le cœur d'une femme, et que des femmes ont depuis réalisée dans trente-six de nos villes les plus importantes. La pauvre mère qui se présente dans le dernier mois de sa grossesse, après avoir justifié de son mariage, de sa bonne conduite et pris l'engagement d'allaiter son enfant, reçoit une subvention pour les frais de couches, une layette pour l'enfant, une petite indemnité qui lui est conservée pendant quatorze mois, et des secours spéciaux dans les cas imprévus. La mère vient-elle à mourir pendant l'allaitement, la société conserve ses soins à l'enfant jusqu'à ce qu'il puisse être transmis en d'autres mains bienfaisantes. En 1837, la société de Paris a étendu sa protection sur 787 mères et sur 718 enfans qu'elles ont mis au jour. Celle de Lyon, pendant la même année, a secouru 285 mères et même nombre environ d'enfans. En calculant d'après ces données la part des trente-quatre autres villes, on peut admettre que pour toute la France l'association favorise annuellement plus de deux mille naissances. Ses ressources sont cependant très bornées : l'état ne contribue que pour 100,000 fr.; c'est à peine le tiers de la dépense totale; mais c'est peu pour la charité de combler le déficit. Une association pieusement rivale s'est formée à Paris en 1836, sous le nom d'*Association des mères de famille*. Les dames qui la composent distribuent des layettes ou des objets de vêture qui sont presque toujours l'ouvrage de leurs mains. Dans les deux premières années de son existence, cette société est venue en aide à 486 ménages. Le choix et la surveillance des nour-

rices seraient encore une cause d'embarras pour les nécessiteux dont le travail journalier est l'unique ressource; l'administration parisienne veille sur les entreprises qui se chargent du placement des nouveau-nés, et elle offre aux nourrices que l'indigence des parens pourrait effrayer, une garantie qui lui coûte annuellement une vingtaine de mille francs. Depuis quelque temps, les malheureuses qui vont expier dans un hospice la faute qui les a rendues mères, reçoivent un secours qui leur permet d'allaiter leur enfant, ou de le mettre en nourrice. Le double effet de cette libéralité est de préserver de l'abandon de pauvres petites créatures, et de relever des ames abattues en les exerçant au devoir maternel.

La première enfance exige de grands soins : elle décide très souvent du reste de la vie. Mais le travail de la mère tient sa place dans le budget d'un pauvre ménage : si elle le néglige pour veiller sur son enfant, pour lui apprendre ce qui est mal et ce qui est bien par un front sévère ou par un sourire, elle se prive du revenu de ses doigts, et condamne à la gêne le reste de la famille. Si elle ne peut sacrifier son salaire, fera-t-elle de sa chambre une prison pour le pauvre enfant (1)? ou bien l'abandonnera-t-elle aux hasards de la rue et aux dangers des mauvaises rencontres? La difficulté paraîtrait insoluble, si le génie de la bienfaisance ne l'avait récemment tranchée. Au siècle dernier, le pasteur Oberlin, touché de l'abandon des petits enfans pendant les heures de travail, eut l'idée de les rassembler autour du presbytère et de les confier à la surveillance de sa femme et de sa servante, Louise Scheppler, qui ne soupçonnait guère que la célébrité dût un jour s'attacher à son nom. Cette bonne œuvre, accomplie naïvement sur l'un des sommets des Vosges, resta long-temps ignorée. Un essai fut seulement tenté au commencement de notre siècle, par Mme la marquise de Pastoret, qui réunit à Paris, au faubourg Saint-Honoré, un certain nombre de petits enfans sous la surveillance de quelques religieuses. Plusieurs villes de l'Europe s'approprièrent la même idée sans en comprendre d'abord toute la portée. Ce fut le pays qui doit désirer le plus la régénération des classes ouvrières, ce fut l'Angleterre qui la première supputa ce que la société pouvait gagner à ouvrir des *asiles* pour les enfans. Leur moindre utilité est de rendre l'aisance aux ménages, en les affranchissant d'une surveillance onéreuse. Que ne doit-on pas espérer d'une institution qui, remplaçant, depuis le terme du sevrage jusqu'à l'âge de l'école, la vigilance éclairée de la plus tendre mère, dirige les premiers développemens physiques, substitue au dévergondage des enfans délaissés des habitudes d'ordre et de décence, les prépare par des exercices qui ne sont qu'un jeu, aux fatigues de l'étude, et par de bonnes impressions morales aux épreuves du devoir!

Les premières réalisations de ce vaste plan furent essayées à Londres vers 1820. Une dame (2) fit connaître chez nous le plan, le mécanisme et les magni-

(1) On a constaté à Londres que plus de cent enfans, enfermés par leurs paren dans des chambres à feu, ont péri brûlés pendant l'hiver de 1835.

(2) Mme Millet, aujourd'hui inspectrice des salles d'asile, qui fut secondée par les

fiques promesses des *écoles enfantines*, et dès 1826, des souscriptions particulières permirent un essai dont une émulation générale a constaté l'heureuse réussite. Pendant dix ans, l'institution s'est propagée et soutenue dans toute la France par des sacrifices volontaires. En 1837, le gouvernement en a réclamé la direction suprême et l'a rattachée, par une loi, à notre système d'éducation élémentaire. Aux termes de cette loi, « les salles d'asile ou écoles du premier âge sont des établissemens charitables où les enfans des deux sexes peuvent être admis jusqu'à l'âge de six ans accomplis, pour recevoir les soins de surveillance maternelle et de première éducation que leur âge réclame. Il y aura, dans les salles d'asile, des exercices qui comprendront nécessairement les premiers principes de l'instruction religieuse et les notions élémentaires de la lecture, de l'écriture et du calcul verbal. On pourra y joindre des chants instructifs et moraux, des travaux d'aiguille et tous les ouvrages de main. » Aujourd'hui, 350 asiles reçoivent en France plus de 30,000 enfans. Le département de la Seine en recueille plus de 4,000 dans 27 maisons, et s'impose pour chacun d'eux une dépense annuelle de 20 francs. Une vingtaine de départemens retardataires suivront bientôt l'exemple des autres, et on peut espérer que la France ne sera pas moins généreuse que la Grande-Bretagne, qui compte déjà plus de 1,000 *écoles enfantines*, et qui, à Londres seulement, reçoit 20,000 enfans dans plus de 100 maisons.

En France, l'admission aux asiles n'est pas nécessairement gratuite. Une faible rétribution d'un franc par mois est exigée des familles dont les ressources sont notoires. Cette mesure a les plus heureuses conséquences. Les enfans, comprimés par la misère, ont tout à gagner à la société de ceux qui ont puisé au sein de l'aisance des habitudes plus douces et plus cultivées. On s'applique à ce qu'une fois réunis, toute distinction apparente cesse entre eux. On ne veut pas qu'un vague pressentiment du malheur contrarie le premier épanouissement des ames. Pas de rougeur sur ces jeunes fronts, si ce n'est celle de la joie naïve. Mais que la bienfaisance est ingénieuse et prévoyante! Dans certaines maisons, on a soin de séparer, à l'heure des repas, ceux dont le petit panier est ordinairement bien pourvu, afin de ne pas développer chez les autres le sentiment de l'envie. Ailleurs on fait mieux encore. Des alimens, préparés dans l'établissement même, sont délivrés à chacun sur la présentation d'une *carte*. Aux familles aisées, on vend cette carte à prix modéré; à celles qu'on sait dans le besoin, la carte est donnée secrètement : l'égalité est ainsi rétablie; l'école n'est plus qu'une famille où tout devient commun. Dans plusieurs villes, des dons volontaires en argent et en nature forment un fonds de secours qu'on emploie en linge, vêtemens, chaussures, afin de remplacer les haillons qui corrompent l'air et attristent les yeux. Enfin, le croira-t-on? On

publications de Mmes Nau de Champlouis et Julie Mallet. Il y a aujourd'hui une littérature complète à l'usage des salles d'asile, journaux et livres de toutes sortes. Un des plus utiles et des plus estimables est *le Médecin des salles d'asile*, par le docteur Cerise.

les exerce à la science de l'aumône, de la seule aumône qu'ils puissent faire, ces pauvres enfans dont le cœur est l'unique trésor. Dans quelques établissemens, chaque élève est placé sous la tutelle d'un autre plus âgé qui devient son frère ou sa sœur d'adoption, qui lui sert de guide et de modèle. L'échappé du maillot qui bégaie encore, trouve ainsi pour soutien un des *vieillards* de ce petit monde, un mentor de cinq à six ans, qui le couvre gravement de son expérience, qui lui tend la main quand il trébuche, qui, au besoin, le gronde en jouant.

Les orphelins ont toujours été l'objet d'une sollicitude instinctive. Les fondations en leur faveur furent très nombreuses au moyen-âge. Présentement, ils sont recueillis par les hospices de nos grandes villes, placés à la campagne ou élevés intérieurement, lorsque leur santé exige des soins particuliers : on les prépare à un état, pour les lancer enfin dans le monde à l'âge de douze ans accomplis, avec la sauve-garde d'un bienveillant patronage, munis d'un trousseau, et quelquefois même d'un petit pécule, quand on a pu les exercer à un travail productif. Le grand établissement de Paris compte aujourd'hui de 1,300 à 1,400 enfans d'adoption. Les hospices les plus chargés sont celui de Marseille, qui reçoit annuellement 100 orphelins et en entretient 200, et la belle fondation du roi Stanislas à Nancy, qui conserve les garçons jusqu'à quatorze ans et les filles jusqu'à dix-huit. Les administrations publiques, enchaînées par la lettre des règlemens, laissent beaucoup de bien à faire; mais leur œuvre est complétée par des associations libres. On compte à Paris quatre sociétés charitables en faveur des garçons sans familles, et une dizaine de refuges pour les pauvres filles. Une de ces sociétés, composée d'ouvriers, a pour but de procurer le placement et de diriger l'apprentissage des orphelins. En 1837, elle a recueilli, de 586 souscripteurs, une somme de 2,620 francs : qui sait ce que cette modique offrande a coûté de privations! Les sociétés de ce genre sont sans nombre. Quoi de plus touchant que l'exemple donné par les jeunes demoiselles de plusieurs villes, particulièrement d'Avignon et de Rennes, qui se chargent de l'éducation des pauvres orphelines, et facilitent leur mariage, en leur assurant une petite dot? Faut-il rappeler qu'après les ravages du choléra, Paris compta 423 orphelins de plus, et qu'aussitôt des donations et des souscriptions volontaires ont assuré un secours annuel d'environ 100,000 fr. qu'il faudra continuer jusqu'à ce que tous les infortunés aient trouvé leur place dans le monde, dix ans au moins?

L'instinct de la bienfaisance est si prononcé, qu'une charge véritablement accablante ne le peut ébranler, et que, malgré le cri d'alarme poussé de concert par les hommes d'état et par les moralistes, on aura peine à modérer une générosité qui va jusqu'à l'imprudence. Une classe trop nombreuse déjà, et qui malheureusement menace de s'accroître encore, est l'objet d'une protection si active, que sa disgrâce lui confère une sorte de privilége. On le peut dire sans exagération, puisque dans l'état présent de la société, l'alimentation assurée pendant le premier âge de la vie, la possession d'un métier, un bienveillant patronage, sont des garanties d'avenir qui manquent à la majorité des prolé-

taires. Tel est le sort qui est fait aujourd'hui aux enfans trouvés. Or, ils forment chez nous une population de 130,000 individus âgés de moins de douze ans, dont l'entretien pèse sur 271 hospices, et on évalue à près d'un million le nombre de ceux qui, appartenant à cette classe par leur origine, ont été élevés successivement aux frais de la société. La dépense annuelle, allégée récemment par des mesures économiques, atteint à peu près la somme de dix millions de francs, fournis en grande partie par le budget et complétés par les cotisations communales, les revenus affectés aux hospices et autres ressources éventuelles. Mais la plus précieuse libéralité qu'on puisse faire au pauvre délaissé est celle des tendres soins, des sentimens affectueux; et ce genre de bienfait, il le reçoit souvent de la famille pauvre dans laquelle il est placé. Quand il atteint l'âge où la modique subvention est supprimée, la bonne femme qui lui a prêté son sein, le nourricier qui l'a fait sautiller dans ses bras, ne savent plus le distinguer de leurs autres enfans. L'adoption de l'orphelin en ce cas est très-ordinaire; qu'on ne pense pas qu'elle se fait en vue seulement des services qu'il peut rendre. En 1834, plusieurs départemens se concertèrent pour un échange de leurs enfans trouvés, prévoyant bien que beaucoup de mères se décideraient à les retirer de peur d'en perdre la trace. Dans 31 départemens qui appliquèrent cette mesure, plus d'un tiers des nourriciers renoncèrent à la pension plutôt que de se séparer du petit malheureux. Ainsi, par un commun mouvement, onze à douze mille familles des plus pauvres et, comme de coutume, des plus chargées d'enfans, se donnèrent chacune un enfant de plus (1).

Il y a des abandonnés plus à plaindre encore que ceux qui n'ont aucun lien de parenté : ce sont ceux qui ne pourraient respirer dans leur famille qu'un air vicié, ou ceux qu'une insouciance coupable livre aux hasards du vagabondage. L'Allemagne leur a donné le nom expressif d'*orphelins moraux*. A défaut de la prévoyance publique, la charité volontaire veille sur ces malheureux. Des sociétés, sous le nom de *Providence*, se sont formées dans presque toutes nos provinces; celles de Lyon et de Grenoble acceptent chacune la charge de plus de 600 enfans. Une classe que son isolement au milieu des grandes villes, et la pénible industrie qu'elle exerce, exposent à des dangers de plus d'un genre, a trouvé enfin de généreux protecteurs. Il s'agit des *petits Savoyards*,

(1) Le sort des enfans trouvés, l'opportunité ou le danger des asiles que la charité leur assigne, les règles que l'administration doit suivre pour leur adoption, sont des problèmes dont la difficulté égale l'importance. M. de Gérando leur a consacré la plus grande partie de son second volume, c'est-à-dire une place qui excède l'étendue des autres ouvrages spéciaux. L'examen des nombreuses publications auxquelles les enfans trouvés ont donné lieu depuis deux ans, nous ramènera bientôt sur ce second volume de M. de Gérando. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui que sa modération consciencieuse ne l'abandonne pas sur ce terrain, et qu'il s'y place, avec MM. Terme et Monfalcon, entre deux extrémités. Il se prononce pour la suppression des tours, l'admission des enfans à bureau ouvert, avec secret relativement au public, mais droit d'enquête pour les administrateurs. Il réprouve aussi l'impitoyable manœuvre du *déplacement*.

nom traditionnel qui ne s'applique plus guère aujourd'hui qu'à des enfans de l'Auvergne. Ceux de Paris, au nombre de plus de 700, reçoivent d'une institution spéciale, non seulement du pain et des vêtemens, mais les premiers élémens de l'éducation, et les moyens d'oublier au plus tôt, dans un métier moins rude, les fatigues de leur premier âge. Un intérêt tout parliculier a dû s'attacher aux jeunes filles *moralement orphelines*. Des associations qu'il serait trop long de désigner ici, les arrachent pieusement au vice qui ne manquerait pas d'en faire sa proie. Étrange siècle que le nôtre! époque de paradoxe et de contradiction! Les sociétés dites *secrètes* courent les rues à main armée; leur organisation et leur but sont connus de chacun; mais les autres sociétés qui ne conspirent que le soulagement de l'humanité, qui s'en occupe? Qui connaît celle des *Jeunes Économes?* Son but est d'offrir un appui aux jeunes filles pauvres, de leur procurer un état, et, s'il se peut, un mariage convenable. Formée à Lyon parmi les jeunes demoiselles de la classe riche, cette association n'a pas tardé à se propager dans les autres villes. Aujourd'hui elle compte à Paris environ 4,000 demoiselles qui ont adopté 233 jeunes filles de huit à dix-huit ans, et qui fournissent à une dépense annuelle de 200 francs par tête, sans compter les lits et les trousseaux.

La société, en ouvrant des écoles, n'accomplit pas une charité, mais un devoir. Cependant les sacrifices qu'elle s'impose pour répandre gratuitement l'instruction, doivent être comptés au nombre de ceux qui ont pour but le soulagement des classes souffrantes. Rappelons donc ici que 54,000 écoles primaires reçoivent 1,553,000 garçons et près de 1,100.000 filles; que les frères de la doctrine chrétienne, au nombre d'environ 1,600, donnent l'instruction élémentaire à plus de 101,000 écoliers; que sur 18,000 dames ou sœurs engagées dans les congrégations religieuses, près de la moitié se consacrent aux fonctions de l'enseignement, et joignent souvent à l'apprentissage intellectuel celui d'un état utile; que l'instruction est gratuitement offerte à tous les âges, à toutes les classes, même en dépit des obstacles naturels, puisque, par exemple, la France seule possède 32 écoles de sourds-muets, sur les 147 qu'on connaît dans le monde.

La société a reçu l'enfant du pauvre, préparé son développement physique, éveillé en lui les puissances de l'esprit : elle a racheté autant que possible les capricieux arrêts de la destinée. Que peut-elle faire encore pour le pauvre devenu homme? Lui assurer l'emploi de son intelligence et de ses forces, augmenter pour lui les chances d'émancipation. Tels sont les termes d'un programme qui est à l'ordre du jour; mais jusqu'ici la discussion, quoique fort animée, a été stérile. L'étincelle lumineuse jaillira-t-elle enfin du choc des idées? Conciliera-t-on une organisation obligatoire du travail avec la liberté du travailleur, cette conquête toute récente que nos pères n'ont pas cru pouvoir payer trop cher? A moins de saper la société par la base pour la réédifier sur un plan tout nouveau, comment communiquera-t-on à celui qui n'apporte en naissant d'autre valeur que celle de ses bras, les priviléges attachés à la fortune? Par exemple, le crédit, qui de sa nature court au-devant du riche,

fuit au contraire le nécessiteux. C'est là un fait fatal, déplorable, et contre lequel la meilleure volonté est impuissante.

Aujourd'hui le pauvre n'a d'autre garantie à offrir que celle des effets mobiliers qu'il possède. Il ne peut donc emprunter que sur nantissement. Cette triste nécessité est la justification des Monts-de-Piété, institution qu'on a décriée avec une légèreté qui va jusqu'à l'injustice. On en compte en France 32. L'intérêt exigé varie de 4 à 18 pour 100, différence énorme, qui provient de ce qu'en certaines localités l'établissement prête sur ses propres fonds, tandis qu'ailleurs il est obligé d'emprunter à des conditions plus ou moins onéreuses. Il faut remarquer toutefois que la somme demandée à l'emprunteur est moins le loyer du capital que le remboursement des frais inévitables de régie. Or, ces frais, qui consistent en prisées, emmagasinage, comptabilité, reventes, etc., sont les mêmes pour un objet de la plus mince valeur que pour un diamant précieux; et comme la retenue n'est calculée que sur le total de la somme prêtée, lorsque le prêt est minime, et c'est l'ordinaire, cette administration, qu'on accuse de spéculer sur les besoins du pauvre, subit réellement une perte. Un aperçu des opérations du Mont-de-Piété de Paris fera mieux comprendre cette assertion. Chaque fois que l'administration accepte un nantissement, elle débourse pour frais de régie une somme de 73 centimes, et souvent la rétribution exigée de l'emprunteur, quoique de trois quarts pour 100 par mois, ou de 9 pour 100 par an, reste inférieure à cette somme. Par exemple, en 1836, sur un total de 1,210,669 engagemens, près des trois quarts, ou 879,795 objets, estimés de 3 à 12 francs, et sur lesquels l'administration a prêté 4,882,876 francs, ont produit en intérêts, pour sept mois et vingt jours, terme moyen des dépôts, la somme de 283,870 francs. Or, les frais de régie, à raison de 73 centimes par article, ont exigé une dépense de 642,243 fr.: l'administration a donc fait une perte réelle, un véritable don aux emprunteurs les plus pauvres, de 358,372 fr. C'est seulement sur les prêts qui de 12 fr. s'élèvent quelquefois jusqu'à 12,000, que l'établissement se dédommage, parce qu'alors il place à 9 pour 100 l'argent qu'il obtient à 3, et sans autres déboursés pour frais de régie que 73 c., comme pour le plus modeste dépôt. Une contribution est donc ainsi frappée sur les objets de luxe pour affranchir autant que possible ceux du pauvre. A Reims, des dons volontaires, ajoutés aux fonds du Mont-de-Piété, permettent à l'établissement de prêter au plus modique intérêt. A Toulouse, une société de prêt charitable et gratuit, fondée en 1828, prête une faible somme, relativement à la valeur du nantissement, mais sans aucune retenue, même pour ses déboursés. La quotité de ses prêts varie de 3 fr. à 150, et la moyenne est de 50 à 60 francs. Mille individus reçoivent annuellement ses services. Le capital est fourni par des donateurs généreux et par des actionnaires qui s'engagent à verser pendant dix ans 500 francs par année, et sans en tirer intérêt. Une maison de prêt désintéressé existe aussi à Montpellier.

Nous l'avons dit, la charité préventive, fût-elle aussi clairvoyante qu'énergique, disposât-elle des plus abondantes ressources, ne parviendrait pas à étouffer complètement la misère. Il y aura toujours et partout une classe indi-

gente et réduite à l'impuissance de se suffire, soit par suite d'un désastre public, soit par des infirmités morales ou physiques. Jusqu'à ce qu'on ait adopté la recette souveraine de Malthus, qu'on laisse les malades se tordre sur leur grabat, et les affamés tomber d'inanition dans la rue, il faudra bien que les gouvernemens maintiennent, pour l'indigence proprement dite, une administration spéciale de secours. Cette administration se divise, chez nous, en deux branches : secours à domicile pour les valides, et hospitalité passagère ou permanente pour les invalides. Le premier service est exercé par les bureaux de bienfaisance, au nombre de 6,275 pour toute la France. Leur dotation, formée par les produits de leurs biens patrimoniaux, par des dons volontaires, par la taxe prélevée sur les spectacles et autres divertissemens, par une portion dans les amendes de police, et au besoin par une subvention prise sur les revenus communaux, a fourni, en 1833, un total de 10,315,745 francs. Les secours qui consistent en fournitures alimentaires, vêtemens, combustible et argent, ont atteint la somme de 7,399,156 francs, auxquels il faut ajouter l'énorme somme d'environ 1,800,000 francs pour frais de gestion. 695,632 pauvres ont participé aux distributions. La moyenne de la subvention obtenue par chacun d'eux a donc été de 10 fr. 64 cent., et pour l'ensemble des dépenses de plus de 13 fr. A Paris, le secours est en général plus fort. Le recensement des indigens s'y fait tous les trois ans (1). En 1838, il s'en est trouvé 58,500, ou 1 sur 15 habitans.

S'il est vrai, comme l'a dit sir Arthur Young, que les hôpitaux, affranchissant le peuple de la prévoyance, sont d'autant plus nuisibles qu'ils sont plus riches et mieux administrés, notre pays est fort à plaindre; car chaque année voit s'ouvrir de nouveaux refuges à ceux qui souffrent. Depuis un demi-siècle, le nombre des établissemens hospitaliers a presque doublé en France, et leurs revenus se sont accrus dans une proportion beaucoup plus forte que celle des malades. Les derniers documens officiels datent de 1833; on comptait à cette époque 1329 hôpitaux et hospices. Au 1er janvier de cette même année, ils servaient d'asile à 154,253 individus, et, jusqu'à l'année suivante, 425,049 personnes y furent admises. Le budget de leurs recettes montait alors à 51,222,063 francs, c'est-à-dire au vingtième environ du budget que réclame l'état pour acquitter la dette publique, assurer la défense du territoire, rémunérer tous les services, entretenir, en un mot, la vie sociale. En 1837, Paris seulement pouvait offrir 4,464 lits pour les malades, et 10,129 places pour les vieillards, les incurables et les enfans. De nouvelles fondations, qui ne sont pas encore réalisées, ne tarderont pas à porter le nombre des lits disponibles à plus de 17,000. Non-seulement le nombre des personnes admises au traitement gratuit augmente, mais les soins sont en général plus empressés et plus intelligens, et aucun sacrifice ne coûte assez pour empêcher une amélio-

(1) Il est à remarquer qu'en trois ans, de 1835 à 1838, la population de Paris s'est accrue de 129,027 individus, et qu'au contraire le chiffre des indigens s'est affaibli de 4,039. Ce résultat est dû sans doute à la vigilance qu'on déploie pour repousser la fausse indigence. On ne peut toutefois y méconnaître un symptôme favorable pour la classe ouvrière.

ration désirable. Il est vrai que l'inépuisable charité vient en aide au zèle qui dirige. Chaque année, les donations volontaires ajoutent en propriétés foncières, meubles, rentes ou argent, une valeur de quelques millions au patrimoine des institutions secourables. De 1814 à 1835, en vingt-deux ans, le capital donné, tant aux hospices qu'aux bureaux de bienfaisance, s'est élevé à 75,070,464 f.; encore ce chiffre est-il seulement le total des sommes données par acte public, et dont l'acceptation doit être délibérée en conseil d'état, et il serait beaucoup grossi par l'adjonction des petites sommes qui peuvent être reçues sans autorisation.

Pour compléter cet aperçu, il faudrait apprécier le concours prêté aux établissemens publics par les fondations particulières, par celles qui sont annexées à beaucoup de paroisses et desservies par des sœurs, par les dispensaires soutenus que des cotisations privées, comme ceux de la société philanthropique de Paris qui, depuis 1805 jusqu'à ce jour, a traité plus de 82,000 malades et vendu 22 millions de rations avec une perte volontaire évaluée à 1,100,000 fr. Il faudrait énumérer toutes les sociétés qui se forment depuis quelques années et poursuivent obscurément leur but charitable : celle de la Miséricorde, qui se voue à la recherche des pauvres honteux; la réunion de ces jeunes gens de Paris, qui, sous le titre d'*amis des pauvres*, s'efforcent de procurer aux nécessiteux des occasions et des instrumens de travail; les *veilleurs charitables* de Lyon, pauvres ouvriers pour la plupart qui, après les fatigues de la journée, vont passer la nuit au chevet d'un malade, pauvre ainsi qu'eux; et aussi, les associations qui se vouent à l'aumône morale, qui s'insinuent dans la confiance du malheureux par de petites libéralités, afin de mieux redresser sa conduite et ses penchans. Ce serait ici le lieu de rappeler que les publications, dictées dans l'intérêt des classes souffrantes, se multiplient d'une façon très significative, et qu'ordinairement ceux qui ont à produire quelque plan utile, donnent l'exemple des sacrifices.

Mais pourrait-on jamais compléter le tableau de la bienfaisance? Les traits les plus touchans ne demeurent-ils pas humblement voilés? Il est passé en habitude de déplorer les ravages de l'égoïsme : qu'on se rassure. La contagion sévit en quelques lieux apparens, mais il s'en faut bien qu'elle soit générale. Ne vous hâtez pas de condamner l'arbre pour quelques branches desséchées et flétries qui attristent les regards. Sous l'écorce dégradée, une élaboration se fait. Il y a nombre de veines où court encore une sève féconde, et il ne faudrait qu'un souffle généreux et puissant, qu'un rayon venu d'en haut pour déterminer une soudaine et magnifique efflorescence.

Nous le répétons, si les classes populaires ont encore beaucoup à désirer, c'est que le secret des grandes améliorations, des réformes fondamentales, appartient encore à l'avenir. S'il n'y a pas des secours pour toutes les détresses, un baume pour chaque douleur, c'est que le dévouement, si ingénieux qu'il soit à se multiplier, ne peut suffire à combler l'abîme; c'est que manquent les moyens matériels, et non le zèle inspiré, non la pieuse énergie.

A. Cochut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 août 1839.

Une grande incertitude règne sur les affaires d'Orient et sur les déterminations du gouvernement. Les bruits les plus contradictoires ont couru depuis quinze jours; mais, dans l'état actuel des choses, il n'est pas de nouvelle qui soit entièrement dénuée de vraisemblance, car on peut s'attendre chaque jour à quelque grand événement. D'après les journaux, de vives dissensions auraient éclaté dans le conseil, au sujet de la conduite à tenir en Orient; mais ces divisions, si elles ont eu lieu réellement, et on peut le croire, vu les difficultés de la question, ces divisions ont dû cesser depuis peu de jours. Il paraît certain maintenant que les membres du cabinet sont d'accord, et qu'une résolution définitive a été arrêtée dans le conseil. Quant à la nature de cette résolution, le public en est encore réduit aux conjectures, et les conjectures même sont difficiles à faire; car les dernières nouvelles d'Orient, qu'on dit importantes, ont été tenues secrètes. Elles ne peuvent tarder à être connues par les correspondances ordinaires. On ne parle pas de moins que de la prise de possession du Bosphore et des Dardanelles par les différentes puissances qui se disputent l'influence en Turquie.

Nous voyons cependant, par les dernières nouvelles, que la flotte commandée par l'amiral Stopford se dirigeait au nord, après avoir laissé la flotte française aux Dardanelles. L'escadre de l'amiral Lalande, aux Dardanelles, se compose des vaisseaux de ligne *l'Iéna*, *le Jupiter*, *l'Hercule*, *le Triton*, *le Trident* et *le Généreux*, des corvettes *la Favorite* et *la Brillante*, des bricks *le Bougainville*, *la Comète* et *l'Argus*, et du bateau à vapeur *le Papin*. Trois vaisseaux de ligne *le Montebello*, *le Diadème*, *le Santi-Petri*, et deux corvettes, *la Victorieuse* et *la Belle-Poule*, ont dû prendre la mer pour se ranger sous son commandement. Après avoir rallié ses forces, M. le contre-amiral Lalande aura un effectif de dix-sept bâtimens, dont neuf vaisseaux de ligne, quatre corvettes, trois bricks et un bateau à vapeur. L'escadre anglaise comptait douze vaisseaux et quelques corvettes. L'armement des vaisseaux

l'Alger, le Marengo, et de quelques autres bâtimens, qui se fait en ce moment, portera notre effectif au-dessus de celui des forces anglaises.

La France et l'Angleterre sont donc en mesure de prendre une imposante attitude de protection dans la mer de Marmara, en même temps qu'elles peuvent y pénétrer, même sans le firman que le gouvernement turc ne se croit pas en droit de leur accorder à cet effet, depuis le traité d'Unkiar-Skelessi. Les deux puissances alliées sont aussi maîtresses, en tenant la mer, de s'opposer à l'arrivée de la flotte turco-égyptienne et de Méhémet-Ali à Constantinople, si le pacha méditait ce dessein, comme l'ont annoncé quelques journaux. Sans doute, si le divan a appelé le pacha à Constantinople, il serait assez singulier, et assez peu conforme au droit politique des nations, d'empêcher un vassal de comparaître devant son souverain qui le mande, et de s'opposer à ce qu'il accepte l'autorité que celui-ci voudrait lui confier; mais tout est singulier, tout sort, en quelque sorte, de la loi commune dans la question d'Orient.

Les journaux anglais se sont montrés très alarmés de la démarche que le divan a faite, dit-on, près de Méhémet-Ali. Un voyage de Méhémet-Ali à Constantinople serait, selon le *Morning-Chronicle*, une déclaration de guerre aux puissances. Ce serait appeler les Russes à Constantinople, et forcer l'Angleterre, ainsi que la France, à relever le gant. Ce langage, tenu par quelques feuilles anglaises quelquefois officielles, a son importance, et montre de quelles chances, peu faciles à prévoir, dépend aujourd'hui la paix de l'Europe.

L'Angleterre craint évidemment de voir Méhémet-Ali prendre une position trop forte, et la Russie a intérêt à voir le sultan dans une situation embarrassée qui le mette sous sa dépendance. La France seule peut jouer un rôle désintéressé dans les affaires d'Orient. On sait que la France veut la paix; les grands sacrifices qu'elle a faits pour maintenir l'ordre et la tranquillité en Europe, nous dispensent de toute protestation pacifique. Nous ne pouvons être soupçonnés d'une pensée d'envahissement en Orient. On sait bien que nous ne convoitons pas Constantinople, et, pour l'Égypte, notre politique constante a été de protéger celui qui la gouverne, de l'aider à se maintenir, tout en désapprouvant les projets d'ambition qui pourraient l'entraîner au-delà des limites de son autorité actuelle. On voit tout de suite quelle influence peut exercer une puissance placée dans une situation telle que la nôtre. Dans la conférence de Londres, quand nous plaidions pour la Belgique contre la Hollande, nous parlions, en quelque sorte, dans notre propre cause, et l'Angleterre, qui, vu sa situation géographique, se prétendait plus désintéressée que nous dans la question, exigeait, comme un gage de paix, notre adhésion définitive au traité qui réduisait le territoire de la Belgique. La France se trouve vis-à-vis de l'Angleterre, en Orient, dans la situation où se trouvait l'Angleterre vis-à-vis d'elle, lors des négociations de la conférence. Nous sommes les alliés fidèles de l'Angleterre, mais nous désirons avant tout la paix de l'Europe, et notre devoir est d'exiger de l'Angleterre qu'elle sacrifie à cette paix européenne, si chèrement achetée par nous, les ressentimens qu'elle peut avoir contre le gouvernement égyptien, comme nous avons sacrifié nos sympathies dans l'affaire de la Belgique. Le gouvernement français se serait donc conformé à une saine politique, à une politique consacrée dans l'alliance anglo-française par un antécédent mémorable, en refusant d'accepter la proposition que lui faisait le cabinet anglais, et qui consistait à combiner les deux

escadres pour forcer Méhémet-Ali à rendre la flotte ottomane. Cette proposition a été convertie, dit-on, par le cabinet français, en une mesure plus conciliante, et qui a été agréée à Londres. Les deux cabinets se borneraient à déclarer à Méhémet-Ali qu'ils regarderaient toute tentative de tourner la flotte ottomane contre le gouvernement turc, comme un attentat à la paix de l'Europe, et ils se borneraient à cette injonction. De la sorte, il n'y aurait pas lieu à bloquer le port d'Alexandrie, et à faire partir de l'amirauté quelques ordres semblables aux ordres de teneur pacifique adressés autrefois à l'amiral sir Édouard Codrington, et en marge desquels le duc de Clarence avait écrit : « Ned, brûlez-moi tous ces coquins-là. »

Nous croyons le gouvernement anglais plus éclairé que les journaux anglais et que feu le duc de Clarence; c'est pourquoi nous sommes disposés à croire que l'accord règne aujourd'hui entre la France et l'Angleterre sur la conduite à tenir en Orient. Un second Navarin, et il eût été inévitable si les escadres française et anglaise eussent voulu arracher de vive force la flotte turque à Méhémet-Ali, un second Navarin n'eût rien terminé en Orient. Une telle mesure serait si peu favorable aux intérêts de l'Angleterre, que la Russie serait venue volontiers l'aider dans cette œuvre de destruction. Sans attaquer les forces navales de Méhémet-Ali, la France et l'Angleterre peuvent l'empêcher d'accepter le commandement des forces ottomanes, s'il est vrai que cette proposition lui ait été faite par Akiff-Effendi au nom du jeune sultan. Deux grandes puissances, telles que l'Angleterre et nous, n'ont pas besoin de parler la torche à la main pour faire prévaloir leur influence, et les dépêches suffiront en pareil cas; car Méhémet-Ali sait bien quelles forces maritimes stationnent maintenant aux Dardanelles. Si le cabinet français a réellement repoussé les propositions de l'Angleterre, on doit reconnaître qu'il a compris le rôle qui appartient à la France, en cette circonstance du moins. Il s'agissait d'abord d'éloigner les forces anglaises d'Alexandrie où une tentation dangereuse pouvait s'emparer des Anglais; il fallait marcher avec l'Angleterre et non la suivre, obéir à l'intérêt commun, qui est la paix de l'Europe, et non se plier aux exigences des ressentimens commerciaux et politiques de nos alliés, et le refus de s'associer à la démonstration proposée par le cabinet anglais est un acte qui doit être approuvé.

Le cabinet anglais peut voir avec déplaisir Méhémet-Ali, sorti de la manière la plus inopinée des embarras que lui préparait le sultan Mahmoud, demander aujourd'hui plus qu'il n'eût exigé avant les derniers évènemens, c'est-à-dire l'hérédité de l'Égypte avec celle de la Syrie et de Candie. Méhémet-Ali prétend maintenant que le sultan Mahmoud lui avait proposé, par l'entremise de Sarkim-Effendi, l'hérédité de la Syrie, de l'Egypte, du Saïd, et du sandjak de Tripoli. Il faudrait savoir à quelle époque; mais, après tout, qu'importe? Le principal est que le sultan Abdul-Medjid n'est guère en état de refuser les demandes de Méhémet-Ali, et que ces demandes sont fondées sur une sorte de droit. La France aussi voyait avec déplaisir enlever à la Belgique le Limbourg et une partie du Luxembourg, et ses motifs tenaient à d'impérieuses nécessités, à la défense de ses frontières, et la France cependant n'a pas mis d'opposition à la volonté des puissances, quand elle a vu que l'Angleterre lui demandait aussi cette concession. Disputer à Méhémet-Ali les résultats presque légitimes de sa victoire, ce serait remettre en question la situation entière de l'Orient, et la France ne pourrait donner les mains à une entreprise pareille. Il restera

ensuite à assurer le pouvoir du sultan, à régler d'une manière stable ses rapports avec son vassal. Sans doute, la présence de Méhémet-Ali à Constantinople eût avancé les choses; mais elle ferait ombrage à l'Angleterre, et la France fera bien peut-être de faire à son tour cette concession à son alliée.

Les journaux anglais essaient de détourner Méhémet-Ali du voyage de Constantinople, en lui parlant des dangers que sa vie pourrait y courir. Le danger ne serait pas pour Méhémet-Ali, mais pour le sultan, qui pourrait ainsi attirer l'armée russe dans son empire; car il ne tiendrait qu'au gouvernement russe de déclarer qu'Abdul-Medjid n'est pas libre dans sa capitale, et à le regarder comme privé de son libre arbitre, ainsi que fit la France à l'égard de Ferdinand VII, sous la restauration. Après avoir éloigné les Anglais d'Alexandrie, la France a donc maintenant à éloigner les Russes de Constantinople; et, s'il est temps encore, si des évènemens que nous n'avons pu prévoir ni connaître n'ont pas eu lieu, ce ne sera pas peut-être la partie la plus difficile de la tâche du gouvernement français. Le ministère cache avec soin les résolutions qu'il a prises. Nous désirons, peut-être sans l'espérer, que ce mystère ne soit pas de mauvais augure; mais si l'on n'avait rien décidé, on n'aurait rien à cacher, et on semble du moins vouloir agir promptement, puisqu'on redoute d'être prévenu et surpris. Dans une cause où elle ne peut avoir en vue que la consolidation de la paix, la France ne doit pas craindre d'agir avec décision. Si tel est le but du cabinet, il ne trouvera personne pour le désapprouver en France, et la fermeté qu'il montrera, s'il en montre toutefois, aura une bonne influence sur les affaires intérieures du pays.

L'amiral Baudin vient de rentrer à Brest, sur la frégate *la Néréide*. Le retour de *la Néréide* a déjà fait connaître les conventions additionnelles conclues entre l'amiral et les plénipotentiaires mexicains. Elles sont de nature à satisfaire les intérêts nationaux de la France, et la publication de ce document mettra fin aux récriminations dont l'amiral Baudin et le ministère qui l'avait chargé de l'expédition du Mexique, ont été l'objet dans la dernière session. Entre autres reproches qui avaient été faits à l'amiral Baudin, on lui avait adressé celui d'avoir abandonné toute réclamation au sujet de nos nationaux qui avaient souffert des violences exercées sur eux depuis le commencement des hostilités, et d'avoir renoncé à exiger la destitution des fonctionnaires prévaricateurs dont les Français avaient à se plaindre. Il paraît que les conventions additionnelles portent sur différens points. Elles ont pour objet de déterminer la portion de l'artillerie du fort de Saint-Jean-d'Ulloa qui reste acquise à la France, de laisser au choix du roi la nomination de la tierce-puissance devant laquelle sera déféré le jugement des indemnités dues aux Français qui ont souffert de la loi d'expulsion, de régler le choix des commissions mixtes appelées à statuer sur le chiffre des indemnités; enfin, de satisfaire la France par la destitution de certains fonctionnaires civils et militaires. Les instructions envoyées de Paris à l'amiral Baudin, le 23 avril 1838, lui fixaient le chiffre des indemnités, en lui laissant la latitude de donner des délais de paiement, toutefois après avoir pris l'avis des négocians français à la Véra-Cruz. Il était en outre recommandé à l'amiral d'exiger la punition des fonctionnaires dont le baron Deffaudis avait réclamé la destitution. L'un d'eux, le juge Tamayo, étant inamovible, on se bornait à demander son déplacement; mais le plénipotentiaire devait exiger que sa conduite fût l'objet d'un blâme sévère et officiel. Enfin, les instructions portaient sur la stipulation, en faveur des sujets

français, de la faculté de faire le commerce de détail, de jouir des droits de la nation la plus favorisée, et d'être exemptés des emprunts forcés et contributions de guerre. Ces différentes conditions paraissent avoir été obtenues par l'amiral Baudin, et la publication entière du traité suivra sans doute la ratification qui vient d'avoir lieu de la part du cabinet français. Le choix de la puissance qui doit donner son jugement sur la question de principes relative aux indemnités est très délicat, et nous espérons que le ministère ne perdra pas de vue toute son importance.

Quelques articles supplémentaires et très importans d'un autre traité, celui de la Tafna, ont été aussi portés à la connaissance du public. On sait quelles difficultés s'étaient élevées entre nous et Abd-el-Kader, sur la délimitation du territoire, laissée dans une certaine obscurité par le traité primitif. Des conférences ont eu lieu entre le maréchal gouverneur-général et l'émir, et ces limites ont été clairement fixées, de manière à ce que, dans la province d'Alger, la route d'Alger à Constantine serve de séparation, et comprennent dans notre territoire la route royale et tout le terrain au nord et à l'est des limites indiquées. La contribution de l'émir en fanègues de blé et d'orge est transformée en une contribution annuelle qui aura lieu pendant dix ans, et un dernier article est relatif aux ventes d'armes, de plomb, de soufre et de poudre, à faire à l'émir par la France. Ces conditions réglées, il ne reste plus qu'à les faire respecter par Abd-el-Kader. C'est la principale condition de l'affermissement de notre domination dans l'Algérie.

L'incertitude qui règne sur les affaires d'Orient, enveloppe encore la question des sucres. On avait essayé de former quelques conjectures sur le départ de M. le duc d'Orléans pour Bordeaux; mais le départ de M. le duc d'Orléans a eu lieu, et il ne paraît pas que la résolution de dégrever les sucres coloniaux par ordonnance ait été prise par le conseil. Les dernières nouvelles des colonies sont cependant alarmantes, et le retour sur leur lest de quelques navires de commerce français suffit pour montrer l'état de nullité des communications de nos ports avec les Antilles. Les fluctuations du gouvernement et de ses agens, depuis quelques mois, ont encore ajouté à la détresse dont nous parlons, car rien n'est plus fatal aux affaires commerciales qu'une succession de mesures contraires les unes aux autres. Or, l'exportation directe en pays étranger accordée à nos colonies par leurs gouverneurs, la révocation de cette faculté par ordre du gouvernement de la métropole, la promesse faite au commerce de Bordeaux, qui avait produit une hausse sensible, et le silence actuel du ministère, qui paraît annoncer un refus, tout a contribué à jeter le plus grand discrédit sur l'industrie coloniale et sur toutes les industries qui en dépendent. Il serait inutile maintenant, ce nous semble, de discuter si le ministère a ou n'a pas le droit de dégrever les sucres coloniaux par ordonnance. Les adversaires de cette mesure regardent le sucre colonial comme une matière fabriquée, et les matières fabriquées ne peuvent être dégrevées ni imposées que par une loi; d'autres regardent le sucre colonial comme une matière première qui rentre dans l'application de la loi du 17 octobre 1814. Le dégrever, c'est seulement diminuer un droit de douane et non un impôt, car le sucre colonial qui est envoyé en France, pour être soumis aux procédés de la raffinerie, ne peut être rangé parmi les matières fabriquées. La légalité de l'ordonnance se trouve, selon nous, parfaitement motivée par cette distinction, et il faut, au contraire, recourir à des distinctions subtiles pour en démontrer l'illégalité.

Mais même en supposant que le droit de dégrèvement sur cette matière appartînt exclusivement aux chambres, le ministère ferait encore bien d'engager sa responsabilité en cette circonstance. Il s'agit de nos colonies, de notre industrie maritime, de la conservation de notre marine marchande. Ce sont là d'assez grosses questions pour entraîner une administration à prendre l'initiative, sauf à demander un bill d'indemnité à ceux qui estiment que le sucre colonial étant matière fabriquée, il n'appartient qu'à la chambre de diminuer le poids de la taxe qui pèse sur elle. Le ministère vient d'obtenir des fonds pour l'amélioration de nos ports, il s'est plaint amèrement de la diminution de l'inscription maritime, il s'occupe d'augmenter nos ressources navales, et vient d'ordonner l'armement des vaisseaux qui stationnaient dans les bassins de Brest et de Toulon : comment cette sollicitude pour notre marine peut-elle se concilier avec l'abandon de nos colonies? Est-ce le moment de discuter sur le plus ou moins de légalité d'une mesure que personne de ceux qui sont désintéressés dans la question n'a déclarée illégale dans la chambre? Il est évident qu'en ajournant le dégrèvement, la chambre a voulu en laisser la responsabilité au ministère. La législature essaie malheureusement quelquefois de ce moyen timide de se ménager les électeurs, et de ne pas risquer sa popularité. Le ministère ne peut que gagner dans la chambre en n'imitant pas cette faiblesse. Elle lui saura gré d'avoir de la résolution pour elle, et au moins le cabinet aura mis sa conduite en harmonie avec les principes qu'il a exposés? Se décidera-t-il enfin à prendre un parti? Vouloir une marine royale redoutable, c'est vouloir une marine commerciale florissante, et ce n'est pas en faisant pousser l'herbe sur les quais de nos ports marchands, qu'on se ménagera des matelots pour nos flottes. S'il est vrai que le gouvernement ait pris une résolution nette en ce qui concerne l'Orient, il serait en voie de faire flotter haut le pavillon de la France. Est-ce le moment de faiblir dans une question qui intéresse au plus haut degré nos colonies et nos principaux ports? Les forces maritimes qui se concentrent à Brest et à Toulon, ont crû et se sont formées au Hâvre, à Nantes, à Marseille et à Bordeaux; l'amiral Baudin, qui vient d'ajouter une si belle page à nos fastes maritimes, exerçait, il y a peu d'années, la profession de capitaine au long cours. Enfin, qu'on jette un coup d'œil sur l'Angleterre, dont les flottes parcourent le monde entier, dont les troupes débarquent dans l'Asie centrale, sur les bords du golfe Persique et de la mer Rouge, pour ouvrir des ports marchands à son pavillon de commerce, et qu'on se demande ensuite si le moment est bien choisi pour fermer à nos armateurs notre plus régulier débouché, celui des Antilles?

Une brochure publiée, il y a quelque temps, par M. le baron de Romand, a soulevé toute la presse légitimiste. La presse légitimiste a trouvé mauvais que M. de Romand ait fait un appel aux hommes modérés de son parti, et leur ait montré l'abîme qu'il y a entre eux et le parti républicain, avec lequel les légitimistes ont fait cause commune dans les élections. M. de Romand leur a demandé s'il était bien sensé, bien patriotique, de mettre ainsi tout l'état social en péril, pour payer tribut à leurs souvenirs politiques; car ce n'était pas ainsi, sans doute, qu'ils comptaient mettre leurs principes en pratique. M. de Romand a montré là, selon nous, un grand souci de la considération de son parti, car nous n'hésitons pas à le dire, et nous le faisons en connaissance de cause, ce qui lui a porté le plus d'atteinte en Europe, c'est justement cette association des hommes les plus attachés au principe de la monarchie, au

principe de la propriété, au principe religieux, aux mœurs de famille, et des partisans du gouvernement populaire, de la communauté des biens, du culte philosophique de l'Être suprême; en un mot, cette alliance avec les ennemis mortels de tout ce que le parti légitimiste voudrait voir rétablir. A ce sujet, M. de Romand s'est trouvé en butte à de vives récriminations. On s'en est pris à son style, qui est très net, à ses principes, qui sont ceux d'un bon citoyen, et à sa conduite, qui est celle d'un homme courageux, lequel énonce loyalement une pensée juste et honnête. Ce n'est pas que tout le parti légitimiste ait désapprouvé M. de Romand. Il a recueilli, au contraire, de hautes et nombreuses approbations, et celle de M. de Châteaubriant a pu le consoler des reproches d'apostasie que lui adressent *la Quotidienne* et *la Gazette*. Une grande polémique s'est élevée, en outre, au sujet de la brochure de M. de Romand, entre les feuilles légitimistes et quelques-unes de celles qui, sous différentes nuances, défendent la monarchie de juillet. On ne convertira pas les feuilles légitimistes. Que deviendrait leur importance, si le parti légitimiste, conservant sa fidélité et ses principes conservateurs, se bornait à protester contre ce qui choque ses principes, et refusait de travailler à l'établissement de la restauration future, en passant avec *la Gazette* par les institutions démagogiques, ou en dénigrant indistinctement, avec *la Quotidienne*, tout ce qui se fait en France depuis dix ans? Est-ce que les royalistes qui partagent les opinions de M. de Châteaubriant, voulaient rétablir en France les états-généraux et reculer de quelques siècles, et les hommes d'état royalistes qui ont paru aux affaires depuis 1814 jusqu'au ministère de M. de Polignac, étaient-ils, par hasard, sur la ligne des opinions de *la Quotidienne?* Non certes; et de même qu'on a dit que les partis se démoralisent dans les émigrations, on peut dire aussi qu'ils se dénaturent quand ils se tiennent dans un ilotisme volontaire, qui est une sorte d'émigration au milieu du pays. Avant de songer à rétablir la restauration, ce rêve impraticable, le parti légitimiste fera bien de se restaurer lui-même, et de redevenir ce qu'il était quand ses hommes les plus distingués, soumis à la Charte, n'avaient pas admis le divorce des idées royalistes et des sentimens constitutionnels du pays. C'est là ce que propose M. de Romand, et le moyen d'y parvenir n'est pas de frayer avec les partisans de la convention nationale ou de la république fraternelle de Babeuf, mais de prendre franchement part aux progrès sociaux de la France, de travailler à la rendre plus grande et plus forte, au lieu de l'affaiblir par d'hypocrites déclamations ou par d'audacieux appels à ses ennemis. Il est vrai qu'en agissant ainsi, le parti légitimiste renverserait quelques influences, et diminuerait l'importance de quelques hommes dont le talent consiste à le tenir isolé du reste du pays; et c'est là ce qui excite la grande colère que nous avons vu se manifester au sujet de la brochure de M. de Romand. Le *Pèlerinage à Goritz* n'excitera pas de semblables irritations. Les idées de M. de La Rochefoucault ne sont pas de celles qui jettent le trouble dans un parti, et ceux qui prétendent diriger le parti légitimiste s'accommodent bien mieux d'un culte aveugle et d'une religieuse vénération, que des vues d'une raison saine, qui veut qu'on soit de son temps et surtout de son pays.

REVUE LITTÉRAIRE.

FRAGMENS PHILOSOPHIQUES, par M. Cousin (1). — Il y a peu de livres de nos jours, même parmi ceux que la facilité du sujet met à la portée de tous, qui aient obtenu un succès aussi rapide et aussi durable que les *Fragmens philosophiques* de M. Cousin; publiés en 1826, les voici arrivés, en 1838, à une troisième édition. Ils ont été traduits dans plusieurs langues; ils ont passé les mers et porté jusqu'en Amérique le nom et les idées de l'auteur. Parmi les savans dont ils attiraient l'attention, ils ont ému et arraché à son silence le plus grand philosophe actuel de l'Allemagne, Schelling; et il s'est élevé entre M. Cousin et lui une importante polémique, qui a mis, pour ainsi dire, en présence la France et l'Allemagne philosophiques. Enfin, pour que la destinée de ce livre fût complète, il a été en butte parmi nous aux attaques des sensualistes, aux colères des théologiens, et il s'est soutenu contre les unes et contre les autres. Je ne sais si l'avenir réserve de nouveaux adversaires à l'auteur des *Fragmens*. Il est certain qu'aujourd'hui, en France et en Europe, sa réputation n'est plus guère contestée, et ce n'est pas à lui qu'on reprochera de l'avoir acquise trop aisément, sans passer par le grand jour de la discussion et par les sévérités de la critique.

Il faudrait un long travail pour exposer les différentes questions sur lesquelles se sont partagés les amis et les ennemis de la philosophie de M. Cousin; faute de pouvoir les indiquer toutes, je me bornerai à parler de la méthode qu'il a proclamée dans son livre, et de la tendance éclectique de son système. Ces deux points en comprennent beaucoup d'autres, à vrai dire, et suivant qu'on les entend de la même manière ou différemment, il y a bien des chances pour qu'on se rapproche ou qu'on se sépare sur toutes les autres questions.

La méthode a été l'objet des premières études de M. Cousin et l'instrument de ses projets de réforme. Il a consacré à s'en faire une et à la fixer, les laborieuses années de sa jeunesse, et voici celle à laquelle il nous apprend lui-même qu'il s'est arrêté. D'abord, c'est une méthode circonspecte et sûre, qui débute par l'observation. Personne n'ignore que l'ame humaine présente, comme le monde matériel, des faits nombreux à étudier. Ces faits sont ce qui se laisse connaître d'abord et directement, et ce qui mène à connaître tout le reste, en sorte qu'en philosophie comme en tout, il faut partir de l'observation pour appuyer ensuite sur les fondemens qu'elle pose le raisonnement inductif et déductif. Néglige-t-on l'observation pour le raisonnement, c'est-à-dire, en définitive, pour l'hypothèse? on ramène la philosophie à cette incertitude d'opinions qui lui a été si souvent reprochée, et dont les sciences physiques elles-mêmes souffraient tout récemment encore. Au contraire, se résigne-t-on à observer? on met la philosophie dans la voie du progrès, on affermit chacun de ses pas, on la fait entrer enfin dans l'esprit de notre siècle, qui devient de plus en plus exact et positif.

Cette méthode, selon M. Cousin, est de plus une méthode étendue et complète, qui fait succéder le raisonnement à l'observation, la synthèse à l'analyse,

(1) 2 vol. in-8°; 1839. Chez Ladrange, quai des Augustins, 19.

et qui, sûre de son point de départ, ne s'arrête pas qu'elle n'ait touché au but et aux limites les plus reculées que puisse atteindre l'intelligence humaine. Assurément, il n'a pas manqué jusqu'ici de philosophes qui faisaient un grand usage de la synthèse et du raisonnement, et qui s'élançaient jusqu'aux plus hauts problèmes de la science. Mais c'était leur tort d'arriver trop vite, trop directement au dernier degré de la méthode, et de commencer, comme dit M. Cousin, par la fin. Ainsi a fait Spinoza, ainsi Schelling, et tant d'autres hardis penseurs qui se sont perdus au milieu des hasards de l'hypothèse. D'autre part, c'est un penchant qui s'est rencontré chez un certain nombre de philosophes, et c'est la manie de bien des gens d'admettre les faits exclusivement, de ne pas vouloir les dépasser, et comme dit M. Cousin, de finir au commencement. Qui ne sait que Locke n'osait pas se prononcer sur la question de la nature de l'âme; qu'Occam, au xive siècle, avait à peu près les mêmes scrupules, et que Reid s'est presque constamment renfermé dans des analyses psychologiques, éprouvant à s'avancer au-delà une sorte d'hésitation qui se change en erreur et en scepticisme dans les intelligences moindres. La méthode de M. Cousin s'efforce d'éviter ces deux écueils, l'hypothèse et le scepticisme. Elle donne au raisonnement la base solide de l'observation; elle prête à l'observation la fécondité du raisonnement, et réunit ainsi pour les compléter l'un par l'autre les deux procédés qui constituent la vraie méthode.

Qui croirait en France que tant de circonspection et de hardiesse à la fois n'a pas trouvé grâce devant le rationalisme de Schelling, et s'est confondu à ses yeux avec l'empirisme? En revanche, les Allemands auraient peut-être de la peine à comprendre que cette méthode si sincèrement expérimentale ait été soupçonnée en France et en Angleterre de tendre au rationalisme. Chose curieuse! les deux écoles entre lesquelles M. Cousin se plaçait, lui ont reproché précisément les excès qu'il s'efforçait de combattre et de corriger. Les rationalistes lui ont dit : Vous êtes empirique; les empiriques : Vous êtes rationaliste. Il eût été plus juste de reconnaître qu'il était ces deux choses dans une mesure convenable. Mais les partis en philosophie comme ailleurs se persuadent volontiers qu'on est exclusif autant qu'eux, et que chercher à étendre et à compléter leurs doctrines, c'est les abandonner pour passer sous le drapeau contraire. M. Cousin a, du moins, tiré des accusations contradictoires dont il a été l'objet un avantage, c'est qu'en les réfutant, il lui a suffi de les opposer les unes aux autres; ce sont ses adversaires qui se sont chargés eux-mêmes de sa justification.

La direction éclectique de M. Cousin a donné lieu, comme sa méthode, à à des objections de plusieurs sortes. On a dit souvent : « La philosophie éclectique est irrationnelle, elle roule dans un cercle vicieux; car elle est la recherche d'une doctrine qui se fonderait sur des emprunts faits au passé. Or, pour faire ces emprunts avec discernement, il faudrait avoir déjà une doctrine à soi. » Voilà une objection spécieuse sans doute, et qui a l'air d'être sans réplique; je soupçonne pourtant qu'elle n'a pas dû trop embarrasser M. Cousin, et qu'il l'avait même prévue. Je lis dans un de ses écrits : « Nous persistons à considérer comme utile et féconde l'opinion qui commence à se répandre aujourd'hui, que toute école exclusive est condamnée à l'erreur, quoiqu'elle contienne nécessairement quelque élément de vérité. De là, l'idée d'emprunter à chaque école, sans en excepter aucune. Cette impartialité, qui étudie tout, ne méprise rien et choisit partout, avec un discernement sévère, les vérités partielles que

l'observation et le sens commun ont presque toujours introduites dans les systèmes les plus défectueux, est ce qu'on est convenu d'appeler d'un nom en lui-même aussi bon qu'un autre : *éclectisme :* le mot n'est rien, la chose est tout. Or, il n'y a rien qui n'ait ses mauvais et ses bons côtés, ses périls comme ses séductions : la séduction est ici dans l'étendue et la richesse des matériaux... Mais là aussi est le danger : il faut savoir discerner les vérités des erreurs qui les entourent, et on ne peut le savoir qu'autant qu'on a fait soi-même une étude suffisante des problèmes philosophiques, de la nature humaine, de ses facultés et de leurs lois. C'est quand une analyse scientifique, patiente et profonde, nous a mis en possession des élémens réels de l'humanité, que nous pouvons reconnaître ce que les systèmes des philosophes possèdent et ce qui leur manque, discerner en eux le vrai et le faux, négliger l'un, nous approprier l'autre.... Alors seulement vient le tour de l'analyse historique. »

Ce passage prouve que l'éclectisme, dans la pensée de son plus illustre représentant, ne peut s'établir qu'à deux conditions : l'une, psychologique, qui est l'observation des phénomènes de l'ame; l'autre, historique, qui est l'étude du passé, entreprise dans le but de compléter et de confirmer la psychologie. Si la critique supprime la première de ces conditions, il est clair qu'alors elle réduit les philosophes éclectiques à l'absurde; mais ceux-ci peuvent se défendre, en dissipant le malentendu sur lequel porte l'objection qu'on leur fait, et en montrant, par tous leurs écrits, qu'ils n'ont jamais songé à se passer, en histoire, d'un critérium fourni par la psychologie. Et comme c'est de la supposition qu'ils n'ont pas ce critérium, qu'on est parti pour les accuser de tenter une chose irrationnelle et impossible, et que cette supposition devient fausse, il s'ensuit que l'objection tombe pour M. Cousin, et que son éclectisme est ainsi mis d'accord avec la logique.

Le système de M. Cousin se lie-t-il à sa méthode, en est-il la conséquence naturelle, de telle façon qu'on puisse dire que tout se suit et s'enchaîne dans la marche philosophique de l'auteur? D'abord cette méthode conduit à une doctrine où tous les faits de l'ame humaine sont fidèlement recueillis, où toutes les questions sont étudiées à la lumière des faits; or, quand on regarde à travers une doctrine pareille dans l'histoire, voici ce qui arrive : c'est qu'on y saisit aisément et l'on approuve une foule d'idées dont on avait de la peine à se rendre compte auparavant, et qu'on était assez tenté de condamner. On s'aperçoit que ces idées répondent à des faits que l'observation a constatés, à des questions dont elle a reconnu le germe, en quelque sorte, dans l'ame humaine; on est donc amené à se dire que le passé n'est pas tant à dédaigner, qu'il renferme des vérités utiles, qu'il serait bon de les rechercher; on conçoit l'alliance de la philosophie et de son histoire; on devient, en un mot, éclectique. Et c'est si bien la méthode rappelée tout à l'heure qui mène à le devenir, que si on en suppose une autre, une qui soit exclusive, par exemple, celle-ci enfantera un système étroit et incomplet comme elle, et ce système, ne comprenant dans le passé que le très petit nombre de ceux qui appartiennent à son école, traitera les autres avec mépris et sera loin de l'éclectisme. On peut donc affirmer que c'est la méthode de M. Cousin qui l'a conduit à la théorie philosophique et historique qu'il a embrassée, tout comme une méthode contraire l'aurait fait aboutir à une théorie opposée, c'est-à-dire à une théorie anti-éclectique.

Maintenant l'éclectisme, sous la forme scientifique qu'il a revêtue dans les *Fragmens,* est-il en harmonie avec la pensée générale de notre époque? Pour

résoudre cette question, il suffit à M. Cousin de constater un fait : c'est le nombre des partisans que la philosophie éclectique rallie autour d'elle. D'où lui vient un tel succès? Probablement de ce que le public a jugé que cette philosophie répondait à ses instincts et à ses penchans. Il est libre à chacun, comme on sait, d'imaginer des systèmes qui n'ont pas le moindre rapport avec les idées générales répandues dans l'esprit public. C'est une liberté dont beaucoup de gens profitent; mais, de son côté aussi, l'esprit public en agit fort à son aise avec ces systèmes. Il les abandonne à leur isolement et à leur impuissance. S'il a favorisé, soutenu l'éclectisme, n'est-ce pas parce qu'il y rencontrait la satisfaction de ses besoins, la formule nette et précise de ce qu'il s'était dit à lui-même vaguement et obscurément? N'est-ce pas enfin parce qu'il se sentait pénétré d'un secret instinct d'éclectisme? Qu'on y regarde; on verra qu'aujourd'hui la pensée humaine tend, sur tous les points, à rapprocher et à concilier entre elles les doctrines exclusives qui ont régné dans le passé. Cette tendance s'est marquée dans la politique; elle a produit le gouvernement que nous avons. Elle se marque dans la littérature, où elle promet de substituer bientôt à la guerre que se faisaient deux écoles exclusives, la tolérance et les théories plus larges d'une école nouvelle. Elle se marque dans l'art, où l'on commence à soupçonner qu'il serait peut-être temps de chercher à réaliser le beau sous toutes ses formes et par tous les moyens, au lieu de s'attacher à la manière étroite de tel ou tel maître, et de partager l'empire de l'art entre mille prétentions, mille théories rivales. M. Cousin n'avait-il donc pas quelque droit d'écrire en 1833 : « L'esprit du XIXe siècle s'est reconnu dans l'éclectisme, et ils sauront bien faire leur route ensemble, à travers tous les obstacles. »

Si maintenant nous suivions cette philosophie dans ses détails, peut-être y rencontrerions-nous des points sur lesquels il faudrait soumettre des doutes à l'auteur. Mais il vaut mieux s'en tenir aux idées générales, parce que c'est là ce qu'il y a de meilleur et de plus solide dans la gloire philosophique de M. Cousin. Beaucoup de solutions particulières de son système resteront. Quelques-unes tomberont sans doute devant la sévérité du temps et des éclectiques à venir; mais ce qui restera de lui assurément, c'est sa méthode, c'est cet esprit d'éclectisme qu'il a fait pénétrer dans nos habitudes, c'est ce mouvement d'études historiques qu'il a créé en le rattachant aux destinées mêmes de la philosophie.

De tous les titres de M. Cousin à la célébrité, celui qu'on a le moins contesté est, à coup sûr, son admirable talent d'écrivain. Le volume entièrement nouveau qu'il vient de joindre à ses *Fragmens* ajoute encore à ses titres déjà nombreux. Un morceau justement célèbre sur M. Maine de Biran, le beau et éloquent travail sur M. Fourier, quatre pages sur Spinoza, qui sont restées dans la mémoire de tous ceux qui les ont lues, des lettres inédites de Leibnitz et de Malebranche, et plusieurs notices critiques, donnent un nouveau prix à cette troisième édition.

OPUSCOLI PER SERVIRE ALLA STORIA DELLE CITTA E DEI COMMUNI D'ITALIA raccolti da Cesare Balbo (1). — Depuis quelques années, les grandes entreprises historiques reprennent faveur en Italie, et plusieurs écrivains distingués, fidèles aux traditions de Muratori, travaillent à consoler par la science

(1) In-8°, Torino, 1838.

ce pays tristement déchu de tant de gloires. Le gouvernement sarde lui-même, si prévenu en général contre les efforts de l'intelligence, si hostile au développement littéraire, s'est associé à cette généreuse pensée et a fait publier, sous le titre général de *Monumenta patriæ*, les premiers volumes d'une vaste collection historique. Parmi les savans qui, dans leur sphère, coopèrent à ce mouvement érudit, il est juste de distinguer deux comtes piémontais, M. Sclopis et M. Balbo. Une très estimable *Histoire de la législation piémontaise*, depuis le XIIe siècle jusqu'à Philibert-Emmanuel, a été publiée par M. Sclopis. Le nom du comte Balbo se rattache aussi à de remarquables travaux historiques et mérite d'être connu en France.

Les quelques lettres publiées dans *le Courrier Français*, en 1819, par Augustin Thierry, et qui depuis ont donné tant d'ardeur et d'éclat aux recherches sur l'affranchissement des communes, portent leur fruit à l'étranger, et de toutes parts, grace à notre grand historien, l'attention se tourne vers la révolution municipale du XIIe siècle; que la vaste collection qu'il prépare éclairera d'un jour nouveau. Comment faut-il procéder dans l'étude des communes italiennes? Tel est le but du livre publié par M. le comte Balbo. Cet ouvrage, qui porte l'empreinte d'un esprit impartial malgré sa vivacité, et surtout d'une haute intelligence des devoirs de l'historien véridique, cet ouvrage, sans arriver à des conclusions anticipées et rigoureuses, en fait pressentir d'assez différentes de celles qui ont été proposées jusqu'ici sur les municipes italiens. Deux questions se présentent entre autres à M. Balbo, et on voit qu'il est très préoccupé des influences de la domination grecque, après les Goths, et du rôle des évêques dans le développement communal au-delà des Alpes. En tout son livre se montrent une érudition variée et étendue, une critique nette et vive, un ordre lumineux et précis.

Personne mieux que M. Balbo ne saurait jeter une vive lumière sur les vicissitudes de la constitution des cités lombardes, et la critique française ne peut que l'encourager dans ces excellentes études. M. Balbo d'ailleurs est très attentif aux publications étrangères sur des sujets analogues; il les traduit, il les annote. C'est ainsi que, sans en partager les théories exclusives, il a été amené à donner, en italien, le très systématique ouvrage du docteur Leo, dont nous allons parler. Déjà M. Eichorn, dans le journal de jurisprudence de Berlin, en 1815, s'était à peu près placé à ce point de vue, dont M. Leo ne peut guère revendiquer la priorité.

VINCENDE DELLA CONSTITUZIONE DELLE CITTA LOMBARDE di Enrico Leo; traduzione dal tedesco del conte Balbo (1). — Il est dans l'histoire de l'Italie une époque obscure et jusqu'à ce jour observée d'une manière incomplète, malgré son importance; c'est la triste et sanglante période qui s'étend de l'arrivée des barbares jusqu'à la paix de Constance. L'Italie, tant de fois disputée, subit tour à tour les invasions lombardes, franques et allemandes. Les traditions d'un passé toujours lent à s'effacer et toujours puissant sur l'avenir se transforment au milieu des élémens nouveaux apportés par la barbarie, et c'est là, sous des ruines, qu'il faut chercher le secret des institutions politiques au moyen-âge, et la raison des événemens qui suivirent tant de rapides conquêtes. M. Henri Leo, en écrivant l'histoire des

(1) Torino, 1838, in-8°.

révolutions municipales de la Lombardie sous les conquérans barbares, a donc heureusement dirigé ses recherches, et bien que restreintes à l'Italie supérieure, ces études, si elles n'avaient été enchaînées par un système absolu, prêteraient de nouvelles lumières à la science.

Voici en quelques lignes la théorie de M. Leo. Il affirme, contrairement à M. de Savigny, que les institutions romaines, le *municipe*, ne laissent aucune trace dans les villes de la Lombardie après la destruction de Milan par les Goths, et il croit trouver la cause de ce fait dans l'impitoyable rigueur des ravages, le refoulement des grandes familles vers l'Italie inférieure, la domination absolue des Lombards, et les persécutions individuelles. La conquête brise d'un seul coup tout le passé des vaincus. Elle impose aux dernières classes l'esclavage; à la classe moyenne, une liberté dure et payée de la redevance féodale; à tous, la dépendance immédiate des chefs barbares. Les Francs ne changent rien à cette triste condition; ils constituent seulement sur des bases plus vastes la féodalité. Des rapports plus directs, plus voisins, s'établissent alors entre le seigneur et les vassaux, serfs et censiers. L'église, dont la puissance et la richesse se sont rapidement accrues après la destruction de l'arianisme, l'église demande et obtient des garanties. De là *l'immunité ecclésiastique*. Sous la protection de l'avoué, l'évêque, l'homme de l'autel, s'affranchit du seigneur; le serf, l'homme du travail et de la terre, s'abrite près de l'évêque. De là aussi, dans le système de M. Leo, l'origine, éloignée sans doute, mais déjà bien distincte, de la commune lombarde; car, selon lui, le serf demandera bientôt à l'église même, et obtiendra d'elle, par l'argent, les armes, ou la transaction libre, ce qu'elle avait d'abord, pour elle seule, obtenu de la noblesse conquérante. Ces premières et impuissantes garanties sont bien loin toutefois de constituer pour l'homme ou l'état le droit et la liberté. L'histoire de la Lombardie ne présente, pendant la domination des Francs, qu'une suite non interrompue de crimes et de désordres. Mais ces malheurs sans fin ne rendent que plus urgent encore le besoin d'un contrat fort et durable entre celui qui souffre et celui qui opprime. Les villes puisent chaque jour dans leur misère même un nouvel instinct d'affranchissement; bientôt, grace à l'intervention de l'empereur Othon, et à quelques années de paix, toutes les forces latentes du droit communal se développent et grandissent, et les cités lombardes se trouvent rapidement élevées à cette haute puissance contre laquelle viendront échouer plus tard les armées impériales.

Dans cette partie de son livre, M. Leo tend à prouver que l'arrivée de l'empereur Othon ouvrit une ère nouvelle aux communes de l'Italie supérieure, et que l'affranchissement municipal ne fut, en quelque sorte, que la rigoureuse extension de l'immunité ecclésiastique. M. Leo invoque, à l'appui de ses assertions, l'histoire détaillée de Milan, la plus importante des villes lombardes; il essaie de montrer ses archevêques toujours mêlés aux luttes populaires et rangés du côté du peuple, et il affirme que les intérêts de l'église se liaient d'une manière intime aux intérêts des communes, et que l'accroissement de sa puissance temporelle a toujours servi au développement de leurs libertés.

Lorsque arriva enfin le mouvement d'indépendance absolue, les *bons hommes*, les *échevins*, *boni homines*, *scabini*, qui rendaient primitivement la justice au nom et sous la pleine autorité du seigneur ou de l'avoué ecclé-

siastique, furent élus directement par le peuple. En changeant de condition, ils changèrent aussi des noms qui rappelaient les temps de servitude, et, fiers d'un pouvoir récemment conquis, ils essayèrent d'appuyer leur autorité de fraîche date sur les souvenirs glorieux du passé. Ils prirent le titre de *consuls*. Mais ces consuls du XIIe siècle n'étaient autres que les juges, les échevins, constitués par la conquête et l'organisation féodale. Leur nombre reste le même; ils résident aux mêmes lieux, et leurs noms se mêlent et se confondent encore.

Ainsi dans cette histoire des cités lombardes se trouvent contredits deux grands systèmes historiques, l'un qui appartient à M. de Savigny et tend à établir pour l'Italie entière la permanence de la curie romaine à travers les invasions barbares; l'autre, qui n'admet la commune que comme une tradition exclusive et longuement continuée de la garantie des Germains. M. Leo reconnaît, il est vrai, le caractère féodal et germanique de l'immunité, mais il n'y rattache la commune organisée et complète que par des élémens éloignés. Les hommes et les choses de l'immunité ayant été placés dès l'abord sous la discrétion et la conduite de l'église, c'est donc dans l'église seule qu'il faut chercher, d'après ce système, les causes du développement, de la puissance, de la constitution définitive de la commune.

Bien que le système de M. Leo soit plus que contestable, bien que la science positive des textes fasse tomber un grand nombre de ses assertions, il convient de reconnaître en ce livre de remarquables qualités d'intelligence et d'exposition. Les opinions hasardées que M. Leo a émises sur l'influence bienfaisante de l'église dans le mouvement communal, appellent un sévère examen. Elles ne paraissent pas être seulement chez lui la conséquence d'un catholicisme prévenu, et l'auteur prend volontiers parti pour les hérétiques; à cette phrase, par exemple : « Dieu l'aida parce qu'il s'était aidé lui-même, » on pourrait juger avec raison qu'il est plus près du scepticisme que de la foi. Mais il est bien loin d'avoir gardé, en toute chose, cette indépendante liberté de jugement qui échappe à la haine comme aux affections. M. Leo est Allemand, et, par patriotisme sans doute, il prête aux Germains des instincts civilisateurs. C'est là, selon nous, une erreur grave, et bien que M. Leo puisse invoquer d'importantes autorités, nous n'hésitons pas à dire que l'Italie n'a reçu, à toutes les époques, des invasions germaniques que la misère et l'oppression.

— La librairie est toujours dans le même état de langueur; elle n'a publié, en nouveautés littéraires, cette quinzaine, qu'un seul ouvrage qui mérite d'être remarqué. C'est *Valdepeiras* (1), par Mme Ch. Reybaud. Ce livre se compose d'une série de petits romans liés entre eux, pleins d'intérêt et de charmantes qualités; nous en reparlerons.

(1) 2 vol. in-8°, chez Dumont, au Palais-Royal.

V DE MARS.